LA

CHRONIQUE MÉDICALE

LA

CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE MENSUELLE

DE

MÉDECINE HISTORIQUE, LITTÉRAIRE

ET ANECDOTIQUE

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE

1935





RÉDACTION & ADMINISTRATION

1, Quai Aulagnier, ASNIÈRES (Seine)

42e ANNÉE N° 1 1er JANVIER 1935



A Rome, au temps lointain de la République, où les mœurs étaient simples encore, il était d'usage, au début d'une année nouvelle, d'offrir, en même temps que ses vœux, une petite lampe en terre.

Au-dessus de cette lampe, était figurée une Victoire, portant un bouclier avec cette inscription :

Que l'année nouvelle soit heureuse pour toi !

La Victoire représentait le triomphe du Soleil sur l'Hiver, et la lampe elle-même symbolisait d'ailleurs la lumière, c'est-à-dire le Soleil encore. A côté de la Victoire, il y avait la double tête de Janus ouvrant l'année, des glands en souvenir de l'ancienne existence forestière des peuples du Latium, enfin des feuilles de laurier rappelant les branchages qu'on coupait, le jour de l'an, dans le bois sacré de la déesse Strenua pour en décorer le temple de Jupiter Capitolin.

Lecteurs amis,

que l'année nouvelle soit pour vous heureuse !

Le Docteur Jean-Antoine Durand

de la Faculté de Médecine de Montpellier, espion

Par le Dr Louis DUJARDIN

Ce titre n'est pas le libellé d'une carte de visite ; point davantage le titre d'un conte. C'est de l'histoire que j'emprunte à P. Levot (1).

Jean-Antoine Durand fut reçu docteur par la Faculté de médecine de Montpellier en 1768. Peut-être y trouverait-on le sujet de ses thèses et même quelques appréciations sur sa valeur intellectuelle. En lui délivrant son diplôme, la Faculté l'avait, en effet, proposé aux autres étudiants comme un modèle de sagesse et de talent.

Il eût pu continuer à mériter ces éloges si, lors de son passage à Poitiers, aux environs de novembre 1768, il n'avait eu le malheur de rencontrer un ancien, quoique tout jeune, lieutenant du 49e Régiment d'Infanterie irlandais, Gordon, qui, à la suite d'une rixe mortelle, avait dû fuir la justice de son pays et s'était réfugié en France, à l'île de Ré. Gordon avait vingt ans ; Durand, né à Douelle-en-Quercy, où son père exerçait la profession de chirurgien, en avait vingt-quatre.

Gordon rejoignait Paris ; Durand s'y rendait aussi avec l'espoir de trouver à s'y employer comme précepteur par l'entremise d'un de ses oncles, supérieur des Lazaristes.

Gordon se mit en relations avec l'ambassade d'Angleterre, se vit offrir d'aller visiter les ports de France, notamment celui de Brest. Les services qu'il rendrait ainsi à sa patrie seraient largement rémunérés et Gordon était dans le besoin ; d'autre part, on arrangerait son affaire d'Irlande et il rentrerait à nouveau au service. L'offre fut acceptée ; et, muni de nombreuses et substantielles lettres de crédit, Gordon se mit en mission, flanqué de l'ami Durand et d'un nommé Vincent, natif d'Anvers, perruquier de profession, et âgé de vingt-deux ans.

L'espionnage commença à Rouen. Ils firent ensuite Le Havre et Caen. Là ils se séparèrent.

Page 301. — Durand se rendit deux fois à Brest ; puis gagna Saint-Malo, où Gordon le rejoignit ; ils visitèrent les environs. Les notes

(1) Procès d'Alexandre Gordon, espion anglais, décapité à Brest en 1769. *Bulletin de la Société académique de Brest*, 1858-1860, p. 295 à 360.

recueillies étaient développées par Durand, déposées dans une malle que Durand devait remettre à Nantes, chez M. Parck, négociant, sur lequel il avait une lettre de crédit.

Gordon remplit ainsi sa mission plusieurs mois durant ; mais il finit par se faire prendre, et lord Harcourt, l'ambassadeur d'Angleterre, à la solde de qui il était, le désavoua. On fouilla les bagages de l'espion, et, parmi ses papiers, on trouva, datée de Rennes, une lettre de Durand, insignifiante, à la vérité. Pourtant il fut arrêté par la maréchaussée de Marennes.

Page 325. — Saisi à Royan, chez son oncle le 19 juillet, il avait été trouvé nanti de deux malles renfermant beaucoup de cartes géographiques. De la prison de Saintes, il fut conduit au bagne de Brest sous l'escorte d'un brigadier et d'un sous-brigadier de la maréchaussée.

Gordon fut condamné à avoir la tête tranchée. Les sommes qu'il possédait lors de son arrestation servirent à ses frais de justice et de nourriture et à ceux de ses complices, dont 344 livres pour Durand.

Gordon avait vingt-cinq ans. Il subit courageusement sa peine. Le 24 novembre 1769, justice était faite. — Le lendemain, on jugea Durand et un autre complice. Les six juges du médecin étaient d'avis de le condamner à la potence ; mais M. de Clugny, intendant de la sénéchaussée royale de Brest, ne trouvant pas assez de preuves d'une culpabilité absolue, sauva sa tête et Durand fut simplement retenu en prison.

Page 350. — M. de Cambres, prieur de Royan, son oncle, intercéda en sa faveur auprès du ministre.

La Faculté de Montpellier qui, le jour de sa réception l'avait proposé à tous ses étudiants comme un modèle d'application et de sagesse, se hâta au premier bruit de son désastre d'adresser à Mgr le duc de Praslin les témoignages les plus authentiques de ses mœurs, de ses talents et de sa capacité. Le lieutenant général de police, M. de Sartines, proposa alors de l'enfermer soit à la Charité de Pontorson, soit à Bicêtre, moyennant 600 livres à Pontorson, 300 à Bicêtre.

Finalement c'est au couvent des Cordeliers de la Garde, près de Clermont-en-Beauvaisis, que Durand fut transféré.

Durand se rendit utile aux populations voisines du couvent. On vanta au ministre son zèle et succès de médecin, sa conduite.

Sur intervention de Mme de Fitz-James, princesse de Chimay, il fut transféré aux Cordeliers de Cahors.

Après quoi nous perdons sa trace.

La lecture de ces pages incitera peut-être quelque fureteur à compléter le *curriculum vitae* de ce confrère, l'un des rares, sinon le seul de la corporation, que *La Chronique Médicale* ait signalé comme espion au service de l'étranger.

Caricature

UNE ENNEMIE DU JOUR DE L'AN



(Dessin de Grévin)



MÉDECINS-POÈTES



A.-R. FRÉBOURG

C'était un bel in-octavo aux tranches dorées, à la reliure de peau pleine, au dos orné de filets d'or, aux plats portant encadrements extérieurs et roulettes intérieures. Tout ce luxe ne l'avait pas empêché d'échouer dans la boîte d'un bouquiniste parisien. Il a pour titre *Poésies diverses* ; A. Belin l'édita, à Paris, en 1857 ; et il ne porte aucun nom d'auteur. Je le recueillis et j'y trouvai cette histoire.

Il y avait une fois un chirurgien de la marine royale, qui avait beaucoup navigué.

(Il avait vu) *les mers, les écueils, les volcans,*
Les trombes, les récifs, les terribles autans,
(Qu'il sut braver) *dans ses voyages ;*
Les jours sereins, le silence des flots,
Les jeux, les chants des matelots,
Qui succèdent aux noirs orages,
Et des peuples divers l'esprit et les usages.

(Page 28.)

Cela peut-être avait fini par le lasser, malgré la distraction de nombreuses amours et l'agrément de quelques duels (p. 239) ; peut-être aussi les événements de 1830 y furent-ils pour quelque chose ; bref, il se retira du service. Il avait une sœur mariée au Brésil et qui, en 1831, venait de lui donner une petite nièce ; il partit donc pour Maragnon tenter la fortune de la clientèle civile (Lettre XIII, p. 255).

Né en 1800, il restait un médecin de la très vieille école, s'il faut l'en croire, quand il assure que *pour apprécier l'effet des agens qu'Esculape nous a révélés*, il lisait les *Aphorismes* d'Hippocrate (Lettre XVI, p. 260), ou se plongeait dans les *Commentaires* sur Avicenne (Lettre LXV, p. 328). Si vous refusez d'admettre qu'en plein dix-neuvième siècle, un médecin français se soit donné d'aussi antiques Maîtres, je vous dirai qu'à peine arrivé à Maragnon, le dieu Eros, pour parler comme les poètes, avait tourné la tête à notre homme. *Je ne pensais pas*, écrira-t-il, *qu'en venant au Brésil, je rencontrerais l'être jusque-là idéal que mon imagination se plaisait à me montrer* (Lettre II, p. 236).

Enfin, je l'ai trouvé cet être que les dieux
Se sont plus à doter des dons les plus heureux.

(*Acrostiche*, p. 57.)

Cet Ange avait été la marraine de la nièce de notre héros, et Clotilde-Gabrielle Soares de Souza avait treize ans. Le fougueux médecin décida de l'épouser. Ses amis avaient beau lui dire, en 1832 :

As-tu donc oublié que, sur ton front, le Temps
Doit bientôt y graver tes trente-deux printemps ?
(*Les Défians*, acte II, sc. 2.)

Allez donc faire entendre raison à un gaillard enflammé et d'autant plus sourd à tout conseil que la fillette s'était innocemment prise au jeu. Les parents, qui étaient gens raisonnables, sans repousser le fiancé, retardèrent tant qu'ils purent le mariage.

C'est toi, père cruel, qui causes mon délire
En reculant sans fin le jour de mon bonheur.
(*Stances*, v. 13-14, p. 79.)

Tout de même, ce ne fut pas *sans fin* ; et, le 24 janvier 1834, on maria notre Brésilienne de quinze ans à notre Français qui en comptait trente et quatre. En attendant l'heureux jour, cet amour avec ses traverses, ses billets doux et ses secrets, avait fait du médecin un rimeur déterminé :

Viens, ma bonne Clotilde, enfler mon chalumeau (1),
C'est pour toi que je suis poète.
(Page 98.)

De là, ces deux cent trente et une pages de vers (stances, poèmes, pièces de circonstance et une comédie en trois actes) et ces quatre-vingt-dix-huit pages de *Correspondance*, car le livre tout entier est uniquement l'histoire de trois années d'amoureuses fiançailles. Il ne va pas plus loin, parce que l'heure du bonheur venue, les jeunes époux n'eurent plus à s'écrire, et parce que, hélas ! leur félicité parfaite n'eut que de courts lendemains. Tout de suite, Clotilde devint enceinte ; dès le troisième mois, survinrent des troubles sérieux ; à cinq mois, une fausse couche emporta la pauvre petite :

Et de l'infortuné le sort est accompli.
(Page 10.)

Trois ans après, peut-être comme un dérivatif à sa douleur, il fit paraître ces *Poésies diverses*. — *Je sais bien,* avait-il écrit autrefois, *combien les amours* (des autres) *m'ennuyaient à voir, et je ne m'étonnerais pas que d'autres éprouvassent la même chose* (pour les siennes) (Lettre XXIV, p. 270). Et encore se faisait-il alors dire fort raisonnablement dans des *Stances* :

(1) Honni soit qui mal y pense !

Vos amoureux épanchemens
A Lucile, je crois, peuvent être agréables,
Mais les autres voudraient que vous fussiez aux diables.
(*Stances*, v. 13-15, p. 81.)

Ni cela, ni ce qu'on peut trouver d'un peu chiffonnant dans la publication de billets doux échangés, n'empêchèrent le poète-épistolier de faire imprimer. On dira que l'ouvrage est anonyme ; mais il contient le nom de la chère morte et la dédicace d'une des pièces *A mon excellent ami J. Maire, docteur en médecine*. Ajoutons que l'exemplaire, que le basard mit en mes mains, porte cette autre dédicace : *A mon intime ami Maurin de la Bergère, gage d'amitié par l'auteur R. A. F.*

Avec tout cela, il n'y a plus de mystère, et on découvre aisément A.-R. Frébourg, né au Havre, chirurgien-major sur le brick *l'Antilope*, avant d'avoir passé sa thèse de doctorat à Paris, le 6 août 1830 sur ce sujet : *Considérations générales sur la fièvre jaune d'Amérique observée aux Antilles* (Thèse n° 189, in-4° de 27 pages). Par surcroît, cette thèse est dédiée : *A ma mère et à mon meilleur ami J. Maire, docteur en médecine, chirurgien de la marine royale.*

Quand Frébourg était simplement amoureux, il était rimeur intrépide :

Et je n'ai pas besoin de creuser mon cerveau ;
Pour toi, mes vers s'écoulent de ma veine
Comme l'on voit d'une fontaine
En abondance tomber l'eau.
(Page 111.)

Mais quand il s'avisa, pour l'enseignement de sa fiancée, d'écrire un *Traité de versification* (pp. 109 *sq.*), il s'aperçut que :

Rimer est un rude métier ;
Souvent à te chercher, rime, l'esprit se lasse.
(Page 109.)

Aussi, lui arrive-t-il de faire rimer *modèle* et *mademoiselle*, *excès* et *attraits* (p. 146), *augure* et *gageure :*

Son bon cœur me le dit ; j'en accepte l'augure ;
Le succès est certain ; j'en ferais la gageure.
(*Les Défians*, acte I, sc. 5, p. 161.)

ce qui est intéressant pour la discussion ouverte dans *La Chronique Médicale* sur la prononciation du mot *gageure* (XL, 212, 214, 315, 316) ; ou, ce qui est plus extraordinaire, du moins au XIXe siècle, *angoisses* et *faiblesses* :

Et, malgré toi, je veux soulager tes angoisses.
A ton âge doit-on conserver des faiblesses ?
(*Les Défians*, acte III, sc. 1, p. 165.)

Toutefois, telles rimes sont exceptionnelles ; des vers comme celui-ci :

Je me crois être transporté.
(Page 15.)

sont plus rares encore ; et il faut reconnaître que Frébourg avait le vers facile et qu'il était un bon versificateur classique. Nous l'avons vu, écrivant *se sont plus*, avec une S, préférer une faute de grammaire à un hiatus. Est-ce assez pour le sacrer poète ?

S'il n'y faut encore que mélanger hardiment le Dieu du Paradis et tous les dieux de l'Olympe, ou que ressentir une fureur comparable à celle de la Pythie, le titre est acquis. Sur ce dernier point, il y a dans son ouvrage une amusante lettre :

Le feu de la composition bouleverse le corps comme l'esprit. A force de passer la main dans tous les sens sur mes cheveux, ils sont dans un désordre qui n'est pas ordinaire. Mes joues sont sillonnées par la marque de mes doigts, sur lesquels elles se reposent tour à tour. Ce qui est le plus incommode, c'est un poids que je ressens à ce que nous autres médecins nous appelons épigastre et qui, sans doute, est le gage certain d'une inspiration divine. Pour réciter des vers, comme le disait Voltaire, il faut avoir le diable au corps ; et je ne doute pas qu'il en soit de même pour les faire ; car dans ce moment j'en suis possédé (Lettre XXVII, p. 275).

Accordons donc les lauriers au poète, et d'autant qu'il ne manque pas d'agréables quatrains, tels que celui-ci ;

Ah ! Que l'Amour a de malice !
On peut avec lui tout oser ;
Quand il nous refuse un baiser
C'est afin qu'on le lui ravisse.
(Page 283.)

Toutefois, Frébourg semble avoir été mieux doué encore pour la comédie, car les 1.616 alexandrins de ses *Défians* sont moins réussis que la comédie elle-même. Faire trois actes sur le sujet de sa demande en mariage, sur les retards survenus, sur l'accord enfin conclu, était déjà un tour de force ; mais les présenter comme il les présenta, y tracer des caractères différents et francs comme il sut le faire, est plus merveilleux encore, et qu'il soit possible de lire ces trois actes sans ennui est prodige. Deux scènes, en particulier, sont bien venues, celles où Dorval (l'amoureux, en l'occasion l'auteur lui-même) dispute avec Folville, ancien marin comme lui. Dans l'une, Folville taquine agréablement Dorval au sujet de ses amours passées et de sa constante inconstance :

Nous ne nous voyons pas pour la première fois.
Je fus, tu sais, témoin de tes nombreux exploits :

Pour tes affections, tu chérissais l'Espagne ;
Tu mourais de douleur pour celles de Bretagne ;
Je me souviens qu'alors tu jurais que toujours
Ton cœur serait fidèle à de si chers amoars.
De cette île enchantée au nom de Martiniqae,
Qui semblait sur tes sens faire un effet magique,
Qaand, après un voyage, au gré de nos désirs
Nous revenions vider la coupe des plaisirs,
Il ne te reste pas la moindre souvenance ?
Non, tout fut oublié quand tu revis la France.
L'on conçoit aisément qu'en venant à Paris,
Tu n'y pouvais rester sans que ton cœur fut pris.
Tu retournes au Havre ; à ta ville natale
Ta dus sacrifier Brest et la capitale.
L'on vient après cela t'appeler inconstant ;
A mon avis, Monsieur, rien n'est moins convenant.
(*Les Défians*, acte II, sc. 5, p. 188.)

Ne cberchons chicane à Frébourg d'aucune manière pour ses *chers* amours. Quant à la forme, *chères* eut donné au vers un pied de trop ; et, quant au fond, si le médecin-poète n'avait pas été amoureux, nous n'aurions pas eu ces *Poésies diverses.*

J.-F. Albert.

Etrennes de Ministre

Des *maîtres* quelquefois, tenant d'ailleurs en suspicion les vœux de « bonne année » de leurs *gens*, maugréent d'avoir à grossir leurs gages par des étrennes. En telle occurrence, le cardinal Dubois, ministre du Régent, s'en tirait au plus juste prix.

Il avait un intendant, dont la fidélité lui était plus que suspecte. Aussi, quand celui-ci venait, au jour de l'an, lui présenter ses devoirs : *Monsieur mon intendant*, lui disait-il, *je vous donne, pour vos étrennes, tout ce que vous m'avez volé au cours de l'année.*

— *Grand merci, Monseigneur,* répliquait tranquillement l'intendant avec une profonde révérence.

Et maître et serviteur se déclaraient satisfaits.

La Médecine des Praticiens

Les Comprimés Vichy-État.

Les *Comprimés Vichy-État* sont fabriqués avec le sel que la Compagnie Fermière de Vichy extrait de ses sources universellement connues. Les éléments particuliers s'y trouvent en quantité égale et dans les mêmes proportions qui existent dans l'eau minérale.

Les *Comprimés Vichy-État* répondent à toutes les indications de la médication alcaline. D'abord, ils entretiennent l'alcalinité du sang et des humeurs nécessaire à la bonne marche du métabolisme vital. Lorsque l'acidité prédomine dans l'économie, les échanges languissent, s'opèrent mal; des troubles généraux éclatent, qui ne cèdent qu'après que le milieu intérieur a retrouvé son alcalinité normale.

Les *Comprimés Vichy-État* exercent une action très favorable sur tous les troubles gastro-intestinaux. Dans les dyspepsies hypersthéniques, douloureuses, avec plus ou moins d'hyperchlorhydrie, ils calment cet éréthisme, modèrent l'hypersécrétion acide, suppriment les spasmes et les douleurs.

Leur influence est grande dans les maladies générales : goutte, diabète. Ils en éloignent et en atténuent les manifestations.

Les *Comprimés Vichy-État* sont effervescents. Ils déploient donc les heureux effets du gaz carbonique sur l'estomac : excitation de la sécrétion du suc gastrique, augmentation de l'appétit, stimulation de la digestion.

D'un volume réduit, il est toujours facile d'en avoir sur soi un flacon. Leur prix minime permet à la bourse la plus modeste d'en faire l'acquisition.



Boisrobert, Godeau, Chapelain et Habert reçoivent de Richelieu les lettres patentes de fondation de l'Académie Française

(Tableau de Heim gravé par Lafosse)



Ephémérides



— 1535 —

13 janvier. — François Ier signale son arrivée à Paris par des lettres patentes portant abolition de l'imprimerie et défense d'imprimer dans tout le royaume sous peine de la hart. Cette mesure, inspirée par le connétable de Montmorency et par le cardinal de Bourhon, fut rapportée six semaines environ plus tard et remplacée par un conseil de censure.

— 1635 —

2 janvier. — L'Académie française reçoit les lettres patentes qui la créent officiellement, Richelieu ayant approuvé les statuts en cinquante articles proposés par la nouvelle académie, et fixant à quarante le nombre de ses membres, avec faculté de se recruter eux-mêmes par l'élection.

5 janvier. — Naissance à Castrovillari (Calahre) de Charles Musitan, prêtre et médecin, professeur de médecine à l'Université de Naples. Sa double qualité lui valut d'autant plus d'ennuis qu'il s'occupait beaucoup de la syphilis et des maladies des femmes; par bonheur, la protection du pape Clément IX ne lui fit pas défaut. Comme médecin, il fut un adepte de la secte chimique et un adversaire déclaré du galénisme, ce qui, faute de mieux, a conservé un intérêt de curiosité à ses ouvrages réunis en 2 vol, in-4° (*Opera omnia*), publiés à Genève en 1701. Mort à Naples en 1714.

13 janvier. — Naissance à Riheauvillé (Alsace) de Philippe-Jacques Spener, mort à Berlin le 5 février 1705. Prédicateur renommé et fondateur de la secte piétiste, il a écrit de nombreux ouvrages en langue allemande pour en propager les principes.

25 janvier. — Naissance à Nimptsch de Daniel-Gaspard de Lohenstein, poète et romancier qui fut, en Allemagne, le chef d'une chapelle littéraire. Il écrivit tragédies, odes, cantiques, chansons, élégies et même un grand roman historique, *Arminius et Thusnelda*, qu'il laissa inachevé. Mort, à Breslau, le 28 avril 1683.

— 1735 —

1er janvier. — Louis XV, en manière d'étrennes, fait la remise du dixième à ses peuples.

11 janvier. — Mort de Jacques Longueval, jésuite, écrivain ecclésiastique, né près de Péronne en 1680. Son principal ouvrage est une *Histoire de l'Eglise gallicane* en 18 volumes in-8°.

30 janvier. — Mort de Georges Granville, lord Landowne et baron de Bidefort, homme politique et poète anglais, né en 1667. Dans les loisirs de sa carrière politique, il écrivit deux volumes de poésies et quelques comédies. Il fut le protecteur et l'ami de Pope.

— 1835 —

6 janvier. — Mort à Altenbourg d'Auguste-Henri Matthiae, né à Gœttingue, le 25 décembre 1769, philologue, professeur à Weimar, puis directeur du Gymnase d'Altenbourg. Outre une *Grammaire grecque* et des *Esquisses de la littérature grecque et romaine*, on lui doit de bonnes éditions d'Homère, d'Euripide et d'Hérodote.

7 janvier. — Mort de la femme-poète Elisa Mercœur, née à Nantes, le 24 juin 1809. Ses œuvres, poésies et nouvelles en prose, ont été réunies en trois volumes in-8° (Paris, 1843).

8 janvier. — Mort de Mlle Duchesnois, célèbre tragédienne française, qui avait abandonné la scène en 1830.

25 janvier. — Première représentation, au théâtre italien, des *Puritains d'Ecosse*. musique de Bellini.

29 janvier. — Mariage de la reine de Portugal avec le prince de Leuchtenberg, fils du prince Eugène Beauharnais.

30 janvier. — Tentative d'assassinat sur la personne du général Jackson, président des Etats-Unis.

Le vin de Tosso

Il y avait une fois, dans une grotte des montagnes de Chine, un solitaire que ses méditations avaient conduit à cette règle de conduite que l'homme doit être bon à l'homme. Or, un soir, qu'il allait se livrer au sommeil, un vieillard misérable se présenta et lui demanda asile. Le solitaire le fit donc entrer dans sa grotte, alluma du feu pour le réchauffer, lui offrit des aliments, lui donna enfin tous les soins qui étaient en son pouvoir.

Au matin suivant, quand le vieillard se retira, il dit au solitaire : *Je suis Tosso, le dieu des maladies épidémiques. Quand mon pied touche le sol d'une contrée, tout le peuple en est frappé d'une contagion. Il existe pourtant un moyen d'être préservé ; je veux te l'apprendre pour te récompenser de ton bon cœur.*

Tosso lui indiqua donc certaines plantes qu'il fallait faire sécher, réduire en poudre, enfermer dans un sachet de soie et mettre enfin à infuser dans du vin. *Si tu bois un peu de ce vin*, ajouta-t-il, *à chaque repas des cinq premiers jours de l'année, tu ne seras, au cours de cette année, atteint d'aucune maladie épidémique*. Ayant dit ces mots, le dieu disparut.

Le solitaire éprouva la recette, en reconnut l'efficacité et, comme il était bon, il fit connaître autour de lui le moyen de se sauver du mal contagieux.

On voit encore du *Vin de Tosso* au Japon, conte un voyageur ; mais sa véritable recette, hélas ! s'est perdue.

❋ Correspondance médico-littéraire ❋

Questions.

Personnages à retrouver. — Un rimeur breton composa pour un de ses compatriotes cette épitaphe :

Ci-gît dessous ce marbre blanc
Le plus avare homme de Rennes,
Qui trépassa le dernier jour de l'an
De peur de donner des étrennes.

Qui fut le poète ? Qui fut l'avare breton ?

BENOIST (*Rennes*).

Dates à retrouver. — Un lecteur de *La Chronique Médicale* pourrait-il donner les dates exactes et complètes de :

a) *Naissance* de Joseph del Papa.

b) *Mort* de Symphorien Champier, Antoine Morales, Philippe Hœchstetter, Adrien Toll, Guillaume Nissole (de Montpellier).

c) Naissance et mort de Eberth, Parkinson, Politzer ?

J.-F. ALBERT (*Paris*).

Urbain Grandier (XLI, 204). — Dans son numéro d'août dernier, *La Chronique Médicale* fait mourir Urbain Grandier le 18 août 1634. Or, les *Ephémérides historiques, littéraires, scientifiques*, etc., de G. Calmette (in-8°, Hachette, Paris, 1895, p. 256) donnent le 18 septembre 1634 comme date de l'exécution du curé de Saint-Pierre de Loudun. Quelle est la date exacte de la mort d'Urbain Grandier ?

BRUNET (*Paris*).

Lagoguey fut-il poète ? — En 1868, parut à Paris, chez Moreau-Delaunay et à Bondy, près Paris, chez l'auteur, le tome I de *Chansons, Lettres familières, Satires et Poésies diverses de l'Ermite de la Herse*, recueillies et publiées par Lagoguey-Saint-Joseph, médecin-oculiste, à Bondy (Seine). *In fine* une *Note* indique que

L'Ermite a le projet d'ajouter un volume.

1° L'*Ermite de la Herse* est un pseudonyme. Qui se cachait sous ce pseudonyme ?

2° Cet Ermite ne serait-il pas, en réalité, le médecin-oculiste Lagoguey-Saint-Joseph, lui-même ?

3° Le tome second de l'ouvrage a-t-il paru ?

4° Si ce tome II a paru, chez quel éditeur et à quelle date ?

BLAISOT (*Toulouse*).

Réponses.

Cadavres salés (XLI, 69, 156). — Sur la salaison des cadavres, je vous envoie une trouvaille de lecture,

En 1696, un nommé Le Grand, arrêté comme espion à Brest, ayant été enfermé au Château, s'était jeté par une fenêtre de la chambre qu'il occupait au premier étage. Le Grand s'était castré avant de se jeter par la fenêtre. M. Ollivier, médecin de la marine, fit sur-le-champ tuer et écorcher des moutons, dont la peau servit à envelopper Le Grand et à ranimer ses forces épuisées. Il mourut au bout de sept jours malgré les soins du chirurgien.

Le corps du prisonnier fut salé et mis dans un coffre en attendant les ordres du Ministre.

J'ai trouvé ce texte curieux dans les *Mémoires de la Société académique de Brest*, année 1858, pp. 98-99.

Dr L. DUJARDIN (*Saint-Renan*).

Autre réponse. — Aux intéressantes communications de MM. L. Dujardin et A. Vilar, je me fais un plaisir d'ajouter, en ces quelques notes, le résultat de mes recherches sur le salage des cadavres.

Voici d'abord un cas signalé dans les *Mémoires* de mon compatriote vivarois Charles-Auguste de La Fare (1) ; il est peu banal et digne d'être cité dans la simplicité du texte qui nous l'a transmis.

Nous arrivâmes sur la Sarre vers la fin octobre 1673 (le narrateur servait alors dans les gendarmes de la Maison du Roi, qui revenaient de Hollande). M. de Turenne ne voulut pas que nous joignissions l'armée parce que, dans le dessein qu'il avait de repasser en Lorraine pour rentrer en Alsace par Betfort (*sic*), il voulut nous laisser rétablir parfaitement afin que nous pussions faire l'avant garde de son armée et donner le temps aux troupes qu'il avait avec lui de se refaire dans la Lorraine.... Nous demeurâmes donc quelque temps sur la Sarre sous les ordres du comte de Saulx (2), qui, pendant ce séjour, fit lever le siège

(1) C.-A., marquis de La Fare, naquit en 1644 au château de Valgorge-en-Vivarais, et mourut à Paris en 1712. Après avoir porté les armes avec distinction, il dut quitter l'armée à cause de la haine que lui avait vouée Louvois, son rival auprès de Mme de Rochefort. Il se rendit célèbre par ses succès mondains, sa vie de plaisir, ses poésies légères, son amitié avec Chaulieu, son attachement pour Mme de La Sablière.

Ses *Mémoires et Reflexions sur les principaux évènements du règne de Louis XIV* ne sont pas sans valeur ; ils ne furent publiés qu'en 1715. Saint-Simon leur a fait de fréquents emprunts.

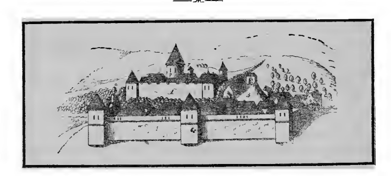
Sur ses vers, le poète paraît assez sincère quand il écrit :

Présents de la seule nature,
Amusements de mon loisir,
Vers aisés par qui je m'assure
Moins de gloire que de plaisir.

(2) Boileau, après avoir nommé « le bouillant Lesdiguière » au vers 106 de l'épître sur le Passage du Rhin (1672), explique en note qu'il s'agit du comte de Saulx.

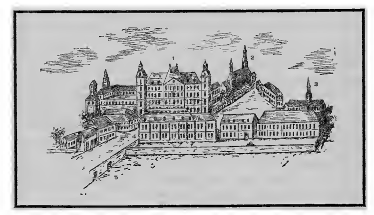
Le château de Blielcastel à diverses époques

Au Moyen Age



1) Le Château.
2) Le donjon.
3) Castel dans la vallée, composé de vingt-quatre maisons.
4) Vieille porte.
5) Porte du moulin.
6) Porte de la vallée.
7) Chapelle.

Vers 1790 (reconstruction de 1680)



1) Le Château.
2) L'église de la Cour et des Franciscains.
3) Eglise collégiale et paroissiale.
4) Maison des veuves et des orphelins.
5) La Blise.

(Gravures extraites du *Bulletin des Amis de la Sarre*). [Année 1925, n° 2.]

d'un petit château appelé *Blielcastel* (1). Attaqué par un corps de 4 à 5.000 ennemis (Impériaux), il était défendu par un capitaine gascon qui y avait sa compagnie. Chose assez singulière, nous trouvâmes cet officier réduit à une telle extrémité qu'il avait mangé deux de ses mulets et était prêt à manger sa servante, morte par accident, que pour cet effet il avait mise au saloir... Ce pauvre homme méritait bien une récompense, cependant, comme sa compagnie périt presque entièrement dans le château, qu'il était pauvre et n'eut pas de quoi la remettre en état, l'année d'après il fut inhumainement cassé, tant Louvois, ministre alors tout-puissant, était injuste et cruel... » (*Mémoires*, édition Rommel, pp. 133-134.)

On ne peut certes que regretter un traitement aussi inique; mais il n'est pas moins fâcheux que le mémorialiste ait oublié le nom du brave capitaine que son énergie et sa fidélité au devoir militaire avaient amené jusqu'au seuil de l'anthropophagie.

L'Histoire nous fournit d'autres traits, plus ou moins authentiques, d'anthropophagie obsidionale, notamment en ce qui concerne les sièges de Potidée par les Athéniens d'après Thucydide (II, 70), de Carthage par Scipion, d'Alésia par César, de Jérusalem sous le règne de Titus, selon la relation de Flavius Josèphe, et, dans les temps modernes, celui de Paris par Henri IV (1590).

Pour ce dernier, Michelet assure, d'après le *Journal de L'Estoile* :

On alla jusqu'à faire du pain avec la poussière des os qu'on prenait dans les cimetières ; qu'un soldat mangea un enfant ; qu'une dame, dont le fils était mort, le sala et que, avec sa servante, elle vécut quelque temps de cette nourriture (*Histoire de France*, la Ligue et Henri IV, p. 378).

Voltaire, dans la *Henriade* (ch. x), nous montre les mêmes scènes d'horreur,

Ces spectres affamés, outrageant la nature,
Vont au sein des tombeaux chercher leur nourriture,

mais il ne parle pas des cadavres salés.

Dans un ordre d'idées analogue, qu'il me soit permis de rappeler, d'après mes propres souvenirs, de l'expédition du Tonkin (1884-1885), le barbare usage que trop souvent firent nos adversaires, Pavillons Noirs et Réguliers Chinois, du panier à sel où ils plongeaient les têtes des Français mises à prix et destinées à d'odieux trophées. On peut d'ailleurs lire avec plus de profit, sur ce point comme sur bien d'autres, le livre d'un témoin oculaire éminemment autorisé : *La Dernière Campagne du Commandant Rivière (1881-1883)*, par le vice-amiral de Marolles (Paris, Plon, 1932, in-12, 244 pp.).

---

(1) Blielcastel, gros et agréable bourg sur la Bliess, affluent de droite de la Sarre, était avant la Révolution, un fief et la résidence des comtes de La Leyen. Après avoir fait partie du département français de la Sarre jusqu'en 1815, il fut rattaché au Palatinat Bavarois de 1815 à 1919, époque à laquelle le canton a été incorporé par le traité de Versailles au Territoire de la Sarre, celui-ci actuellement placé sous le contrôle de la Société des Nations.

En recherchant dans mes dossiers les éléments de cette note, j'ai rencontré une coupure du *Journal des Débats* (5 *ou* 6 août 1921) relative à une mesure sanitaire qui, pour n'avoir qu'un lointain rapport avec le salage des débris humains, n'en est pas moins intéressante, tant à cause de l'illustre personnage auquel elle a été appliquée que pour la singularité de l'opération en la circonstance. C'est de cette double considération que s'est sans doute inspiré le correspondant des *Débats* en publiant sa trouvaille ; c'est dans la même intention que je suis bien aise, à mon tour, de reproduire ici de sa communication, sinon les vingt-trois lignes en dialecte auvergnat, du moins leur traduction française.

Extrait des Registres consulaires de Montferrand, près Clermont (Puy-de-Dôme). — Année 1380, 18 juillet.

Le même jour Mgr de Berry nous envoya une lettre fermée en laquelle était contenu que le corps de Mgr Bertrand, connétable de France, nous voulussions le recevoir et venir à son devant en procession et cela voulussions ainsi faire notre honneur et devoir pour honneur de lui, car ledit Mgr Bertrand le valait bien et plus encore s'il avait vécu.

Au messager pour son vin 4 sols.

Le même dit jour, fimes prendre à Clermont huit torches qui pesèrent 24 livres de cire pour mettre autour du corps dudit Mgr Bertrand lequel fut porté chez les frères mineurs et lui fut bouilli dans l'eau et fut ostée toute chair des os et fut ensevelie dans la *glaise* et lui fut faite sa remontrance et nous fîmes bien notre devoir envers ledit corps.

Ainsi comme Mgr de Berry nous avait écrit : ce même dit jour, fut donné le présent de la ville aux seigneurs et chevaliers qui conduisirent ledit corps. »
E. C.

Le *Journal des Débats* faisait cette remarque qu'on peut aussi bien lire : *ènsevelie dans le chœur de l'Eglise* que *dans la glaise*, en admettant une faute d'écriture de la part du rédacteur ayant compris *glesa* ou glesia, la glaise, pour *gleiso*, l'église.

Quoi qu'il en soit du chœur de l'église ou de la glaise, ce seraient toujours les chairs, détachées des os, qui, seules, auraient été inhumées à Montferrand, tandis que le squelette aurait été ensuite transporté à Saint-Denis conformément à la volonté royale.

Pour l'appréciation plus exacte des faits ci-dessus relatés, je crois utile de préciser divers détails historiques. B. Du Guesclin, âgé d'environ 60 ans, mourut de maladie le 13 juillet 1830 (Michelet), devant la place de Châteauneuf-Randon, en Gévaudan, où il guerroyait contre les Anglais ; ceux-ci occupaient la ville et une légende veut qu'ils soient venus en déposer les clefs sur le cercueil du Connétable.

Ce qui est plus certain, c'est que le roi Charles V, mort deux mois plus tard, avait déjà ordonné le transport de la dépouille de son fidèle serviteur dans la crypte de la célèbre basilique et que cet ordre fut exécuté, ainsi qu'en témoigne, malgré ses mutilations, le tombeau érigé à côté de la sépulture de Charles le Sage.

Le trajet de Châteauneuf-Randon à Montferrand par la vallée de l'Allier est de 120 à 130 kilomètres, soit 3 ou 4 étapes, et cela concorde bien avec la date du passage à Montferrand, le 18 juillet.

Il est vraisemblable, comme le pense le correspondant des *Débats*, que la mesure sanitaire *de l'ébullition* fut prise en raison de la chaleur qui avait commencé à décomposer le cadavre. Cette pratique de la *décarnisation* (si l'on veut bien me passer ce néologisme) est à rapprocher de celle qu'employaient certaines tribus patagones, au dire d'Alcide d'Orbigny (*Voyage dans les deux Amériques*, Furnes, Paris, 1841, p. 286).

Chez ces Indiens, dès qu'un homme a rendu le dernier soupir, une des femmes les plus distinguées de la tribu en forme le squelette en détachant les chairs et en séparant les entrailles avec une adresse toute particulière, puis on l'enterre dans le cimetière de ses ancêtres.

Quelques mots, pour terminer, sur les deux cas particuliers rapportés l'un par M. le Dr L. Dujardin (XLI, 69), l'autre par M. le Dr A. Vilar (XLI, 156).

Dans le premier cas, il semble bien que la salaison du soldat de Brest (en 1698) ait eu pour but de conserver le cadavre en vue d'une autopsie médico-légale que des circonstances particulières avaient tout d'abord empêchée.

Quant aux cas de la Tour des Bourguignons à Aigues-Mortes, la légende (si légende il y a) n'exclut peut-être pas l'hypothèse d'une mesure de salubrité nécessaire en des temps où l'on pouvait rencontrer des difficultés à inhumer de nombreux cadavres dans un espace restreint, tandis que l'abondance du sel marin, sur cette partie du littoral méditerranéen où les marais salants ont toujours fait l'objet d'une exploitation considérable, permettait une conservation, tout au moins passagère, des cadavres accumulés dans la forteresse.

Dr L. Lorion (*Felleries-Liessies*).

Chronique Bibliographique

Henri de Lestang. — **L'Affaire Balssa**, un vol. in-8°, Editions Occitania, Paris, 1934. (*Prix : 12 francs.*)

Rédigé d'après des documents inédits et authentiques, cet ouvrage pose la question de savoir si Louis Balssa, oncle de Honoré de Balzac, fut un assassin. Il faut, pour aborder ce problème, posséder une documentation à laquelle on peut accorder confiance.

M. Henri de Lestang est un juge-historien, érudit et psychologue, qui connaît bien la région où se déroule l'action. Toucher à l'ascendance de Balzac exige une foi profonde dans le sentiment de la vérité, une plume habile, une autorité indiscutable. L'Auteur écrit avec conviction et ramène Balzac dans le Tarn, où ses ancêtres étaient attachés à la terre. Il y a, là, un exposé psychologique, auquel le lecteur ne peut rester indifférent et qui pousse l'attention au delà d'une simple histoire en révision ou en réhabilitation, vers les déductions ancestrales, les considérations ataviques, vers l'ascendance qui tenait Balzac attaché au sol, à la paysannerie de France.

Les amis de Balzac, — ils sont nombreux, — liront ce livre avec plaisir. (*G. Petit.*)

Edouard Gaillot. — **Corot inconnu. La Vie secrète de Jean-Baptiste-Camille Corot, peintre, graveur et sculpteur,** un vol. in-4°, éditions Occitania, Paris, 1934. (*Prix : 30 francs.*)

Tout semblait dit sur Corot ; tout, en réalité, était à dire, car l'homme comme l'œuvre ont été méconnus et par son époque et par notre temps. Montrer celui-là tel qu'il fut en vérité et non plus sous le masque de sa légende ; faire voir l'universalité de celle-ci à l'opposé de l'étroite spécialisation où la critique a jusqu'ici cantonné le Maître, telle est la tâche que M. E. Gaillot a entreprise et conduite avec bonheur.

Il doit d'y avoir réussi à deux découvertes. L'une est celle d'une *armoire secrète de Corot*, qu'il nous ouvre. L'autre est celle de la prudente malice qui poussa Corot à marquer ses œuvres, ouvertement signées ou non, de *signatures secrètes* placées à plusieurs reprises sur les points les plus inattendus de chaque pièce, invisibles à l'œil inaverti, apparentes pour celui qui est prévenu et qui sait voir.

C'est assez dire l'intérêt et la portée de cette étude de tous points remarquables, présentée par surcroît avec un goût éditorial parfait et illustrée de cinquante planches hors texte, dont quelques-unes provoquent une surprise émerveillée.

Abel Hermant. — **Madame de Krüdener,** un vol. in-8° de la Collection *Le Passé Vivant,* Hachette, Paris, 1934.

La biographie de Barbe-Julie de Wietingheff, baronne de Krüdener, est dressée depuis longtemps. *On ne peut espérer l'enrichir du plus modeste inédit,* assure M. Abel Hermant (p. 8). Entendons qu'il n'a pas cédé à la passion qui pousse à remuer la poussière des archives. Aussi bien, cette passion n'est peut-être pas la sienne; mais ne nous plaignons pas, s'il lui a suffi d'apercevoir *quelque ressemblance entre l'époque* où vécut Mme de Krüdener *et la nôtre, entre sa personne même et des acteurs de l'Histoire d'aujourd'hui ou à peine d'hier* (p. 5), pour écrire cette vie romancée qu'il nous donne.

Il n'est pas besoin de redire, ici, la vie de Mme de Krüdener. On sait sa jeunesse turbulente et ses succès mondains, dus, pour une part, à certaine danse du châle, qu'elle avait imaginée, pour une part plus grande, à la fortune de son mari et aux situations diplomatiques qu'il occupa. On sait ses aventures amoureuses, si affichées que le baron de Krüdener ne put faire moins que de se séparer de sa femme; puis, quel tourne-bride fit de celle-ci un bas bleu, l'auteur de ce roman, *Valérie,* autour duquel elle fit la plus décidée, mais aussi la plus adroite publicité.

On sait enfin comment une dernière métamorphose, à laquelle le Diable se faisant vieux nous a accoutumés, fit de Mme de Krüdener une illuminée, que son commerce avec les anges mit en relations avec Alexandre Ier sur qui elle eut la plus totale influence.

On sait tout cela; mais on prend plaisir à le retrouver dans le récit de M. A. Hermant. Il est alerte et bon enfant, semé de digressions, comme il en naît dans toute conversation d'« honnête homme », inattendues souvent, amusantes toujours, mais point si abandonnées qu'il ne semble. — Des rapprochements surtout sont curieux et de portée haute. Qui sait si Mme de Krüdener devenue, au temps de son illuminisme, l'inspiratrice du *Traité de la Sainte Alliance,* ne se souvenait pas encore, auprès de l'*ange blanc* (Alexandre Ier), que l'*ange noir* dont le Ciel avait décidé la ruine (Napoléon), avait témoigné pour *Valérie* le plus affirmé dédain? Qui sait si, lorsque Louis XVIII, après Waterloo, décida de refuser toute grâce à l'officier qui, le premier, avait piétiné la cocarde blanche au retour de l'Empereur, qui sait si Mme de Krüdener ne fit rien pour sauver la vie du général de La Bedoyère, simplement parce qu'elle se souvenait encore qu'au temps du Consulat, le jeune officier, charmant, traînant tous les cœurs après soi, n'avait pas eu l'air de s'apercevoir de l'intérêt qu'alors elle lui portait? On a quelque effroi à découvrir que si petites causes sont capables d'aussi grands effets. A la vérité, nous ne savons pas; et il convient de laisser le bénéfice du doute à celle *qui entra dans le repos éternel le 25 décembre 1824, la nuit même de la Rédemption* (p. 216).

Pierre Lyautey. — **Révolution Américaine,** un vol. in-16, Hachette, Paris, 1934. (*Prix : 12 francs.*)

L'Amérique est changeante et difficilement saisissable. Pour mesurer ces changements et faire jaillir la vérité de ce qu'il vit, M. P. Lyautey a juxtaposé des notes prises en 1929 et d'autres recueillies en 1934. Une crise de cinq années a suscité les passions chez ce peuple, jadis dans la prospérité, et ballotté aujourd'hui par la Fortune. Pour faire œuvre juste, l'Auteur a pénétré partout, à la Maison Blanche, au Sénat de Washington, dans les réunions publiques et jusque dans la vie intime des familles américaines où le vrai secret des événements se trouve.

M. P. Lyautey a réussi d'une façon absolue dans une entreprise difficile, dont peuvent apprécier l'importance ceux qui, comme nous, ont vécu dans le centre de cette Amérique du Nord, si peu pénétrable pour nous. Remplie d'anecdotes, de faits précis, d'observations psychologiques et de documents, son étude est d'une grande précision et d'une agréable lecture. En nous montrant que l'évolution de l'Amérique est peut-être *une des plus grandes révolutions du siècle*, et qu'il nous faut *renoncer à la vieille image de l'Amérique de la production pour regarder bien en face l'Amérique de la réflexion*, il fit œuvre utile. (*Georges Petit.*)

Julien Cammas. — **L'Etudiant en médecine et le Médecin en Languedoc aux XVIIe et XVIIIe siècles,** *Thèse de Toulouse*, un vol. in-8°, F. Boisseau, Toulouse, 1934.

Dès le début de cette étude, l'Auteur nous prévient qu'il n'eut pas les moyens de *faire œuvre de longue haleine et de compulser de nombreuses pièces d'archives* ; et qu'il s'est borné à *faire la synthèse de ce qui avait pu être publié sur son sujet*. Voilà un honnête aveu. Il pourrait expliquer que la période choisie pour cette tranche de notre histoire, empiétant un peu sur la fin du xvie siècle, s'arrête à 1789, car c'est celle sur laquelle nous avons les renseignements les plus abordables et les plus nombreux. Pourtant, il faut reconnaître que cette période a un intérêt particulier. Alors, en effet, la Révolution n'est pas encore venue briser les traditions, et ce temps-là est déjà moderne à bien des points de vue. D'autre part, tout en conservant une large autonomie, le Languedoc est alors pleinement intégré dans l'unité nationale qui s'achève.

Le cadre était donc heureux. Quant à *la synthèse* de seconde main dont l'Auteur l'a rempli, elle est la mieux réussie du monde. Sur un plan logique, qui fait parcourir toute la vie du médecin languedocien au xviie et au xviiie siècle, tout ce qu'il importe de savoir a été signalé, tout ce qu'il fallait dire a été dit ; et si clairement exposé et si bien dit que ces deux cent vingt-cinq pages sont aussi riches de faits et de détails que maints autres ouvrages d'un poids plus lourd.

Vient de paraître :

Aux Editions Masson et Cie, 120, boalevard Saint-Germain, Paris, VIe.

Georges Brouardel et Jacques Arnaud. — **L'Organisation antituberculeuse française,** un volume in-8° de 260 pages de la *Bibliothèqae de Phtisiologie* (*Prix : 40 francs*).

A Parisis Editions, 37, rue des Acacias, Paris.

Dr A. Colin. — **Nouvelle formule de santé,** un vol. in-8° carré de 292 pages. (*Prix : 15 francs*).

Aux Editions Desforges, Girardot et Cie, 27, Qaai des Grands-Augustins, Paris, VIe.

Dr G. Henri Niewenglowski. — **Le radium à faible dose en médecine générale,** une brochure in-8° de 60 pages (*Prix : 6 francs*).

Aux Editions Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris, VIe, dans la Collection *Les meilleurs romans étrangers.*

J.-O. Curwood. — **Rapide Eclair,** traduit de l'anglais par Louis Postif, un vol. in-8° de 253 pages (*Prix : 12 francs*).

E.-P. Oppenheim. — **Un forban d'aujourd'hui,** traduit de l'anglais par Maurice Remon, un vol. in-16 de 256 pages (*Prix : 12 francs*).

E.-P. Oppenheim. — **Les bijoux des Ostrekov,** traduit de l'anglais par Louise-Dominique Gillet, un vol. in-16 de 263 pages (*Prix : 12 francs*).

Aux Editions Figuière, 166, boulevard Montparnasse, Paris, XVIe.

Loïc de Cambourg. — **Fédor le pacifiste,** roman, un vol. in-8° couronne de 192 pages (*Prix : 12 francs*).

Charles Cousin. — **Epaves de guerre,** drame pacifiste en un prologue et quatre actes, un vol. in-8 couronne de 192 pages (*Prix : 12 francs*).

Georgette Huguet. — **Cœur ardent,** roman, un vol. in-8° couronne de 224 pages (*Prix : 6 francs*).

Maxime Lefèvre-Despeaux. — **Réflexions sceptiques sur l'amour,** un vol. in-16 de 96 pages (*Prix : 6 francs*).

Raymond Lestonat. — **Coureurs d'océans,** agréable recueil de contes marins, un vol. in-8° couronne de 192 pages (*Prix : 12 francs*).

Jacques de Maupeou. — **Contes de l'autre monde,** recueil de douze contes, se passant dans la féerie, un vol. in-8° conronne de 190 pages (*Prix : 10 francs*).

Roger Ribérac. — **Amours de plage,** roman, un vol. in-8° couronne de 292 pages (*Prix : 10 francs*).

André Suarnet. — **Le rosier des chiens** roman, un vol. in-8° couronne de 187 pages (*Prix : 12 francs*).

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie. — 1935

42e ANNÉE N° 2 1er FÉVRIER 1935



ÉTIENNE HUBERT

(1567-1614)

Médecin et Professeur d'Arabe au Collège Royal

Par le Dr Georges PETIT

Le chercheur avide d'apprendre découvre au hasard des documents et les recueille, sans savoir s'il les utilisera un jour ; cependant, arrive un moment où il pense que d'autres curieux viendront, qui seront heureux de savoir. Alors, il écrit, comme je le fais ici, avec le modeste désir d'être agréable à ses amis inconnus et de leur faire éprouver le plaisir qu'il eut lui-même.

En écrivant dernièrement pour *La Chronique Médicale* un article sur Simon Rouzeau, j'ai incidemment cité le nom de son ami Etienne Hubert. Cet article ayant retenu l'attention de certains lecteurs, je me fis un devoir, pour le compléter, de rechercher des documents sur Etienne Hubert et j'eus le grand bonheur de trouver un aide précieux en M. Jacques Soyer, l'érudit archiviste du Loiret, que je remercie de son extrême obligeance.

C'est une curieuse figure, et presque inconnue, que celle de Etienne Hubert, médecin du roi Henri IV et professeur de « langue arabique » au Collège Royal, aujourd'hui Collège de France. On considère généralement qu'il naquit à Orléans, en 1568 (C. Braine) ou en 1570 (Vergnaud-Romagnesi et

Beauvais-Despréaux). Les historiographes ne sont pas précis; et il semble, en les consultant, qu'aucune certitude ne peut être établie. M. le comte Henry de Castries, qui consacre à Etienne Hubert une étude assez documentée dans son livre *Agents et voyageurs français au Maroc*, retient la date de 1568. M. J. Soyer (*Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais*, 1911) rectifie la date de naissance, d'après des documents puisés aux Archives communales d'Orléans et dans les manuscrits de la bibliothèque d'Orléans ; il la fixe en 1567.

Son acte de baptême, qui figure aux archives, est porté sur le registre de la paroisse de Sainte-Catherine, à la date du 25 février 1567; il est dit fils de Estienne Hubert et de Rose Sergent, et avoir pour parrains Jehan Baschet et Robert Collas, pour marraine Dame Guillon Sergent, veuve de Jehan du Puys.

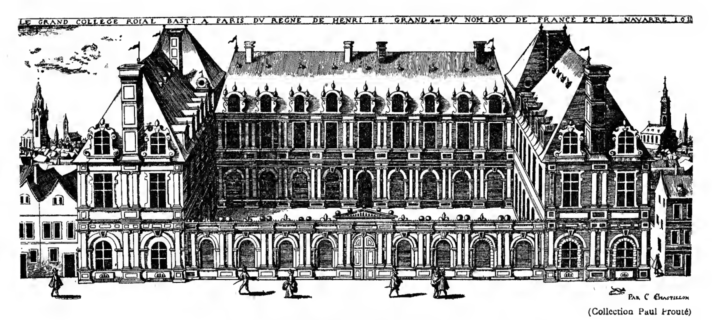
C. Braine dans *Les hommes illustres de l'Orléanais* (1852) dit qu'il était issu d'une vieille famille de l'Orléanais. Ce que nous savons, c'est qu'il était parent avec les seigneurs de Bazoches-les-Gallerandes (Loiret) et les seigneurs de Faronville (Loiret). Il était également parent avec Robert Hubert, chanoine de Saint-Aignan d'Orléans (1620-1694), qui écrivit l'histoire de cette collégiale et entreprit l'histoire de l'origine des familles orléanaises, sous le titre *Généalogies orléanaises* (1). Son œuvre manuscrite est en partie conservée à la bibliothèque de la ville d'Orléans. Il ne faut accorder aux dires de cet auteur qu'une confiance limitée, car un certain nombre d'erreurs ont été relevées dans ses affirmations.

On a longtemps considéré qu'Etienne Hubert avait étudié la médecine à Orléans ; c'est l'opinion de François Lemaire, historien orléanais, qui dit que les docteurs d'Orléans étaient fort estimés et admis au service du Roi (*Antiquités de la ville et du duché d'Orléans*, 1645). Mais M. le comte de Castries (*loc. cit.*) considère, dans son livre paru en 1911, que Etienne Hubert fit ses études à Paris. En effet, son nom figure sur les registres manuscrits de la Faculté de Paris (303. F° 352) sous la mention « Stephanus Hubertus Aurelianensis » ; mais, comme on le retrouve ensuite à Orléans, on peut admettre, ce qui semble être la vérité, qu'il débuta à Paris et finit à Orléans après 1596. Dans les collections de la Bibliothèque nationale, on trouve le nom de « Hubert », comme étant celui d'un officier domestique des rois Henri III et Henri IV.

Guillaume du Val, médecin ordinaire du roi et doyen des professeurs du Collège de France, dit dans son *Histoire du Collège Royal* (1644) que Etienne Hubert connaissait la médecine et la langue des Grecs et des Arabes.

---

(1) Cf. *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais*, 1931.



(Collection Paul Prouté)

LE GRAND COLLÈGE ROYAL
basti à Paris du règne de Henri le Grand, 4e du nom

(Extrait de la Topographie de Claude Chastillon)

En 1587, la chaire de langue arabe, au Collège Royal, avait été donnée à Arnoult de Lisle, né à Paris en 1556 et mort à Paris en 1613. Il se destinait à la médecine et épousa la fille de Louis Duret, premier médecin de Charles IX et de Henri III. En 1586, il reçut le bonnet de docteur avec une thèse : *An musica medico sit tenenda* ? Il séjourna onze années au Maroc, étudia l'arabe et fut médecin de Moulay Ahmed el Mansour. Il avait emmené avec lui l'apothicaire Pierre Treillant. P. de l'Estoile dit que le talent médical de Arnoult de Lisle laissait à désirer.

La chaire d'arabe avait été fondée par Henri III et, en 1594, Arnoult de Lisle n'avait pas encore paru à son cours.

Monenthaire, professeur de mathématiques au Collège Royal, proposa au roi Henri IV de le remplacer ; Jean Duret, fils de Louis, médecin du roi, indiqua Etienne Hubert, qui partit en mars 1598 pour le Maroc, où il séjourna une année, se perfectionna dans la langue arabe et revint en France « plus chargé de science que de richesses ».

Durant son séjour auprès du sultan, il fit délivrer les esclaves, travailla au traité de confédération avec les infidèles et traduisit le Coran, dont il envoya une copie à Scaliger qui l'en remercia.

Il revint en France en passant par Rome, comme en témoigne son épitaphe, et arriva à Paris, en 1600, où il reçut le titre de « Lecteur et professeur du roy, en la faculté de médecine, en

ÉPITAPHE D'ÉTIENNE HUBERT.

STEPHANO HUBERTO AURELIO CONSILLIARIO MEDICO REGIO
ARABIAE LINGUA PRIMO
PROFESSORI ET LINGUARUM ORIENTA-
LIUM SECRETARIO INTEGERRIMO QUI AB
HENRICO MAGNO FRANC. ET NAVAR.
REGE CHRISTIANISS. AD MAURITANIAE
IMPERATOREM MISSUS SUAM LEGATIO-
NEM HONORIFICE PERFUNCTUS LINGUAM
ARABICAM DIDICIT ROMAE EXCOLUIT
REVERSUS SÉPULTAM IN GALLIA EX-
CITAVIT ET IN VICINAS REGIONES
PROPAGAVIT OBIITQ. AN. AET. SUAE 47 REPARATAE SALUTIS 1614
JUNII DIE 20
FRANCISCUS HUBERTUS FRATER REGIS
CONSILIARIUS ET RATIONUM REGIARUM AUDITOR PARENTABAT.

langue arabique, en l'Université de Paris ». Ce fut le premier qui enseigna cette langue, puisque son prédécesseur au Collège Royal, Arnould de Lisle, ne fit jamais son cours. La date de 1600 pour l'inauguration de ce cours est donnée par J.-B. du Val, dans la préface du *Dictionnaire latin-arabe* (1632) et par Casaubon (*Epistolae,* 1709).

Etienne Hubert avait acquis une grande réputation d'orientaliste. Scaliger dit de lui qu' « il tient le premier rang et que c'est un homme très savant » (*Lettre,* 8 août 1607). Il avait appris l'arabe en le parlant, c'est ce qui permet de comprendre le peu de temps qu'il consacra à cette étude pour un pareil résultat. Erpenius (*Oratio de lingua Arabica,* 1621) vante le mérite de ceux qui ne redoutent pas les dangers et les périls des longs voyages pour s'instruire. Etienne Hubert lui envoya des documents pour sa grammaire arabe, publiée en 1613. Il fut très estimé de l'Université de Leyde ; Scaliger, qui était chargé de traduire les lettres arabes adressées au prince Maurice de Nassau, sollicita l'aide d'Etienne Hubert (Lettre de Scaliger à Etienne Hubert, octobre 1607 et lettre de Scaliger à Casaubon, 1606).

En 1601, Etienne Hubert, qui avait, comme nous l'avons dit, rapporté plus de science que de richesses, n'avait pour tout revenu que le produit de sa charge, et, comme le Trésor ne payait qu'avec retard et irrégularité, il renonça à sa chaire et à Paris, pour aller se fixer à Orléans, sa ville natale, vers le mois de décembre. Cette date est établie par la suscription d'une lettre de Casaubon, qui s'occupa avec soin et diligence de faire payer Etienne Hubert, avant son départ, et l'obtint.

Par reconnaissance, Henri IV le nomma son médecin ordinaire, fonction pour laquelle il reçut 1.200 livres. Il remplaçait dans cette charge Jean de Subavillé. En 1605, il fut dispensé de son office, pour aller en Espagne, rechercher les meilleurs livres arabes et les rapporter en France. Il semble avoir accompli ce voyage en 1606. Il se serait définitivement démis de sa fonction de professeur au Collège Royal en 1613.

C'est alors qu'il vint définitivement habiter Orléans, sa ville natale. Dans un acte de la paroisse de Saint-Maclou (d'Orléans) du 18 novembre 1613, Etienne Hubert est dit : « médecin ordinaire du roy » (*Archives communales d'Orléans,* GG. 756), tandis que dans un acte de la paroisse Sainte-Catherine on le qualifie : « médecin ordinaire du roy et lecteur pour sa Majesté en langue arabique ».

Il mourut le 26 juin 1614, âgé de 47 ans. La date de son décès figure dans son épitaphe latine publiée par M. J. Soyer, dans le *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais* (t. XVI, 1911-1913, p. 86-87).

Etienne Hubert fut enterré au monastère de Saint-Samson, où son oncle était prieur. Son épitaphe fut, dit-on, composée par

ses élèves ; cette légende ne peut être contrôlée. Elle fut relevée par un érudit orléanais, Gaignières, lors de la destruction de l'église Saint-Samson en 1795 et figure dans les importants manuscrits de la Bibliothèque d'Orléans, sous le titre *Epitaphes et inscriptions qui se trouvent dans la ville d'Orléans et dans le diocèse*, recueillies par Daniel Polluche, mises en ordre par Dom L. Fabre, bibliothécaire de Bonne-Nouvelle (1780).

Etienne Hubert, qui était savant orientaliste et médecin érudit, avait, nous dit Pierre de l'Estoile (*Journal*, 15 septembre 1609) étudié la théologie ; à ce sujet, il écrit : *Un médecin nommé Hubert, catholique, fort savant es sciences orientales est, dit-on, assez bon théologien, pour un médecin, duquel la profession ne s'accorde guère bien avec l'autre.*

Les Archives communales d'Orléans nous fournissent quelques renseignements qu'on peut retenir, avec intérêt, au sujet du temps, où il habita Orléans. Dans un acte du 17 novembre 1596 (*registre de la paroisse de Saint-Pierre-Ensentelé, d'Orléans*) Etienne Hubert figure comme parrain et est désigné ainsi : « Honorable homme, Maître Etienne Hubert, bachelier en médecine, en l'Université de Paris »; il a posé, au bas de l'acte, sa signature en écriture italienne. Le 11 mars 1598, on le trouve dans un autre acte désigné comme « docteur en médesine (*sic*) ». Il habitait alors sur la paroisse de Sainte-Catherine, où il était né.

Le 20 avril 1602, il est encore parrain en l'église Saint-Maclou (d'Orléans) d'un enfant Etienne, fils de Robert Hubert, avocat au bailliage de la ville. Quand Etienne Hubert vint se fixer à Orléans, il habita, nous l'avons dit plus haut, sur la paroisse de Sainte-Catherine, et on admet comme vraisemblable qu'il y mourut, mais le registre des décès de cette période n'a pu être retrouvé.

Dom Guillaume Gérou, Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, a laissé en manuscrit un ouvrage ayant pour titre *Bibliothèque des écrivains de la ville, duché et diocèse d'Orléans*, dans lequel on trouve une biographie d'Etienne Hubert, qui a servi de base aux articles bibliographiques, qui ont été écrits depuis, en particulier dans *Les hommes illustres de l'Orléanais*, 1852 et *La biographie générale*, 1858.

La mère d'Etienne Hubert survécut à son fils, et mourut à Orléans le 20 octobre 1616, sur la paroisse de Saint-Maclou ; la mention du décès se trouve au registre du temps conservé aux Archives départementales. Rose Sergent est désignée : « Veuve de Honorable homme Estienne Hubert, bourgeois d'Orléans ».

Par ces quelques notes, dont nous avons contrôlé l'authenticité, nous avons pensé qu'il y avait intérêt à faire connaître ce médecin, savant et philologue, qui fit, le premier, un cours de langue arabe au Collège de France.

La Médecine des Praticiens

De la constipation.

La constipation est bien l'affection la plus répandue. Toujours gênante, elle est parfois dangereuse en raison de son retentissement sur l'organisme tout entier.

Parmi les remèdes créés pour triompher de cet état pénible, il en est un, la poudre du Dr Souligoux (*Poudre Laxative de Vichy*) qui, depuis longtemps, a fait ses preuves.

Composée de principes végétaux et aromatiques, la *Poudre du Dr Souligoux* renferme aussi une proportion bien déterminée de soufre soumis à des traitements spéciaux. Ce soufre joue non seulement un rôle très utile sur la muqueuse intestinale, mais encore il exerce l'action la plus efficace sur les rhumatismes, qui souvent précèdent et accompagnent l'état de constipation.

Prise à la dose d'une ou de deux cuillerées à soupe dans un demi-verre d'eau, le soir en se couchant, la *Poudre du Dr Souligoux*, d'un goût très agréable, provoque le lendemain, au réveil, sans coliques ni diarrhée, l'effet désiré.

Charade et Enigme

On aime entendre mon *premier* ;
On s'amuse sur mon *dernier* ;
Mais on déteste mon *entier*.

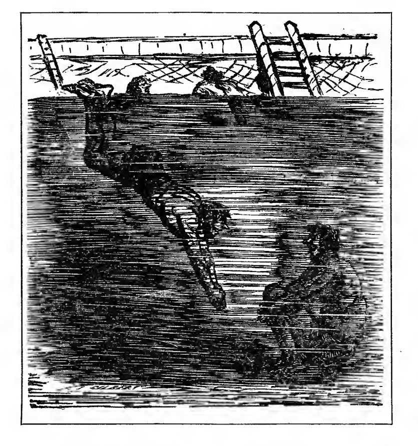
J'enseigne sans parler & le mal & le bien
Et je fais tout sçavoir, pourtant je ne sçay rien ;
Je suis belle quoique fort noire.
Je suis tutrice de la gloire.

Sans moi, la renommée en naissant périroit,
Je rends ses beautez immortelles ;
Les vivants & les morts reconnaissent mon droit,
Et j'enchaine le tems, & lui coupe les ailes.

Caricature

LES BAIGNEURS

par Cham.



CONVERSATION SOUS-MARINE

— **Vous ne remontez pas ?**
— **Ma foi, non. J'ai reconnu un de mes créanciers dans le bain.**

 Anecdotes 

Ancienne coutume. Jean Chartier rapporte que « la reine de France, étant accouchée d'un fils, le roi Charles dépêcha un hérault pour en porter la nouvelle au duc de Bourgogne, de laquelle nouvelle le duc témoigna être fort joyeux, et, ôtant aussitôt son habit, le donna à ce hérault nommé Constance ». C'était, en effet, une ancienne coutume ; et les princes étaient dans l'usage de se dépouiller et de donner un habit au hérault, qui leur apportait une nouvelle agréable.

Paternité inavouée. Sous le règne de Louis le Bien-Aimé, un jeune médecin était poursuivi en reconnaissance d'enfant. Il se défendait avec autant d'énergie que de mauvaise foi, car, à défaut de preuves absolues, toutes les présomptions étaient contre lui. « Je vous assure, déclarait-il, que je n'y mis seulement le doigt. — Eh ! Monsieur, répartit le juge, nous sommes bien tous d'accord sur ce point que vous n'y mîtes pas le doigt seulement. »

Une extraordinaire distraction. Dans son *Exposition des Variations de la Nature dans l'espèce humaine* (in-8°, Debure, Paris, 1771), le Dr T. Guindant, ancien médecin de l'Hôtel-Dieu d'Orléans, a réuni les histoires les plus extraordinaires du monde, sans penser un seul moment à mettre en doute leur véracité. C'est ainsi qu'il rapporte sans broncher ce cas de distraction vraiment merveilleux :

« En 1726, le jeune Dutremblay de Bourges (le même qui a été Avocat du Roi au Bailliage de cette Ville) fut se baigner avec plusieurs de ses camarades ; sachant tous nager, ils plongèrent dans un bassin où il y avait environ huit pieds d'eau. Après un certain trajet, ils reparurent tous à l'exception de Dutremblay. Jusque-là, ils ne s'inquiétèrent pas de lui ; mais, un quart d'heure s'étant écoulé sans qu'il revînt sur l'eau, ils le crurent égaré ou noyé. Un d'eux, en conséquence, replongea et fut à sa découverte. Dans quel étonnement ne fut-il pas quand il retrouva son camarade tranquillement assis sur une pierre. Il le saisit aussitôt par les cheveux et l'amena à bord. On lui demanda ce qu'il faisoit sous l'eau ; il répondit qu'il y étoit resté sans sçavoir comment et sans y éprouver aucune incommodité. »



Éphémérides



— 1435 —

4 février. — La reine Yolande donne un fils an roi Charles VII.

— 1535 —

26 février. — François Ier lève l'interdit qu'il avait lancé sur l'imprimerie et ordonne au Parlement de désigner vingt-quatre personnes *bien qualifiées et cautionnées* sur lesquelles il en choisirait douze pour examiner les ouvrages à imprimer. Ce fut l'origine de la censure.

28 février. — Naissance à Louvain de Corneille Gemma, docteur en médecine et professeur à l'Université de Louvain, mort de la peste le 12 octobre 1577. Il a laissé plusieurs ouvrages, où il montre son admiration pour les prodiges et son amour pour l'astrologie.

— 1635 —

6 février. — Admission à l'Académie française d'Auger de Mauléon, littérateur français du XVIIe siècle, né en Bresse. Il a édité des *Mémoires* et des *Lettres* mais on ne connaît de lui aucun ouvrage original Il fut exclu de l'Académie, le 14 mai qui suivit son admission, sous l'accusation d'avoir été dépositaire infidèle.

— 1735 —

17 février. — Mort de Fortiguerra, prélat et poète italien, continuateur aimable et brillant de l'Ari ste (*Ricciardetto*). Né en 1674.

24 février. — Première représentation à l'Académie royale d'*Achille et Deidamie*, tragédie lyrique en cinq actes de Campra.

— 1835 —

1er février. — Mort du duc de Bragance, don Pedro, ex-empereur du Brésil.

4 février. — Mort, à Strasbourg, de François-Emmanuel Fodéré, né à Saint-Jean-de-Maurienne, le 8 janvier 1764.

8 février. — Mort, à Paris, de Guillaume Dupuytren, né à Pierre-Buffière, le 3 octobre 1777. Membre de l'Académie des sciences du 4 avril 1825.

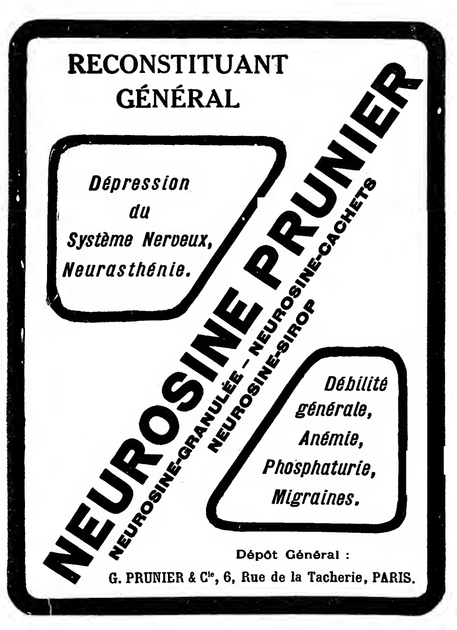
8 février. — Mort de Catherine-Joséphine Raffin, dite Mlle Duchesnois, tragédienne du Théâtre Français et rivale de Mlle Georges. Née à Saint-Saulves, près de Valenciennes, le 5 juin 1777.

16 février. — Mort, à Varennes, de Jean-Baptiste-Louis Carré, né à Varennes en 1749, écrivain militaire, auteur de *La panoplie ou réunion de tout ce qui a trait à la guerre depuis l'origine de la nation française jusqu'à nos jours* (in-4°, Châlons-sur-Marne, 1795).

23 février. — Première représentation à l'Opéra de *La Juive*, musique d'Halévy.

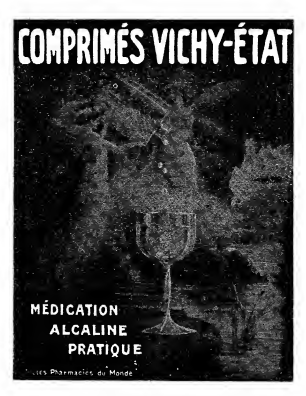
24 février. — Mort de Mme du Cayla, ancienne maîtresse de Louis XVIII, roi de France.

26 février. — Naissance, à Paris, du compositeur Adolphe-Léopold Danhauser.



Doses habituelles :

Neurosine granulée. — 3 cuillerées à café par jour.
Neurosine cachets. — 3 cachets par jour.
Neurosine sirop. — 3 cuillerées à bouche par jour.



Doses habituelles :

3 ou 4 " Comprimés " pour un verre d'eau.

❋ Correspondance médico-littéraire ❋

Questions.

Bobèche. — Un lecteur de *La Chronique Médicale* pourrait-il dire quelle est l'origine ou étymologie du mot *bobèche ?*

Dr A. Lebeaupin (*Moisdon-la-Rivière*).

Des honoraires entre médecins. — Quelques médecins demandent aujourd'hui des honoraires pour soins donnés à un confrère. C'est nouveau. Autrefois, l'habitude générale était opposée. Evidemment, les médecins désirant témoigner leur reconnaissance pour soins donnés, soit à eux-mêmes, soit à leur famille, sont souvent gênés, ne sachant qu'offrir et tombant quelquefois mal. Enfin, c'était, c'est encore l'usage.

Pourrait-on dire l'origine de cet usage ? Les médecins soignèrent-ils gratuitement d'abord leurs seuls confrères et, plus tard, la famille entière de ceux-ci ? Ou bien donnèrent-ils tout de suite leurs soins confraternels à tous ? A quelles dates ?

Dr Foveau de Courmelles (*Paris*).

Pharmacien épidapsile. — Le tome troisième du *Journal de botanique appliquée* par N. A. Desvaux, publié à Paris en 1814, contient (p. 5-14) un mémoire intitulé : « Existe-t-il un principe purgatif dans les légumineuses alimentaires ? Affirmation par M Lemaire-Lisancourt, l'un des pharmaciens épidapsiles de la Société Royale de charité maternelle, etc., etc. » Qu'est-ce qu'un pharmacien *épidapsile* ? Je n'ai trouvé ce mot nulle part.

Quant à la *Société de Charité maternelle*, elle avait remplacé, en 1814, la *Société maternelle* dont S. M. l'impératrice était la protectrice. S. A. R. Madame, duchesse d'Angoulême, en était devenue la protectrice et présidente. Cette Société avait pour but de secourir les pauvres femmes en couche, de pourvoir à leurs besoins et d'aider à l'allaitement de leurs enfants,

L'*Almanach royal pour les années 1814 et 1815* contient (p. 333-336) un chapitre consacré à la *Société de Charité maternelle*, lequel se termine par la liste des médecins, chirurgiens et pharmaciens de ladite Société. Lemaire y figure sous la désignation suivante : « M. Lemaire, pharmacien, rue et porte Saint-Jacques, n° 172 ». Dans cette liste, il n'est fait aucune mention de pharmaciens *épidapsiles*.

Dr Maxime (*Paris*).

Table de multiplication digitale. — Je viens de lire dans le *Poisson rouge* de Tristan Derême un procédé ingénieux pour retrouver les produits de deux chiffres égaux ou supérieurs à 5, c'est-à-dire ceux qui, dans la table de Pythagore, sont les plus difficiles à retenir.

Voici comment on opère. Supposons que je ne sache plus que 7 × 8 = 56 et que je veuille retrouver ce produit. Je ferme mes deux poings. 7 c'est 5 + 2 ; à la main gauche, je lève donc 2 doigts. 8 c'est 5 + 3 ; à la main droite, je lève 3 doigts. — J'additionne les doigts levés, cela me donne 2 + 3 = 5 ; je multiplie par 10, cela fait 50 Je multiplie l'un par l'autre le nombre des doigts restés fermés à chaque main, soit 3 à gauche et 2 à droite. 3 × 2 = 6. J'ajoute à 50 et j'obtiens 56 nombre cherché. En répétant l'expérience avec les divers chiffres de 5 à 10, le résultat est toujours exact. Vérifions cette exactitude et essayons de nous rendre compte du procédé.

Je pars de 5 × 5, mes deux poings sont fermés. Mes doigts levés sont 0 qui multiplié par 10 donne 0. Je multiplie l'un par l'autre mes doigts fermés : 5 × 5 cela donne 25.

Maintenant cherchons le produit 5 × 6. Je laisse fermé mon poing gauche et je lève un doigt de la main droite. Je multiplie l'un par l'autre le nombre de mes doigts restés pliés : 5 à la main gauche et 4 à la main droite. 5 × 4 = 20. Je remarque qu'en levant un doigt de la main droite, j'ai fait baisser de 5 le produit 5 × 5 qui était égal à 25. Or, c'était 30 que j'aurais dû trouver, c'est-à-dire 5 de plus que 25. Pour arriver à 30, il faut donc que j'ajoute au produit 20 les 5 qui ont été perdus plus les 5 que j'aurais dû gagner, cela fait 10. Dans ce cas donc un doigt levé doit être compté 10.

Si je fais la même épreuve pour 5 × 7, pour 5 × 8, etc., le résultat est le même : chaque doigt levé fait perdre 5 sur le produit précédent, tandis que le total définitif aurait dû être augmenté de 5. Pour obtenir le résultat exact, il faut donc pour chaque doigt levé ajouter 10, soit 5 pour le déchet subi dans la multiplication et 5 pour l'accroissement qui était nécessaire.

L'épreuve est concluante pour la table de multiplication par 5, mais elle paraît trop simple : 5 d'une part, 5 de l'autre cela fait 10. Mais qu'est-ce qu'elle donne avec un autre chiffre ?

Prenons la table de multiplication par 8 par exemple. Commençons par 8 × 5. Je lève trois doigts à ma main gauche et je laisse fermés tous mes doigts de la droite. Je multiplie mes doigts fermés 2 à gauche et 5 à droite : 2 × 5 = 10. J'ai en tout 3 doigts levés qui multipliés par 10 font 30. Le total 10 + 30 = 40 donne le chiffre exact.

Passons à 8 × 6. Je lève un doigt à droite et 3 à gauche. Je multiplie mes doigts fermés 2 × 4 = 8, cela fait 2 de moins que le produit précédent 10. Or, pour obtenir le résultat exact 48, je

devrais trouver 8 deplus que le total précédent 40. Pour y arriver, il faut que je compte pour mon doigt levé à la main droite 2 pour le déficit de la multiplication + 8 pour l'accroissement qui était nécessaire, c'est-à-dire encore 10.

Et cela se vérifie aussi bien pour 8×7, etc., que pour les tables de multiplication de 6, 7 et 9. C'est une règle générale.

Essayons de la formuler en langage algébrique. Dans l'exemple ci-dessus, 2 c'est $5 - 3$, 8 c'est $5 + 3$. Remplaçons 3 par n pour en faire un nombre quelconque. On peut dire que chaque doigt levé vaut $(5 - n) + (5 + n)$, c'est-à-dire 10.

Mais c'est là une constatation expérimentale exprimée en style algébrique, ce n'est pas une explication. On ne voit pas pourquoi il en est ainsi et pourquoi il ne peut en être autrement. Abordons le problème par l'algèbre et posons une équation.

Pour plus de clarté, je prendrai d'abord des nombres concrets que je remplacerai ensuite par des signes abstraits. Je veux écrire que 6×8 est égal à 10 fois le nombre des doigts levés plus le produit des doigts baissés ; 6 et 8 c'est $5 + 1$ et $5 + 3$; les doigts levés c'est 1 et 3 ; les doigts baissés c'est 4 et 2, soit $5 - 1$ et $5 - 3$. J'écris donc :

$$(5 + 1)\ (5 + 3) = 10\ (1 + 3) + (5 - 1)\ (5 - 3)$$

Pour en faire une formule générale algébrique, je remplace les chiffres variables 1 par m et 3 par n. J'obtiens :

$$(5 + m)\ (5 + n) = 10\ (m + n) + (5 - m)\ (5 - n)$$

qui donne, développant d'abord et réduisant ensuite :

$$5\,m + 5\,n + mn = 5\,m + 5\,n + mn.$$

Je vois bien que les deux membres de l'équation sont identiques, mais c'est une constatation, ce n'est pas une explication. Cela ne me dit pas pourquoi il faut multiplier le nombre des doigts levés par 10, c'est-à-dire par $5 - n + 5 + n$.

Cela tient sans doute à ce que j'ai admis que le chiffre 10 était connu. Supposons-le inconnu et remplaçons-le par x dans notre équation. Elle devient

$$(5 + m)\ (5 + n) = x\ (m + n) + (5 - m)\ (5 - n)$$

d'où on tire successivement :

$$5^2 + 5\,m + 5\,n + mn = x\,(m + n) + 5^2 - 5\,m - 5\,n + mn$$

$$5^2 + 5\,m + 5\,n + mn - 5^2 + 5\,m + 5\,n - mn = x\,(m + n)$$

$$10\,m + 10\,n = x\,(m + n)$$

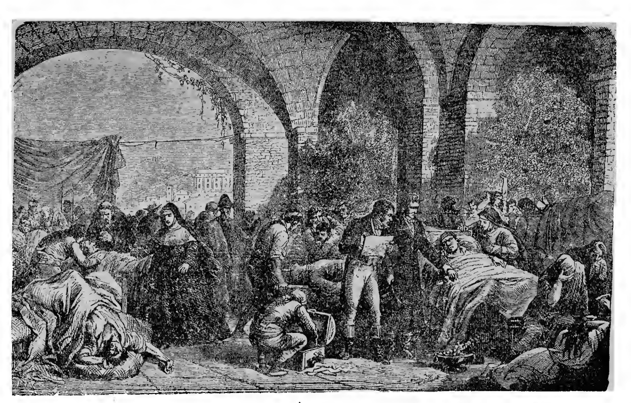
$$10\,(m + n) = x\,(m + n)$$

$$10 = x$$

Nous voyons qu'en effet x est égal à 10. Mais cela répond à la question : par quel nombre faut-il multiplier le total des doigts levés ? Cela ne dit pas pourquoi il en est ainsi et surtout pourquoi quand je perds $5 - n$ d'un côté c'est précisément $5 + n$ que j'aurais dû gagner de l'autre.

Un confrère pourrait-il fournir à cela une explication ?

Dr P. Gallois (*Paris*).



La peste de Barcelone en 1822

Réponses.

Dévouement des médecins français (XLI, 293). — G. Vapereau, dans son *Dictionnaire universel des Littératures* (in-8°, Hachette, Paris, 1884, p. 69) donne sur Alletz les renseignements suivants :

ALLETZ (Pierre-Edouard), littérateur français, né le 23 avril 1798 à Paris, mort à Barcelone le 16 février 1850. Fils d'un ancien commissaire de police, auteur d'un *Dictionnaire de police moderne* (1823, 4 vol. in-8°), il professa la philosophie morale à la Société royale des bonnes lettres ; puis, devint consul. Son principal ouvrage : *Esquisses de la souffrance morale* (Paris, 1836, 2 vol. in 8°) est une suite de peintures philosophiques, où la forme dramatique est employée assez habilement. L'Académie française a couronné de lui : le *Dévouement des médecins français et des Sœurs de Sainte Camille à Barcelone*, poème (1822). ... etc. ..

Pour la question posée, il est inutile de poursuivre davantage la citation. Vapereau, en complétant par les mots *à Barcelone* le titre donné par M Nice, fournit une première indication. J'ajoute que la plaquette in 4° de 14 pages, contenant le poème et éditée par F. Didot en 1822, donne le titre indiqué par M. Nice, sans le complément fourni par Vapereau.

Le poème compte 244 vers alexandrins, probablement excellents, puisque l'Académie française leur a accordé un prix extraordinaire, mais qui m'ont paru fort médiocres, mise à part leur bonne intention. Ces vers permettent du moins de répondre à la question posée par *La Chronique Médicale*.

Le poème raconte la peste de Barcelone en 1822.

Du germe destructeur les Malheureux atteints,
Dans leurs traits pâlissants, dans leurs regards éteints,
Revélaient à nos yeux cette fièvre perfide
Qui doit son nom fatal à la teinte livide,
Dont les fronts exp rants par ses feux sont couverts.
Ce monstre, dans son vol, parcourut l'univers.
Il naquit sous les feux de l'astre du Bengale ;
Mais, ravageant les bords de l'Inde occidentale,
D'un souffle il dépeupla le monde américain.
Maintenant, échappé du golfe mexicain,
Ce fléau voyageur infecte l'Ibérie,
Et du rang des cités efface ma patrie.

En passant, remarquons qu'ici (et ailleurs aussi) E. Alletz appelle *sa patrie* la ville de Barcelone.

O fille d'Amilcar, noble sœur de Carthage.

Nous avons vu que Vapereau, au contraire, fait naître le poète à Paris. Je ne tranche pas le débat : Barcelone, après tout, était peut-être sa patrie d'adoption.

En tout cas, cinq médecins français : Mazet, Parizet, Audouard, François et l'anatomo pathologiste Bally. partirent, accompagnés de deux religieuses de l'ordre de Sainte-Camille, pour secourir les pestiférés de Barcelone. Mazet, frappé par le fléau, mourut assez tôt. Il fut remplacé par le médecin Jouarry.

Ces médecins furent courageux. Réussirent-ils à arrêter la peste ? Le poète l'affirme :

Car du cercueil, par eux, Barcelone se lève ;
Barcelone est sauvée, et leur tâche s achève.
Ils la quittent alors qu'on cesse d'y souffrir,
Et qu'on peut l'habiter sans craindre d'y mourir.
Les foudres de nos murs, faisant tonner leur gloire,
Sur l'ennemi commun proclament leur victoire.
De feuilles et de fleurs les chemins sont couverts ;
L airain religieux s'éveille dans les airs ;
Et dans nos temples saints, décorés de guirlandes,
Dieu reçoit notre encens, nos vœux et nos offrandes.
Un peuple, pâle encore et d'un pied incertain,
Semble, après un naufrage, aux clartés du matin,
Bénir, au port, ce Dieu qui chasse la tempête ;
Et, le front couronné, dans leurs habits de fête,
Des vierges, célébrant ses anges protecteurs,
Rendent un pur hommage à nos libérateurs.

Ces libérateurs, ce sont les enfants d'Hippocrate aux lèvres d'Esculape, car vous pensez bien que les *enfants d'Hippocrate* et les *lèvres d Esculape* ne pouvaient être oubliés à côté des *foudres de nos murs* et de *l airain religieux*, dans un poème couronné par l'Académie. Grandeur et décadence. L'exemplaire qui m'a fourni les éléments de cette réponse porte la dédicace : *Offert par l'Auteur à Monsieur Patin...* et je l'ai trouvé, sous sa couverture jaspée, au milieu d'innombrables ferrailles, au marché aux puces de Montauban.

GRIVOLET (*Montauban*).

Enigme (XLI, 288). — Le mot de l'énigme proposée en novembre dernier est : la *tête* avec : son pivot [la colonne cervicale], la bouche [avec la langue], le nez, les deux yeux.

Dr R. MAZILIER (*Toulouse*).

Nazi (XLI, 67, 186 *sq.*). — La réponse donnée par M. Delassus à la question posée par M. le Dr J.-P. Chassigneux fut si consciencieuse que je me fais un plaisir de vous envoyer un texte qui paraît bien confirmer l'opinion à laquelle le premier s'est arrêté... au moins pour l'essentiel, à savoir qu'il faut rapprocher *nazi* de *naze*, dit pour *nez*. Je trouve, en effet, à la page 261 du *Dictionnaire d'Argot* de Lucien Rigaud (in-12, Ollendorf, Paris, 1881) :

Nazi, maladie vénérienne, dans le jargon des voleurs et des voyous, qui ont été plus d'une fois témoins de cas de *syphilis tuberculeuse*, durant leur séjour à l'hôpital du Midi.

Cette syphilis tuberculeuse du nez, invoquée par Lucien Rigaud, me semble moins acceptable que la perforation syphilitique de la voûte palatine, avec le nasonnement qui en résulte, retenue par le correspondant toulousain de *La Chronique Médicale*.

MARTIGNAC (*Loches*).

Autre réponse. — Simplement dans le but de compléter la documentation des précédents correspondants de *La Chronique Médicale*, je signale que Alfred Delvau, dans son *Dictionnaire de la langue verte, Argots parisiens comparés* (in-12, E. Dentu, Paris, 1866) ne mentionne pas le mot *nazi*.

En revanche, Aristide Bruant dans *L'Argot au XXe siècle. Dictionnaire français-argot* (in-8o, Flammarion, Paris, 1901) donne *nazi* parmi de nombreux synonymes argotiques du mot syphilis. Il ajoute même cet exemple.

Ça m's'rait égal qu'i' m'fasse des queues, qu'a disait Ça que j'crains seulement, c'est qu'il m'radine un beau jour avec la *schtouille* ; toutes les gonzesses de par ici ont l'*nazi*.

Bruant n'indique pas le nom de l'auteur de ce texte.

Enfin, pour donner raison à M. F. Delassus quant à l'importance étymologique qu'il donne au *nez* dans la création argotique du mot *nazi*, voici ce qu'écrivait P Stephen Baliger dans la *Préface* d'une plaquette devenue rare qu'il publia en in-8o chez Techener, à Paris, en 1836.

Page VII — Apprenez donc, ami lecteur, que là se présenteront à vous en grand détail la découverte, origine, naissance, progrès et ravages de ladite Syphilis qui, outre le sieur Jérome Fracastor, a encore eu, dans le XVIe siècle, moult d'autres parrains qui l'ont affublée de toutes sortes de noms. Mais, pour la guérison, c'est autre chose ; tous ces graves docteurs, lunettes sur le nez et chaperon sur l'oreille, n'y ont d'abord vu que du bleu, et n'y ont fait que de l'eau claire. Toujours est il que, fort heureusement, ce monstre virulent, s'adoucissant de lui-même avec le temps, n'a plus les dents, ni les griffes aussi acérées qu'il les avait lorsqu'arrivant tout chaud, tout bouillant d'Amérique, il s'est jeté tout à coup, comme tigre du désert, sur tant de pauvres chrétiens et chrétiennes allant étourdiment à la picorée, et s'y est jeté avec une telle rage, une telle fureur, que c'était vraiment pitié de les voir, en moins de rien, le teint plombé, les yeux caves, *le nez rongé*, tomber comme mouches sur marbre et s'en aller en marmelade.

C'est moi qui ai souligné *le nez rongé* ; c'était le point à retenir. En passant, notons que la plaquette de P. S. Baliger réédite avec force notes intéressantes plusieurs textes anciens sur la syphilis. Le premier est un morceau d'un sieur de Marconville, gentilhomme percheron, fécond écrivain du XVIe siècle : *D'une Pugnition divinement envoyée aux hommes et aux femmes pour leurs paillardises et incontinences désordonnées.* Ce titre est devenu celui de la plaquette même de P. S. Baliger.

Or, dans le texte du gentilhomme percheron, je trouve une curieuse observation de contagion obstétricale de la syphilis, le nouveau-né restant sain.

Antoine Lecoq, médecin, racompte avoir veu une obstetrice, qu'on appelle vulgairement sage femme, laquelle, recevant l'enfant d'une femme infectée de ceste maladie, en receut aussy la contagion, l'enfant toutesfois demourant sain.

Nazi n'est plus en cause dans cette affaire ; mais l'observation m'a semblé curieuse.

LABORIE (*Aurillac*).

L'armée française de la guerre d'Indépendance des Etats-Unis (XLI, 190, 298). — L'ouvrage indiqué a bien pour titre *Combattants français de la guerre américaine,* Washington, 1905, in-4°. Il existe à la Bibliothèque Nationale sous la cote 4° Pb *813* (58. II. 10). Je l'ai utilisé pour mon travail sur *Le service de santé français pendant la guerre d'Indépendance des Etats-Unis* annoncé récemment dans *La Chronique Médicale.*

Ce volume imposant est malheureusement incomplet, mais il faut pardonner aux auteurs les imperfections dues au mauvais classement des documents d'archives, à la disparition de pièces précieuses et à l'orthographe fantaisiste des scribes militaires de ce temps.

Les rédacteurs ont dû, par suite, se débattre au milieu de difficultés inouïes, difficultés que nous avons nous-même rencontrées au cours des recherches faites en vue de l'établissement des listes des Français morts *en Amérique* pendant la guerre d'Indépendance.

M. BOUVET (*Paris*).

Le bassin de Sainte-Sophie (XLI, *passim*). — Un bassin de Sainte-Sophie a occupé *La Chronique Médicale* à maintes reprises à cause d'une inscription *rétrograde* qu'il portait. On a retrouvé cette inscription sur des bénitiers dans d'autres églises ; et cette inscription a retenu l'attention des divers auteurs des notes publiées beaucoup plus que le fait même dont elle gardait le souvenir. Ce fait est la coutume ancienne de se laver les mains avant d'entrer à l'église.

Dans le très curieux *Corpus du Folklore des eaux en France et dans les colonies françaises*, que M. P. Saintyves vient de publier, des citations de Tertullien (p. 147) et de saint Cyrille de Jérusalem (*Ibidem*) ne laissent aucun doute sur la constance de cet usage chrétien et sur sa signification morale. Mais, à la vérité, cet usage était commun aux chrétiens, aux juifs et aux païens. On trouve, par exemple, en face de temples japonais et chinois, des fontaines et des réservoirs d'eau pure, où les fidèles se lavent les mains et les pieds avant d'entrer dans le temple.

Pour expliquer ces cérémonies universelles, écrit M. P. Saintyves, *il ne faut qu'admettre une souche commune, une doctrine commune qui date, sinon d'Adam, du moins de la Tour de Babel, et qui a varié dans les diverses migrations, mais qui a conservé un type originel.* Il est permis de penser que l'hypothèse est aventureuse et la conclusion un peu risquée.

F. Delassus (*Toulouse*).

Ἰατρόμαντις (XL, 73, 101, 187). — Sans doute est-il bien tard pour revenir sur ἰατρόμαντις ; pourtant, je trouve dans *L'Essai sur les Sanctuaires primitifs et sur le fétichisme en Europe* de Ch. Toubin (in-8°, Dedivers, Besançon, 1864, p. 153) une page qui éclaire singulièrement ce mot ἰατρόμαντις, sans même qu'il soit prononcé. Comme, d'autre part, le texte de Ch. Toubin met le mot φάρμακον en cause, je ne résiste pas à la tentation de recopier le passage pour *La Chronique Médicale.*

Médée pratiquait la médecine. Apollodore d'Athènes l'appelle φαρμακίς. — « Médée, dit Diodore (IV, 46), apprit de sa mère et de sa sœur toutes les propriétés des plantes. » — On sait que le mot φάρμακον signifie à la fois *médicament* et *poison* ; par haine de la religion de la magie sanglante, les Hellènes en sont venus peu à peu à adopter exclusivement le second sens ; et, de même qu'ils se représentaient sous les couleurs les plus noires les autres personnages de la religion primitive, Œetès, Bosiris, Phalaris, le Minotaure, Lycaon, Saturne, de même ils accusaient Médée de tous les forfaits. Diodore lui est cependant plus favorable. Il raconte qu'elle guérit au moyen de simples quatre Argonautes blessés et qu'Hercule, atteint d'une maladie furieuse, lui dut son rétablissement. MM. Guignaut et Maury viennent également tous deux à mon aide. Aux yeux du premier, Jason, l'époux de la magicienne, est le *guérisseur* ; et le second fait du même personnage « une divinité du salut et de la santé ». M. Maury ajoute (*Histoire des religions de la Grèce*, t. I, p. 306) : « Médée, métamorphosée en magicienne semble une personnification de la science médicale, dont l'exercice était dans les âges primitifs si intimement lié à la magie. »

Lavalprioul (*Baziège*).

Hecatelegium (XLI, 100). — A propos de *Ad Priapum* de Pacificus Maximus, M. R Della Sylva écrivait : *Peut-être retrouverait-on ces vers dans le recueil imprimé à Paris en 1791 sous le titre* : *Quinque Poetarum Lusus in Venerem.*

Il faut supprimer *peut-être*. *Ad Priapum* de Pacificus est réellement reproduit pp 116-117 du recueil attribué par les uns à Mercier de Saint-Léger, par les autres à l'abbé Bandini, de Florence. Le titre complet de ce recueil est : *Quinque illustrum poetarum Ant. Panormitae ; Ramusii, Ariminensis ; Pacifici Maximi, Asculani ; Joan. Joviani Pontani ; Joan. Secundi, Hagiensis. Lusus in Venerem, partim ex Codicibus manuscriptis nunc primum editi.*

LENTILLET (*Clermont-Ferrand*).

Lyncurium (XLI, 154, 182, 297). — La légende du *lyncurium* a été récemment traitée par M Louis Lavaudon dans le *Bulletin de la Société scientifique du Dauphiné* (L, 1929-1930, Grenoble). De son intéressant *Essai sur l'histoire naturelle du Lynx*, j'extrais les passages se rapportant au *lyncurium*.

Le fait réel, c'est que le lynx, comme tous les grands félins, recouvre très soigneusement de terre ses digestions, sans doute pour masquer sa piste et dissimuler son passage ; peut-être aussi pour ne pas s'exposer à salir sa fourrure. Un homme ignorant et superstitieux témoin du fait, a pu s'imaginer que cet animal enfouissait quelque chose de très précieux. Et si, dans le voisinage, le hasard a fait que cet homme ait trouvé quelque pierre, succin ou même silex brillant, il n'en a pas fallu davantage pour donner naissance à la croyance populaire

Celle-ci s'est trouvée renforcée par une confusion terminologique, un véritable jeu de mots.

L'ambre jaune ou succin vient aujourd'hui uniquement des pays du Nord, et plus spécialement des côtes de la Baltique. Mais, dans l'Antiquité, il en existait des gisements, aujourd'hui épuisés, en Sicile et sur les côtes de l'Italie. On donnait aux morceaux d'ambre de cette provenance le nom de *pierres liguriennes*. Peut être aussi ce nom venait il de ce que le port de Gênes était le point de transit, l'entrepôt où les navigateurs de l'Archipel venaient chercher l'ambre du Nord, transporté par terre jusqu'à la Méditerranée.

Quoi qu'il en soit, l'épiphète *Ligurienne* fut altérée quelque peu par les commerçants grecs ; ils en firent *Lyngurienne*, ce qui avait un sens pour eux, et semblait indiquer que la pierre était formée de l'urine du lynx.

Ainsi, la croyance populaire à la production de pierres précieuses par l'urine du lynx reposerait sur un fait réel déformé et sur une confusion de mots.

Dr J. OFFNER (*Grenoble*).

L'herbe d'Anticyre (XLI, 320). — J'ignore les motifs qui ont conduit M. J.-F. Albert à accepter de préférence la concordance Hellébore noir = *Helleborus niger* ; mais j'ai deux raisons qui me semblent bonnes, pour penser que l'hellébore noir d'Alexandre de Tralles est plutôt *Helleborus orientalis*.

La première est que *Helleborus orientalis*, l'Herbe d'Anticyre, est une plante qui croissait principalement en Grèce et dans le Levant et *même la seule espèce d'ellébore que Tournefort, d'après Dorvault, ait rencontrée pendant ses voyages dans le Levant*, tandis que *Helleborus niger* est une plante d'Europe et de climat froid.

Il est donc probable qu'Alexandre de Tralles, qui en a une connaissance très avertie, parle de préférence d'une plante familière pour lui à cause de ses séjours en Grèce et dans le Levant ainsi que de sa culture grecque personnelle et familiale.

La deuxième raison est la façon dont Alexandre de Tralles parle précisément de son emploi dans l'épilepsie. Il croyait, ainsi que ses prédécesseurs, que certains cas d'épilepsie provenaient d'un trouble stomacal et, par conséquent, devaient être traités en agissant sur le tube digestif. C'est pourquoi, au livre Ier, chapitre de l'épilepsie, il déclare :

En cas d'affection invétérée se moquant des remèdes doux, il faut employer un purgatif puissant, l'ellébore blanc (*veratrum album*)..... Mais il convient de savoir que chez les personnes dont l'orifice de l'estomac est affaibli et très sensible, il ne faut pas mettre de l'bellébore blanc dans le purgatif, mais plutôt de l'bellébore noir, qui est inoffensif et utile sans provoquer aucun trouble violent.

Il n'est donc pas douteux qu'Alexandre de Tralles, recherchant un effet modéré qu'il connaissait parfaitement, *Helleborus niger*, qui est un purgatif drastique d'effet violent, n'est évidemment pas la plante capable de répondre à l'indication *d'être inoffensive et utile sans provoquer aucun trouble violent*.

La racine de l'ellébore blanc (veratrum album) et celle d'*Helleborus niger* ayant à peu près les mêmes propriétés, il serait par ailleurs incompréhensible qu'Alexandre de Tralles les opposât l'une à l'autre afin d'avoir un effet différent. Par contre, la différence d'action qu'il recherche s'explique parfaitement s'il s'agit d'*helleborus orientalis*, dont le maniement, très commun en Grèce, lui permettait d'assurer qu'il ne provoquait aucun trouble violent.

Comme conclusion, je ne sais si les Anciens *en général* ont laissé des textes permettant une opinion différente ; mais, en ce qui concerne Alexandre de Tralles et les Byzantins, il n'est pas douteux que leur hellébore noir est *Helleborus orientalis*.

Dr F. Brunet (*Brest*).

La Rédaction désire acquérir les numéros suivants de *La Chronique Médicale* : 1895, *Seconde année*, nos 5, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18.

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

❦ De M. E.-E. Bonnet dans *Vie et Survie* (Hachette, Paris, 1934).

Page 251. — *Deux cellules appartenant à la même espèce s'entre-dévorent... Il ne s'agit pas d'un assassinat*, et, plus encore, d'une scène d'anthropophagie.

Page 253. — *Au lieu de placer une* scène d'anthropophagie *à la base de l'amour physique, nous pouvons supposer que les cellules primitives se sont conjuguées plus ou moins volontairement.*

❦ De M. G. Coquiot dans *Cubistes, futuristes, passéistes*, in-8°, Ollendorff, Paris, 1923, p. 95 :

Le Fauconnier, né à Hesdin en 1881. — *On a déjà beaucoup écrit* — et depuis les temps les plus lointains — *sur la peinture de M. Le Fauconnier.*

❦ De l'édition récente de *L'Antisémitisme* de Bernard Lazare (t. I, p. 263), ce cas de longévité extraordinaire :

En Espagne, Paul de Santa-Maria incita Henri III de Castille (1390-1406) *à prendre des mesures contre les Juifs. Ce Paul de Santa-Maria..., rabbin très pieux, très savant, abjura à quarante ans,* après les massacres de 1931.

❦ De M. P. Ganière, dans sa *Thèse* sur Dupuytren (1933).

Page 4. — *Le grand-père de Dupuytren mourut* sur la brèche, en se noyant *dans le Breuilh.*

Page 107. — *Quand il se sépara de sa femme, il fut dit et imprimé qu'il s'était porté à des voies de fait et avait été jusqu'à lui casser un bras.* Rien ne fut faux, *car jamais il ne se départit, en cette fâcheuse occurrence, de sa dignité* et de sa modération.

❦ De la *Dépêche de Brest*, numéro du 14 août 1934, aux Informations régionales, pour Saint-Renan :

Deux départs à l'Ecole des filles publiques de Saint-Renan, Mmes L... et H..., laisseront d'unanimes regrets.

❦ De *Candide*, numéro du 30 août 1934, sous le titre *Henri Duvernois en pyjama* :

Lorsque Vasco de Gama toucha la terre d'Amérique, *j'imagine que c'est un tel paradis qui dut émerveiller ses yeux.*

❦ De *La Croix* du 6 septembre 1934, sous le titre *Les ravages du feu* :

Le ministre, *dont on ignore l'origine, a causé des dégâts importants.*

Chronique Bibliographique

Dr Paul Ganière. — **La Formation d'un grand chirurgien. Le milieu et l'époque dans l'œuvre de Dupuytren,** *Thèse de Paris*, Le François, Paris, 1933. (*Prix : 30 francs.*)

La « Maladie de Dupuytren », la « Fracture de Dupuytren », le « Musée Dupuytren », voilà le plus clair de ce qui reste du vieux maître dans la mémoire de la plupart des médecins d'aujourd'hui. C'est beaucoup à la comparaison de ce qui demeure des grandes gloires contemporaines. C'est peu à côté de la célébrité mondiale dont, vivant, Dupuytren jouit.

Elle avait été le but de sa vie. Pour l'atteindre, il avait tout fait sans faiblesses, sans repos et sans scrupules. Quand il l'eut fixée de ses grosses mains puissantes, il ne fut pas encore satisfait. La pairie lui manqua, les triomphes politiques lui échappèrent ; et il resta malheureux, sans affections de famille après un mariage rompu, sans ami véritable, n'ayant obtenu que des admirateurs au prix d'innombrables et féroces inimitiés. De cette admiration et de cette haine témoignent des anecdotes si nombreuses que, en vérité, peu d'hommes en place en ont fourni autant que Dupuytren.

M. Paul Ganière a presque entièrement sacrifié ce côté anecdotique d'une biographie, assez riche de faits assurés, il faut le reconnaître, pour se passer des légendes. Il a voulu, sans longueurs, et avec un louable souci d'impartialité, camper un personnage et faire revivre une époque. Il y a pleinement réussi.

P. Saintyves. — **Corpus du folkore préhistorique en France et dans les colonies françaises,** t. I, un vol. in-8°, P. Nourry, Paris, 1934. (*Prix : 80 francs.*)

Tandis que menhirs, alignements et cromlechs, dolmens et polissoirs, tumuli et galgals disparaissent par l'action inéluctable du temps et par celle plus néfaste encore des hommes, les légendes relatives à ces monuments disparaissent aussi et tôt sont oubliées. L'importance de ces légendes ne saurait cependant échapper à tout homme qui prend la peine de réfléchir ; et, si rares que ces hommes deviennent, il en reste encore.

A ceux-là, dès 1931, M. P. Saintyves lança un appel pressant. Il s'agissait de recueillir les faits et les souvenirs qui se rattachent aux monolithes, aux haches et aux pointes de flèches en pierre utilisées comme amulettes, de constituer, en un mot, un *Corpus du folklore préhistorique*. En vérité, c'est là un domaine du folklore où l'urgence de la récolte est extrême, car *l'enseignement primaire et le tourisme détruisent tout, et ce qui survit se cache* (p. 2).

Nombreux furent ceux qui répondirent à cet appel. Il en est résulté la publication dans la *Revue du Folklore français* des cahiers qui, réunis en un ouvrage, formeront deux volumes Le premier est celui qu'aujourd'hui on nous donne. Le second est sous presse. Si les notes ainsi recueillies n'épuisent pas le sujet, du moins elles constituent une documentation de premier ordre et l'œuvre de M. P. Saintyves a abouti à un *Corpus* de la plus grande valeur.

Il est impossible, dans un compte rendu, de rappeler les mille détails que contient un pareil répertoire ; mais on doit dire quelle mine merveilleuse il est de faits, de récits et de traditions.

Le grand nombre des collaborateurs d'une enquête de cette nature est une condition de son étendue et de sa richesse. Leur diversité d'esprit apporte une plaisante diversité de jugements, car il y a ceux qui recueillent les faits avec une naïveté voulue qui leur ouvre les cœurs et qui, pour eux, délie les langues ; et ceux qui se défendent d'être dupes et, par exemple, tiennent tel sorcier ambulant indochinois pour *un farceur nullement convaincu* (p. 50), tournure d'esprit générale parmi les Européens qui interrogent les indigènes, mais parti pris fâcheux, surtout dans le domaine des pratiques magiques, car il invite au silence ou provoque la tromperie. On doit enfin à cette multiplicité d'efforts des vues originales, parfois ingénieuses, parfois remarquables.

Quoi de plus curieux, par exemple, que cette découverte si souvent faite de pensées religieuses successives recouvrant un fond légendaire primitif ? Quoi de plus amusant que de reconstituer le folklore de Gargantua et de trouver la trace du géant dans des endroits si divers qu'il n'est pas moins de vingt-neuf passages qui s'y rapportent. Mais aussi quoi de plus intéressant sur ce sujet que la simple remarque de M. Lebergue : *chez nous le nom de Gargantua signifie* simplement *gigantesque* (p. 211), de sorte que le menhir de Boissy-les-Pargny s'appelle indifféremment « Pierre de Gargantua » ou « Haute Berne » ; ou cette autre de M. A. van Gennep que *le nom du lieu Gargan, encore inexpliqué, se retrouve* (en dehors du Dauphiné), *en Italie, en Savoie et n'a sans doute rien à faire avec Gargantua* (p. 230).

Ces détails, pris entre cent, suffisent à montrer l'agrément profitable et varié qu'on trouve à tourner les pages de cet ouvrage. Tout le monde s'y trouve intéressé ; mais il convient d'ajouter que les médecins, en particulier, y sont intéressés plus que tous autres.

Edgar Wallace. — **Un outsider du Derby « le 55 »**, traduit par Guy Tarbel, un vol. in-16, Hachette, Paris, 1934. (*Prix : 12 francs.*)

Ce livre fait partie de la collection *Les meilleurs romans étrangers* et on peut affirmer qu'il est des meilleurs. L'action, mouvementée à souhait, se déroule dans le monde du turf ; on y trouve une jeune fille entraîneur et un lord qui se fait lad par amour pour elle Les joueurs, les bookmakers, les jockeys, les garçons d'écurie, les chevaux, sont étudiés avec un soin précis, une attention soutenue On trouve dans ce livre de beaux caractères et de vilaines gens, de l'ambition, de la ruse, du dévouement, de la jalousie. Les personnages sont à la dimension de leurs rôles et les champs de course anglais nous initient à ce jeu de combinaison, de truquage, de calcul ; mais, comme dans un film bien mené, tout finit bien et le lecteur est satisfait. (*G. Petit.*)

Yves Dhotel. — **Joseph Lebon ou Arras sous la Terreur**, un vol. in-8°, éditions Hippocrate, Paris, 1934. (*Prix: 20 francs.*)

Les psychiatres — comme les jurys et les tribunaux d'ailleurs — se muent volontiers en Minos, Eaque et Rhadamante, non pas ceux qui envoient des bombes par la poste, mais ceux qui décident du sort des ombres aux enfers. Les faits n'ont pour eux d'autre valeur que celle de permettre d'épingler des étiquettes sur un esprit, de découvrir des intentions, et pour tout dire de juger des âmes.

Pour un esprit simple, Joseph Lebon fut un dévoyé lancé dans la politique, arrivé au pouvoir par le jeu des révolutions et entraîné aux perpétuelles surenchères pour s'y maintenir. Il affirmera lors de son procès qu'appelé à Paris, *on l'engagea seulement à se tenir en garde contre les séductions d'une humanité fausse et mal entendue* (p. 123). A propos de l'exécution de Lefebure de Saint-Omer, il dira : *Il fallait opter entre le faire juger ou bien être dénoncé et poursuivi moi-même sans le garantir* (p. 145).

A la vérité, dans le cas de Joseph Lebon, il y a cela, mais il y a autre chose encore : une excitation constitutionnelle, de l'hypomanie, des tendances paranoiaques et de la perversion. C'est cela que M. Dhotel a su merveilleusement mettre en lumière, tout en marquant l'influence primordiale qu'eut sur lui le milieu dans lequel il vécut.

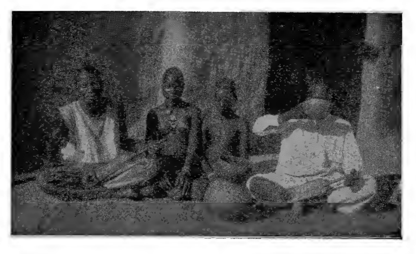
Il s'en faut toutefois que pareille étude soit propre uniquement à plaire aux médecins. Les historiens y sont intéressés, et les sociologues, et les hommes politiques, peut-être même davantage encore le lecteur qui lit pour son seul plaisir. Les uns et les autres trouveront là, en effet, des tableaux impartiaux d'une époque terrifiante, et ils seront conduits à des rapprochements et à des déductions, dont la portée dépasse celle d'une analyse psychologique.

MAGIE D'AMOUR DES MOSSIS

RÉCEPTION INTIME



L'amant et son compagnon jouent de la guitare.
A côté de l'amante, sa compagne tient une calebasse de bière de mil magifiée.



L'amant vide la calebasse de bière de mil que lui a présentée la compagne de l'amante.
Son compagnon joue de la guitare.

(*Figures extraites des* Secrets des Sorciers Noirs *de Dim Delobson.*)

DIM DELOBSON A. A. — **Les Secrets des Sorciers Noirs**, un vol. in-8° de la *Collection Science et Magie*, E. Nourry, Paris, 1934. (*Prix : 30 francs.*)

Sur la Magie des Noirs ne manquent ni les notes des missionnaires, ni les récits des voyageurs, ni les études de détail et les travaux d'ensemble d'une érudition plus ou moins bien digérée. Mais abondance, ici, n'est pas toujours richesse, parce que, d'une part, on ne recueille chez les Noirs que ce qu'ils veulent bien dire et laisser voir, et parce que, d'autre part, il ne suffit pas de regarder et d'écouter, il faudrait surtout comprendre. Or, l'abîme qui sépare la mentalité européenne de celle des Noirs est à cela un obstacle le plus souvent infranchissable.

Sur ce sujet si passionnant, l'œuvre essentielle, l'œuvre espérée et depuis longtemps attendue doit donc venir d'un indigène intelligent, d'une classe sociale assez élevée pour lui ouvrir la porte des mystères, d'une éducation européenne enfin qui lui donne la pensée et lui fournisse les moyens de nous découvrir ces mystères à son tour. Tant de conditions sont difficiles à réunir ; par bonheur, en M. Dim Delobson on les trouve toutes ; et nul ne pouvait mieux que lui entreprendre cette œuvre révélatrice.

Dim Delobson, écrit M. Robert Randau dans sa Préface, *est d'une bonne foi absolue. Je le connais de longue date et sais qu'on peut avoir en lui pleine et entière confiance.* L'œuvre, du reste, confirme ce témoignage. La sincérité y éclate en toutes pages ; et même ce n'est pas le moindre intérêt de cet ouvrage, que la foi que, malgré sa culture française, M. Dim Delobson garde dans la Magie Noire, dont il a vu les plus surprenantes merveilles.

Ayant vu, il eut l'immense mérite de s'en tenir là, sans s'embarrasser d'une érudition, qui d'ailleurs lui faisait défaut, et sans tenter d'expliquer les phénomènes. Ainsi, aucune théorie, aucun parti pris de doctrine ne s'interposent entre les faits et leur témoignage, et il en vient le plus précieux tableau qu'on puisse souhaiter des croyances et des pratiques rituelles du monde noir.

Il est impossible de résumer une étude aussi riche que ce recueil, et, d'autant plus, que l'exposé des croyances des Noirs s'agrémente de légendes et d'histoires sans nombre, que celui de la plupart des pratiques rituelles a été fait à la simple manière d'un formulaire, d'un formulaire, il faut bien le dire, dont nos apprentis sorciers en désir de mal faire ne sauraient, pour maintes raisons, tirer aucun parti. Aussi bien, l'œuvre de Dim Delobson ne fut pas écrite pour de tels lecteurs. Elle est de portée plus haute, et c'est à ceux que l'occultisme savant intéresse, aux ethnographes et aux anthropologistes qu'elle s'adresse, aux esprits philosophiques aussi, qui trouveront là des données curieuses sur la notion de l'âme, enfin aux médecins plus encore peut-être qu'à tous autres. Pour eux, il y a dans ce volume des pages remplies de surprises.

Thiébaud (J.). — **Bibliographie des ouvrages français sur la chasse**, 1 vol. gr. in-8°, Librairie Cynégétique E. Nourry, Paris, 1934. (*Prix : 150 francs.*)

Les chasseurs bibliophiles attendaient depuis longtemps une bibliographie de leurs livres favoris. Enfin la voici ! et ce beau volume est un digne couronnement de la collection *Maîtres de la Vénerie*.

L'ouvrage de M. Thiébaud embrasse tous les livres sur la chasse écrits ou traduits en français depuis le xve siècle jusqu'à nos jours. Il admet aussi les auteurs grecs et latins de l'antiquité et du moyen âge, de même que les recueils d'estampes publiés avec titres ou légendes en latin et en français.

Cette *Bibliographie*, classée par ordre alphabétique, est complétée par une table des titres et par un index des matières. Elle contient la description d'environ 5.000 ouvrages dont toutes les éditions sont soigneusement cataloguées et collationnées. Des notices très détaillées sont consacrées aux livres anciens les plus rares et les plus précieux, dont tous les exemplaires connus sont signalés avec l'indication des prix qu'ils ont atteints dans les ventes publiques.

La littérature française de la chasse, telle qu'on la considère dans cet excellent travail, est vraiment remarquable par son abondance. Elle est aussi extrêmement variée. Les chasseurs y trouvent une profusion de traités techniques sur tous les genres de chasse et sur tous les animaux de chasse, des livres sur l'histoire naturelle, sur les chiens et sur les chevaux, des ouvrages de jurisprudence et de médecine, des romans, des nouvelles, des souvenirs, des relations de voyage, etc. Pour les historiens, les recueils de jurisprudence forestière recèlent de nombreux documents ignorés ou peu connus. Quant aux lettrés et aux philologues, les maîtres anciens de la vénerie et de la fauconnerie offrent à ces amoureux de la langue française de véritables trésors, qui n'ont d'équivalent dans aucune littérature étrangère.

On voit tout l'intérêt de cette Bibliographie, qui représente de longues années de travail, et qui sera désormais consultée et citée comme une référence classique par les bibliographes, les libraires, et les amateurs qui, à des titres divers, s'intéressent à la littérature cynégétique.

Ajoutons, pour les bibliophiles, que ce volume édité avec soin, illustré de nombreux fac-similés et tiré à un nombre d'exemplaires relativement peu élevé, ne tardera guère à devenir, suivant l'expression consacrée, un « Ouvrage rare ».

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie. — 1935.

42e ANNÉE ⁝⁝⁝ N° 3 ⁝⁝⁝ 1er MARS 1935



Charles Davila

et son influence sur la médecine roumaine

Par le Dr M. SCHACHTER (Bucarest).

L'an dernier, à cette même place, j'ai tenté de montrer ce que fut la grande et remarquable personnalité de Charles Davila, et comment la création, qu'on lui doit, de la Faculté de médecine de Bucarest marque le début de la science médicale roumaine.

Celle-ci, jeune encore, n'était alors qu'un transplant fragile de la science française et il lui manquait surtout une langue adéquate à exprimer en roumain les enseignements de la France protectrice. En ce temps-là, il ne pouvait, en effet, y avoir une langue médicale uniforme. Les médecins élevés dans des écoles allemandes en étaient revenus imbus du latin ; les Grecs employaient des termes grecs ; des mots français s'étaient introduits en grand nombre et s'étaient rapidement déformés. On se comprenait plutôt mal que bien ; tout le monde était mécontent ; et les puristes de la langue nationale désespéraient.

Quelque paradoxal que cela puisse sembler, la création d'une langue médicale roumaine moderne est due à Charles Davila pour la plus grande part. Ayant réussi à faire de son Ecole une Faculté pareille à celle des grands pays d'Europe, et dont il avait formé les « maîtres », il put réaliser l'entente nécessaire à la constitution de la langue qui devait naître.

Au début, utilisant des termes médicaux français, traduits et adaptés qui bien qui mal, les médecins roumains parlaient, suivant la juste expression de Daniel, *un français travesti*. Une réaction devait venir. Davila eut le mérite d'en comprendre le bien-fondé, et de consacrer ses efforts en faveur d'une langue roumaine pure. C'est ainsi que, pour faire naître et pour répandre parmi les jeunes gens le goût des lettres et de la poésie nationales, il n'hésita pas à traduire en langue française les poésies du plus grand poète roumain, Alexandri. Ainsi cet « étranger » donna l'essor au travail qui devait aboutir à une installation pour ainsi dire organique de la médecine française dans les cadres de l'enseignement médical roumain.

Certes, l'influence française en Roumanie remonte plus haut que la rencontre du prince Stribey avec Davila ; on retrouverait ses traces avec ces professeurs de français et de latin, avec ces médecins aussi que les grands boyards, imitant les princes de Moldavie et de Valachie, appelaient auprès d'eux. Si nous ne remontons pas si loin, il n'est plus besoin d'insister sur la répercussion de la Révolution française, de l'Empire de Napoléon I[er], plus encore du règne de Napoléon III sur le devenir politique de la Roumanie. C'est d'ailleurs seulement de cette façon qu'on s'explique pourquoi, lorsqu'on se décida à appeler un médecin étranger pour organiser de façon sérieuse le service de santé militaire roumain, on s'adressa à la France.

Aussi bien — et à s'en tenir à la médecine seule — il ne manque pas de certitudes. Nous avons, entre autres, le document que constitue la thèse de J. Séraphin, soutenue en 1815 devant la Faculté de médecine de Paris sur *La fièvre bilieuse en général* ; et ce médecin ne fut pas le seul à introduire la médecine française en Roumanie. Nombreux furent les médecins venus de France qui y contribuèrent. On peut citer entre autres, Breton (thèse de Paris, 1814), Derié (thèse de 1822), Tavernier (1830), Basserau (1848). C'est ainsi que nos sociétés de médecine et de sciences naturelles furent fondées et dirigées selon les méthodes françaises, ainsi que la *Société des Médecins et Naturalistes de Jassy* qui comptait, en 1834, deux savants français parmi ses membres.

A jeter un regard sur l'histoire de la médecine roumaine, on voit donc que déjà avant Davila, il y avait des médecins français en Roumanie et que déjà on y aimait la France et sa culture. Seulement, il manquait l'homme capable de sacrifier tous ses intérêts pour le bonheur d'un pays qui restait encore dans un état proche de la barbarie. Cet homme fut Davila.

Je parlais de sociétés savantes. En 1857, fut fondée la *Société médico-scientifique* dont les statuts furent rédigés en roumain et en français. En 1867, Davila la transforma en *Société médico-chirurgicale*. Quant à la *Société des Sciences*, elle fut fondée en



Charles DAVILA

(1828-1884)



1861 ; et le savant abbé Moignoten put alors dire à juste titre qu'elle serait *une avant-garde de la civilisation dans ce pays encore nouveau.*

On voit quels furent les mérites de Davila et dans tous les domaines. Aussi, ceux qui parlent de lui et de son influence considèrent souvent le nom de celui qui a tant fait pour la médecine roumaine comme un pur symbole.

Depuis la fondation de la Faculté de médecine de Bucarest par Davila, les jours ont passé ; mais la médecine roumaine garde une orientation française et bien peu de jeunes Roumains vont faire leurs études médicales ailleurs qu'en France.

Après la dernière grande guerre, la Faculté de Cluj, que la majorité de ses maîtres hongrois maintenait sous l'influence allemande, subit à son tour un changement heureux. L'influence morale de la Faculté de Bucarest y fut pour beaucoup ; mais grande aussi fut celle qu'exercèrent quelques professeurs envoyés de France. M. le professeur Guiart, de Lyon, fut de ceux-là. Chargé d'un cours de parasitologie à la Faculté de Cluj, il fit mieux qu'un cours. Il transforma les méthodes d'enseignement. Il a fondé un enseignement national de l'histoire de la médecine, et enfin éveillé l'intérêt de tous pour l'étude du folklore roumain.

Les élèves qu'il a formés continueront l'œuvre admirable que son grand devancier Davila avait commencée.

Une ordonnance de la République de Hollande

Le 17 mars, il y a de ceci cent soixante-dix ans, la République de Hollande publia une ordonnance qui réglait les récompenses de ceux qui seraient blessés au service de la patrie.

Donnons l'essentiel de ce barème d'invalidité, qu'on pourra comparer aux nôtres.

Perte de deux yeux	1.500	livres
Perte d'un œil	350	—
Perte de deux bras	1.500	—
Perte du bras droit	450	—
Perte du bras gauche	350	—
Perte des deux mains	1.200	—
Perte de la main droite	350	—
Perte de la main gauche	300	—
Perte des deux jambes	700	—
Perte d'une jambe	350	—
Perte de deux pieds	450	—
Perte d'un pied	200	—

Pour les invalidités non spécifiées, la Hollande accordait des récompenses suivant la gravité de l'invalidité. A ceux qui se trouvaient hors d'état de gagner leur subsistance, on promit un ducaton par semaine.

De l'influence de la lune

Par le Dr G. LEORAT (Annonay).

Les campagnards attachent une grande importance à la météorologie, parce que leurs travaux en sont tributaires. Le temps est un élément essentiel avec lequel les paysans ont constamment à compter. Dans ce domaine, ils ont fait d'assez nombreuses et curieuses remarques ; et les vieux almanachs sont encore très en faveur parmi nos populations rurales.

A la suite d'une enquête faite sur l'influence de la lune, voici les résultats qui m'ont été fournis. L'intérêt de cette étude n'est pas seulement de pur folklore vivarois, mais aussi biologique. Si certains savants se contentent de rire de pareils problèmes, ce n'est point là une attitude scientifiquè. Eluder un problème n'est pas le résoudre.

On en a un exemple frappant, dans le fait suivant : Louis XVIII, recevant, le 1er janvier 1821, une délégation du Bureau des Longitudes, qui venait lui présenter la *Connaissance du temps* et son *Annuaire*, dit à ses visiteurs : « Je suis charmé, Messieurs, de vous voir réunis autour de moi, aujourd'hui ; je veux en profiter pour vous demander ce qu'on entend par la *lune rousse* et son mode d'action sur les récoltes, dont me parlait, il y a peu de jours, un grand propriétaire du Forez, M. d'Assier, député. » L'illustre Laplace, à qui le Roi semblait s'adresser plus particulièrement, resta comme atterré ; lui, qui avait publié de nombreuses études sur la lune, n'avait jamais songé à la *lune rousse* ; il consulta, du regard, ses confrères, mais, n'en voyant aucun disposé à prendre la parole, il se détermina à répondre lui-même et dit : « Sire, la *lune rousse* n'occupe aucune place dans les théories astronomiques ; nous sommes donc au regret de ne pouvoir satisfaire la curiosité de Votre Majesté. »

Les agriculteurs recommandent de sortir le fumier de l'écurie en lune nouvelle, parce que, pendant la lune vieille, il se gâte, blanchit et prend des champignons.

Pour les labours, il vaut mieux les faire à la lune nouvelle ; sous son influence, les chaumes et le fumier se décomposent plus rapidement.

Les jardiniers tiennent compte de la lune pour les semis et la taille des arbres fruitiers. Les pois gourmands et les haricots germent plus tôt en lune nouvelle ; tandis que, semés en lune vieille, leur germination est retardataire, médiocre et inconstante. On a

remarqué que, par la lune vieille, la tendance de la plupart des légumes à l'inflorescence et à la formation des graines est moins rapide ; tandis que, par la lune nouvelle, ils montent plus vite. Par exemple, les salades ne montent pas pendant la lune vieille ; alors que, dans la lune nouvelle, elles donnent rapidement la tige pour les graines. Le repiquage des jeunes plants est influencé dans les mêmes conditions. Les choux semés au printemps, à la lune vieille, montent plus tardivement qu'à la lune nouvelle.

On recommande de semer les pommes de terre par la lune vieille parce qu'elles deviennent plus grosses, qu'elles croissent plus régulièrement, qu'elles fleurissent mieux et qu'elles fournissent davantage de tubercules ; en un mot, que la récolte est meilleure. En cave, on doit aussi les retourner en lune vieille ; elles pourrissent moins, et leurs yeux poussent moins vite.

Les betteraves doivent aussi être semées en lune vieille, pour la raison qu'elles donnent moins de feuilles et qu'elles sont de plus fortes dimensions.

La même règle de semer à la lune vieille s'applique au blé, au seigle, au colza, etc... L'avoine semée à la lune vieille donne moins de grains noirs et d'épis stériles.

La vigne qui a beaucoup de rameaux doit être taillée à la lune vieille, pour diminuer sa frondaison ; la vendange est meilleure et les raisins sont moins atteints par la maladie. Les ceps qui sont faibles doivent être taillés en lune nouvelle, où ils donnent plus de sarments. Lorsque les rameaux sont coupés en lune nouvelle, le bois se pique, blanchit et brûle au feu comme de la paille ; coupé à la lune vieille, il se consume plus lentement. Le vin aussi doit être mis en bouteilles par lune vieille et surtout par temps de bise.

On taille généralement les arbres par le vent du nord et à la lune nouvelle pour qu'ils donnent plus de branches.

Il faut tomber les bois d'épines (pins, sapins, etc...) pendant la lune nouvelle, avec le vent du nord et un temps clair ; et les bois de feuilles (hêtres ou fayards, chênes, frênes, vernes, noyers, peupliers, châtaigniers, etc...), en lune vieille et par le vent du nord ; on a constaté que, si on faisait le contraire, ils se conservaient moins, parce qu'ils étaient, très probablement, plus riches en eau. Pour ces dernières essences, les arbres abattus en lune nouvelle se cironnent plus facilement.

L'acacia doit être coupé à la lune vieille ; le bois en est meilleur. Comme preuve de cette vérité, les piquets des vignes ou des barrières des prés et les échalas d'acacia ne durent que 5 à 6 ans, lorsque leur coupe a été faite en lune nouvelle, alors qu'ils peuvent résister pendant une vingtaine d'années, s'ils ont été coupés en lune vieille. On dit qu'un bois est bien luné, lorsqu'il a été abattu à la lune qu'il convient.



Astrologues du xve siècle interrogeant la lune

(Jeu de tarots dit de Charles VI)

[D'après un document du cabinet des estampes de la Bibliothèque Nationale]

A la campagne, pour tuer les porcs, on fait attention à l'état de la lune : on tue le mâle en lune vieille et la femelle en lune nouvelle. Il a été observé que, à la cuisson, dans la marmite, un morceau de lard se rapetisse, lorsque l'animal a été tué à la mauvaise lune, tandis que, au contraire, à la bonne lune, il est meilleur, a plus de consistance et ne diminue pas. Plusieurs cultivateurs nous ont avoué qu'ils mettent sérieusement en pratique cette façon de faire, y trouvant un avantage réel.

Les disciples de saint Hubert sont d'avis que la chasse est plus fructueuse en lune nouvelle.

A la nouvelle lune et par un temps frais, il sort beaucoup de champignons dans les prés, les bois et les landes, en particulier des cèpes ou bolets très recherchés. La durée de la vie de ces cryptogames serait plus courte à la lune nouvelle qu'à la lune vieille. Beaucoup d'amateurs de champignons comestibles consultent l'almanach, pour savoir si la lune est favorable à la cueillette ; car, à la lune vieille, on en trouve beaucoup moins.

Ne pourrait-on pas penser que le tempérament humain est soumis, par le mécanisme de ses humeurs, aux influences occultes de l'astre de la nuit ? L'hérédité et les comportements physiologiques divers expliqueraient, dans une certaine mesure, le caractère des gens bien ou mal lunés. Pourquoi le cycle cataménial de la femme correspond-il à la durée d'une lunaison ?

Les cheveux et la barbe poussent plus lentement lorsqu'ils sont taillés en lune vieille. Toutes les maladies, les plaies, les brûlures, etc., guérissent et se cicatrisent plus facilement en lune vieille. C'est pour cela que les paysans châtrent chevaux, taureaux, truies et porcelets en ce temps, parce que la réaction inflammatoire est moindre et la cicatrisation plus rapide.

A tort ou à raison, maints malades m'ont déclaré que, les quatre ou cinq premiers jours de la lune nouvelle, ils ressentaient plus aigus leurs malaises abdominaux, qu'ils attribuent aux vers. Certains vont jusqu'à prétendre que la planète satellite de la Terre a une influence sur la procréation et le déterminisme des sexes.

Mentionnons, pour clore ce travail, que, autrefois, les herboristes, les empiriques et sorcières de tout poil regardaient la lune pour la cueillette des plantes médicinales, qui servaient à fabriquer leurs remèdes ou leurs philtres.

 Anecdotes 

Juste mais sévère. La justice d'Alexandre Sévère lui valut son nom. Un de ses secrétaires, ayant commis un faux, il lui fit couper les jointures des doigts pour qu'il ne pût écrire. Ce fut pire pour Vetronius Turinus. Celui-ci, ayant obtenu quelques entretiens avec l'empereur, s'en faisait gloire et en tirait profit. Il vendait à tout venant le crédit qu'il disait avoir et n'avait pas. Alexandre le sut. En punition de ce qu'il avait vendu de la fumée, il fit attacher Vetronius à un poteau et ordonna de faire brûler autour de lui du foin et du bois vert pour que la fumée l'étouffât.

Patriotisme de Jacques Callot. Né à Nancy, devenu un graveur célèbre, Callot connut la faveur des princes. L'Infante, gouvernante des Pays-Bas, lui fit graver le siège de Bréda ; Louis XIII l'appela à Paris pour dessiner le siège de la Rochelle et celui de l'île de Ré. Ce prince le pria ensuite de graver la prise de Nancy, dont il venait de se rendre maître. « Sire, répondit Callot, je me couperais plutôt le poing, que de rien faire contre l'honneur de mon prince et de mon pays. »

Souvenir de voyage. En l'an 2542 av. J.-C., sous le règne de Démos III, le vieux professeur Nemorin épousa la jeune Estelle. Il se fit déléguer à un de ces voyages de propagande scientifique dont *la princesse*, en ce temps-là, faisait les frais, et il amena sa jeune épouse. Partout, accueil enthousiaste ; partout, on leur fit admirer les beautés naturelles des pays qu'ils traversaient et les plus diverses institutions. Ainsi furent-ils conduits dans un haras national. Estelle parut beaucoup intéressée et demanda curieusement si les étalons étaient souvent de service. « Certes, répondit le directeur, on les ménage ; aussi s'en tient-on à trois ou quatre saillies par jour. » — Aussitôt, se retournant vers son époux : « Tu entends, dit Estelle, tu entends, trois ou quatre fois par jour. »

Mais Nemorin en avait entendu bien d'autres et il demanda à son tour : « Est-ce toujours la même jument ? — Non, certes, répondit le directeur; on en présente chaque fois une nouvelle. » — Alors Nemorin, se tournant vers Estelle, lui dit à son tour : « Tu entends, tu entends, il en est ici comme au bridge ; on change de partenaire à chaque partie. »

La Médecine des Praticiens

LA PHOSPHATINE FALIÈRES
Sa présentation sous deux formes.
Spéciale. — Normale.

Pour pouvoir satisfaire les exigences de l'organisme de l'enfant aux diverses périodes de son évolution, pour permettre de varier l'alimentation, pour répondre enfin au désir exprimé par de nombreux médecins, la *Phosphatine* se présente sous deux formes :

Spéciale. — C'est la Phospbatine, *sans cacao*, dont la formule a été légèrement modifiée pour l'adapter scientifiquement à l'usage de l'enfant, à partir du 4e ou 5e mois.

Normale. — C'est la Phosphatine, *aromatisée au cacao* (3 %) recommandée à partir du 8e ou 9e mois, ou davantage, surtout au moment du sevrage et de la croissance.

Dans la composition de la *Phosphatine* figurent des farines de céréales et fécules choisies, soumises à un blutage modéré qui permet la conservation de l'assise protéique des grains, siège des vitamines, indispensable à la croissance. Aussi, la *Phosphatine spéciale*, sans cacao, n'est-elle pas blancbe.

La *Phosphatine* n'est ni une farine stérilisée (la stérilisation transforme les amidons en dextrines) ni une farine cuite (la cuisson à haute température détruit les vitamines). Un procédé de fabrication original met en œuvre des traitements spéciaux qui provoquent une digestion partielle par transformation de la molécule amylacée : d'où l'assimilation parfaite de la *Phosphatine*, par les enfants, même du premier âge.

Tout enfant, à partir de 4 à 5 mois, qui est sans appétit et ne peut supporter le lait, qui a des vommissements ou de la diarrhée, retire un bénéfice immédiat de l'usage de la Phospbatine *spéciale sans cacao* à la dose d'une cuillerée à café rase pour un biberon. La transformation est rapide. L'appétit revient. Le poids progresse. La tolérance est absolue.

Plus tard, lorsque l'enfant grandira, vers le 8e ou 9e mois, ou davantage, il pourra commencer à prendre les bonnes bouillies de *Phosphatine normale, aromatisée au cacao.* Une longue expérience a démontré que cette farine était l'aliment type de l'enfant, surtout au moment du sevrage et pendant la croissance, parce qu'elle lui apporte, sous une forme très agréable, tous les éléments nutritifs nécessaires à son parfait développpement.

N. B. — L'usage de la *Phosphatine* est particulièrement économique parce qu'il suffit d'ajouter au lait une faible quantité de cette farine pour obtenir un aliment agréable, nutritif et fortifiant.

Caricature

L'ORTHOPÉDISTE

de Ch. Jacque



Monsieur... voici votre fils qui, grâce à mes soins, est radicalement guéri de sa déplorable gibbosité... ; du reste, il est dans un état de santé parfaite... trop parfaite même, car, au premier abord, on pourrait croire qu'il est encore un peu bossu,... mais cela tient uniquement à ce qu'il est trop gras du dos.

 **Éphémérides** 

— 235 —

29 mars. — Mort tragique de l'empereur Alexandre Sévère, assassiné avec sa mère par des soldats révoltés.

— 1635 —

16 mars. — Naissance à Paris de l'abbé Jacques Boileau, docteur en Sorbonne et chanoine de la Sainte-Chapelle qui, sous des pseudonymes divers, écrivit des ouvrages curieux. Les plus connus sont une *Historia confessionis auricularis* (in-8°, Paris, 1683) et son *Historia flagellantium* (in-12, Paris, 1700). On lui attribue le petit livre des *Abus des nudités de la gorge*, qui a eu plusieurs éditions. Mort le 1er août 1716.

21 mars. — Naissance en Toscane de François-Adolphe Donoli, docteur en médecine de la Faculté de Sienne, professeur à l'Université de Padoue, mort en cette ville le 6 août 1724. Il a laissé plusieurs ouvrages médicaux en langue italienne et quelques manuscrits, qui n'ont pas été publiés.

25 mars. — Les Espagnols entrent par surprise dans la ville de Trèves et font l'Électeur prisonnier de guerre, malgré le protectorat de la France. Cette agression amène une guerre générale.

27 mars. — Mort de Jacques Callot, né à Nancy vers 1593, peintre, graveur et dessinateur.

— 1735 —

24 mars. — Naissance à Lubeck de Balthasar Munter, poète et prédicateur, mort à Copenhague le 5 octobre 1793.

27 mars. — Mort de Bernard Pez, né en 1683 à Ips (Basse Bohême), savant bénédictin à qui on doit, en particulier : *Thesaurus anecdotorum novissimus* (5 vol. in-fol°, Augsbourg, 1721-23) et *Bibliotheca ascetica antiquo nova* (12 vol. in-8°, Ratisbonne, 1723-40).

— 1835 —

1er mars. — Mort de François II, empereur d'Autriche. Né en 1768, il s'était associé à presque toutes les coalitions formées de 1792 à 1815 contre la France et fut l'un des membres les plus ardents de la *Sainte Alliance*. Avènement à l'empire du roi de Hongrie, fils aîné de l'empereur, sous le nom de Ferdinand Ier.

2 mars. — Graves décrit le goitre exophtalmique.

13 mars. — Mort à Paris du compositeur Aline Bertrand.

15 mars. — Naissance de Jacques-Arthur Descroizilles, médecin des hôpitaux de Paris du 15 juillet 1868.

15 mars. — Mort à Bologne, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, du compositeur Dominique Monbelli.

20 mars. — Suicide à Venise du peintre Léopold Robert, né en Suisse le 13 mars 1779 (*L'improvisateur napolitain*, *Les Moissonneurs*, *Départ des pêcheurs sur l'Adriatique*, etc.).

23 mars. — Première représentation à l'Opéra-Comique du *Cheval de bronze*, musique d'Auber.

25 mars. — Naissance à Paris du violoniste Louis-Victor-Alexandre Viault.

28 mars. — Mort du duc Auguste de Leuchtenberg, époux de la reine de Portugal dona Maria.

※ Correspondance médico-littéraire ※

Questions.

Montesquieu. — Le nom de lieu *Montesquieu* est fort répandu dans le Midi. Un lecteur de *La Chronique Médicale* pourrait-il donner l'étymologie vraie de ce nom ?

On nous donne *mons equitum*, montagne des chevaliers. Est-ce exact ?

A. Marcailhou d'Aymeric (*Toulouse*).

Auteur à retrouver. — Pourrait-on indiquer : 1° De qui sont les vers suivants, datant du xviiie siècle et écrits avant 1797 ? — 2° Dans qu'elle œuvre ils se trouvent ?

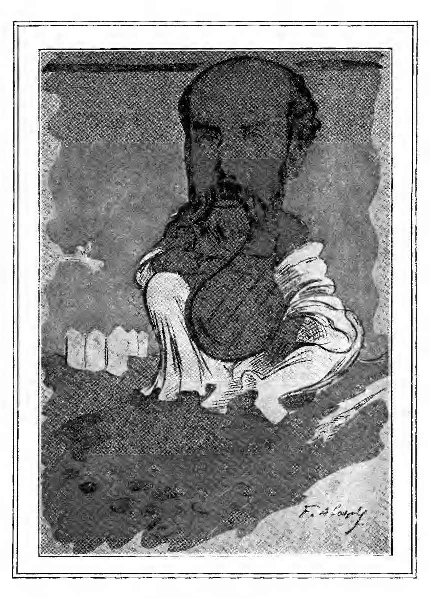
Peuple, à tes intérêts je soumettrai les miens,
Et les besoins du trône à ceux des citoyens ;
Si mes soins assidus te font des jours propices,
Je serai trop payé de tous mes sacrifices.

Dr Dubois de Montreynaud (*Reims*).

La princesse de Tingry. — En 1680, nous disent les chroniqueurs du temps, une princesse de Tingry fut compromise dans l'affaire des Poisons en même temps que son beau-père, le maréchal de Luxembourg. Elle était accusée d'avoir empoisonné des enfants, qu'elle aurait eus de M. de Luxembourg. C'est à son propos que Mme de Coulanges disait : « C'est pour Mme de Tingry que le four de la voisine chauffait (où l'on brûlait les corps des petits enfants avortés) », et que Mme de Sévigné écrivait : « Le plus grand crime de M. de Luxembourg est de l'avoir aimée. »

Quelle est cette princesse de Tingry dont nous avons souvent trouvé le nom dans les chroniques de l'Affaire des Poisons, mais toujours sans plus de détail ? Nous avouons qu'il nous a été impossible de l'identifier, et nous serions heureux si quelque confrère érudit voulait bien projeter, à notre intention, quelque lumière sur cette question.

Dr Gilbert P... (*Toulouse*).



H. CAZALIS (Jean Lahor)

Dessin de F. A. Cazals
extrait de *Les Hommes d'aujourd'hui* - VIII, nº 394.

Réponses.

Jean Lahor (XLI, 10, 112, 131). — En juillet dernier, l'érudit chroniqueur littéraire qu'est M. Léon Treich a signalé dans *L'Ordre* le vingt-cinquième anniversaire de la mort de Jean Lahor et il consacra, alors, un joli article à cet « anniversaire oublié ».

Oublié du grand public... peut-être ; mais point des médecins puisque *La Chronique Médicale* publia, l'an dernier, une notice sur ce médecin poète, puis, à deux reprises nouvelles, reparla de lui.

M. Léon Treich a tracé de Jean Lahor (Dr Henri-Joseph Cazalis) ce portrait que je me fais un devoir de vous envoyer.

Dans son éternelle redingote sombre — qu'il exerçât la médecine à Aix-les-Bains ou qu'à Paris il courût les bibliothèques orientales — avec son nez puissant, sa bouche sensuelle, ses cheveux et sa barbe indisciplinés, ses yeux ardents, il laissait un souvenir vigoureux. Candidat à l'Académie française au fauteuil de François Coppée, il ne fut pas élu, malgré l'appui ouvert que lui donna le secrétaire perpétuel, Frédéric Masson.

Je rappellerai enfin que Jean Lahor fut l'ami de Barbey d'Aurevilly, qu'il voyait souvent et qu'il assista dans sa dernière maladie, ainsi que dans *La Chronique Médicale* même (XLI, 112) et mieux encore dans sa thèse (*Barbey d'Aurevilly et la Médecine,* édit Spes, Paris, 1934) l'a dit M. le Dr Robert Cornilleau.

P.-J. Bertrand (*Paris*).

Numérations diverses (XLI, 67, 184, 185). — Il est certain que les formes trente, quarante, cinquante, soixante, septante, octante, nonante, sont rationnelles ; mais pratique n'est pas toujours raison, et il est indubitable, d'autre part, que, depuis longtemps, soixante-dix a été substitué à septante, quatre-vingts à octante, quatre-vingt-dix à nonante. Pourquoi ? Peut-être parce qu'il reste un vieux souvenir de la numération par vingt. J'avais appris, à l'école, que la numération par dix venait du nombre des doigts des mains ; mais l'homme a vingt doigts au total. Et, après avoir débuté par la numération décimale, arrivé à soixante, on reprend la numération par vingt : soixante et un, soixante-deux.., soixante-dix, soixante et onze..., puis quatre-vingts, quatre-vingt-un [comme vingt et un], quatre-vingt-deux. ., quatre-vingt-dix, quatre-vingt-onze, etc.., quatre-vingt-dix-neuf [comme dix-neuf]. Si on reprend ainsi la numération par vingt de la première vingtaine, on ne va plus en deçà ; mais, au temps de saint Louis, on disait quinze-vingts, dont le nom existe encore pour désigner l'hospice fondé par ce roi ; même au grand siècle, on disait six-vingts.

Les expressions nouvelles sont essentiellement françaises, du territoire français ; elles ne sont pas du français d'exportation. En Belgique, en Suisse, j'ai entendu couramment dire : septante, octante, nonante, et beaucoup de Belges et de Suisses ne compren-

nent pas les mots : soixante-dix, quatre-vingts. Le texte grec de la Bible porte le nom de version des Septante et s'écrit LXX dans les notes ; c'est une traduction directe du latin *septuaginta* sans passer par la forme française populaire.

Du reste, le français, en prononçant : onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize (mots dérivés par voie populaire de : *undecim, duodecim, tredecim, quatuordecim, quindecim, sexdecim*) donne bien moins l'impression de dix plus un, dix plus deux, que le latin classique. Ainsi, en français, il y aurait, plus ou moins inconsciemment, formation d'une numération de zéro à vingt, qui réapparaît après soixante. Et ce qui le prouve bien, c'est la division de la livre en vingt sols, d'où la numération en sous jusqu'à un franc [ce qui se comprend] mais même jusqu'à cinquante-neuf inclus et même jusqu'à cent [ce qui est plus bizarre].

Enfin, au bon temps de la pièce d'or, ne disait-on pas : cinq louis [cent francs], cinquante louis [mille francs], ce qui est une numération par vingt. Cela, je le répète, en France, pas à l'étranger ; car jamais je n'ai entendu parler de sous, ni de louis en Belgique, ni en Suisse ; et les employés de tramways, à Bruxelles, en rendant la monnaie, comptaient bien en cinq centimes, dix centimes, etc. et non en sous.

Le hasard décide quelquefois de curieuses rencontres. Ce qui précède était écrit, mais je l'avais abandonné sur ma table. Or, ce matin même, flanant sur ce marché de la brocante qu'on appelait jadis à Toulouse le Marché au bois, je trouve, parmi de vieux bouquins (couverts de peaux de bouc à peu près authentiques), l'*Histoire de la vie et des miracles de Jésus-Christ, tirée de l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament*, par R. P. D. Augustin Calmet, abbé de Saint-Léopold de Nancy, à Bruxelles, chez François Foppens, 1734. J'ouvre, au hasard, et je lis, p. 379 :

Ils (les Apôtres et les Disciples au Cénacle) étaient au nombre d'environ six-vingt (sans *s*) personnes, apparemment sans y comprendre les femmes.

Voilà bien un exemple de cette numération par vingt dont je parlais d'abord. Un autre se rencontre dans un proverbe qui assure qu'en menant vie régulière, en suivant certaine hygiène, on vit six fois vingt.

Dr R. Mazilier (*Toulouse*).

La plante qui préserve du vertige (XLI, 239). — Quand on essaie de répondre à la question posée par M. Drompt, on se heurte à plusieurs difficultés qu'on ne soupçonnait pas d'abord.

La première est que le vertige des ascensionnistes et des acrobates est une chose qui paraît fort précise, mais qu'à rechercher ce vertige particulier dans les vieux auteurs, je ne l'ai pas trouvé. J'ai rencontré le vertige des femmes enceintes, les vertiges du ventre, les vertiges de la tête distingués en plusieurs sortes, le vertige tout court que Matthiole définit *le mal de ceux qui s'imaginent que leur tête est transportée de ci et de là*, ce vertige que du Pinet, traducteur de Pline, dit simplement un *virement de tête*. Il faut donc se contenter de cela.

La deuxième difficulté tient à ce qu'on découvre bien mention de remèdes « contre le vertige », c'est-à-dire le vertige réalisé, tandis que ce qui intéresse privativement notre confrère suisse est une médication préventive, une *racine ayant la propriété de prémunir contre le vertige*.

Lorsqu'on dépouille ce que Dioscoride a écrit de six plantes utilisables contre le vertige, ce qu'a dit Mattbiole de dix-huit plantes de même vertu, et ce que rapporte Pline de remèdes presque aussi nombreux contre le même mal, on distingue cependant une racine, comme le veut M. Drompt, qu'on ne mâche pas, à la vérité, avant une ascension ou un exercice, mais qui paraît bien constituer un remède préventif, parce que nos vieux auteurs en conseillent l'emploi tous les jours pendant une année. Il s'agit de la racine de coleuvrée ou couleuvrée prise en décoction à la dose quotidienne d'une dragme (soit environ 3 gr. 50). Mais, tout de suite, apparaît une difficulté nouvelle : qu'est la couleuvrée ? Vraisemblablement *Vitis alba*, la bryone dioïque. Par malheur, vraisemblance n'est pas certitude, et d'autres concordances ont été proposées.

Nous ne sommes pas encore au bout : car la préparation du remède par décoction n'offre, elle-même, pas une absolue certitude. Le *decoctae datur* de certaines éditions de Pline n'est admis par d'autres qu'avec un point d'interrogation, tandis que d'autres encore adoptent un texte d'où la « cuisson » a disparu.

Enfin, cette accumulation d'incertitudes est, en la circonstance, d'autant plus fâcheuse, que l'usage de la plante n'est pas sans dangers. Entre autres, Pline nous prévient, au chapitre Ier du livre XXIII de son *Histoire naturelle*, que l'administration d'une dose un peu plus forte que celle que je viens de dire est capable de troubler l'entendement.

Au temps où mes amis et moi, jeunes encore, courions les Pyrénées, nous aimions rencontrer de la réglisse de montagne, dont nous mâchonnions avec plaisir les racines menues. On imagine volontiers une autre racine d'emploi aussi simple, aussi commode et capable de préserver du vertige ; mais il ne manque, pour réaliser ce désir, que je crois découvrir dans la question de M. Drompt, que tout juste la racine à mâcher.

Il est vrai que notre confrère nous renvoie moins loin que l'Antiquité où je suis remonté et qu'il fixe au XVIIe siècle la tradition qu'il rapporte. En ce temps, l'herboriste d'Attigna assurait (*Œuvres médicinales*, Lyon, 1655, t. I, p. 181) que l'empereur Charles-Quint se délivrait du vertige en frottant sa tête avec de la poudre de vers à soie desséchés. Nous voilà loin de la racine de couleuvrée.

Au siècle suivant, de Meuve, dans son *Apparat de médecine*, et Lémery, dans son *Dictionnaire universel des drogues simples*, au chapitre bryonia ou couleuvrée, ne font même plus aucune mention de l'utilisation de cette plante contre le vertige. En revanche, l'antique leçon se retrouve dans maints recueils de médecine populaire du temps. Elle y figure à côté de recettes bizarres comme la suivante :

Remède pour préserver du vertige. — Une dragme de fiente de paon ou d'oie, recueillie depuis mai jusqu'en septembre, séchée à l'ombre, infusée pendant la nuit dans du vin blanc, passée le matin par un linge, et la colature bue à jeun depuis la nouvelle jusqu'à la pleine lune, est un remède éprouvé au vertige.

Tout n'est pas cependant extraordinaire comme la recette qu'on vient de lire dans ces recueils *ad usum populi*. C'est ainsi que je trouve dans *La Médecine et la Chirurgie des Pauvres* (in-12, Lecomte, Paris, 1753) :

Page 15. — Ceux qui sont sujets au vertige ne doivent pas regarder en bas dans une profondeur excessive, ni un mouvement circulaire comme celui d'une roue agitée avec impétuosité, sans changer de place.

A défaut de la racine à mâcher de M. Drompt, ce conseil tout simplet qu'il paraisse est à coup sûr excellent pour préserver du vertige.

Dubouis (*Tarbes*).

Les Secrets des Sorciers Noirs (XLII, 51). — Dans le compte rendu que *La Chronique Médicale* a donné de l'ouvrage publié par M. Dim Delobson dans la *Collection Science et Magie* des éditions E. Nourry, sous le titre *Les Secrets des Sorciers Noirs*, je relève cette affirmation que l'ouvrage constitue le plus précieux tableau qu'on puisse souhaiter des croyances et des pratiques rituelles *du monde noir*.

En fait, Dim Delobson a recueilli uniquement les traditions des Mossis, et, pour croire que ce qu'il dit des Mossis peut s'appliquer au monde noir tout entier, il faut admettre, comme M. Robert Randau l'a admis dans la *Préface* de l'ouvrage, que :

Page 19. — D'un bout à l'autre du monde noir, au Congo comme au Soudan, chez les Caffres ou en Afrique orientale, en dépit de la diversité des dialectes, se décèle un fonds commun d'idées sur la magie et la sorcellerie. Ordre des attaques, procédés de défense, consultation des êtres invisibles, bénévoles ou malévoles, attachés aux choses ou aux gens, sont mis en œuvre partout d'une façon à peu près identique.

L'autorité de M. Robert Randau est telle qu'on peut accepter cette opinion. *A priori*, elle peut surprendre ; mais la surprise disparaît si on réfléchit que la magie est vieille comme le monde, qu'elle a répondu à son origine et continue de répondre à des besoins primitifs qui n'ont pas varié, et enfin que, l'imagination qui crée des recettes n'étant pas infinie, d'analogues pratiques se retrouvent chez les sorciers de tous les pays et de tous les temps.

Par exemple, Dim Delobson, expliquant ce qu'est le *Tokomsomdé* (littéralement : Porte-bonheur) écrit :

Page 153. — Parfois, en pleine brousse, mais généralement dans une plaine non loin des villages, on aperçoit un tas de bois mort mélangé à de la paille. C'est cela qui porte le nom de Tokomsomdé. Tout individu qui passe à côté de ce tas doit y ajouter sa part de bois et de paille.

Or, qui ne fera le rapprochement de cette coutume et de cette autre rappelée par Albert Garrigues dans son *Jupiter et Mercure dans la Flore de Rabelais* :

Page 21. — Au pied des bornes-limitantes-frontières, au pied des bornes des chemins, une coutume de certains pays était de déposer une pierre en passant. Ces amas de pierres consacrées (Cf. Pitiscus, *Dictionnaire* au mot Lapis et Didyme, *Commentaires sur Homère*) portaient le nom de *marge-mah* (Cf. Joh. Selden, *De Diis Syris*, in-12, L. Bister, Amsterdam, 1680, p 274), que les traducteurs dans la *Vulgate* ont rendu par Mercure (Cf. *Proverbes*, XXVI, 8 : *Sicut qui mittit lapidem in acervum Mercurii*) (1).

Bien d'autres comparaisons sont possibles entre certaines pratiques des Noirs, rapportées par M. Dim Delobson, et d'autres analogues appartenant à la magie européenne. Pour ne pas allonger cette note, j'en retiendrai deux seulement.

La première a trait aux précautions prises par les Nioniossés pour cueillir certaines plantes aux vertus magiques (p. 107). Ces précautions se rapprochent de celles que l'Antiquité classique transmit à notre moyen âge pour la récolte de la mandragore.

La seconde est une recette d'envoûtement qui rappelle, elle aussi, nos pratiques médiévales, les épines que les sorciers noirs plantent dans des haricots (p. 140) remplaçant les épingles que nos sorciers enfonçaient dans des cœurs de bêtes.

Blaisot (*Toulouse*).

---

(1) Sur la question de ces amas de pierres, on peut consulter : *a*) une épigramme votive de Crinagoras dans *Anthologie grecque*, in-12, Hachette, Paris, 1914, t. I, p. 110, § 253 ; et une autre anonyme (t. II, p. 175, § 254) ; — *b*) Onffroy de Thoron, *La langue primitive depuis Adam jusqu'à Babel*, pl. in-8° de 64 p., E. Leroux, Paris, 1886, p. 60 ; — *c*) Paul Sédillot, *Les travaux publics et les mines dans les traditions*, in 8°, Rothschild, Paris, 1894, pp. 55 *sq.* ; — *d*) A.-F. Gatien Arnould, *Histoire des doctrines morales, politiques et religieuses en Gaule avant la conquête des Romains*, in 8°, Privat, Toulouse, s. d. (1860), p. 257 ; — *e*) Viçwa Mitra, *Les Chamites. Indes pré-aryennes*, gr. in-8°, Maisonneuve, Paris, 1899, p. 559 ; *etc.*

Reproduction de première page de la Chirurgie d'Ypermann, manuscrit de la Bibliothèque de Bourgogne 15624-15641.

(Cliché de l'Art médical d'Anvers)

La torsion des artères (xli, 206). — Dans les *Ephémérides* de *La Chronique Médicale*, je lis que, le 20 août 1834, Amusat préconisa la torsion des artères à l'Académie des sciences. Le même détail se retrouve dans l'*Agenda périodique Gonnon.* Je suppose, sans plus, qu'en 1834, l'usage de la torsion des artères s'était perdu, comme s'était perdue la ligature des artères quand, voici trois cents ans, Ambroise Paré crut la découvrir.

Je vous envoie, en effet, une traduction française libre du texte flamand de Jehan Yperman (qui date de 1310) d'après une copie de 1350. On connaît quatre copies, plus une copie fragmentaire, de ce document précieux entre tous pour l'histoire de notre langue et de notre chirurgie à cette époque lointaine déjà.

Folio 16 — Un enfant de seize ans avait été blessé d'un coup de couteau par un autre enfant. Une veine avait été ouverte et un nerf blessé, d'où une grande douleur. Quand Lanfranc arriva, il trouva le sang coulant sans saccades de la plaie ; et, ayant réfléchi un instant, il appliqua son médicament. Mais ce médicament ne convient pas dans ce cas parce que le blanc d'œuf est froid, glutineux et aurait bouché les pores de la peau par la matière collante. Pour cette raison, Lanfranc dit de plier le bras pour qu'il pût en saisir la veine et en faire la ligature, pendant qu'il fortifierait le nerf en versant de l'eau de rose dans la plaie.

Mais la mère de l'enfant intimidée fit chercher un maître laïc qui lui donna un conseil opposé. Lanfranc s'en alla donc et le chirurgien laïc appliqua à la plaie ses moyens habituels pour arrêter l'hémorrhagie. Mais il n'y parvint pas, car le sang coulait toujours et l'enfant perdait visiblement ses forces. Alors, on fit appeler un physicien qui était l'ami de la mère. Celui-ci fit chercher maître Lanfranc qui ne voulut pas venir ; alors, le physicien alla lui-même vers Lanfranc et lui demanda conseil. Celui-ci répéta le conseil qu'il avait donné à la mère. Après cela, le physicien demanda au chirurgien laïque s'il pourrait exécuter ce conseil. La réponse fut affirmative, il fit la ligature et l'enfant fut guéri en peu de temps.....

Tout ceci a été écrit et consigné pour que l'on sache ce qu'il faut faire en l'occurrence.

..... Si vous ne parvenez pas à arrêter une hémorrhagie avec des poudres hémostatiques, ni avec les moyens déjà indiqués, il faut recourir à la ligature qui se fait de la manière suivante :

Armez votre aiguille d'un fort fil ciré et passez-la sous l'artère ensuite liez-en bien les deux bouts, mais il faut prendre garde de ne pas blesser le vaisseau avec l'aiguille ..

En résumé, les hémorrhagies s'arrêtent de quatre manières :

1° Compression exercée sur les vaisseaux jusqu'à ce que le sang coagulé bouche l'ouverture.

2° Par le refroidissement de la partie où se trouve la plaie.

3° Par le cautère actuel ou potentiel.

4° Par la ligature et la torsion de la veine et de l'artère.

Jehan Yperman répète, on le voit, l'enseignement de son maître Lanfranc dont il suivit les leçons à Paris de 1297 à 1300 et peut-être plus longtemps encore. Il conclut : *Je vous ai enseigné ce qui a été approuvé par les vieux maîtres* ; mais il ajoute : *et ce qui m'a toujours le mieux réussi.* Par là, l'œuvre de J. Yperman mériterait d'être davantage et mieux connue qu'elle ne l'est La transcription de Braecke, éditée par la *Société belge d'Archéologie* en 1863, n'est connue que d'un public très restreint. L'édition de Liersinn, en 1912, manque d'un glossaire. Il y a donc là à reprendre une œuvre très utile et du plus haut intérêt. Dr A. de Mets (*Anvers*).

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

❦ De *Regards sur le Monde*, nº 28, du 18 octobre 1934, à propos du marquis de La Fayette, né en septembre 1757, sous le titre :

Le Souvenir franco-américain (*1717*-1917). — *La Fayette partit* en 1717 *pour apporter à l'indépendance de l'Amérique l'aide de la France...*

❦ De *l'Avenir Médical*, nº 9, novembre 1934 :

Des informations de source étrangère affirment que la découverte du cancer *serait un fait accompli.*

❦ De *La Tribune de Genève* (nº du 5 novembre 1934) sous le titre : *Violente collision à Chêne-Bourg* :

M. H. D... entra en collision avec un side-car que pilotait M. Rodolphe Bedoni, âgé de 24 ans... *M. Rodolphe Bedoni fut relevé sans connaissance..... M. Ferdinand Bedoni*, âgé de 25 ans, *père du premier, qui avait pris place dans le side-car, fut blessé à la tête.*

❦ Du *Journal des praticiens* du 7 novembre 1934 sous le titre *La Médecine radioesthésique :*

On ne saurait trop souligner combien risquent d'être dangereuses de telles affirmations, pouvant faire croire à certaines personnes qu'elles sont très malades ou même mortes, alors qu'elles sont bien portantes.

❦ Du Bloc Notes d'*Excelsior* du 19 novembre 1934 :

La lettre autographe de Bonaparte à Marie-Louise... *a été payée 43.300 francs. Ce à quoi on a attaché de l'importance n'est pas les déclarations du* jeune général à la volage créole, *mais au papier* lui-même.

❦ De M. Maurice de Laborderie dans *Essai sur ma génération* (in-8º, E. Figuière, Paris, 1934), page 161 :

En opérant une malade de cholécystite typhique perforante (perforation de la vésicule biliaire au cours de la typhoïde) l'estimé chirurgien Gloannec commit l'imprudence — l'opération une fois terminée — d'ôter ses gants et de couper la pièce opératoire à main nue. On suppose que le Docteur Gloannec portait aux doigts soit une excoriation, soit une petite plaie insignifiante. Il est mort vendredi d'une typhoïde particulièrement grave.

Chronique Bibliographique

Charles Perrier. — **Le nez et ses rapports avec le visage, le front, la bouche et le menton**, une plaquette in-8°, A. Rey, Lyon, 1934.

Sur 859 détenus à la Maison centrale de Nîmes, de 16 à 73 ans, de nationalités diverses, et récidivistes pour la plupart, l'Auteur a fait une étude statistique fouillée du dos du nez par âges, catégories céphaliques. nationalités, crimes et délits, de la concavité de sa racine, de l'inclinaison de sa base, de sa hauteur, de sa saillie, de sa largeur, de ses rapports enfin avec le visage, le front, la bouche et le menton. On se rend compte aisément de la longue patience et du soin méticuleux que pareilles recherches représentent. Quant à leur intérêt, il se devine si l'on admet que le nez, comme on l'a dit, reflète la vie morale. Mais est-il vrai ?

On admet sans difficulté que la forme et le volume du nez varient suivant la nationalité et surtout suivant la race. Qu'ils varient aussi suivant les crimes et délits est chose moins assurée, ou, tout au moins, le fait ne ressort pas avec évidence de la statistique.

Par ailleurs, et tout intérêt criminaliste mis de côté, cette statistique apporte une constatation curieuse : *A mesure que l'homme vieillit, les nez concaves diminuent de nombre. Avec l'âge, au contraire, progressent les nez convexes.* En faut-il conclure qu'un nez convexe est une assurance de plus longue vie ? La conclusion serait peut-être risquée.

En tout cas, des recherches qui soulèvent autant de problèmes sont méritoires, et il était juste, ainsi, d'attirer l'attention sur la curieuse étude que M. Ch. Perrier vient de publier.

Jean Girou. — **Trencavel et le drame albigeois**, un vol. in-8°, Pierre Roger, Paris, 1934.

Voici un joli roman historique, précis, documenté, bien écrit et présenté dans une forme agréable.

On le lit d'un trait, sans fatigue, tant l'action est soutenue, les faits enchaînés à souhait. J'ai eu un réel plaisir à cette lecture, et je suis convaincu que tous ceux qui le liront éprouveront la même agréable sensation.

Ce livre est moins un conte médiéval qu'une chanson de geste. Le drame albigeois, qui ensanglanta l'histoire au XIIIe siècle, sert de trame au récit ; les chevaliers du Nord se ruèrent sur le Midi, opulent et frivole. Sous prétexte d'écraser l'hérésie, ils assouvirent leurs ambitions et leur désir de conquête.

Trencavel, vicomte de Carcassonne et de Béziers, se leva contre l'envahisseur et opposa à cette croisade la grandeur d'un courage isolé ; vaincu, trahi, couvert de chaînes, il meurt prisonnier dans un des cachots de cette cité de pierres, qu'il avait défendue avec tant d'héroïsme, et la terre put avec peine absorber tout le sang versé.

Dans ce roman à trame historique, on trouve de l'amour, de la trahison, de la haine, de la vengeance. Certaines pages reflètent l'inspiration d'une couleur locale, où se retrouvent le luxe et la beauté, chers à la race Occitane, audacieuse et raffinée.

L'Auteur fait, avec beaucoup d'adresse, le parallèle entre les Français du Nord et ceux du Midi, du Languedoc, d'Aquitaine et de Provence ; il les oppose et les compare. Il détaille leur psychologie et explique leur rivalité. Le Nord est resté figé dans l'exaltation religieuse ; le Midi a libéré sa pensée, dans un esprit de tolérance.

En voilà assez pour amener le conflit, qu'avive cruellement la haine d'une femme dédaignée, et le drame Albigeois se déroule dans l'horreur tragique de la guerre sanglante et fratricide.

M. Jean Girou a écrit un beau livre, qui mérite d'être lu et médité ; il contient en germe des idées que le temps et la civilisation n'ont guère modifiées. (*G. Petit.*)

Georges Rocal. — **1848 en Dordogne**, deux vol. in-8°, E. H. Guitard, *Editions Occitania*, Paris, 1934.

Cet ouvrage est un modèle de documentation étendue et précise, de mise au point claire et bien venue. Œuvre d'histoire régionale, l'historien et le Périgourdin prennent à la lire un égal plaisir. Toutefois, on se méprendrait fort en pensant que l'intérêt de ces pages a pour limites celles de la Dordogne. Certes, elles ont pour le Périgourdin ce charme particulier de redire des noms connus, de rappeler des lieux aimés ; mais, ces noms et ces lieux changés, les tableaux que M. G. Rocal a tracés restent vraisemblables, sinon vrais, pour la plupart des autres provinces. Nous avons l'habitude de ne voir que Paris dans l'histoire ; il est bon de rompre avec cette habitude quelquefois, et ce sont des aperçus précieux que ceux qui nous montrent non plus dans la capitale, mais au travers d'une province, dans la France entière, les prodromes, le cours et les conséquences d'une révolution.

En passant, notons un détail ; le rôle que les médecins y jouent. Ici, on en rencontre un presque à chaque page ; mais cela n'est pas particulier à 1848. De cette fréquence des médecins au sein ou à la tête des organisations politiques, officielles ou d'opposition, on voit les raisons sans peine. Quant à savoir si la médecine dans le passé a gagné ou perdu, si les médecins dans le présent gagnent ou perdent à abandonner le cabinet pour la tribune, c'est un point duquel nous laisserons chacun libre de décider.

Par ailleurs, le choix qu'a fait l'Auteur de ce moment de notre histoire n'est pas indifférent. M. André Demaison a bien vu que *la période qui s'étend de 1848 à 1851, crise d'idées, de sentiments et d'intérêts, comporte en elle-même une foule d'enseignements dont l'étude, à l'heure actuelle, ne peut manquer de nous être fort utile* (Préface). Par discrétion, il n'a pas développé les leçons que 1848 nous donne ; il n'a pas insisté sur la portée philosophique ou, si on préfère, d'enseignement sociologique de l'œuvre de M. G. Rocal. Nous imiterons son exemple.

Jacques Termant. — **Parmi les autres** (Choses vécues), un vol. in-8°, J. Crès, Paris, 1935. (*Prix : 12 francs.*)

Dans un nouvel ouvrage de Jacques Termant, la psychologie et l'observation s'étalent à chaque page, et retiennent l'attention du lecteur. Ce n'est pas un roman, mais l'exposé d'une série de types d'hommes aperçus dans des rencontres, dont l'auteur, avec beaucoup d'à propos et de finesse, reproduit l'esquisse. L'ouvrage est rempli de philosophie et de simplicité. Tous les jours, nous coudoyons les gens de toutes conditions qui sont analysés dans ce livre dont la sincérité et la conception méritent d'être louées. (*Georges Petit.*)

Anonyme. — **Gravures et Dessins**, un vol. in-8°, Hôtel du Cercle de la Librairie, Paris, s d. (1935) (*Prix : 10 francs.*)

Editée par la *Chambre syndicale d'Estampes et des Marchands d'Estampes et dessins anciens et modernes*, cette plaquette contient les Statuts du Syndicat, la liste de ses membres, des annonces dont certaines sont intéressantes en ce qu'elles résument l'histoire des vieilles maisons. Il y a plus, pour notre curiosité. M. Gilbert Lévy a écrit en guise de préface, une étude de trente-quatre pages sur *La Gravure et les Graveurs*, instructive, amusante et illustrée par surcroît de onze reproductions fort bien venues de taille-douce, eau-forte et lithographie.

Dr Dartigues. — **Faisceau scientifique**, un vol. in-8° de 540 pages, G. Doin et Cie, Paris, 1935.

Cet ouvrage est l'exposé original des titres et des travaux scientifiques de l'auteur. Au lieu d'être une sèche énumération, il se compose de résumés très clairs, d'extraits importants et d'une belle iconographie. Non seulement les synthèses qu'on trouve là, anatomique, médicale, chirurgicale, instrumentale, sont pleines d'intérêt, mais encore l'œuvre est un encouragement pour les hommes de bonne volonté. Elle témoigne, en effet, ce qu'il est possible de réaliser, même loin du monde officiel, avec de la suite dans les idées et un effort constant.

Sylvain Malouvrier. — **Maux de Saints**, *Nouvelle*, une plaquette in-16, au journal *Le Petit Havre*, Le Havre, 1934.

A propos de Guy de Maupassant, dont *pas un des contes n'est inventé* (p. 16) et qui, partant toujours *d'un fait observé, d'une anecdote dont il avait été le témoin, brodait sur ce canevas de brillantes arabesques* (p. 44), notre confrère M. S. Malouvrier nous promène en pays de Caux et, surtout, nous montre la foi tenace du paysan normand dans les Saints Guérisseurs.

Les Maux des Saints sont, en effet, *toutes les maladies dont la guérison est susceptible d'être obtenue par l'intercession des saints* (p. 20) ; et l'auteur raconte quelle exploitation commerciale un cordonnier normand sut faire de cette foi populaire.

P. Saintyves. — **Corpus du Folklore des Eaux en France et dans les colonies françaises**, un vol. grand in-8°, E. Nourry, Paris, 1934. (*Tirage à petit nombre.*)

Rien de plus utile, de plus précieux même qu'un *Corpus* du folklore ; mais aussi rien de plus difficile et de plus méritoire à établir. Il y faut, à la fois, une érudition éclairée, une longue patience et une persévérance que rien ne rebute. Peu sont capables d'entreprendre une tâche pareille, et M. P. Saint-Yves l'a osé ; moins encore peuvent prétendre y réussir, et cette *Introduction* au Folklore des Eaux de France et dans les colonies françaises est une petite merveille.

L'œuvre nouvelle est, en effet, consacrée seulement aux eaux ; elle n'est aussi qu'une introduction. Mais cette introduction est riche déjà. Sur ce que nous a laissé la civilisation gréco-latine, on n'y pourra guère ajouter ; sur l'antiquité orientale, égyptienne ou barbare, à peine un peu davantage. Pour les temps modernes, il y a plus à faire, et M. Saintyves, ouvrant une enquête, dressant un questionnaire judicieux, fait appel à la collaboration de tous.

Il est à souhaiter que cet appel soit entendu, car les traditions partout s'oublient et beaucoup déjà sont perdues. Or, les traditions sont précieuses, non pas seulement pour ceux qui aiment à regarder en arrière, mais même pour ceux attachés au présent et qui risquent de ne plus pouvoir le comprendre, quand le pourquoi des coutumes qui survivent est inconnu.

Par ailleurs, la lecture d'un ouvrage tel que celui-ci est la plus agréable qui puisse être. *Si Peau d'âne m'était contée..* et chaque page nous offre un conte. Contes charmants, qui font mieux que nous amuser, parce qu'ils éveillent en nous des souvenirs personnels, qu'ils font penser, et que les pensées qu'ils font naître touchent à la sociologie et à la linguistique comme à l'histoire, à la religion comme à la philosophie. S'il en est un, voici donc un livre à lire. On n'en saurait dire trop de bien.

J. de FOURMESTRAUX. — **Histoire de la Chirurgie française** (1790-1920), un vol, in-8°, Masson et Cie, Paris, 1934. (*Prix : 30 francs.*)

La chirurgie française contemporaine eut dans Rochard son premier historien, mais son œuvre remarquable parut en 1875 ; et si, parmi les grandes découvertes qui ont permis l'essor présent de la chirurgie, Rochard put connaître l'anesthésie (1846) et les pinces hémostatiques (1868), en revanche, les premières applications réglées de l'antisepsie datent tout juste de l'année où parut son livre. Depuis lors, dans le demi-siècle qui a passé, l'antisepsie, l'asepsie ensuite, ont multiplié les merveilles. Il convenait donc de reprendre l'étude de l'ancien directeur du service de Santé de la Marine et de la pousser plus loin. C'est cette tâche que M. G. de Fourmestraux a entreprise.

En pareille matière, une première difficulté et non la moindre est de décider si on donnera le pas aux hommes sur les choses ou, au contraire, si on négligera les individus au profit des faits.

M. J. de Fourmestraux, comme avait fait Rochard, mais en inclinant beaucoup moins que lui à un classement méthodique des faits chirurgicaux, a adopté un plan d'exposition intermédiaire.

Il en vient des vues d'ensemble claires et aisément aperçues, avec une mise en relief des détails seulement importants, et aussi des portraits concis et bien tracés, qui sont pour l'esprit tout à la fois des repères et un agrément. On voit ainsi les étapes successives de la chirurgie contemporaine, ses progrès et ses reculs, enfin son épanouissement au milieu de transformations, qui furent plus nombreuses en cinquante ans que, précédemment, au cours de plusieurs siècles. Et, d'autre part, on découvre, dans cette marche incessante du progrès, la part personnelle que tels et tels chirurgiens prirent au perfectionnement des techniques et ce qui revient à chacun dans ce progrès même.

Par ailleurs, M. J. de Fourmestraux qui sait que les hommes de notre temps rechignent à la tension d'esprit d'une longue lecture, a eu l'heureuse pensée de ne pas négliger, de-ci de-là, les faits menus qui amusent et qui sont comme des relais d'où l'attention, plus alerte, repart. Voici Velpeau décidant que *le fait d'éviter la douleur dans les opérations est une chimère qu'il n'est pas permis de poursuivre* (p. 84). Voilà la docte Académie des sciences déclarant au maître des Postes Guyot, qui venait de se débarrasser de sa surdité en pratiquant le catéthérisme de sa trompe d'Eustache, que ce catéthérisme n'était pas pratiquable (p. 107). Ailleurs, c'est l'histoire du chanteur Garcia inventant le laryngoscope (p. 107), ou celle de ce Directeur de la Maternité, qui interdisait à L. Championnière d'apporter à ses élèves du savon (p. 144).

Petites ombres à un tableau magnifique et qui ne mettent que mieux en relief tout ce que l'immédiat passé de la Chirurgie française a eu de grand.

Vient de paraître :

Chez l'auteur, 53, rue Condorcet, Paris-IXe.

Dr A. Wallet. — **Atlas de technique chirurgicale des affections de l'avant-pied,** un vol. 21/32 de 72 pages, illustré de 50 dessins originaux de Bely-Jullemier, gravés par Roger Séguin. (*Prix : 100 francs.*)

Aux Editions Hachette, 79, boulevard St-Germain, Paris, VIe.

J. Arthur Rees. — **Le rocher de la Lune**, roman traduit de l'anglais par F. Muller et D. Kamenka, un vol. in-16 de 254 pages de la collection *Les meilleurs romans étrangers.* (*Prix : 12 francs.*)

Aux Editions Jean Crès, 41, rue de Vaugirard, Paris, VIe.

Victor Basquel. — **Castes**, roman de l'Inde tragique, un vol. in-8° de 280 pages. (*Prix : 15 francs.*)

Emilie Lerou. — **Sous le masque,** souvenirs d'une vie au théâtre, un vol. in-8 couronne de 250 pages. (*Prix : 12 francs.*)

Jules Mayor. — **Nous n'irons plus au bois,** Histoires de jeunesse, un vol. in-8° de 254 pages. (*Prix : 12 francs.*)

Aux Editions E. Figaière, 116, boulevard Montparnasse, Paris, VIe.

Paul Baldassera. — **Lesbos ou Cythère** ? roman, un vol. in-8° couronne de 254 pages. (*Prix : 15 francs.*)

Louis Ferrier. — **Le Pont du Gouffre**, roman politique, un vol. in-8° couronne de 192 pages. (*Prix : 12 francs.*)

Maurice de Laborderie. — **Essai sur ma génération**, un vol. in-8° couronne de 220 pages. (*Prix : 15 francs.*)

Thomas Mureçay. — **La fin du monde,** tragédie fantaisiste en quatre tableaux dont deux se passent dans le ciel et deux sur la terre, un vol. in-8° couronne de 224 pages. (*Prix : 15 francs.*)

Musidora. — **Paroxysmes de l'amour à la mort,** roman, un vol. in-8° couronne de 251 pages. (*Prix : 15 francs.*)

Anne Tanchard-Mare. — **Les Brouillards de l'âme,** soixante-deux petit poèmes en un vol. in-16 jésus de 96 pages. (*Prix : 6 francs.*)

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie. — 1935.

42e ANNÉE ⁙⁙⁙ N° 4 ⁙⁙⁙ 1er AVRIL 1935



Pharmacopée gréco-colchidienne

Origine et signification
du mot Φάρμακον

Par le Dr E. A. GRANDJEAN-HIRTER

Du mot Φάρμακον sont venus : Φαρμακεύς (pharmacien, magicien) et Φαρμακός (sorcier, victime expiatoire, scélérat). Pourtant, ce mot, nasalisé en βάμβακος en Cicilie, n'est pas un mot d'origine grecque, comme pourrait le faire croire la terminaison en κος qui rappelle les suffixes grecs en *k*, de nationalités : (Γραικοί, Θρᾶκες, Βεβρύκιες. etc.), analogues aux suffixes latins et celtes en *c* (*k*) des Bellovaci, Aulerci, Arecomici, etc. C'est un mot composé d'origine aryenne, médo-pontique, et formé de l'élément pharm (sanscrit : gharmachaud ; grec : θερμὸς ; latin : formus ; gothique : varm ; vieux tudesque : waram), et du substantif ἄκος usité en poésie homérique et signifiant remède, ressource : d'où πανακεία = panacée et ἀκεστὴς = médecin. — Le sens primitif serait donc « remède chaud, décoction ou infusion de plantes médicinales » ; puis, philtre.

La transmission de ce mot Φάρμακον doit s'être effectuée à la Grèce, grâce aux expéditions mythiques des Argonautes éoliens, pour la conquête de la Toison d'Or dans les parages

fabuleux du Pont, où régnaient alors les prêtres-rois Aetès et Perséus, fils du Soleil (Pharnakès = le réchauffant). — La fille de Perséus, Hécate, Déesse de la Nuit dans ce culte luno-solaire aryen, avait épousé son oncle Aetès et lui enfanta entre autres les deux fameuses sorcières-magiciennes (Φαρμακίς), Médée qui rajeunissait aussi sûrement par ses philtres, que le Prof. Steinacher ou le Dr Voronoff, et Circé qui faisait absorber aux hommes des boissons magiques les changeant en pourceaux, sans doute des mixtures d'hellébore, de mandragore, d'aconit et de belladone.

Les rivages pontiques, l'Ibérie caucasique et la Colchide, aux rivières charriant de l'or, étaient dans l'Antiquité, bien plusque l'Egypte, les terres classiques des poisons. Là, les prêtres-rois et leurs familles, initiés aux rites de la préparation des toxiques et de leurs antidotes, faisaient boire à leurs ennemis des boissons mortelles, ou les rendaient inoffensifs par des fumigations de plantes vénéneuses, narcotiques et stupéfiantes.

Hécate-Brimô, la Redoutable, à qui l'on faisait la nuit des sacrifices humains en Colchide et en Paphlagonie, cultivait sur les bords du Phasis un jardin secret, entouré de hautes murailles et fermé par de triples portes d'airain, gardées par la farouche Artama, la Grande Mère asiatique (l'Artémis aux multiples seins, déesse d'Ephèse), avec ses molosses aux yeux de feu.

Jason, le chef des Argonautes (nom tiré de ἰάομαι = je guéris, futur ἰάσω ou ἰάσομαι ; *cff.* Ἰασώ, déesse de la santé, et ἰατής, médecin) était l'élève du fameux Centaure Chiron, le vieux phytothérapeutiste des Pélasges. Accompagné du divin médecin Aesculape, ressusciteur audacieux des héros antiques, il arma, pour ces terres lointaines des sorciers colchidiens, le vaisseau Argo, avec lequel il s'en alla comme un flibustier (c'était alors une profession honorable chez les Achéens), piller la Toison d'Or et les trésors d'Aetès.

Le poème orphique de l'expédition des Argonautes, à la fois avides chercheurs d'or et curieux de connaissances thérapeutiques nouvelles, nous a laissé une description intéressante des « θρόνα » : des fleurs, des simples et des herbes magiques cultivées au jardin merveilleux d'Hécate, dans ce terrain fertile de l'Asie mineure qui nous a donné, non seulement pas mal de plantes vénéneuses ou médicales, mais encore une quantité de fruits délicieux, de légumes savoureux et de plantes bienfaisantes. En effet, l'Asie mineure est la patrie de la prune (προῦμνον), de l'abricot (μῆλον ἀρμενιακὸν), de la pêche (μῆλον περσικὸν), de la reine-claude (προῦμνον συριακὸν), du citron (μῆλον μηδικὸν), du coing (κυδώνιον), de l'amande (Ἀμυγδάλη), de la figue (Σῦκον), de la châtaigne noble (Κάστανον), de la grosse cerise juteuse du Pont (Κέρασος), de la noix (Κάρυον), de l'aveline rouge (Κόρυλος) et de l'olivier (Ελαία). Il faut y ajouter



Circé occupée à la préparation magique de ses poisons

(Tableau de Le Guerchin, gravé par Devilliers l'aîné.)

la vigne, sans oublier de nombreux légumes : carottes, panais, cardons, artichauts, pois, fèves, haricots-doliques, gesses, céleri, persil, chicorée, cresson, etc. et la plupart des aromates culinaires ou essentiels du Vieux Monde. Toutes ces plantes portent d'ailleurs des noms égéens étrangers au grec mais adaptés par lui, lors des invasions des Hellènes aux territoires égéens, lélèges et pélasgiques.

Voici en vers la nomenclature argonautique de cette Pharmacopée colchidienne extraite des *Argonautiques* d'Orphée, vers 909-921 dans l'édition Ὀρφέως ἅπαντα de M. Gesner et Ch. Hamberger (in-8°, C. Fritsch, Leipzig, 1764, p. 124-126 (1).

Ἐν δὲ σφιν πυμάτων (2) μυχῷ ἕρκεος ἄλσος ἀμείβει.
Δένδρεσιν εὐθαλέεσσι κατάσκιον, ᾧ ἔνι πολλαὶ
Δάφναι τ' ἠδὲ κράνειαι ἰδ' εὐμήκεις πλατάνιστοι.
Ἐν δὲ πόαι ῥίζῃσι κατηρεφέες χθαμαλῇσιν,
Ἀσφόδελος, κλύμενός τε καὶ εὐειδὴς (3) ἀδίαντος,
Καὶ θρύον ἠδὲ κύπειρον, ἀριστερεών τ' ἀμενηνὰ (4),
Ὁρμιόν (5) τε καὶ εἰρύσιμον, κύκλαμίς τε θεουδὴς (6),
Στοιχὰς, παιονίη τε, κάτερνές τε πολύκνημον· (7)
Μανδραγόρης, πόλίον τ', ἔπι δὲ ψαφαρὸν δίκταμον, (8)
Εὔοδμός τε κρόνος, 'ιδὲ (9) κάρδαμον, ἐν δ' ἄρα κῆμος,
Σμίλαξ, ἠδὲ χαμαίμηλον, μήκων τε μέλαινα,
Ἄλκυα (10), καὶ πάνακες, καὶ κάλπασον (11), ἠδ' ἀκόνιτον,
Ἄλλα τε δηλήεντα κατὰ χθόνα πολλὰ πεφύκει (12).

---

(1) Dans l'édition in-16 de C. Tauchnitz, Leipzig, 1829 (*Orphica, Proclii hymni, Musaei carmen*, etc.) ces vers sont 914-926, p. 37.

(2) L'édition Tauchnitz donne πυμάτῳ

(3) L'édition Tauchnitz donne εὐώδης

(4) L'édition Tauchnitz donne ἀνεμώνη

(5) L'édition Tauchnitz donne ὅρμινόν

(6) L'édition Tauchnitz donne ἰοειδὴς

(7) L'édition Tauchniz donne πολύκνημόν τε κάτερνες·

(8) L'édition Tauchnitz donne δίκταμνον.

(9) L'édition Tauchnitz donne καὶ

(10) L'édition Tauchnitz donne ἀλκείη

(11) L'édition Tauchnitz donne κάρπασον.

(12) « Dans les portions les plus reculées de cette enceinte, se trouve un bois épais composé d'arbres verdoyants, de laurier, de cornouilliers et de hauts platanes. Des herbes moindres croissent à l'ombre des arbres : l'asphodèle, le capillaire et le beau chèvrefeuille, les primevères, les violettes, le vélar, l'orvale et le divin cyclamen, l'hysope et le dictame subtil ; l'aconit et plusieurs plantes dangereuses poussent aussi dans cette terre. » Nous donnons là la traduction d'Ernest Falconnet (*Les Petits Poèmes Grecs*, édit. in-8° du *Panthéon littéraire*, Desrez, Paris, 1838, p. 32) ; mais on remarquera sans peine quelles libertés elle prend avec le texte et combien elle est ici peu fidèle. A l'excuse de Falconnet, il convient de dire que les multiples problèmes de concordances botaniques que soulèvent ces treize vers d'Orphée suffiraient à fournir matière à un essai de plusieurs pages ; entre autres mystères et pour ne prendre que cet

La médecine égéenne et protohellénique a eu jusqu'à sa rationalisation par les Hippocratides un caractère éminemment magique et phytothérapique comme la médecine et la chirurgie égyptienne des Thinites brachycéphales. Selon les croyances consacrées, les propriétés curatives des plantes n'y agissaient, sur les troubles de la santé émanés des puissances divines ouraniennes et chtoniques, que si leur administration, véhiculée sous forme de potions, de liniments, d'onguents ou d'emplâtres, y était accompagnée d'incantations et de formules magiques. De là, le sens attaché subsidiairement au mot de Φάρμακον, dérivant de l'idée qu'ils sont des moyens d'apaiser et de se concilier les dieux, et l'emploi alors universel dans l'Egéide et aux côtes syro-égyptiennes, d'amulettes sacrées destinées à conjurer le mauvais sort.

---

exemple, qui saura identifier la plante vénéneuse ὁ κάρπασος ou κάλπασος que l'édition de Hamberger écrit fautivement κάπασος et traduit en latin par *capasum*, ce qui était ne pas se compromettre, mais n'explique rien ? (N. D. L. R.)

Enigme

Au mot de cette Enigme, on peut parler ainsi.
Impétueux torrent qui cours après toi-même,
Et qui te fuis toi-même aussi,
Que tu me causes de souci !
C'est ton rapide cours qui fait l'amour extrême,
D'un berger fidèle et charmant ;
Mais ton rapide cours peut le rendre inconstant.
Baume divin où réside la vie,
Quand tu taris, elle nous est ravie.
Tu fais voler un aigle avec rapidité,
Et marcher la tortue avec tranquillité.

Caricature

LE MÉDECIN MAGNÉTISEUR

de Ch. Jacque



— Indiquez-nous la maladie de Monsieur ?

— Monsieur a un rhume de cerveau chronique compliqué d'une douleur rhumatismale dans le mollet gauche ... C'est ce qui est cause de la souffrance qu'il éprouve au creux de l'estomac. Il doit prendre pendant trois mois une infusion de violette édulcorée avec un petit verre de Cognac.... et puis venir nous consulter régulièrement tous les jours.



MÉDECINS-POÈTES



Eugène VERMERSCH

Né à Lille en 1845, Eugène Vermesch y fit ses études et ses premiers vers, que publia *L'Echo du Nord*. Cette fréquentation précoce des salles de rédaction décida peut-être de sa vocation ; car, venu à Paris pour y faire ses études médicales, il fréquenta bien moins les hôpitaux que les petits journaux du Quartier Latin. Collaborant à ceux-ci, publiant à dix-neuf ans *Le Latium moderne*, et rédacteur en chef, la même année, du *Hanneton, journal des toqués*, on comprend que, tournant le dos au doctorat, il soit resté étudiant et qu'il devint journaliste.

Au *Figaro*, où il passa, sa collaboration valut un procès au journal à l'occasion d'un portrait du duc de Brunswick. On le voit ensuite à *L'Eclipse*, au *Paris-Caprice*; il collabore à l'*Almanach du Quartier Latin*, et publie, en 1869, *La lanterne* en vers de bohème. Entre temps, les brochures succédaient aux brochures : en 1865, *De l'ostracisme littéraire* (in-8°), *Saltimbanques et Pantins* (in-12) et une plaquette de vers *Les Printemps du cœur*, in-32 de 124 pages, édité à Paris par E. Sausset ; — en 1866, *Lettres à Mimi* (in-12) ; — en 1868, les deux séries de ses *Hommes du jour* (in-18) et un poème de 70 pages, *Le grand Testament du sieur Vermersch*, en vente chez l'auteur, 27, rue de Seine ; — en 1869, les trois séries de ses *Binettes rimées*, dont je ne connais que la première (in-18, chez Sayet).

La guerre vint et Vermersch se souvint de sa qualité d'étudiant en médecine. Le Hongrois Marie-Bernard Bauer, qui avait su plaire à l'Impératrice et était devenu protonotaire apostolique, fut fait aumônier en chef des Ambulances de la Presse. Vermersch s'engagea dans ce corps privilégié d'ambulanciers, et, fin février 1871, le boulevard Saint-Michel put voir se promener en vareuse d'aide-chirurgien, ce gros garçon à l'œil bleu et au nez en trompette. « Veinard, lui dit un de ses amis, tu n'a pas eu faim ! »

Le hasard de telles rencontres fit qu'un beau jour, au domicile de Vermersch, au-dessus de la maison d'édition Ferdinand Sertorius, Vermersch, Vuillaume et Humbert décidèrent de ressusciter *Le Père Duchesne* de Hébert. Ils trouvèrent deux commanditaires ; et, le 6 mars 1871, le premier numéro parut. Vermersch en avait écrit le premier article sur la question des termes des loyers du siège.

Ce que fut *Le Père Duchesne* de la Commune et quels rêves Vermersch avait fondés sur lui pour « foutre la Commune par les fenêtres » (Vuillaume, *Mes cahiers rouges au temps de la Commune*, Ollendorf, Paris, s. d., p. 212) et créer une dictature militaire qui l'aurait installé aux Tuileries, nous n'avons pas, ici, à le dire. Le journal eut soixante-huit numéros et disparut le 22 mai. Financièrement, il n'avait pas été une mauvaise affaire ; mais, en retour, il était, à l'heure des représailles versaillaises, une marque rouge dangereuse pour ses rédacteurs.

Mais Vermersch, qui devait écrire en septembre 1871 : *Je ne serai jamais le soldat d'une cause désespérée ; je serai bien de l'action le jour de l'insurrection, mais non le jour de la déroute*, avait su se cacher au bon moment et passer en Angleterre. S'il fut condamné à mort, le 20 novembre 1871, par le troisième Conseil de guerre de Versailles, ce fut par contumace.

A Londres, l'attendait la vie d'exil d'un journaliste sans fortune, cette vie dont il y a comme un pressentiment lointain dans ces mots de la Dédicace des *Printemps du cœur* à une dame inconnue : *ainsi l'exilé écoute avec bonheur, dans une terre étrangère, les chants bénis de la patrie absente*. Littérature, peut-être ; mais, à cette heure, combien douloureusement vécue ! Il fallait vivre. Les *Incendies*, parus en 1871, furent suivis, en 1872, d'une *Histoire de la Commune et des principaux membres du gouvernement*. En janvier de la même année, parut *Vermersch-Journal*, remplacé par le *Qui Vive !* au bout de quelques semaines à peine, si violents tous deux et si hostiles aux hommes de la République que l'isolement de Vermersch s'en accrut. Ce fut pire encore quand on le soupçonna d'intrigues avec le parti bonapartiste et il en vint des catastrophes.

Le 24 mars 1874, une giffle d'E. Vaillant, que Vermersch fit condamner à une amende, l'engagea à passer en Belgique. En 1876, un duel avec le réfugié Lefrançais l'en fit expulser ; et le proscrit se retira à Maëstrich d'abord, puis à Aix-la-Chapelle, enfin à Altorf.

A Bruxelles, il avait épousé Delphine de Somer, dont il eut deux enfants ; et ce fut la misère à quatre qu'arrivaient mal à adoucir la rédaction presque entière du *Grelot* pour l'éditeur Madre de la rue du Croissant et la fabrication d'une demi-douzaine de romans feuilletons pour livraisons à deux sous, *Les Amants de la Guillotine* entre autres.

Cependant Vermersch retourna à Londres. Il y devait mourir, le 9 novembre 1878, dans une maison d'incurables, frappé au cerveau, mais employant ses dernières heures de lucidité à faire des vers. Il laissait un roman inachevé, *L'Infamie humaine*, qui semble par endroits être une autographie et que Verlaine publia en 1890.

Ne jugeons ni l'homme, ni le journaliste ; le poète seul nous appartient. Encore volontiers abandonnerais-je ce poète lorsqu'il

le cède au journaliste, quand il s'abandonne à cette « ironie gouailleuse qui était pour lui une pose constante » (Vuillaume, *loc. cit.*, 267), je veux dire dans ses vers sur les *Hommes du jour* où la poésie est moins intéressée que la satire. Ainsi dans ce portrait de Courbet :

Il entre. Le voilà, superbement coiffé
D'un large panama qu'il pose à la patère.
O Théodore, il fait tressaillir ton café.
Deus ! Ecce Deus ! Tremble sous ses pas, Terre !

De même, je crois bien que n'ajoutent rien à la gloire poétique de Vermersch ses parodies de V. Hugo, de Leconte de Lisle, de Daudet, etc., dans les *Les Binettes rimées*, encore qu'elles témoignent de sa facilité à manier le vers. Moins encore le peut-on louer quand il se fait le chantre de la vie de bohème, du Bal Bullier ou des soupers d'Hoffmann :

Hier, à minuit, comme un vrai Flamand,
J'allais, chez Hoffmann, manger la choucroute.
La bière, en chantant, tombant goutte à goutte,
Joyease, emplissait le moos écumant.

non pas seulement parce que pareils décasyllabes ont leur césure peu régulière après le cinquième pied, mais parce que, vraiment, la poésie y vole à ras du sol.

Le poète est ailleurs. Il est surtout dans ces vers de jeunesse des *Printemps du cœur*, où l'on rencontre bien parfois des alexandrins boiteux, tels que :

Ils observaient pensifs le fond de leurs cœurs
(Les deux Innocences, p. 113)

Le zéphyr tout bas chante de douces choses
(Idem, p. 116.)

ou bien encore ce poétique de convention, hérité de Victor Hugo et par la grâce duquel

La phalène dort, en songeant,
Dans les grappes de l'asphodèle.
(Idem, p. 120.)

mais où le vers est régulier, facile, la rime heureuse, les images choisies et où l'inspiration, tantôt amoureuse, tantôt philosophique, est fraîche le plus souvent.

Voyez ce début de *Voix du soir* :

Dans les vallons, dans les ravines,
Le soir se couche lentement ;
Au sommet des vertes collines.
Les herbes tremblent doucement ;

Répétant sa chanson dernière.
L'oiseaa, caché dans la bruyère,
Sous son aile chaude et légère
A ployé la tête et s'endort ;
Un toit, moussu de chaume, fume ;
La brise joue avec la plume ;
Dans le clair-obscur de la brume
Rayonnent les feux follets d'or.
(pp. 47-48.

Ecoutez ce douzain de *Rêves d'amour* :

L'hiver, près da fea qui pétille,
Nous regarderions tous les deux,
Le rêve, étincelle qui brille,
Fuir dans son vol capricieux ;
Da fea l'étincelle frivole,
Rêve de flamme qui s'envole,
Aller, dans une brise folle,
Tracer un lumineux sillon ;
Comme à de joyeuses fusées,
Nous laisserions à nos pensées
Le droit de partir, irrisées,
Au pays de l'illusion.
(p. 18.)

Lisez ce *Sonnet* :

Des conqaérants gloires altières,
Rieuse ambition qui ment ;
Songes dorés, mais éphémères,
Que l'on caresse en s'endormant ;

Frivoles et blondes chimères,
Dont la voix chante mollement ;
Doux projets que forment les mères,
Près du berceau de leur enfant ;

Fraîches fleurs des bois, et toi-même,
Toi que j'adore, toi que j'aime,
O Poésie aux yeux ardents,

Parfum qu'on boit et qu'on respire,
Vous ne valez point le sourire
Qui laisse voir ses blanches dents.
(pp. 21-22.)

enfin ces deux quatrains, qui terminent *A Toi* :

Ah ! puisqu'un souvenir est encor du bonheur,
Et ramène la joie en mon âme charmée,
Non, non, je ne veux pas à présent, pauvre fleur,
Regretter de t'avoir aimée !

Comme nous conservons, dans la chaleur du jour,
Un riant souvenir des fraîcheurs de l'aurore,
Nous avons dans le cœur, alors qu'a fui l'amour,
Un parfum qui nous reste encore.
(pp. 38-39.)

Il est remarquable que, dans les vers de l'heure tragique où Vermersch sombrait sur un lit d'hôpital, ce soit la même manière qu'on retrouve. Ces vers ont été conservés. Ils sont peu connus. Reproduisons-en quelques-uns :

Dans ces premiers jours de septembre,
Des arbres le feuillage vert
S'emplit de feuilles couleur d'ambre
Annonçant le prochain hiver.

Mais le temps est si doux encore
Qu'on se croirait en fin de mai,
Que j'ai vu se lever l'aurore
Dans un grand ciel couleur de lait ;

Un de ces ciels que l'Italie
Toute seule m'avait montré,
Et que jamais, même en folie,
Un peintre n'avait rencontré.

Dernier sans doute de l'année,
Hier, je vis voler, tremblant,
Autour d'une rose fanée
Un papillon autrefois blanc.

Ce beau de la saison passée,
Ce marquis poudré, somptueux,
Sans doute à cette trépassée
Psalmodiait de longs aveux.

Des *Printemps du cœur* à cette poésie ultime, toute une vie était passée, courte, mais troublée de passions multiples ; et ces passions avaient donné deux visages au poète : celui qui chantait la bohème et celui des amours tendres et des délicates pensées. Dans le *Grand Testament du sieur Vermersch*, se heurtent les deux manières. Comparez, en effet, cette strophe pour sa maîtresse aux yeux bleus, cette Rachel que « les louis d'or du Père Duchesne étaient parfaitement capables de séduire » (Vuillaume, *loc. cit.*, p. 211) :

Si de l'or flane en mon gilet,
Qu'on le porte chez Rachel, fille
Qui reste seule, sans famille,
Et loge près du Chatelet.
Elle est jolie et mal fanée ;
Elle a l'œil bleu, grand et moqueur,
Et c'est des reines de mon cœur
Celle que j'ai le mieux aimée.

avec cette strophe de la Mort :

Certes, je n'en aurai pas peur
Si dans les plaines découvertes,
Si dans les grandes forêts vertes
On pouvait enfouir mon cœur !
Sous la mousse fine et les branches
J'attendrais la force et la loi
Qui reprendront ce qui fut moi
Pour faire la fleur des pervenches !

Ici, était le véritable poète, celui en qui Vermersch se retrouva, quand, pareille à une flamme qui s'éteint mais jette un dernier éclat, son intelligence lui dicta ses dernières rimes ; et ce n'est pas le fait le moins curieux de sa vie que de faire entendre dans les vers du mourant l'écho des poésies de l'étudiant de vingt ans.

Chez la plupart des médecins-poètes, la médecine étouffe la poésie. Chez Vermersch, resté étudiant et médecin manqué, ce fut le journalisme politique qui l'étouffa. Ses premiers vers avaient été une promesse, et sans doute Vermersch l'aurait tenue s'il avait vécu dans un autre milieu et dans un autre temps que ceux qui furent les siens.

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

❦ De *la Tribune républicaine* (Saint-Etienne), numéro du 28 avril 1934, sous le titre *Le gagnant du gros lot et le fisc* :

Le gagnant, s'il se trouve sur l'autre rive du Léman, se garde bien de faire connaître sa chance, car le fisc suisse lui réclamerait immédiatement le vingtième *de la somme, soit* un million sur cinq.

❦ Du *Siècle Médical*, numéro du 1er août 1934, sous le titre *l'Expérience de Grenoble* :

L'Association dauphinoise d'hygiène morale a tenu son assemblée générale sous la présidence du Dr Hermite, assisté du délégué général de la Ligue contre l'immortalité.

❦ De la revue *Balzac*, numéro du 15 août 1934, p. 3, sous le titre : *De loin* :

La Semaine Sainte, Olia a communié ; la nuit de Pâques, *elle a assisté* à la messe de minuit.

Le roi des aulnes

Lorsqu'on tourne les feuillets de l'histoire des lettres ou de l'histoire de la médecine, on y aperçoit à chaque page l'humanisme et la médecine merveilleusement associés. Qu'aujourd'hui, un grand nombre de médecins très modernes demeurent pourtant toujours fidèles à la culture des lettres gréco-latines est ainsi chose naturelle.

Les Italiens en cela donnent l'exemple ; et si l'un deux, présentant à un de nos derniers congrès une communication en latin, doit trouver peu d'imitateurs, n'importe ; cette initiative garde son plein mérite. — Dans le même sentiment, M. Giuseppe Favaro, professeur ordinaire d'anatomie à l'Université de Modène, a publié dans le quatrième fascicule de la vingt et unième année de *Alma Romo* (avril 1934), une traduction en latin du *Roi des Aulnes*, de Gœthe. L'entreprise était intéressante autant que difficile ; nos lecteurs verront comment M. G. Favaro l'a menée à bien.

Quisnam per tenebras equitat sic serus, et austrum ?
Est pater is, quocum filiolusque simul ;
commodus ille humero puerum complectitur, ipsum
securus cingens atque tepore fovens.

— Fili mi, quare faciem sic anxius abdis ?
— Alnorum regem nonne tuere, pater ?
Quem regem alnorum chlamys atque corana decorant ?
— Est nebulae tantum, mi puer, illa strues. —

« Huc ades, eia veni mecum, puer optime, ludos
iucondos tecum ludere namque volo ;
floribus arnantur varie mea litora pictis,
aura texta quidem serica, mater habet. »

— Mi pater, alme pater, dic, nonne quod exhibet audis
alnorum leni rex modo voce mihi ?
— Eia quiesce, quiesce puer dilecte : susurrat
per siccas frondes ventus at ipse ruens. —

« Grate puelle, mihi comitem te adiungere visne ?
Hic tibi filialae nam bene praspicient ;
sunt mihi filiolae choreis de nocte suetae,
mulsus eris, laetus cantibus atque choris. »

— Mi pater, alme pater, dic mi nonne inspicis illuc
regis filiolas ista per atra loca ? —
— Fili mi, fili mi, prarsus et omnia cerno :
sic veterum salicum livida farma patet. —

« Carus es ipse mihi, specieque tua trahor : ergo,
sponte quod ire negas, vi subigere mea. »
— Mi pater, alme pater, nunc rex me stringit et urget !
Heu, iam rex ictum contulit atque mihi ! —

Hinc pater horret, equi celerans quatit ungula callem,
stat puer intra humeros flens gemitusque ciens,
arripit ille domus tandem vix limen anhelus ;
at puer in gremia morte solutus erat.

La Médecine des Praticiens

La *Neurosine Prunier* et la Prétuberculose.

Les médecins connaissent bien l'action remarquable de la *Neurosine Prunier* dans la régénération du tissu nerveux. Elle répare rapidement les pertes plus ou moins considérables en phosphore que subit l'économie dans certaines circonstances : surmenage, défaut d'assimilation, etc.

C'est pour cette raison que tous ceux qui font une consommation excessive de phosphore, les grands travailleurs, intellectuels surtout, ont recours à la *Neurosine Prunier.*

Elle maintient la clarté de leur esprit, l'énergie de leur volonté, leur grande puissance de travail. Elle leur permet de mener, sans trop de fatigue, leur vie fiévreuse et agitée.

Nous voudrions appeler l'attention des médecins sur l'action non moins remarquable de la *Neurosine Prunier* dans un domaine autre que celui du système nerveux, celui de la prétuberculose.

Il n'y a qu'à considérer les apparences du prétuberculeux pour saisir l'utilité, dans son cas, de la *Neurosine Prunier.* Chez lui, la dépression est totale. Tout est diminué, tout est ralenti. La vitalité est languissante ; les échanges nutritifs sont amoindris et s'opèrent incomplètement. Les fonctions organiques sont défaillantes. Le sujet réagit mal, se défend mollement. On reste confondu devant un tel ensemble d'infériorité physiologique.

En état de moindre résistance, le malade est promis à toutes les infections. Il n'est peut-être pas encore tuberculeux, mais il est tout près de le devenir.

La *Neurosine Prunier* fait merveille chez ce candidat à la tuberculose, grâce à la *remarquable solubilité* du glycérophosphate de chaux qu'elle contient. Par son acide phosphoglycérique, la *Neurosine Prunier* remonte le malade, relève sa nutrition générale, sa vie organique, lui fournit les moyens de se mieux défendre ; elle diminue sa réceptivité.

Mais, ici, la *Neurosine Prunier* intervient plus énergiquement encore par son calcium. On sait que, très souvent, le bacille est mis dans l'impossibilité de nuire par enveloppement crétacé du tubercule. On sait aussi que, dans un milieu où le calcium est à un taux normal, le bacille a beaucoup de peine à se maintenir et à se développer.

On comprend, dès lors, les services précieux que la *Neurosine Prunier* rend dans la prétuberculose.

 **Ephémérides** 

— 1635 —

17 avril. — Naissance à Cranburn (Dorset) de Edouard Stillingfleet, évêque de Worcester et savant controversiste. A part ses écrits de polémique, on cite de lui *Origines Britannicae or Antiquities british Churches.* Mort, à Westminster, le 27 mars 1699.

25 avril. — Mort d'Alexandre Tassoni. Né à Modène, le 28 septembre 1565, il fut à la fois un savant et un homme de cour successivement employé au service de plusieurs cardinaux et de princes. Il serait aujourd'hui ignoré, s'il n'avait été aussi poète. Il chanta une guerre de paysans, Modène contre Bologne, à l'occasion d'un mauvais seau de bois dérobé ; et *La Secchia rapita,* où Tassoni n'avait épargné ni la verve, ni le sarcasme, ni la licence, a gardé son nom de l'oubli.

— 1735 —

5 avril — Mort de Guillaume Derham. Né en 1657, à Stowton, il entra dans les ordres au sortir de l'Université d'Oxford et devint recteur de l'Université d'Upminster. Théologien, mais aussi physicien et naturaliste, il rendit l'histoire naturelle populaire en Angleterre et découvrit le sixième et le septième satellites de Saturne.

8 avril. — Mort de François-Léopold Rogoczi, prince de Transylvanie. Né en 1676, près de Patack, il perdit son père étant encore au berceau et eut une jeunesse malheureuse. En 1703, il se mit à la tête d'une insurrection hongroise un instant victorieuse. Mais la fortune l'abandonna, et, fugitif, après avoir été quelque temps l'hôte de Louis XIV, il trouva asile auprès du sultan Mahmoud, à la cour duquel il mourut.

12 avril. — Naissance à Paris du violoniste Pierre Lahoussaye.

25 avril. — Naissance à Eyguières (Provence) de l'abbé Joseph Reyre, que ses succès oratoires firent surnommer le « petit Massillon ». Outre ses *Prônes*, il a écrit de nombreux ouvrages pour la jeunesse dont quelques-uns se réimpriment encore. — Mort le 4 février 1812.

25 février. — Naissance à La Ferté-Bernard (Maine), de Jean Verdier, avocat en Parlement et conseiller médecin ordinaire du roi de Pologne. Cette double qualité lui fit publier, en 1763, *Jurisprudence particulière de la médecine* ; en 1763, *Jurisprudence particulière de la chirurgie en France.* Il est cependant davantage

connu par son *Cours d'éducation à l'usage des élèves destinés aux premières professions et aux grands emplois de l'Etat, contenant les plans d'éducation littéraire, physique, morale et religieuse de l'enfance, de l'adolescence et de la première jeunesse ; le plan encyclopédique des études et des règlements généraux d'éducation* (in-12, 1777), ouvrage où, sur quelques points, Reyre fut un précurseur.

30 avril. — Mort de Daniel Duncan. Né à Montauban, en 1649, il étudia la philosophie à Toulouse avec Bayle, mais alla, en 1673, prendre le bonnet de docteur en médecine à Montpellier. La révocation de l'édit de Nantes le força à se réfugier à Genève, puis à Berlin où il obtint le titre de professeur de médecine. En 1701, il se rendit cependant à La Haye ; en 1719, à Londres où il mourut. Le plus connu de ses ouvrages est son *Traité de l'abus du café, du chocolat et du thé* ; mais son *Explication des actions animales*, sa *Chymie naturelle* et son *Histoire de l'animal* ne sont pas sans quelques idées originales, qui les font encore feuilleter parfois.

— 1835 —

1er avril. — Mort au château de Tegel, près de Berlin, de Charles-Guillaume, baron d'Humboldt, savant et homme d'Etat, né à Postdam, le 22 juin 1767. Il joua un rôle important dans son pays, eut des amis célèbres (Schiller, Gœthe, Schlegel, Jacobi, etc...) et a laissé, entre autres ouvrages, un curieux *Mémoire sur l'influence de la syntaxe des langues sur le développement intellectuel des hommes*, des *Essais esthétiques* qu'on lit encore et une intéressante *Correspondance*. Ses *Œuvres complètes* publiées à Berlin, forment sept volumes.

2 avril. — Mort de l'archiduc Antoine d'Autriche, frère de l'empereur François Ier.

6 avril. — Naissance, à Paris, de Jules-Désiré Bourdais, architecte, auteur avec Davioud des plans du palais du Trocadéro, à Paris.

8 avril. — Première représentation, à l'Opéra, de *Brézilia*, ballet en un acte, musique de Gallemberg.

9 avril. — Naissance du duc de Brabant, prince royal de Belgique, fils du roi Léopold Ier et de Louise d'Orléans, fille du roi Louis-Philippe. Il succéda à son père le 10 décembre 1865, sous le nom de Léopold II.

11 avril. — Le jury, appelé à juger Richard Lawrance, auteur d'un attentat contre la personne du général Jackson, président des Etats-Unis, déclare l'accusé fou.

25 avril. — Naissance à Paris de la chanteuse Thérèsa (Emma Valadon).

28 avril. — Première représentation d'*Angelo, tyran de Padoue*, drame en prose de Victor Hugo.

⁂ Correspondance médico-littéraire ⁂

Questions.

Poésie de Fracastor. — Lisant une biographie de J.-B. Montanus, j'y trouve cette mention que, lors de la mort de ce médecin de Vérone, Fracastor consacra quelques vers à sa mémoire. Un confrère pourrait-il rapporter ces vers du chantre de la syphilis ?

G. E. Vogliotti (*Vérone*).

Guy de Maupassant, chroniqueur thermal. — J'ai le souvenir imprécis que Guy de Maupassant, malade et faisant un séjour dans une ville d'eau, prit sur le vif quelques notes touchant à la vie balnéaire. Un confrère pourrait-il rapporter ces notes du brillant écrivain et dire où elles ont été publiées ?

Balbal (*Paris*).

Tables anatomiques. — Quelque fureteur de *La Chronique Médicale* pourrait-il donner quelques détails sur les *Tables anatomiques avec les pourtraicts et déclaration d'iceulx, ensemble un dénombrement de cinq cens maladies diverses*, par Jac. Guillemeau d'Orléans, chirurgien du roy et juré. In-4°, à Paris, chez Jean Charron, à l'Arche, rue Saint-Jacques, 1586. Frontispice gravé par L. G. (Léonard Gaultier, selon toutes probalités), portrait de Guillemeau, marque de J. Charron, figures anatomiques.

Dr L. Dujardin (*Saint-Renan*).

Veine de pendu. — Quelle est l'origine de l'expression : « avoir une veine de pendu » ? Ne viendrait-elle pas de ce que, au sens propre, la strangulation rend les jugulaires saillantes et de ce que, ainsi, le pendu a « la grosse veine » ?

Dr Saint-P.... (*Bourg*).

Guet apens. — J'ai lu dans une bonne traduction française de *Don Quichotte*, parue à Paris, chez Armand, libraire, en 1713, sans nom d'auteur, le mot guet-apens écrit de la façon suivante *guet à pan*. Cette forme ne manque pas de pittoresque.

En l'espèce, il ne semble pas y avoir lieu d'incriminer ni le typographe, qui n'a commis, au cours de l'ouvrage, aucune autre incorrection orthographique, ni le traducteur anonyme qui a serré de très près le texte original.

Pourrais-je savoir s'il existe du mot guet-apens une autre étymologie que celle que donnent Littré et Larousse : « appens, vieux français, attention, réflexion » ?

Dr P. Lamothe (*Bordeaux*).

Réponses.

Plante préservant du vertige (XLI, 239 ; XLII, 69). — Je crois avoir trouvé quelle est la précieuse racine en question dans *L'Albert Moderne.* Dans l'édition de la veuve Duchesne, libraire, rue Saint-Jacques, au *Temple du goût,* Paris, 1790, je lis, en effet à la page 26 du tome second :

Remède contre les étourdissements. — Après qu'on s'est fait saigner, prenez deux onces de pivoine mâle pulvérisée, une once de fleurs de cette même plante, une demi-livre de fiente de paon bien blanche, deux onces du plus beau sucre blanc. Mêlez le tout ensemble bien pulvérisé. Il faut prendre de cette poudre deux fois par jour, environ une petite cuillerée pour chaque dose, et boire par-dessus un verre d'une décoction de sauge ou de romarin, imprégnée d'un peu de café.

L'emploi mentionné par notre confrère, M. le Dr Drompt, paraît être une simplification de la prescription qui précède.

Dr THIRY (*Aywaillé-Liége*).

Les symboles de Pythagore (XLI, 181). — C'est un personnage bien étrange que Pythagore : ses origines sont légendaires ; ses voyages sont problématiques ; tous les détails de sa vie sont incertains ; les récits merveilleux qu'on s'est plu à accumuler sur toutes les circonstances de son existence semblent tenir du domaine de la fable ; enfin les deux ouvrages, *Discours sacrés* et *Vers dorés,* qu'on lui attribue, sont considérés comme apocryphes.

Il est admis que ce fut dans ses symboles que ce philosophe exprima ses préceptes, mais le voile était si épais que les interprètes y ont trouvé ample matière à conjectures et autant de sens mystiques qu'il leur a plu. Je m'en tiendrai ici à Diogène Laërce, traduit et paraphrasé par François de Fougerolles (Lyon, 1602) et aux *Œuvres morales* de Plutarque traduites par Amyot (1594).

Il ne faut point, dit Pythagore, *sousbraser le feu avec un couteau.* Cela signifie, d'après Diogène Laërce, qu'il ne faut pas esmouvoir la colère et l'indignation de plus puissants que nous. L'interprétation de Plutarque est celle-ci : n'irritez pas un homme courroucé, car il n'est pas bon de le faire ; mais il faut céder à ceux qui sont en colère. Pour Goblet d'Alviella, l'interdiction de toucher le feu avec un fer aiguisé, qui se retrouve chez les Tartares et les Peaux-Rouges, ressort du culte du feu ; et peut-être faudrait-il y voir l'idée que le fer est impur et qu'il pourrait blesser la flamme.

Il ne faut pas passer de l'autre côté des balances. Diogène Laërce interprète qu'il ne faut pas passer les limites de la raison ; Plutarque, qu'il faut faire grand compte de la justice et se donner bien garde de la transgresser.

Il ne faut pas s'asseoir sur le boisseau, c'est-à-dire qu'il faut avoir autant souci de l'avenir que du présent, car un boisseau com-

prend le vivre de plusieurs jours (Diogène Laërce) ; ou bien qu'il faut fuir oisiveté pour se pourvoir des choses nécessaires à la vie de l'homme (Plutarque).

Il ne faut pas manger le cœur, c'est-à-dire qu'il ne faut pas tourmenter l'esprit en des affaires chagrineuses (Diogène Laërce) ; ou bien qu'il ne faut pas offenser son âme et son esprit en le consumant de cures et d'ennuis (Plutarque).

Il ne faut pas porter çà et là l'image de Dieu en un anneau est un précepte qui n'inspire aucun commentaire à aucun des deux auteurs ; il est probable que Pythagore voulait conseiller à ses adeptes de ne pas se livrer à la magie, l'anneau jouant un rôle assez grand dans les exorcismes.

Il ne faut pisser ni s'arrêter sur les rognures des ongles ou sur les cheveux. Ici, Pythagore semble croire au pouvoir maléfique de ces déchets humains, par conséquent à la sorcellerie ; cette superstition se retrouve chez les peuples primitifs, dans le Zend-Avesta, dans les lois de Manou, chez les Romains et dans l'Ardenne belge (voir *La Chronique médicale*, XL, 155).

Il ne faut pas qu'on revienne au pays en étant dehors. Diogène Laërce comprend qu'il ne faut plus, depuis que nous sommes desportés de ce monde, penser d'y retourner, ni estant retirés des voluptés d'y revenir encore. Plutarque traduit qu'il ne faut pas s'en retourner des confins, c'est-à-dire, quand on se sent près de la mort et qu'on est arrivé aux extrêmes confins de cette vie, qu'il convient de partir patiemment et ne s'en décourager point.

Diogène Laërce cite foule d'autres symboles plus obscurs, ainsi :

Il faut lever le pain ensemble et le décharger sans personne.

Il faut toujours tenir ses couvertures troussées ensemble.

Il faut défaire le vestige du pot-au-feu.

Il ne faut point nettoyer le siège avec de l'huile, ni pisser le visage tourné vers le soleil, ni marcher hors le grand chemin, ni vivre sous le même toit avec les hirondelles, etc.

Plutarque mentionne deux autres préceptes plutôt amusants. *Ne jetez pas la viande dans un pot à pisser* (c'est-à-dire qu'il ne faut pas mettre un bon propos en une meschante âme, car la parole est la nourriture de l'âme, laquelle devient pollue par la meschanceté des hommes). — *Ne goustez point de ceux qui ont la queue noire* est autant à dire comme ne fréquente point avec les hommes diffamez et dénigrez par leur meschante vie ; mais, ne vous y trompez pas, il s'agit d'un poisson, le mélanure, qui figure sur la liste des mets défendus par Pythagore avec le rouget, le cœur et la matrice des animaux, le babeurre et les fèves.

Cette défense de goûter des fèves a mis à dure épreuve la sagacité des érudits anciens et modernes. Les opinions les plus étranges et les plus contradictoires ont été émises sur les causes de cette interdiction. Les uns veulent que ce soit un précepte moral, Pythagore défendant par là à ses disciples de se mêler du gouver-

nement. Cette opinion est fondée sur ce qu'en certaines villes, c'est avec des fèves qu'on donnait son suffrage quand on procédait à l'élection des magistrats. D'autres ont voulu y voir une simple prescription hygiénique; c'est ainsi que pour Diogène Laërce les fèves estoyent pleines de vent et leur nature tendait de près à être animée et mesme elles rendaient les ventres plus pesants et brutaux que la modestie ne demande, outre qu'elles remplissent les imaginations du sommeil de fausses illusions, pleines de fascheries. L'Ecole de Salerne s'est souvenue de cette opinion et défendait les fèves parce qu'elle les accusait de prédisposer à la goutte.

D'après Nonus (*de re Cibaria*), Pythagore les aurait interdites parce qu'elles émoussent les sens et produisent de l'insomnie. Cicéron pensait également qu'en excitant la sensualité, elles causent de mauvais rêves ; c'est pourquoi les devins devaient s'en abstenir. Clément d'Alexandrie prétendait qu'elles corrompent la semence et rendent les femmes stériles.



Aristoxenus, disciple d'Aristote, est d'un tout autre avis ; il prétend que Pytbagore n'a jamais autant mangé d'un légume que des fèves, parce que cette nourriture facilite les selles et relâche le ventre et qu'il a seulement voulu défendre les plaisirs vénériens ; car κύαμος ne signifie pas seulement la fève, mais encore le bout de sein gonflé par le lait et le testicule. De plus, on a fait remarque que la fève ressemble beaucoup à la glande génitale de l'homme et à la tête du membre viril.

A. de Gubernatis, dans sa *Mythologie des plantes*, rapporte que des raisons plus étranges encore de classer les fèves parmi les plantes érotiques se trouvent indiquées dans le livre de Grégorius Gyraldi (*Pythagoræ symbola*). Dans cet ouvrage, le Chaldéen Zoreta prétend que, si on laisse macérer des fèves au soleil pendant un certain temps, elles prennent l'odeur de la semence humaine et qu'une fleur de fève, enfermée dans une marmite qu'on enfouit, présente au bout de quelques jours l'image des parties génitales de la femme, et bientôt après celle d'une tête d'enfant. Mais nous entrons ici dans le domaine de la magie.

Dans divers pays, les fèves étaient considérées comme impures. C'est l'avis de Schoebel qui, dans son livre *Le mythe de la femme et du serpenl*, écrit que la fève n'est pas pure et que les hallucinations d'une Catherine Emmerich, qui vit sous cette forme le Saint-Esprit pénétrer dans le flanc de la Vierge, n'ont pas réussi à la rendre Sainte (cité par A. de Gubernatis).

Les fèves sont aussi pour certains l'emblème de la mort, peut-être à cause des taches noires que présentent les fleurs. Les Flamines de Rome voyaient dans ces taches des lettres infernales, et c'est pourquoi ils s'abstenaient de manger des fèves, de les toucher et même de les nommer.

C'était encore avec des fèves qu'il tenait dans sa bouche et qu'il jetait derrière lui que, lors des fêtes des Lémuries (célébrées à Rome

au mois de mai), le père de famille purifiait la maison infestée par les larves, en disant : « je me rachète moi et les miens ; sortez, Mânes paternels ».

L'opinion qu'on eut que Pythogore n'était pas loin de supposer que les fèves avaient une âme sujette comme les autres aux vicissitudes de la transmigration et que quelques-uns de ses parents ne fussent devenus fèves, explique d'une part la plaisanterie d'Horace dans la Satire VI du livre II sur les parents de Pythagore accommodés au lard. Elle explique aussi un vers d'Orphée qui dit que de manger des fèves est un crime égal à celui de manger la tête de son père.

Pour la critique moderne, ces interdictions sont des survivances du totémisme ; la conception du totémisme se rapproche d'ailleurs de celles de la migration des âmes des Indous et de la métempsychose des Orphiques et des Pythagoriciens. Pour Salomon Reinach c'est une exagération de l'instinct social.

Dr Léon NEURAY (*Fléron*).

Multiplication digitale (XLII, 36). — Le procédé de multiplication digitale rappelé par M. Langlois n'est pas une nouveauté, s'il est vrai qu'il est signalé dans le *Khelasat al hissab* (Science du calcul) de Belsa Eddin (1547-1622). Voilà, du moins, le renseignement que je trouve dans les *Récréations arithmétiques* de Forrey (in-8°, Vuillet, Paris, s. d., p. 21). Forrey explique que les doigts baissés fournissent les unités du produit et les doigts levés les dizaines. Si les doigts levés représentent les dizaines, il va de soi que chacun vaut 10. FANNERET (*Paris*).

Autre réponse. — De même qu'on ne sort d'un sac que ce qu'on y a mis, une formule ne peut contenir que ce que, explicitement ou implicitement, on a admis au préalable pour l'établir. Dans la formule de M. Gallois :

$$\textit{Multiplicande} \times \textit{multiplicateur} = x\,(S + S') + (I \times I').$$

[où S représente les doigts levés (ou supérieurs) de la main droite ; S' les doigts levés de la main gauche ; I les doigts baissés (ou inférieurs) de la main droite ; et I' les doigts baissés de la main gauche].

S, S', I, I', ont une valeur variable suivant les cas de multiplication envisagés, mais toujours connue. x se trouve valoir 10 et M. Gallois demande pourquoi ? Simplement parce que la figuration digitale des nombres qu'il a adoptée utilise 10 doigts. Cette valeur 10 de x est si bien sous-entendue au préalable que, lorsque nous figurons avec les doigts l'opération 10×10, nous levons tous les dix doigts, ce qui donne bien une valeur 10 à chaque doigt levé, autrement dit ce qui fait que chaque doigt levé représente dans le produit de la multiplication une dizaine.

MARTIGNAC (*Loches*).

Autre réponse. — Comme M. Gallois, j'ai été plus d'une fois intrigué par le procédé rappelé par notre confrère, indiqué d'ailleurs à la page 30 du livre d'Yvonne Sarcey, *Tout* (Hachette). La jeune génération est-elle plus clairvoyante ? Voici, en raccourci, le raisonnement mathématique proposé par mon fils.

d, m et n étant trois nombres quelconques, on a, d'une part :

$$(d + m)(d + n) = d^2 + mn + d(m + n).$$

d'autre part :

$$(d - m)(d \quad n) = d^2 + mn - d(m + n).$$

d'où on peut tirer :

$$(d + m)(d + n) = 2d(m + n) + (d - m)(d - n).$$

Prenons précisément d = nombre de doigts à chaque main (5), et, d'autre part, $d + m$ et $d + n$ = deux nombres entiers compris entre d et $2d$ (entre cinq et dix) ; m et n ne peuvent donc dépasser le nombre de doigts à chaque main. D'autre part, $2d$ devient égal à 10, puisque nous donnons à d la valeur 5.

Si nous levons m doigts à la main droite, et n à la main gauche, alors dans la formule générale ci-dessus le terme $2d(m + n)$ devient le décuple du nombre total des doigts levés ; $d - m$ et $d - n$ deviennent les nombres de doigts restés abaissés. L'interprétation « digitale » de la formule nous conduit ainsi immédiatement au procédé signalé.

Remarquons pour terminer que la formule mathématique ne s'applique pas uniquement à la main humaine de 5 doigts, mais nous montre les limites et modifications à apporter à la « multiplication digitale » si, par aventure, l'homme possédait un autre nombre de doigts ; si, par exemple, il y avait 8 doigts à chaque main, les nombres à multiplier devraient être choisis entre 8 et 16, et les doigts levés ne représenteraient plus les dizaines, mais leur nombre serait à multiplier par 16.

Dr P. Wennagel (*Strasbourg*).

Urbain Grandier (XLI, 204 ; XLII, 15). — On peut lire dans la *Gazette* de Renaudot à la date du 26 août 1634 l'article suivant :

De Loudun, le 19 août 1634. — Hier, fut ici brûlé vif Urbain Grandier, curé de l'église Saint-Pierre-du-Marché de cette ville, natif du pays du Maine, après avoir fait amende honorable, nud en chemise, pour magie et autres crimes énormes, par jugement du sieur Leaubardemont, conseiller d'Etat, et douze autres commissaires à ce députez par Sa Majesté.

Urbain Grandier est donc mort le 18 août 1634 ; et *La Chronique Médicale* avait raison contre les *Ephémérides historiques* de G. Calmette.

Dr Pierre Délaroche (*Bordeaux*).

Dénominations numériques (XLI, 67, 184, 185 ; XLII, 69). — Un texte *officiel* suisse porte dans les *Généralités pour l'usage du téléphone* les prescriptions suivantes :

§ 5. — Pour éviter les confusions... les chiffres 70, 80, 90 sont à énoncer par septante, huitante et nonante, sinon ils peuvent être confondus avec les numéros des séries 60 et 80 (ainsi 60-15 pour septante cinq).

Enoncer : deux-huitante huit pour 2-88
quarante six-cent septante quatre pour 46-1574
nonante neuf-six cent quinze pour 99-615.

En Suisse, la numération par septante, huitante et nonante n'est donc pas seulement admise, mais officielle.

Dr H. STAUFFER (*Neuchâtel*).

Rôle magique de la salive (XLI, 183). — La remarque que vient de faire M. H. Beaufils me semble très juste, à savoir que la difficulté de trouver une explication à l'emploi de la salive dans des buts divers s'accroît à mesure que le dossier constitué par les correspondants de *La Chronique Médicale* se grossit de documents. Il est bien vrai qu'il est déjà impossible de supposer une origine unique à tant d'usages — magiques ou autres — qui ont été rapportés. Il n'en est, à mon sens, que plus utile de recueillir sur le sujet toutes trouvailles de lecture. Ainsi seulement peut se constituer un dossier, touffu certes, mais complet, sur lequel se pourra construire quelque intéressante synthèse.

C'est dans cette pensée que j'ai recueilli les textes suivants dans l'ouvrage récent que M. Dim Delobson vient de publier en in-8o dans la *Collection Science et Magie* des éditions E. Nourry sous le titre *Les Secrets des Sorciers noirs*.

Page 198. — Personnellement, nous avons vu des jeunes Mossi poursuivre des serpents, les attraper avec la main, leur arracher les crocs sans être piqués par ces reptiles ; mieux que cela, nous avons vu des individus *cracher* seulement sur des serpents et leur commander : « Crapaud, demeure en ce lieu jusqu'à mon retour. » Les malheureux reptiles essayaient en vain de s'enfuir ; ils finissaient par être comme frappés de paralysie et restaient ainsi à la merci des enfants.

Il convient d'observer que les personnes capables d'agir ainsi sur ces animaux ne prononcent jamais le véritable nom du serpent, mais l'appellent obligatoirement « paille » ou « crapaud ».

Appendice de M. Robert Randau, pages 273-274. — Le massage sur les membres est très prisé en thérapeutique. L'opérateur passe doucement les mains le long du membre malade et récite à voix basse des incantations ; les passes se font toujours de haut en bas, jamais de bas en haut, afin d'expédier le mal aux extrémités du corps par lesquelles il s'écoule dans le sol ; après chaque passe, le thérapeute claque légèrement des doigts ; quand la série des passes est terminée, *il crache* deux ou trois fois à terre.

Au premier regard, ces deux usages semblent totalement différents ; mais, en y réfléchissant un peu, il ne serait pas impossible de découvrir un lien qui les rattache peut-être l'un à l'autre.

MATHIS (*Strasbourg*).

Jean-Nicolas Moreau (XLI, 67). — Au sujet de Jean-Nicolas Moreau, qui fut chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu et mourut en 1786, je trouve dans *l'Histoire de la Médecine* de Sprengel, traduction Jourdan (in-8°, Deterville, Paris, 1815, t. VII, p. 253), les lignes suivantes :

Jean Nicolas Moreau recommanda une méthode particulière (dans l'opération de la taille), dans laquelle on incise la prostate et le col de la vessie, et on évite la lésion de l'artère honteuse. Il portait le bistouri dans la vessie, le long de la cannelure de la sonde, en tenant le manche de l'instrument abaissé. Quand il avait atteint l'extrémité de la sonde, il relevait le bistouri de manière qu'il fît un angle droit avec le bec de la sonde; alors il tournait la lame en bas et en dehors, vers la tubérosité de l'ischion, et achevait l'incision du col de la vessie et de la prostate en tirant l'instrument à soi.

Dans un autre ordre d'interventions, je veux dire dans la chirurgie des membres, Richerand accorde à Moreau de nouveaux mérites. Il écrit dans son *Histoire des progrès récents de la Chirurgie* (in-8°, Bêchet, Paris, 1825, pp. 168-169) :

MM. Moreau père et fils, de Bar-sur-Ornain, ont réussi à conserver le membre thoracique à plusieurs malades atteints de caries du poignet et du coude; et ces individus, condamnés à vivre des fruits de leur travail, ont pu continuer l'exercice de professions, il est vrai peu fatigantes.

Je trouve encore dans les *Observations sur les Hôpitaux* de Cabanis (in-8°, Paris, 1789, p. 15) cette brève mention : *Pendant près de cinquante ans que M. Moreau a rempli la place de chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, l'opération du trépan n'a réussi qu'un très petit nombre de fois.*

Dans son ouvrage : *L'Hôtel-Dieu de Paris au XVIIe et au XVIIIe siècle* (in-8°, Berger-Levrault, Paris, 1912), M.M. Fosseyeux nous apprend (page 244) que J.-N. Moreau avait été inhumé dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu enclavée dans un angle des bâtiments de l'hôpital et consacrée à saint Christophe sous l'invocation duquel l'Hôtel-Dieu avait été placé à son origine.

Enfin, on trouvera sur Moreau quelques renseignements encore dans la thèse parisienne récente de M. P. Ganière : *Le milieu et l'époque dans l'œuvre de Dupuytren*; et aussi dans *l'Histoire de la Chirurgie française* de M. J. de Fourmestraux (in-8°, Masson, Paris, 1934, pp. 35, 208).

Dr L. PRON (*Alger*).

Chronique Bibliographique

Raoul Mercier. — **Tours, dépôt général des blessés de la Grande Armée**, une plaquette in-8°, Mame, Tours, 1934.

1814. La Campagne de France. L'invasion. A cette heure tragique de notre histoire, Tours fut choisie comme dépôt général des blessés de la Grande Armée. Rien n'avait été prévu pour cela et il fallut improviser. L'histoire toujours se répète. Des péniches sanitaires furent aménagées ; un grand centre hospitalier fut créé, un service de répartition établi. Chacun fit de son mieux. Ce fut cependant l'encombrement, les impôts multipliés, et le typhus.

Cette histoire particulière et locale de près de trois mois tragiques (du 2 février, date de la création du dépôt général, au 14 avril 1814, date du transfert de ce dépôt à Saumur) méritait d'être écrite. M. Raoul Mercier vient avec bonheur de la sauver de l'oubli dans cette intéressante plaquette de vingt pages, illustrée de trois plans et d'une ancienne vue lithographique de Plessis-les-Tours.

Charles Romain. — **Louis XIII. Un grand roi méconnu** (*1601-1643*), un vol. in-16, Hachette, Paris, 1934 (*Prix: 15 francs*).

Les romanciers ont fait de Louis XIII un portrait de convention; ils ont présenté un monarque sombre, sans volonté et triste. Ce fut, au contraire, un esprit éclairé, hardi, soucieux de l'honneur de son royaume, et ses raports avec Richelieu, à qui l'exemple de Concini a inspiré la crainte de la disgrâce, ne sont pas ceux d'un roi asservi. On a déformé la figure de Louis XIII en le présentant sous la forme d'un mannequin ; c'est à redresser cette erreur que M. Charles Romain s'est attaché, après Louis Battiffol, Hanotaux, de la Force, Madelin et Jacques Boulenger.

Richelieu étudié dans ses actes, et présenté par M. Charles Romain est une grande figure modifiée par la légende. Très bien écrit, savamment documenté, cet ouvrage est un bon livre, précis, agréable et convaincant. On y trouve avec plaisir les extraits du *Journal de Jean Hérouard*, médecin du roi, qui a scrupuleusement enregistré tous les faits relatifs à la santé de son maître.

Dès son enfance, Louis XIII se montra volontaire, jaloux de son autorité ; Henri II de Condé voulait le faire déclarer illégitime, et la calomnie salit son amitié avec le duc de Luynes. En lisant le livre de M. Charles Romain, on trouve la vérité et on comprend que Richelieu ne fut pas le roi du roi (*Georges Petit*).

Dr William van Wyck. — **The sinister Shepherd**, un vol. in-8° de 88 pages, *The Primavera Press*, Los Angeles, Californie, 1934 (*Prix : L. 4,50*).

Traduction américaine en vers du poème de Fracastor sur la syphilis, précédée d'un avant-propos de Albert Garrigues. Cette édition de luxe, augmentée d'une introduction et d'un appendice sur l'origine du « mal français », est ornée de onze reproductions de vieilles gravures sur bois fort bien venues.

Louis Lachat. — **La Franc-Maçonnerie opérative**, un vol. in-8° couronne, E. Figuière, Paris, 1934 (*Prix : 15 francs*).

Encore que plutôt favorable à la Franc-Maçonnerie actuelle, cette étude semble bien ne point devoir plaire aux Francs-Maçons de nos jours ; et elle déplaira, il va sans dire, à ceux qui leur sont hostiles. M. L. Lachat a donc grandes chances d'avoir tout le monde contre lui ; et, pourtant, il a laissé la franc-maçonnerie moderne hors de son travail, s'en tenant à la Franc-maçonnerie *opérative*.

Qu'est celle-ci ? Une association médiévale formée d'artistes et d'artisans qui, franchissant librement toutes les frontières, parcouraient tout l'Occident pour construire des églises et des cathédrales (*p. 208*). Ces francs-maçons constructeurs auraient été, au XIe siècle, les continuateurs des bâtisseurs orientaux grecs et latins à travers les Communautés travailleuses de Bénédictins, de Cisterciens, de Culdées, de Frères Pontifes, etc. (*p. 209*).

Comment ces associations comprenaient, à côté d'architectes et d'ouvriers du bâtiment, des administrateurs, des jurisconsultes et des médecins (*pp. 54, 201*) ; comment ces fraternités de constructeurs n'avaient ni les mêmes origines, ni les mêmes buts, ni la même action que les diverses corporations ordinaires de métiers (*p. 85*) ; comment l'esprit d'indépendance et de libre examen qui régnait dans la Franc-Maçonnerie opérative la mettait en oppposition avec les pouvoirs civils et religieux surtout, et attirait à elle toutes les hétérodoxies ; comment il en vint, en particulier, une formule architectonique opposée à l'architecture romane et comment la voûte d'ogives se substitua ainsi à l'ancien système (*p. 45, 58, 91*) ; comment des éléments étrangers à la Franc-Maçonnerie opérative, de partout venus, se mêlèrent à elle de plus en plus, amenèrent sa décadence et contribuèrent à sa ruine ; comment enfin le *Compagnonnage* en fut l'héritier bien plutôt que la Franc-Maçonnerie moderne spéculative et philosophique ; tout cela, M. L. Lachat s'applique à le montrer ; et, s'il est permis de faire quelques réserves sur telles sources qu'il accepte, sur telle opinion à laquelle il souscrit, sur telle hypothèse qu'il propose, il faut reconnaître à son étude historique le double mérite d'être curieuse et pleine d'intérêt.

Edmond Joly. — **Le Cantique du vitrail**, un vol. in-12, Desclée, de Brouwer et Cie, Paris, 1334 (*Prix : 12 francs*).

Voici une réunion de cinq études, qui a pris son titre de la première. Il en peut venir une méprise détournant ceux que le vitrail n'intéresse pas de façon spéciale. Cela serait grand dommage car, outre *le Cantique du vitrail*, un jugement remarquable de l'œuvre d'*Albert Dürer*, l'histoire merveilleuse de *Christine la Sainte volante*, un pèlerinage ému aux *Abbayes norbertines de Belgique*, enfin un essai d'interprétation de Faust et de découverte du *Secret de Gœthe*, sont faits pour enchanter les esprits les plus divers. Aucun lien entre ces études différentes, sinon l'ardente foi catholique de l'Auteur. Aucune unité, sinon celle qui vient d'un style séduisant, qui rend vivants les personnages, et visibles les paysages, où les papillons sont *des fleurs qui dansent* (p. 93). Peut-être le mot *orgiaque* revient-il trop souvent, surtout appliqué à Rabelais (p. 53) ; peut-être des néologismes tels que *entièreté* (p. 59) ou *artificialité* (p, 79) sonnent-ils mal dans ce poème en prose. Il n'en reste pas moins un *cantique* vraiment — et d'une grande séduction — non pas seulement du vitrail, mais de l'art presque tout entier, architecture, peinture, poésie, écrit avec des connaissances artistiques très étendues et, ce qui est mieux, avec un sentiment esthétique d'une vivacité et d'une justesse rares.

X.... — **La Ripopée du sieur Ignotus**, une plaquette in-8°, carré, Editions hippocratiques (7, rue des Grands-Degrés, Paris), 1934.

Mélange que les cabaretiers vide-bouteilles font des différents restes de vin, une *ripopée* est aussi, au témoignage de Littré, « un ouvrage composé d'idée communes, incohérentes, etc. » Il s'en faut que les idées d'Ignotus soient incohérentes ; on peut prétendre qu'elles sont communes ; mais, à coup sûr, etc. est un qualificatif qui leur convient. Cet Ignotus chante, en effet, le vin et la conjonction des sexes avec une verve et une crudité de mot qui font de ses dix-sept piécettes un supplément aux recueils de *Priapeia* et de sa plaquette un ouvrage du second rayon. Mais elle est aussi, avec ses bois gravés de V. Campion et dans son tirage limité, une édition de bibliophile ; et c'est pourquoi il est possible d'en faire mention. Par surcroît, notre Ignotus manie le vers avec une virtuosité telle et si personnelle qu'il ne semble pas d'une difficulté extrême de lui rendre son nom. N'en faisons rien, et accordons à un « illustre » le profit du doute. Pour le reste, il ne jugea point bon d'écrire une préface pour exposer ses intentions ; mais, s'il l'eût fait, nul doute qu'il n'eût écrit à la manière de Rabelais : « Notez bien quelle manière de gens j'invite. Car, afin que personne n'y soit trompé, je ne l'ai pensé que pour vous, beuveurs de la prime cuvée et goutteux de franc alleu. D'aultres ce n'est ici le gibier ».

Vient de paraître :

A la Librairie du Recueil Sirey, 22, rue Soufflot, Paris, Ve.

Clément Guirardel. — **Le Droit d'auteur des Journalistes**, un vol. in-8° de 114 pages.

Aux Editions G. Doin et Cie, 8, place de l'Odéon, Paris, VIe

Marguerite Despaux. — **Education physique. Principes techniques généraux**, un vol. in-16 de 112 pages, avec figures. (*Prix : 7 fr. 50.*)

Aux Editions Masson et Cie, 120, boulevard St-Germain, Paris, VIe.

André Jacquelin. — **Directives en pratique médicale.** *Terrains et tendances morbides*, un vol. in-8° de 208 pages. (*Prix : 35 francs*).

A. Ravina. — **L'Année thérapeutique.** *Médicaments et procédés nouveaux* (neuvième année : 1934), un vol. in-8 de 191 pages (*Prix : 18 francs*).

Aux Editions E. Figuière, 116, boulevard Montparnasse, Paris, XIVe.

Henri Doris. — **Les Amours de Mirette**, *roman*, un vol. in-8° couronne de 224 pages. (*Prix : 12 francs.*)

Dumoulin. — **Moi le Cheval.** *Mémoires du cheval Bijou*, un vol. in 8° couronne de 160 pages. (*Prix : 10 francs.*)

Rachel du Forez. — **Le numéro gagnant**, *roman*, un vol. in-8° couronne de 256 pages. (*Prix : 12 francs.*)

Edmond Garnier. — **Autour du Monde**, tome II. *Terre australe : de Rosario au Chili*, un vol. in-8° couronne de 298 pages.

De Juchereau de Saint-Denys. — **Le miracle des sables**, *Etude historique inédite sur l'Algérie*, un vol. in 8° couronne de 192 pages. (*Prix : 12 francs.*)

Y. Saint-Céré. — **Nicole de Longueval**, *roman*, un vol. in-8° couronne de 224 pages (*Prix : 12 francs.*)

Joseph Sananes. — **Les roses non cueillies**, *recueil de poésies*, un vol. in-16 jésus de 64 pages. (*Prix : 6 francs*)

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie. — 1935.

42e ANNÉE N° 5 1er MAI 1935



Joli mois de mai.....

Par le Dr Georges PETIT

Mai ! Voici revenu le *joli mois* ; et le cœur renaît à l'Espérance. La nature est reverdie, les baies sont en pousse, l'aubépine en fleurs. Le myosotis dit : *Ne m'oubliez pas* ; la pervenche timide ouvre sa corolle ; la violette modeste se cache sous les feuilles. Les oiseaux migrateurs ont passé dans le ciel ; l'hirondelle légère va rejoindre son logis, dans les vieux pignons et les cheminées refroidies ; les oiseaux chantent dans les branches du matin au soir.

Le beau soleil de Mai levé sur nos climats
Féconde le sillon, rajeunit le bocage.
(Michaud.)

Mai le mois d'amour, mai rose et rayonnant,
Mai dont la robe verte et chaque jour plus ample ....
(Victor Hugo.)

Dans ce bouleversement général, avec le retour aux beaux jours et la renaissance de la terre, des légendes ont pris place, implantant, par-ci par-là, des usages, aujourd'hui désuets ou modifiés, mais toujours amusants à évoquer.

Mai appelle déjà dans son origine et son étymologie des interprétations multiples. Sans aller chercher trop loin et en éludant

les hypothèses sans fondement, on peut penser que Mai tire son nom de *Maia*, une déesse de la pléiade, mère de Mercure. *Bona Dea* ou Maia était invoquée par les anciens Romains, dans leurs prières, sous le nom de *Maia Vulcani*, c'est-à-dire femme de Vulcain. Elle représentait la déesse de l'Agriculture. Comme à Proserpine, femme de Pluton, on immolait des porcs en son honneur. Sa chasteté était exemplaire; Varron, qui en fait le plus grand éloge, nous apprend dans le *De re rustica* que, dans son temple, il y avait un cep de vigne, une cruche de vin, et un grand nombre de simples et de plantes médicinales. Modèle de la pureté virginale, cette fille d'Atlas était l'objet d'un culte spécial de la part des jeunes filles, qui venaient lui demander le courage de surmonter les épreuves de la vie et une protection spéciale pour leur virginité.

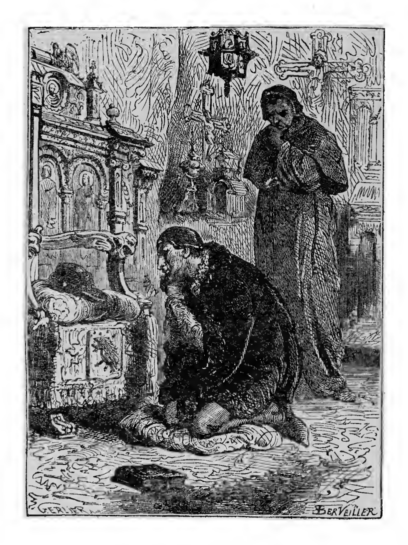
Aujourd'hui, Maia est oubliée ; mais les cierges s'allument dans les chapelles, les cantiques résonnent sous les voûtes, — *C'est le mois de Marie, c'est le mois le plus beau,* — et le cœur des jeunes filles s'alimente de rêve, pendant que soupirent les aînées, qui n'ont pas encore vu le bonheur s'arrêter à leur porte.

D'autres souvenirs chrétiens se rattachent au mois de mai. L'*Angelus*, prière destinée à honorer le mystère de l'Incarnation, aurait été institué par le pape Jean XXII, en l'an 1316 ; mais ce fut le roi Louis XI qui ordonna que l'heure de cette prière serait annoncée à son de cloche, et le 1er mai 1742, une procession eut lieu à cette occasion, ainsi qu'un prêche à Notre-Dame, par le théologien Jean Borète, qui déclara que le roi avait grande confiance en la Vierge Marie. Il fut ordonné que, au son de cloche, à l'heure de midi, chacun devrait fléchir le genou en terre, et réciter une prière pour obtenir « bonne paix en France ». Plus tard, la sonnerie, instituée à midi, eut lieu au lever et au coucher du soleil.

L'invention de la Sainte Croix fut instituée le 3 mai. Cette fête religieuse symbolise la recherche couronnée de succès, en 326, de la vraie croix par sainte Hélène.

Dans l'antiquité, les *mânes* étaient des êtres purs sanctifiés par les cérémonies religieuses ; les *lares* étaient les âmes des gens de bien qui veillaient sur la famille et la maison ; les *lémures* étaient les âmes des méchants, qui, sans refuge et sans espoir, erraient autour des demeures, esprits des morts inquiets qui venaient tourmenter les vivants.

La légende des Lémures ou Remures se rattachait à celle de Rémus tué par son frère et dont Romulus dut apaiser l'esprit irrité en instituant une fête spéciale « Les Lémuries », destinée à détourner les âmes angoissées et à les obliger à ne tourmenter personnes.



Louis XI établissant l'Angélus

(Composition de Berveiller)

Les Lémuries se célébraient pendant les nuits des 9, 11, 13 mai. Preller, dans les *Dieux de l'ancienne Rome*, nous dit que c'est là l'origine d'une fête des morts... Ovide nous enseigne que, pendant les Lémuries, le père de famille se levait à minuit et se promenait, les pieds nus, dans la maison, faisant un signe de la main pour chasser les revenants; puis, il jetait à terre des fèves que les esprits ramassaient. Alors, l'homme criait neuf fois : *Manes exite paterni.* Cette invocation et la cérémonie qui l'accompagnait était considérée comme très importante.

Cette fête païenne des morts fut remplacée plus tard, dans l'église romaine, par la fête de Tous les saints, la Toussaint, établie en son origine en 607 par le pape Boniface IV dans l'église du Panthéon, à Rome, et reportée plus tard au 1er novembre, et au 2, pour les Trépassés. L'ancien temple païen fut dédié à la Vierge et à tous les martyrs. Vers l'an 731, le pape Grégoire III érigea une chapelle en l'honneur de Tous les Saints, dans l'église Saint-Pierre de Rome ; depuis ce temps, la Toussaint ou fête de Tous les Saints a toujours été célébrée à Rome.

En France, cette fête fut introduite, en 837, sous le règne de Louis le Débonnaire, à l'occasion du voyage du pape Grégoire IV.

Le mois de mai est le troisième du calendrier romain et le cinquième du calendrier grégorien. Il était placé sous la protection d'Apollon, et le Zodiaque le met sous le signe des Gémeaux. En mai, il y a trois jours d'abaissement de la température, causée, dit-on, par les Saints de glace, le 11, le 12 et le 13, saint Mamert, saint Servais et saint Pancrace. Cela explique l'incertitude de la paramiologie,

Avril !
Ne quitte pas un fil.
Mai !
Je ne sais (1).

Au mois de mai, l'*Ecole de Salerne* recommande de se purger de se faire saigner, de se baigner et parfumer avec des plantes aromatiques.

Le mois de mai, mois de la Vierge, passe pour être défavorable aux mariages ; on croit qu'il porte malheur, comme s'il n'était composé que de vendredis. Il est rare de voir célébrer un mariage à cette époque de l'année. Ce préjugé est un reste du paganisme, car les Romains qui, en ce mois, célébraient leurs solennités funéraires des Lémuries en l'honneur de Rémus et de tous les Ancêtres, ne se mariaient pas à ce moment.

---

(1) Dans certaines régions, la fin du proverbe est altérée et est devenue : *En mai, fais ce qu'il te plaît.*

Ovide, a au livre V des *Fastes*, écrit :

Nec viduæ tædis eadem nec virgina apta
Tempora, quæ nupsit non diuturna, fuit
Hac quoque de causa (si te proverbia tangunt)
Mensæ malas maio nubere vulgus sit.

Dans son *Histoire de l'Orléanais*, Lottin raconte à ce sujet que, le 8 mai 1924, un général en retraite épousa une veuve de 83 ans qui venait d'hériter ; c'était la veuve de Couret de Villeneuve, le célèbre imprimeur, et elle mourut de chagrin, un an après son mariage. On chanta alors :

L'on doit 60.000 *francs,*
L'on prend femme à 60 *ans,*
C'est ce qui vous désole ;
Mais le jour qu'on est marié,
Tous les créanciers sont payés,
C'est ce qui vous console.

Le 1er mai fut toujours célébré chez les Païens ; le modernisme n'a rien innové. Au moyen âge, ce jour-là, le Maître des forêts recevait une redevance, et l'historien Lefèvre de Saint-Rémi (xve siècle) parle de la coutume d'offrir le May au Seigneur.

Au xviie siècle, les orfèvres présentaient à la Vierge un tableau de May, qu'ils accrochaient à la porte de l'église. En 1610, les clercs de la Basoche plantèrent un grand arbre de mai dans la cour du palais, la cour de mai (Piganol de la Force, *Description de Paris*). A la vérité, la plantation d'un arbre de mai est un usage très ancien et certainement antérieur au xviie siècle.

Parce que le mois de mai est le réveil de la vie, jadis, à cette époque, on symbolisait l'hiver par un vieillard ; puis, on le brûlait en effigie, ou on le noyait, suivant la province (1). Le printemps était caractérisé par un enfant qui portait une branche de mai en fleurs, et on plantait l'arbre symbolique sur une grande place. Des jeux, des fêtes, des courses, des cours d'amour agrémentaient cette fête, ainsi que des cortèges avec musique.

Dans le Midi, à Toulouse, en particulier, Monteil nous raconte que, le 1er mai, les jeunes gens et les jeunes filles s'en allaient en cortège, en chantant, couper le mai dans la forêt voisine ; ils rapportaient l'arbre et les branches ornés de rubans et le plantaient au milieu de la place. *Cet arbre immortel n'a de racines que l'ancien usage*, dira Furetière.

(1) On peut rapprocher cette coutume populaire d'une cérémonie romaine dont l'origine est discutée. A Rome, le quinzième jour de mai, les vestales jetaient dans le Tibre, par-dessus le Pont Sublicien, trente mannequins en osier représentant des vieillards (*Cf.* les *Fastes* d'Ovide).

Longtemps, cet usage est revenu chaque année avec le mois de mai, le mois joli, le mois aimé, et les paysans plantaient alors un arbre vert, un mai, à la porte de leur bonne amie.

Une mauvaise plaisanterie, tombée en désuétude, consistait à planter devant la porte d'une personne dont on voulait se venger, une perche, non ornée de fleurs ou de rubans, mais d'une tête d'animal ou de quelque objet méprisant. Aussi, les malheureuses filles qui redoutent un pareil hommage se lèvent-elles de bonne heure pour se hâter d'arracher ce mai fort peu galant. On y voit souvent la marque d'un dépit amoureux (Jaubert, *Glossaire de France*).

En Sologne, le mai planté dans la cour des fermes protège les œufs et préserve contre le tonnerre. On appelle encore *Œu de Cô* (œuf de coq), les œufs de couleuvre qu'on trouve au printemps dans le fumier ; on croyait que ces œufs pouvaient donner naissance à des animaux terribles (Hubert Fillon, *Glossaire du pays de Sologne*). Pour se préserver de ces monstres, on piquait, le 1er mai, une branche d'aubépine en fleurs sur les tas de fumier (Dr A. Dubois, *ibidem*).

En Sologne encore, Légier, dans ses *Traditions et légendes de Sologne*, rapporte que, tous les ans, le 13 mai, les couleuvres, les serpents, les auvots, se réunissent en un seul monceau, tous entassés ensemble, de manière que la masse forme un gros volume. Quand ils sont ainsi rassemblés, chacun de ces animaux dégorge une liqueur brillante qu'ils ont dans la langue. Les deux plus habiles ou reconnus tels parmi eux reçoivent cette liqueur qui se coagule ; ils la pétrissent et, la besogne faite, chaque animal se traîne sur le diamant ainsi formé, pour le polir, puis se retire dans l'étang. Le dernier d'entre eux le jette dans l'eau où il doit rester jusqu'à ce que, en pêchant, quelqu'un le trouve.

La précaution de le jeter à l'eau a pour objet d'empêcher qu'il ne soit ramassé par un geai qui le porterait dans son nid pour colorer ses plumes. Si l'on cherchait bien, on en trouverait sûrement dans les anciens nids de geai, car ce n'est qu'avec ce diamant que le premier de ces oiseaux a pu embellir son plumage et sa postérité a profité de cette magnificence, due comme on le voit, non à la sagesse de Dieu, mais à celle du serpent ; de là vient que le serpent passe pour le symbole de la sagesse.

Les souvenirs que mai rappelle sont fort nombreux. Je n'en dirai qu'un petit nombre, et, Orléanais, on me pardonnera de faire à Orléans une part.

C'est le 8 mai 1429, que Jeanne d'Arc délivra la ville. C'est le 16 mai que Jeanne fut canonisée par Benoît XV.

En 1793, la tragédie révolutionnaire commença le 1er mai. Le 17 mai 1799 (28 floréal, an VII), un corps de recrues d'Orléans se met en marche pour se rendre à Chambéry, en chantant :

L'Amour dans le cœur d'un Français,
L'Amour est un bonheur suprême ;
Tous les instants sont pleins d'attraits
Auprès de la Beauté qu'il aime ;
Mais au premier son du tambour,
Il sacrifie
A sa Patrie
Son bien, sa vie et son amour.

Le 1er mai 1821, la France célèbre le baptême du duc de Bordeaux. L'allégresse est générale.

Dieu l'a donné cet ange tutélaire
De tout un peuple à ses lois destiné :
Pour embellir les destins de sa mère,
Pour qu'à nos fils, il serve un jour de père,
Dieu l'a donné... etc.

Les dames de la Halle prennent leur part de la joie générale, chantent, dansent en l'honneur du jeune enfant, comme en témoigne ce couplet extrait de *La Fronde des dames de la Halle* :

Célébrons l'heureuse naissance
D'un prince espoir des Français :
Ciel, prolonge son existence !
Et nos vœux seront satisfaits.
Nous exprimons du fond de l'âme
Le plaisir que nous éprouvons,
Le feu d'amour qui nous enflamme.
Nos cœurs sont voués aux Bourbons.

La naïveté de cette ronde convient au milieu populaire des dames de La Halle et peint moins une tendance politique qu'une simplicité de jugement.

En 1839, l'insurrection eut lieu le 12 mai, et le soulèvement de 1848 le 15 mai.

Enfin, le 6 mai 1932, le Président de la République, Paul Doumer, fut assassiné par Gorguloff.

Calendae Maii de Sannazar

Maius adest : da serta, puer : sic sancta Vetustas
    Instituit ; prisci sic docuere patres.
Junge hederam violis ; myrtum subtexe ligustris ;
    Alba verecundis lilia pinge rosis.
Fundat inexhaustos mihi decolor indus odores :
    Et fluat Assyrio sparsa liquore coma.
Grandia fumoso spument crystalla lyaeo :
    Et bibat in calices lapsa corona meos.
Post obitum, non ulla mihi carchesia ponet
    Æacus : infernis non viret uva jugis.
Heu ! vanum mortale genus, quid gaudia differs ?
    Falle diem : mediis mors venit atra jocis.

Voici le mois de mai arrivé. Enfant, donne un bouquet ; ainsi l'a établi la vénérable Antiquité, ainsi l'ont enseigné nos pères. Marie le lierre à la violette, le myrte au troène. Donne de la couleur à la blancheur des lis en leur unissant l'incarnat de la rose. Que le pâle Indien répande sur moi des parfums inépuisables, et que ma chevelure soit embaumée de la liqueur d'Assyrie. Qu'un vin fumeux mousse dans mes grands verres de cristal ; et que ma guirlande, en tombant dans ma coupe, s'y abreuve. Après ma mort, Eaque ne m'offrira pas la liqueur de Bacchus : la vigne ne verdit point sur les coteaux du Ténare. Hommes vains et mortels, pourquoi différez-vous, hélas ! de vous livrer à la joie ? Trompez le temps : l'affreuse mort se présente au milieu de vos ris et de vos jeux.

CONSEILS DE L'ANATOMISTE DU LAURENS aux Princes et Chefs de l'Etat

recueillis par le Pr Ch. METZGER

La crise d'autorité, compliquée de troubles économiques et sociaux, qui sévit actuellement dans le monde dit civilisé, fait l'objet des plus vives controverses, et tous les peuples attendent avec impatience le moment où sera remis un peu d'ordre dans le chaos. La connaissance de l'homme apparaît aujourd'hui comme plus indispensable que jamais à ceux qui ont reçu ou se sont arrogé la mission de gouverner les Etats, et c'est depuis longtemps déjà que se sont affirmés les rapports qui relient entre elles la Sociologie et la Biologie.

L'anatomiste Du Laurens, conseiller et premier médecin d'Henri IV, Chancelier de l'Université de Montpellier, ne s'est pas fait faute de recommander aux Princes la connaissance du corps et de l'esprit humains. Dans les chapitres v, vi et vii du premier livre de ses *Œuvres Anatomiques* (1), il a mis en valeur le parti que l'on peut tirer d'une exacte et complète connaissance du corps de l'homme.

Elle est utile, expose-t-il, au Philosophe moral : car il apprendra facilement par les offices mutuels des parties et par la disposition de l'économie naturelle le moyen d'attremper les mœurs et de régir une République.

Il préconise une judicieuse utilisation des organes des sens en vue de bien voir, de bien comprendre et de contribuer ainsi à l'élévation de l'âme.

Celui qui aura considéré l'usage, figure, situation et artifice merveilleux de toutes les parties et les organes des sens extérieurs connaîtra comment il doit se servir de chacune d'icelles. Qu'y a-t-il de plus excellent et de plus utile que cela ?

Tu as la figure droite afin que, te souvenant de ton origine, tu ne rampes point à terre à la façon des brutes. Les yeux ont été placés

(1) Toutes les Œuvres de Me André du Laurens, sieur des Ferrières, Conseiller et premier Médecin du Très-chrétien Roy de France et de Navarre, Henry Le Grand, et son Chancelier en l'Université de Montpellier, traduites en français par Me *Théophile Gelée*, médecin ordinaire de la ville de Dieppe, A Paris, M. DC. XIII.

au plus haut afin que tu saches qu'ils t'ont été donnés pour contempler les choses célestes. Nature t'a fait deux oreilles, qui sont toujours ouvertes, afin de t'apprendre que tu dois deux fois plus ouïr que parler, vu qu'elle ne t'a donné qu'une langue seule. Si tu regardes les sièges des facultés de l'âme, tu trouveras que la raisonnable a été logée au lieu le plus élevé, l'irascible au cœur et la concupiscible au foie : ce partant que ces deux dernières doivent servir à la supérieure, comme à la Reine et Princesse.

Puis, voici les recommandations qu'il adresse à ceux qui règnent ou gouvernent :

Si les Princes et les sujets regardent les offices mutuels des parties nobles et ignobles, ceux-là verront comme il faut commander et ceux-ci comme ils doivent obéir.

Les Princes apprendront du cerveau comment ils doivent rendre la justice à leur sujet ; du cœur, comment ils les doivent défendre et conserver ; et du foie, la libéralité. Car le cerveau séant au lieu le plus élevé, comme en un siège de judicature, départit les offices de ses dignités aux organes des sens. Le cœur, comme un bon Roy, conserve par le moyen de la chaleur vitale, la vie de toutes les parties. Et le foie, fontaine de l'humeur gracieuse, comme un Prince très libéral, nourrit la famille de tout le corps à ses propres dépens.

Le commun peuple entendra pareillement par les organes et parties qui ministrent aux nobles quelles sont les lois de la servitude, car toutes les parties contenues au ventre inférieur servent au foie : le ventricule lui apprête la viande, les boyaux la lui portent, les veines du mésentère la lui préparent, la vésicule, la rate et les rognons nettoient la maison et en jettent hors toutes les immondices.

Toutes les parties encloses dans la poitrine servent au cœur et celles qui sont en la tête au cerveau ; et ainsi les parties nobles et ignobles s'entre-secourent mutuellement et s'il advient que quelqu'une ne fasse point la charge comme elle doit, toute l'anatomie se ruine aussitôt. Jadis Agrippa rappela par cet artifice ingénieux le peuple romain qui, portant impatiemment l'autorité et le gouvernement du Sénat, s'était mutiné et retiré au Mont Sacré.

Doncques l'Anatomie est comme un guide fidèle et qui nous conduit à la connaissance si excellente de nous-même, c'est-à-dire de notre propre nature. Ainsi nous lisons les Princes généreux, les Héros renommés et les Empereurs invincibles, poussés du désir de se connaître, avoir, parmi le bruit des armées et au milieu des alarmes, curieusement pratiqué l'Art Anatomique. Alexandre le Grand se vante d'avoir, entre tant de triomphes de ses belles victoires, diligemment remarqué sous son précepteur Aristote la nature et les parties des animaux. Les histoires nous témoignent que les Rois d'Egypte faisaient de leurs propres mains la dissection des corps. L'empereur Marc-Antoine disait avoir appris par la dissection des corps la constitution du sien. Nous lisons aussi que Bocce et Paul Sergius, consuls romains, assistèrent aux dissections publiques que Galien fit à Rome. Que ce soit donc ici la première utilité de l'Anatomie.

La Médecine des Praticiens

Le *Sirop Coclyse* contre la coqueluche et la toux du début de la rougeole.

En cette saison, où la coqueluche sévit d'une façon particulière, nous devons à nouveau signaler l'efficacité du *Sirop Coclyse* contre cette affection.

Connaissant, d'autre part, les propriétés calmantes du *Sirop Coclyse*, non seulement dans la coqueluche, mais dans les toux d'origine spasmodique ou réflexe (toux des laryngites aiguë et chronique), il est tout naturel de songer à le mettre en œuvre dans les accès si rebelles et si déprimants du début de la rougeole.

Ce sirop doit son action aux « simples » qui entrent dans sa composition. Il renferme :

Par la *cannelle*, de puissants antiseptiques et antispasmodiques : allylgaïacol, aldéhyde cinnamique.

Par le *safran*, une essence très active et décongestionnante asséchant le catarrhe des voies respiratoires.

Par les *roses de Provins*, des tannins, quercitan, acide gallique, acide quercitannique et, surtout, une essence formée principalement de géraniol.

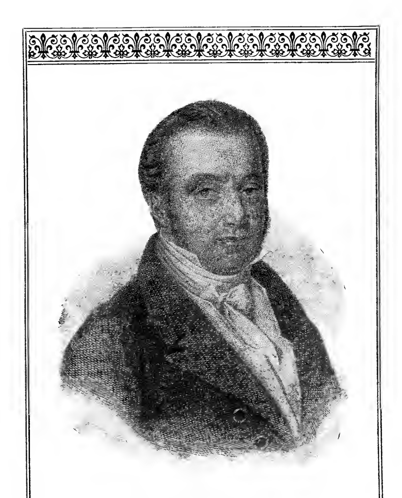
Ces végétaux, traités et dosés d'une façon particulière dans l'usine de la maison Chassaing, Le Coq et Cie, se présentent sous la forme agréable d'un sirop, dont l'emploi fait ressortir l'efficacité et l'immunité absolue, en même temps que la parfaite tolérance pour les estomacs les plus délicats.

MODE D'EMPLOI

Nourrissons.	5 cuillerées à café par 24 heures.	
Enfants au-dessous de 8 ans. .	7 — à dessert	—
Au-dessus de 8 ans et adultes.	7 — à bouche	—

Le *Sirop Coclyse* doit être administré de préférence dans du lait édulcoré avec du miel.

La Rédaction désire acquérir les numéros suivants de *La Chronique Médicale* : 1895, *Seconde année*, nos 5, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18.



Guillaume DUPUYTREN
(1777–1835)



Éphémérides



— 735 —

26 mai. — Mort de Bède, surnommé *le Vénérable*, le plus illustre représentant de la littérature latine anglo-saxonne. Né dans le diocèse de Durham en 672. Il résuma tout le savoir de son temps dans des livres remarquables, dont le plus célèbre est son *Histoire ecclésiastique des Anglo-Saxons.*

— 1235 —

27 mai. — Mariage de l'empereur Frédéric avec Isabelle, fille du roi d'Angleterre.

— 1435 —

31 mai. — Prise de Saint-Denis par Charles VII.

— 1635 —

9 mai. — Naissance d'Auguste, prince d'Arnsböck, etc.

20 mai. — Victoire d'Avein, remportée sur l'armée espagnole de Belgique, par les maréchaux de Châtillon et de Brézé.

26 mai. — On présente Thomas Parr à Charles Ier d'Angleterre. L'histoire légendaire de Thomas Parr lui accorde, à cette date, 153 ans et raconte qu'à l'âge de cent ans, il dut faire pénitence publique pour avoir violé une fille.

30 mai. — L'empereur Ferdinand et les princes électeurs de Saxe et de Brandebourg signent, à Prague, un traité qui détruit la Fédération d'Heilbronn, que Richelieu avait encouragée.

— 1735 —

12 mai. — Naissance à Bruxelles de Charles-Joseph, prince de Ligne, général autrichien, écrivain français, mort à Vienne le 13 décembre 1814.

28 mai. — Bataille d'Érivan, gagnée par Thomas Kouli-Kan sur les Turcs.

— 1835 —

1er mai. — Naissance à Bordeaux du critique musical Paul-Mathieu de Monter.

5 mai. — Mort de Éléonore-Louis-Godefroy Cavaignac, né à Paris en 1801, frère du général et l'un des rédacteurs du journal *La Réforme.*

5 mai. — Inauguration en Belgique de la première section de chemin de fer.

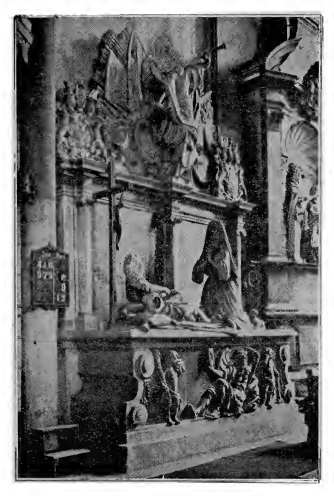
11 mai. — Naissance à Paris de Henri-Joseph Dugué de la Fauconnerie.

12 mai. — Mort à Dublin de Félicia Dorothea Browne, Mme Hemans, née à Liverpool, le 25 septembre 1794, auteur de poésies, de contes, de drames, etc., formant 6 volumes dans ses *Œuvres complètes.*

16 mai. — Mort de Dupuytren, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu et professeur de médecine opératoire à l'école de médecine de Paris. Fondateur du Musée anatomique qui porte son nom. Né à Pierre-Buffières (Haute-Vienne), le 6 octobre 1777.

24 mai. — Mort de Grattereau, membre de l'Académie de médecine (pathologie chirurgicale).

28 mai. — Naissance à Lahastide-sur-l'Hers (Ariège) de la basse-taille Acanthe Boudouresque, de l'Opéra.



Cliché Emil Rupp (Saarbrücken)

Mausolée du comte et de la comtesse Gustave-Adolphe
de Nassau-Sarrebrück.

⁕ Correspondance médico-littéraire ⁕

Questions.

Gustave-Adolphe de Nassau-Sarrebrück. — A propos de la salaison des cadavres pour assurer leur conservation (*cf.* LXI, 69, 156, 269; LXII, 16), on pense naturellement à la momification, employée dans le même but ; et, tout de suite, en pays sarrois, le souvenir vient à l'esprit de la momie du comte Gustave-Adolphe de Nassau-Sarrebrück, bien connue de tous ceux qui, à Strasbourg, ont visité l'église Saint-Thomas dans le pittoresque quartier de la Petite-France.

Cette momie, protégée par une vitrine, est dans un état de conservation remarquable : le personnage, de haute taille, est revêtu d'un pourpoint de couleur cachou, avec collet de dentelle blanche largement rabattu sur l'habit; la physionomie, d'un calme impressionnant, dénote un homme d'une cinquantaine d'années ; la lèvre supérieure est barrée d'une forte moustache brune, tandis qu'une opulente impériale de même nuance descend du menton jusqu'à l'ouverture du col.

Grièvement blessé le 7 octobre 1677 au combat de Cochersberg (1), où il commandait une partie des troupes de l'Empereur, opposées à celles de Louis XIV sous les ordres du maréchal de Créqui, G.-A. de Nassau-Sarrebrück mourut le surlendemain à Strasbourg, où il avait été transporté et où est restée sa dépouille mortelle. Etrange destinée, en vérité, que celle de ce prince prévoyant qui, malgré son impécuniosité notoire, s'était fait construire, de son vivant, dans la chapelle attenant à son château de Sarrebrück, un somptueux tombeau, que l'on voit encore de nos jours à droite de la magnifique chaire en marbre blanc, parmi quelques autres monumentales sépultures de la même famille ! Par suite de quelles circonstances, le transfert du corps n'a-t-il pas été fait ultérieurement, selon les intentions du défunt ? Pour quelles raisons, le corps semblablement momifié de la fille du comte Gustave-Adolphe, une adolescente de treize à quatorze ans, repose-t-il à côté de celui du père ? A quel procédé d'embaumement a-t-on eu recours dans les deux cas ? Autant de questions qu'il m'a été impossible d'éclaircir et que je livre à la sagacité et à l'érudition de nos confrères alsaciens.

D[r] Louis LORION (*Liessies*).

(1) Ou Kokersberg (Voltaire, *Siècle de Louis XIV*), en Alsace, à environ 30 kilomètres au nord-ouest de Strasbourg.

Jacob Sachs. — A Strasbourg, l'église Saint-Thomas, affectée au culte protestant, offre au visiteur la rencontre d'une intéressante sépulture médicale. Contre le mur, à droite du fameux tombeau du maréchal de Saxe, sculpté par Pigalle, on voit une plaque rectangulaire de marbre noir portant, en lettres dorées, l'inscription suivante :

JACOB SACHSIUS
DOCTOR MEDICINAE
CLINICAE PROFESSOR
CAPITULI THOMANI DECANUS
PER L ANNOS MEDICINAM EXERCUIT
ULTRA XL IN CATHEDRA DOCUIT
ALSACIAE HIPPOCRATES
ORACULUM NATURAE
MAGNATUM PAUPERUM REFUGIUM
LIBERALIS ET OFFICIOSUS IN OMNES
DECESSIT ARGENTORATI
D. XVIII JANU. MDCCLXII
AETATIS ANNO LXXV

La plaque funéraire est encadrée de filets d'or. Au-dessous de l'épitaphe, on voit une tête de mort entre deux ailes de chauve-souris ; au-dessus, est figurée une sorte de pyramide entourée de larmes ; ces divers symboles sont dorés comme les lettres de l'inscription.

On remarquera tout particulièrement la qualification de *doyen du chapitre de Saint-Thomas.* Ceci déjà est assez curieux pour justifier la première question que je pose, à savoir si pareille qualité était commune parmi les médecins du XVIII[e] siècle ?

Il y a plus. Cet Hippocrate de l'Alsace, cet oracle de la nature, ce refuge des pauvres est inconnu de N.-F.-J. Eloy. La *Biographie médicale* du *Dictionnaire des Sciences médicales* n'en fait de même aucune mention ; et le *Dictionnaire encyclopédique* de Dechambre, qui cite pourtant nombre de Sachs, ne signale pas celui-ci (1687-1762). Un lecteur de *la Chronique Médicale* pourrait-il fournir quelques renseignements sur Jacob Sachs ?

Dr Louis Lorion (*Liessies*).

Réponses.

La surdité des chats blancs (xli, 239). — Il m'est arrivé de dire à une cliente : « Votre chat est sourd. — Comment vous en êtes-vous aperçu ? — C'est qu'il est blanc ou albinos et qu'il a les yeux verts ou bleus. »

Cas limités aux mâles (Tait).

D'autre part : « Madame, votre chat est une femelle. — A quoi voyez-vous cela ? — Son pelage est tricolore. »

Consulter : *L'Origine des Espèces*. Charles Darwin. Edition Schleicher frères, trad. Barbier, Paris, page 12.

Dr Maridort (*Bihorel-lès-Rouen*).

Autre réponse. — Lisant, il y a fort longtemps, *L'Origine des Espèces*, j'avais été frappé par le passage suivant ; aussi, l'ai-je aujourd'hui facilement retrouvé.

Quelques cas de corrélation sont extrêmement singuliers ; ainsi, les chats entièrement blancs et qui ont les yeux bleus, sont ordinairement sourds ; toutefois, M. Tait a constaté récemment que le fait est limité aux mâles. (Darwin, *L'Origine des Espèces*.)

C'est là un de ces menus faits, parfois étranges, accumulés par Darwin à l'appui de ses théories, et qu'il passait, à raison ou à tort, pour toujours vérifier soigneusement. Voire !... Mais, d'abord, le chat *entièrement blanc avec des yeux bleus*, où se rencontre-t-il, et avec quelle fréquence ?...

Dr V. Thévenet (*Lyon*).

Autre réponse. — L'exemple que donne Grave dans ses *Leçons cliniques* (Paris, 1863), d'une chatte blanche et sourde, dont tous les petits blancs sont sourds, alors que ceux qui naissent tachetés possèdent une ouïe normale, est un exemple typique et bien connu en biologie d'association de caractères héréditaires, qui sont localisés dans un même chromosome (cf. *Hérédité*, de Guyenot, chap. xi). Dans le cas particulier, les caractères blanc et surdité sont associés et toujours transmis ensemble. Il en est de même des caractères correspondants : pelage tacheté et ouïe normale.

La conclusion qu'en a tirée Gravs que tous les chats blancs sont sourds n'est qu'une interprétation et une généralisation inexacte de ce phénomène de transmission héréditaire, dont le mécanisme lui était inconnu, puisque la découverte est due à Morgan et à son école au début du xxe siècle.

Dr F. Miche (*Bienne*).



MORT DE MAZET

(Lithographie du Journal « Le Miroir »)

Dévouement des médecins français (XLI, 293). — Voici, sur ce sujet, ce que je trouve dans l'*Annuaire historique universel* pour 1822 :

Page 775. — Il restait à décerner un autre prix proposé par la munificence royale. Le sujet était *Le Dévouement*, etc. Le vainqueur, dont le nombre des concurrents (il s'en était trouvé 131) rehausse la valeur, est un jeune Français, né à Barcelone, M. Edouard Alletz. Il était sur les lieux ; il avait vu les malheurs qu'il décrit ; sa mère a été sauvée par le médecin français qui lui-même est tombé victime (le docteur Mazet). Il a décrit sous l inspiration de la pitié filiale, de la religion et de l'humanité, et il a tiré de sa lyre les plus harmonieux, les plus touchants accords. Il nous a révélé encore un beau talent. La lecture de son poème a fait verser des larmes à toute l'assemblée.

L'auteur de l'article ajoute qu'une mention honorable a été accordée par l'Académie à une pièce envoyée au concours par une jeune personne de dix-sept ans, Mlle Delphine Gay (la future Mme de Girardin).

La maladie dont il s'agit était une terrible épidémie de fièvre jaune, apportée de La Havane par un brick espagnol, en août 1921, mais déjà importée à Cadix, un an auparavant. Sur leur demande, des médecins français « animés du zèle de la science, et surtout de l'amour de l'humanité, furent envoyés par le gouvernement » pour observer la nature de la contagion, étudier le mode de sa propagation, et chercher les moyens d'en arrêter les progrès.

C'étaient Pariset, Bally, François, Mazet ; de jeunes docteurs sans mission, tel Jouarry, de Perpignan ; des sœurs de la Charité de Sainte-Camille...

Trois jours après son arrivée, le docteur Mazet, jeune homme d'une grande espérance, fut frappé de contagion dans l'une de ses premières visites, et mourut au bout de dix jours. Lorsque la maladie commença à diminuer, soit parce que la plus grande partie de la population était sortie de la ville, soit parce que la température devenue froide était moins favorable à la communication de la maladie, les médecins français rentrèrent en France « quittant ce vaste tombeau, où ils avaient passé trente-sept jours. »

Une loi rendue en 1822 accorda des pensions viagères de 2.000 francs à MM. Pariset, François, Bally, et à la mère du jeune Mazet, et de 500 francs à M. Jouarry, et à deux sœurs de Saint-Camille. On a calculé que l'épidémie avait coûté à Barcelone plus de 20.000 habitants sur 60.000 qui y étaient restés.

Le récit du journal est très émouvant, mais la crainte d'abuser de la patience de vos lecteurs m'empêche de le reproduire plus longuement. Au point de vue médical, on pourra consulter, sur cette épidémie, les relations de Rochoux (Paris, 1822), de Bally, François et Pariset (Paris, 1825), etc.

Dr Georges Lévy (*Paris*).

Enigme (XLII, 85). — Le mot de l'énigme proposée le mois dernier est : *Sang*. Le sang répond, en effet, aux conditions des vers publiés.

Dr Paul Noury (*Rouen*).

Gavache (XLI, 294). — M. le Dr Noury (Rouen) fait remonter le nom de *Gavache* aux montagnards du Gévaudan, et lui donne un sens péjoratif. En réalité, ce mot est correct ; actuellement, il se retrouve souvent dans les divers dialectes de nos provinces occitanes ; il était aussi fréquemment employé au XIIe siècle et au XIIIe siècle, au moment où la langue occitane ou romane était dans toute la splendeur de la période classique.

Le mot *Gavache*, tel qu'il est employé de nos jours, n'a pas forcément un sens péjoratif ; il est synonyme de montagnard. Notre grand troubadour de Provence, Mistral, écrit dans *Mireille*, chant IV :

Et que la nèu sus li grand cimo
A deja revouluno i terraire gavot
(et que la neige sur les grandes cimes,
déjà tourbillonne aux pays montagnards).

Il est fort probable que les rivières des Pyrénées appelées *Gaves* ne doivent leurs noms qu'au fait qu'elles descendent des montagnes sauvages des Pyrénées.

Mais il est certain que le mot *gavache* est souvent pris dans un sens péjoratif. Dans ce cas, il ne serait pas forcément synonyme de *lâche* et *poltron*, ainsi que le dit le Dr Noury. Il signifierait plutôt : rustre, lourdaud. D'ailleurs, l'expression n'a pas la même signification dans tous les pays.

En Bas Languedoc, on appelle gavach, le montagnard des Cévennes, qu'il soit du Haut Languedoc, du Rouergue ou du Gévaudan. Les habitants de ces montagnes, loin d'être des poltrons et des lâches, ont toujours été d'excellents soldats ; si bien que Napoléon disait que ces pays fournissaient « un recrutement de granit et de bronze ».

Donc, dans cette partie du Bas Languedoc, *gavach* signifie montagnard, rustre, pataud ; de même qu'au XVIIe siècle, à la cour de Louis XIV, un Champenois passait pour un homme peu dégourdi et mal dégrossi ; de même que, pour un Parisien, un brave homme qui débarque de sa province prête au ridicule.

Les paysans cévennols répondent spirituellement à cela : *Lou gavach n'a que la fardo de groussièro* (le gavach n'a que les habits qui soient grossiers).

Si nous passons aux provinces voisines du Roussillon et de la Cerdagne, qui forment la Catalogne française, nous entendons traiter de *gavacho* tous les Languedociens, surtout ceux du Bas Languedoc.

Dans la Catalogne française, le mot aurait une signification tout autre, et serait presque une insulte. Cette expression était employée dans ce pays bien avant le traité des Pyrénées ; elle y est restée. Louis Bertrand, dans l'*Infante*, décrivant la Catalogne française, fait revivre cette expression.

Si nous passons en Espagne, surtout dans les provinces occitanes de la Catalogne espagnole et de Valence, ainsi que dans l'Aragon, nous voyons que le mot *gavacho* est appliqué indistinctement à tous les Français ; sont même traités de *gavachos* les Catalans français du Roussillon et de la Cerdagne. Le mot aurait une expression de mépris ; il serait l'équivalent du mot « boche » que certains ont employé pendant la guerre pour désigner les Allemands, mais en y ajoutant une intention insultante. C'est pourquoi les Espagnols peuvent appeler *gavaches* les habitants de la Guyenne, uniquement parce qu'ils sont Français.

Mais cela ne me paraît pas être une raison suffisante pour qu'il faille dire : parler français comme un *gavache* espagnol, plutôt que : parler français comme un *basque* espagnol. C'est comme si nous disions : parler allemand comme un *boche* français.

Dr Georges Guy (*Béziers*).

Guy de Maupassant, chroniqueur thermal (XLII, 97). — Luchon est la ville d'eau où Guy de Maupassant prit, sur la vie balnéaire, ces notes dont M. Balbal demande le texte. Voici ce qu'écrivit l'illustre baigneur.

Les dîneurs entrent lentement dans la grande salle de l'hôtel et s'asseyent à leurs places. Les domestiques commencent le service tout doucement, pour permettre aux retardataires d'arriver et pour n'avoir point à rapporter les plats ; et les anciens baigneurs, les habitués, ceux dont la saison avance, regardent avec intérêt la porte, chaque fois qu'elle s'ouvre, avec le désir de voir paraître de nouveaux visages.

C'est là la grande distraction des villes d'eaux. On attend le dîner pour inspecter les arrivés du jour, pour deviner ce qu'ils sont, ce qu'ils font, ce qu'ils pensent. Un désir rôde dans notre esprit, le désir de rencontres agréables, de connaissances aimables, d'amours peut-être. Dans cette vie de coudoiements, les voisins, les inconnus, prennent une importance extrême. La curiosité est en éveil, la sympathie en attente, et la sociabilité en travail.

On a des antipathies d'une semaine, et des amitiés d'un mois ; on voit les gens avec des yeux différents, sous l'optique spéciale de la connaissance de villes d'eaux. On découvre aux hommes, subitement, dans une causerie d'une heure, le soir après dîner, sous les arbres du parc où bouillonne la source guérisseuse, une intelligence supérieure, et des mérites surprenants, et, un mois plus tard, on a complètement oublié ces nouveaux amis, si charmants au premier jour.

Là aussi, se forment des liens durables et sérieux, plus vite que partout ailleurs. On se voit tout le jour, on se connaît très vite ; et, dans l'affection qui commence, se mêle quelque chose de la douceur et de l'abandon des intimités anciennes. On garde plus tard le souvenir cher et attendri de ces premières heures d'amitié, le souvenir de ces premières causeries par qui se fait la découverte de l'Ame, de ces premiers regards qui interrogent et répondent aux questions et aux pensées secrètes que la bouche ne dit point encore, le souvenir de cette sensation charmante d'ouvrir son cœur à quelqu'un qui semble aussi vous ouvrir le sien.

Ces lignes peu connues sont extraites du *Luchon thermal* (n° 271, du 19 juin 1897). M. le Dr R. Molinéry les a sauvées de l'oubli en les reproduisant dans une série d'articles publiés sous le titre *Sur les vieux chemins des Fontaines de Jouvence.*

Blaisot (*Toulouse*).

Pharmacien épidapsile (XLII, 35). — *Dapsilis*, en latin, a été employé par Columelle et par Plaute dans le sens d'abondant, riche, somptueux, du moins suivant nos dictionnaires classiques latin-français. Mais Philippe Parei dans son *Lexicon Plautinum* (in-8°, Esther Rosa, Hanovre, 1634) donne, dans les lignes suivantes, un sens *premier*, qui me semble mériter d'être retenu.

Dapsilis : largus, copiosus ; δαψίλεια : copia, abundantia. Aul. 2. l., v. 45 ; — Most. 4. 2, v. 66 ; — Trin. 1. l., v. 34.

Δαψίλεια auquel il est, ici, renvoyé, signifie bien abondance ; mais δαψιλής nous éclaire davantage. Il a un premier sens actif qui est libéral, généreux ; un second sens moyen qui est abondant, magnifique, ample.

Ἐπιδαψιλεύω, d'autre part, signifie, au sens actif, fournir libéralement, abandonner généreusement, prodiguer, ajouter à ses autres libéralités ; — et, au sens moyen, abonder, être abondant, se répandre.

Il est peu vraisemblable que le sens de riche, luxueux, etc., soit à retenir, car ce n'est pas le sens premier et parce que notre pharmacien aurait été bonnement ridicule de l'entendre de cette façon. Au contraire, généreux, libéral s'explique très bien puisqu'il s'agit d'une *Société de Charité*. De telle manière que j'admettrais bien volontiers que pharmacien épidapsile d'une Société de Charité ne soit qu'une façon prétentieuse de dire : membre bienfaiteur.

F. Delassus (*Toulouse*).

Médecine populaire (XLI, 315). — Il est vraisemblable, en effet, que le secret de reconnaître le sexe du fœtus à l'inspection du visage de la femme enceinte n'a pas été inventé par cette dame de la région de Toulouse dont a parlé M. Lavalprioul. On doit le retrouver, lui et bien d'autres secrets semblables, en consultant les vieux auteurs.

J'ai cherché d'abord dans le *Tractatus de secretis mulierum* de Henri de Saxe, plus connu sous le titre de *Secrets du Grand Albert*. Au chapitre 1er du Traité III dans l'édition de J. Bringer, à Francfort, 1615, pp. 215 *sq.*, on lit les indications attribuées à Albert le Grand, assez nombreuses, mais parmi lesquelles je ne recopie que les signes observables d'un coup d'œil.

Videnda sunt signa, utrum masculus vel fœmina sit in utero : cujus rei signa haec quæ sequuntur sunt certa et ver. Tempore conceptionis masculi color faciei est rubeus, motus levis, venter in dextera partem intumescit et rotundatur.

Signum est masculi si mulier prius mutat dextrum pedem quam sinistrum. Hæc omnia sunt signa de masculo. E contrario, autem signa de foemella haec sunt : Imprægnata tunc est pallida et tarda, et venter mulieris est oblongus et in sinistra parte rotundus ; mamilla item in sinistra parte turgescit.

Item si dolor est in sinistra parte, semper est foemella, si vero in dextrem masculus est.

Ainsi, un visage coloré, de la vivacité dans les mouvements, un ventre grossissant du côté droit, une mamelle droite plus grosse, quelque douleur du ventre dont la femme se plaint mais du côté droit, enfin le fait de remuer le pied droit avant le pied gauche indiquent le sexe masculin du fœtus.

Si la femme est enceinte d'une fille, les signes sont contraires. La femme est pâle, lourde, son ventre est long et rond du côté gauche, son sein gauche est le plus gros ; quand elle se met en marche, elle part du pied gauche ; enfin les douleurs dont elle se plaint quelquefois siègent également à gauche.

Dans *Exegesis* qui suit ce texte, Henri de Saxe ne met pas en discussion ces différents signes ; bien mieux, il en fournit l'explication savante, invoquant Hippocrate pour certains d'entre eux. Il en ajoute même un nouveau, p, 219 :

Si mulier sedens in sella, quando surgit si primo ponit dextram manum super genu, signum est masculi ; si vero sinistram primum ponit signum est foemina.

Et Henri de Saxe trouve au fait que la femme qui se lève de sa chaise pose sa main droite sur le genou droit lorsqu'elle est enceinte d'un garçon et sa main gauche sur le genou gauche si elle porte une fille, la même explication qu'il avait découverte pour expliquer le départ de la marche par le pied droit ou par le pied gauche suivant le sexe du fœtus.

Michel Scot dans son *Tractatus rerum naturalium* (édition de J. Bringer, Francfort, 1615) reproduit les mêmes signes que donnait déjà Albert le Grand.

Les *Secrets d'Alexis Piémentois* et les *Secrets de Wecker* sont muets sur ce sujet ; mais on pourrait, sans aucun doute, trouver dans maints auteurs les indications sémiotiques d'Albert le Grand. Les ayant trouvées là, je n'ai pas cherché davantage, parce que c'est évidemment de là, directement ou par ouï-dire, que la dame devineresse du sud de Toulouse les a tirées. On sait, en effet, l'étrange fortune qu'ont eue les *Secrets d'Albert le Grand* et qu'on en imprime encore des éditions populaires qui courent les campagnes.

TROUBAT (*Castres*).

Autre réponse. — Je ne puis répondre à la question posée par M. Lavalprioul ; mais, puisqu'il emprunte aux traditions obstétricales de la région toulousaine et que *La Chronique Médicale* nous a, du reste, invités à recueillir des données de folklore médical, voici des « on-dit » qui me semblent assez curieux pour vous être envoyés.

On dit dans notre région qu'une femme enceinte doit se garder avec le plus grand soin de moudre du café ou défaire des pelotons de fil, de coton ou de laine. Pourquoi ? Parce que les tours de moulin

ou les tours du peloton déterminent dans l'utérus l'enroulement du cordon autour du cou de l'enfant, d'où son étranglement.

Si des humains nous passons aux bêtes, il est de curieuses traditions régionales sur les heures de choix pour donner aux poules des œufs à couver. Les uns ont grand soin de placer ainsi les œufs sous la poule juste à midi (*milieu* du jour) parce que cette précaution fera que, lors de l'éclosion du poussin, l'œuf au lieu de se briser par un bout se rompra juste en son *milieu*, ce qui facilitera la venue au jour du petit poulet. D'autres préfèrent mettre l'œuf à couver à l'*entrée de la nuit*, parce qu'il advient, grâce à cela, que poules et poulets nés de cette couvée reviendront toujours à la maison à l'entrée de la nuit et ainsi ne s'égareront ni ne se perdront.

CAGELOU (*Baziège*).

Le vaisseau de Thiers (XLI, 133). — L'hypothèse proposée par M. le Dr Vourch pour expliquer, dans les armes de la ville de Thiers, un vaisseau, qui pratiquement ne trouverait pas dans la région des flots pour le porter, c'est-à-dire la pensée de regarder ce vaisseau comme un symbole, trouve dans la *Bible* un appui non négligeable.

On lit au chapitre XXXIII du *Livre d'Isaïe* :

§ 20. Considérez Sion, cette ville consacrée à vos fêtes solennelles....

§ 21. Le Seigneur ne fera voir sa magnificence qu'en ce lieu-là ; les eaux qui y couleront auront un canal très large et très spacieux ; les vaisseaux à rames ne prendront point leur route par là, et la grande galère n'y passera point.

§ 22. Car le Seigneur..... est notre roi ; c'est lui qui nous sauvera.

§ 23. Peuple ennemi, vos cordages se relâcheront, ils ne pourront plus résister au vent ; votre mât sera dans un tel état que vous ne pourrez plus étendre vos voiles.

(*La Sainte Bible*, traduction de Sacy, t. II, p. 346.)

Or, à Jérusalem, il n'y a pas de fleuve ; il n'y a que le Cédron, petit torrent, qui coule au fond de la vallée de Josaphat. L'interprétation eschatologique indique que les fleuves, autour des villes, sont leurs moyens de protection et qu'ainsi Jéhovah sera la protection de Jérusalem, où aucun vaisseau ennemi ne s'aventurera. Dans les deux cas, armes de la ville de Thiers et passages d'Isaïe, il s'agit donc uniquement de symboles et non de réalités.

Dr R. MAZILIER (*Toulouse*).

Chronique Bibliographique

Dr Dartigues. — **Pour la Splendeur Latine**, un vol. in-8° raisin, R Lépine, Paris, 1934. (*Prix : 15 francs.*)

Sous ce titre, l'Auteur fait paraître, en une magnifique édition, un résumé de l'œuvre que, par ses articles, ses discours, ses conférences, il a accomplie, dans le cours de près d'un quart de siècle, en faveur de l'hélleno-latinisme et principalement de l'influence de la spiritualité et de l'action latines dans le monde. On y verra la variété incessante des manifestations de son effort et de ses initiatives pour grouper tous les peuples de la Latinité ayant une même culture sortie des mêmes pensées, des mêmes tendances et des mêmes aspirations, une similitude linguistique évidente.

René Deville. — **Napoléon II** (*1811-1832*), un vol. in-16, Hachette, Paris, 1934. (*Prix : 15 francs.*)

L'Angleterre prit l'aigle et l'Autriche l'aiglon. Victor Hugo, en exprimant ainsi sa pensée, a tracé d'un trait inoubliable ces deux grandes destinées tragiques. M. René Derville, romancier et poète, a consacré un ouvrage plein de finesse, de cœur et d'érudition, à écrire la triste histoire de celui qu'il appelle « Napoléon II » et que la légende a immortalisé sous le nom de Duc de Reichstadt et Roi de Rome. Ironie des choses, grandeur des renommées, tristesse de la destinée ! De la naissance du frêle enfant, dans un rêve de gloire, à sa mort dans l'exil lointain, terrassé par la phtisie, tout est dit dans le livre de M. René Derville. Agonie d'un aiglon qui meurt avec le courage d'un soldat, dans un rêve immatériel de grandeur, d'espérance et de gloire.

Avec respect, car les tristes destins ont droit au respect, on lit ce livre qui retrace la mélancolie d'un enfant né dans l'apothéose, et agonisant dans l'abandon, jusqu'au jour désiré où sa mère, abattue et attristée, arrive au chevet du moribond, qui voulait aller se réchauffer en Italie ; mais, sous l'influence de Metternich, en dépit des médecins, on refuse cet espoir et cette consolation à celui qui s'appelle « Napoléon ». Cruauté des hommes et horreur de la politique.

Enfant de vingt ans, il meurt en appelant la mort qui seule peut le délivrer de ses souffrances Dans le délire, il veut aller embrasser son père ; et, par une nuit d'orage, tandis que la foudre s'abat sur Schœnbrunn, l'aiglon ferme son aile pour toujours. Il était un objet de terreur pour l'Autriche, et d'épouvante pour la France de la Restauration. (*Georges Petit.*)

Emile Magne. — **Le château de Marly**, un vol. in-16 de la *Collection « Châteaux et Décors de l'Histoire »*, Calmann-Lévy, Paris, 1934. (*Prix : 15 francs.*)

Sans la tricherie de parler de ses hôtes beaucoup plus que de ses murs, de ses jardins et de son parc, écrire l'histoire d'un château — son unique histoire — semble bien une gageure d'avance perdue. Il fallait M. Emile Magne pour oser la tenir et pour la gagner.

Construit en 1679, à la suite d'un caprice de Louis XIV, qui désirait une retraite où il put vivre des heures tranquilles, loin de la grandeur et des cérémonies, de la foule et du bruit, le château de Marly se transforma peu à peu, tandis que changeaient la pensée et les goûts du roi, si bien que la Thébaïde magnifiée devint pour lui un lieu de prédilection.

Les plus adroites habiletés dont un homme de lettres est capable ont su épargner, ici, au lecteur l'ennui des descriptions pures. Par exemple, le passage d'une ambassade siamoise est prétexte à tout nous faire voir, sans que nous soyons lassés. D'autre part, l'œuvre ne manque pas de détails, qui restent accessoires, mais sont piquants, entre autres, les manœuvres des grands pour se faire inviter aux « marlys » du roi ; les disputes de femmes, la princesse de Conty traitant, par exemple, la duchesse de Chartres de « sac à vin », et celle-ci ripostant par « sac à guenilles » ; les plates flatteries de Mansart, ses manœuvres et ses détournements ; les privilèges aussi des médecins du roi, l'histoire de la santé de Louis XIV et de sa fistule, toutes choses d'un intérêt particulier pour les médecins ; et bien d'autres encore.

Surtout, apparaît là un Louis XIV nouveau, libéré de sa superbe, dirigeant en personne plans, maquettes, et même, sécateur en mains, ses équipes d'artisans, peuplant ses bassins de carpes aux riches diaprures, essayant d'acclimater des espèces rares d'arbres et de fleurs.

Après lui, ce fut la décadence. Avec la Révolution, ce fut la ruine. Ce qui avait été le plus esthétique ensemble d'architecture et de jardins que le grand siècle ait contemplé, disparut sans que son histoire, jusqu'à présent, ait tenté personne. Il faut savoir gré à M. E. Magne de l'avoir écrite et si bien écrite.

Michel Choromanski. – **Médecine et Jalousie**, traduction de MM. J. de Tersant et J.-A. Teslar, un vol. in-12, *Société française d'éditions littéraires et techniques*, Paris, 1934. (*Prix : 15 francs.*)

Ce titre peut faire illusion et laisser croire à une étude médicale de la jalousie. Il n'en est rien, encore qu'une observation de jalousie morbide en forme la trame ; et voici un pur *roman*, dont simplement un chirurgien est l'un des principaux personnages et où la médecine tient très grande place. Un roman que d'aucuns regardent comme le chef-d'œuvre de la jeune littérature polonaise.

Il est possible ; mais la jeune littérature polonaise n'a pas « enterré l'adultère » et le sujet est terriblement banal. Une femme trompe son mari avec le chirurgien qui l'a opérée ; l'amant est jaloux de l'époux et l'époux maladivement jaloux de l'amant qu'il soupçonne. Voilà en trois lignes toute l'aventure ; elle reste même sans dénouement.

En revanche, ce qui sort tout à fait de la banalité, ce sont la manière et les détails.

La manière est celle d'un roman-cinéma, dont le fil qui relie les épisodes semble par endroits perdu, mais qui finit à son point de départ, par quoi tout s'éclaire. Ainsi, notre esprit latin, fait d'ordre et de clarté, se trouve souvent déconcerté, mais tout d'un coup saisit l'enchaînement des faits et éprouve une joie réelle à cette brusque lumière.

Les détails sont de petites merveilles. Certes, nous sommes dans un milieu tout différent du nôtre et les personnages paraissent à nos yeux d'Occidentaux vus au travers d'une loupe tant les caractères sont pour nous excessifs ; mais avec quelle vie s'enlèvent les dialogues ! Avec quel relief les tableautins sont tracés ! Ajoutez, par endroits, un merveilleux inexprimé, qu'on fait soupçonner, puis qui se dérobe. Ajoutez une humour curieuse qui voit le soleil au-dessus des maisons, un jour d'orage, comme *une balle noire* (p. 18) et qui fait qu'un vieux médecin, qui est le type même de la bonté et du dévouement, frise par instants le ridicule. Les détails les plus vrais, les plus réussis sont d'ordre médical, qu'il s'agisse des réflexions d'un enfant épileptique, de la description de deux matinées chirurgicales à l'hôpital de Tous-les-Saints et des interventions qui s'y pratiquèrent, ou bien encore des caractères si différents dans le petit monde qu'est un hôpital et qui s'opposent ici de façon remarquable. A côté de cela, le roman même n'existe plus et est oublié. Là, véritablement, on peut parler de chef-d'œuvre.

Telle quelle, l'œuvre est captivante à toutes pages et les traducteurs ont su lui garder ce caractère « étranger », qui fait notre surprise et ajoute à son charme. Elle méritait d'être signalée de façon particulière aux médecins, qui y trouveront davantage même que le plaisir d'un moment.

Dr Albert Nast. — **La passion de Thémis,** un vol. in-12, La Guette, Chelles (Seine-et-Oise), 1934. (*Prix : 10 francs.*)

La Passion de Thémis (entendez *passion* au sens étymologique de *souffrance*) est une pièce symbolique en trois parties, dont les principaux personnages sont l'Ironie, le Blasphème, la Morale, la Nature, le Désespoir, la Misère, la Maladie, la Mort, la Raison, et la Justice, il va de soi. Il y a aussi une infirmière et un médecin, un médecin qui dit à son malade :

Pour ne pas souffrir, n'écoute pas la douleur qui te sollicite et ne peut jamais être d'ailleurs que passagère devant la notion de l'Eternité, et, pour ne pas mourir, ne crois pas à la mort. Crois seulement à la Vie et vis intensément. Pour t'en convaincre, viens consulter mes bons amis les philosophes. Ils te diront : *Primum philosophari, deinde vivere !* et sûrement tu guériras !

« Cette œuvre dramatique, a écrit M. Charles Richet dans sa *Présentation* de l'ouvrage, n'a que l'apparence de la prose. En réalité, elle est de toute poésie..... Par son style, elle fait penser à Chateaubriand, et par sa forme symbolique au second Faust. »

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie. — 1935.

42e ANNÉE N° 6 1er JUIN 1935



LES MINIATURES des Poèmes de Nicandre

Par le Dr P. NOURY (Rouen)

Le poète Nicandre, qui vivait à Colophon (Asie Mineure) vers la fin du IIIe siècle avant notre ère, a écrit en grec plusieurs poèmes, dont *Theriaca* et *Alexipharmaca* sont parvenus jusqu'à nous. François Lenormant et E. de Chanot ont autrefois fait connaître qu'il existait à la Bibliothèque Nationale (no 247 du supplément grec) un manuscrit sur parchemin, orné de miniatures, contenant ces deux poèmes.

D'après le type paléographique, ce manuscrit a été exécuté au XIe siècle ; mais, d'après la facture et l'habillement des personnages des miniatures, il a été copié sur un manuscrit du IIIe ou du IVe siècle, au plus tard, peut-être plus ancien.

La première miniature des *Theriaca* est une représentation du dieu Pan Nomios, tenant à la main le *lagobolon* (bâton recourbé des pâtres et des chasseurs) et marchant au milieu des plantes.

La seconde miniature montre neuf Géants anguipèdes terrassés sur la rive du Permesse ; le sol est taché de sang, et des serpents rampent entre les Géants (*cf.* figure 2, p. 139). Dès le début du poème (v. 8-12), Nicandre rappelle que les funestes reptiles sont nés du sang des Titans, qu'il représente sous la forme de Géants serpentipèdes, confondant ainsi Titans et Géants.

Les tarentules malfaisantes, les reptiles funestes et les mille fléaux de la terre sortent du sang des Titans, si Hésiode d'Acra a dit vrai, sur les bords du Permesse, près du Mélissée retiré.

Longtemps avant, Eschyle avait exprimé cette croyance que le sang répandu sur la terre était générateur de serpents.

Depuis longtemps, cette terre, en l'honneur d'un médecin habile, porte le nom d'Apia. Venu de Naupacte, un fils d'Apollon, Apis, médecin et devin, purgea ce pays des monstres dévorants, des serpents furieux, bêtes féroces et venimeuses qu'avait produits jadis la terre souillée de sang. (Eschyle, *Les Suppliantes*, v, 268 et s.)

Plus récemment, Théophraste avait rappelé que la Thessalie avait été envahie par une multitude de serpents.

Il y a deux causes à la naissance des serpents, l'air pluvieux ou bien les guerres et l'abondante effusion de sang ; c'est la cause de la production de ces monstres ; d'où l'on raconte qu'autrefois, naquit en Thessalie une grande multitude de serpents (Théophraste, *Fragments*, XIV, 6, éd. Schneider).

Or, la Thessalie est précisément le théâtre que les récits mythiques assignent au combat des Géants contre les Dieux et au combat de Zeus, aidé des Géants, contre les Titans.

D'après un manuscrit perdu d'Hésiode, Nicandre rapporte que le sang des Géants anguipèdes, ennemis foudroyés des Dieux, répandu à terre produisit les serpents. Ce passage de Nicandre peut être considéré comme le plus ancien exemple de la confusion entre les Titans et les Géants. Nicandre a été suivi par un certain nombre d'auteurs latins, parmi lesquels Horace lui-même et Servius.

Une autre miniature (fig. 5, p. 140) représente Orion en chasseur, le *lagobolon* levé, prêt à frapper, et le scorpion funeste qui piqua le malheureux au talon ; on y lit l'inscription ὦρίον. Le texte de Nicandre (v. 13-20) dit :

Quant au Scorpion, armé d'un aiguillon qui glace le corps, c'est la Titanide (1) qui le produisit dans sa colère ; elle voulut la mort du béotien Orion, qui avait osé porter ses mains sur le péplos virginal de la déesse. Le scorpion funeste, caché sous une pierre, piqua au talon le pied du criminel dont l'image en attitude de chasse, trace portée au milieu des astres, y demeure éternellement visible et immuable.

On fait aussi périr Orion sous les coups des flèches d'Artémis.

Sur une autre miniature (fig. 6, p. 142), on voit à l'embou-

(1) La Titanide est Artémis. Sa mère Léto était fille du Titan Cœos ; cette descendance suffit à expliquer le surnom de Τιτηνὶς donné à Artémis.

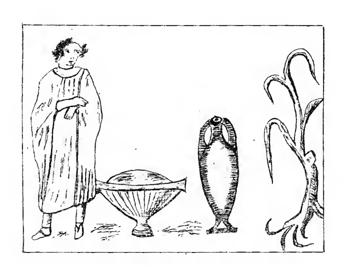


FIG. 1. — Le médecin et les ingrédients du remède.

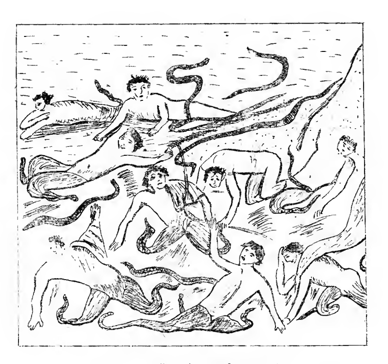


FIG. 2. — La naissance des serpents.

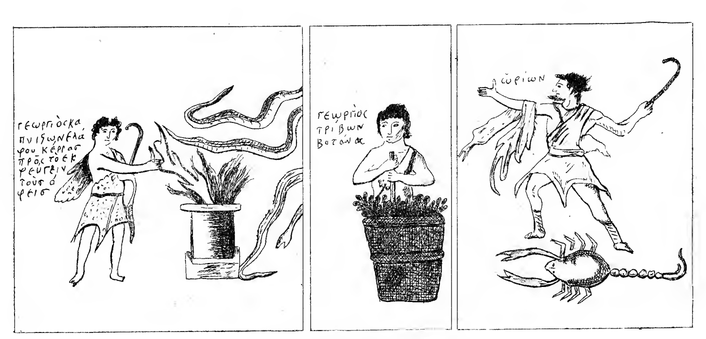


Fig. 3. — Fumigation de la corne de cerf.
Fig. 4. — Paysan pilant des simples.
Fig. 5. — Orion et le scorpion.

chure du Nil, Hélène contemplant Canobos, pilote de Ménélas, dont le vaisseau est ancré près de là. Le malheureux expire à la suite d'une morsure au cou par un serpent africain nommé *hémorroïs*. Les personnages sont nimbés (1). Les vers 309 à 319 des *Theriaca* fournissent l'explication de cette peinture :

Contre cet animal, si les récits sont vrais, Hélène déploya sa colère, quand, revenant de Troie, son vaisseau s'arrêta aux embouchures par lesquelles le Nil verse ses flots abondants, fuyant l'impétuosité terrible de Borée. C'est alors, en effet, qu'elle contemple son pilote Canobos expirant sur les sables de Thonis ; une hémorroïs femelle l'avait mordu au col, répandant dans ses veines un venin pesant et changeant la couche où il était étendu en celle de la mort. Hélène, foulant aux pieds le serpent, le brisa par le milieu du corps, broyant ses vertèbres et son rachis. C'est depuis ce temps que l'hémorroïs et le céraste à la démarche oblique rampent avec les reins brisés et continuent à payer la peine de leur forfait.

Dans l'art du moyen âge, on retrouvera une représentation analogue, la Vierge écrasant la tête du serpent, symbole du Péché.

Sur une autre peinture (fig. 7, p. 142), près d'un temple *in antis*, entouré de deux cours d'eau sinueux, une femme, la tête nimbée, surmontée d'une petite tour ronde à toit pointu, assise à gauche sur un rocher, fait vis-à-vis à un jeune homme nimbé de même. Cette miniature suit immédiatement les vers 630-635 des *Theriaca* :

Prends le rhamnos gonflé pareil à une petite tête de pavot et toujours enveloppé d'une fleur blanche ; il est appelé « philétère » par les hommes qui près de Tmolos et du tombeau de Gygès habitent les rochers du Parthénion, là où les chevaux paissent tranquilles les champs de Kilbis et où sont les sources du Caystre.

La femme symbolise la cité de Kilbis, le jeune homme, le fleuve Caystros. Les rochers du Parthénion, sur lesquels la femme est assise, ne sont que les *Cilbiana juga* de Pline (*Histoire naturelle*, V, 31, 4), où le Caystre prend sa source. Le temple n'est pas un sanctuaire consacré au fleuve Caystre, comme on l'avait pensé ; c'est le temple de Diane, entouré par les deux bras du Caystre, dont parle Pline. Le mot Parthénion convient bien à la déesse-vierge Diane.

La Fumigation de la corne de cerf pour chasser les serpents fait le sujet d'une autre peinture (fig. 3, p. 140). On y lit :

---

(1) On en retrouvera plus loin un autre exemple. Sur les peintures anciennes, le nimbe servait à distinguer les principaux personnages sans rien préjuger de leur rôle bon ou mauvais. C'est ainsi qu'on peut voir, même à l'époque chrétienne, le diable représenté quelquefois avec un nimbe. (Cf. *La Chronique Médicale*, XII, 591 ; XIII, 55 à 59.)

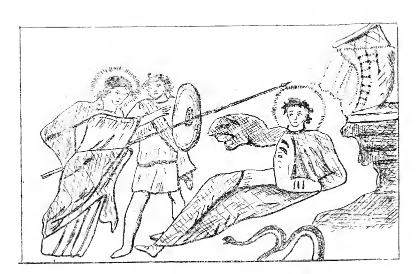


Fig. 6. — Canobos mordu par l'hémorroïs.



Fig. 7. — Kilbis et le Caystros.

Γεωργιὸς καπνίζων ἐλάφου κεράς πρός τὸ ἐκφεύγειν τοὺς ὄφεις. Un paysan place une ramure de cerf au milieu de la flamme d'un foyer, élevé sur une base carrée ; des serpents s'enfuient de toutes parts. Le poète dit, en effet (vers 35-36) :

Tu chasseras la peste dévorante et funeste des serpents avec la fumée que répand en brûlant une corne de cerf aux nombreux andouillers.

Pline revient à diverses reprises sur le rôle d'épouvantail des cerfs contre les serpents.

Personne n'ignore que les cerfs sont destructeurs de ces reptiles et qu'ils les tirent de leurs trous pour les manger. Ce n'est pas seulement le cerf entier et vivant qui est funeste aux serpents, ses membres séparément ont la même vertu. (Pline, *Histoire naturelle*, XXVIII, 42.)

La fumée de la ramure du cerf met en fuite les serpents. (*Ibid.*, VIII, 50.)

Sur une autre peinture (fig. 4, p. 140), un paysan, debout, broie avec un pilon des plantes, qui remplissent un grand mortier, comme le fait savoir l'inscription : Γεωργιὸς τρίβων βοτάνας. Le texte (vers 86-97) renseigne sur les détails de l'opération :

Si tu écrases des baies de genévrier dans un vase d'argile ou dans un mortier et si tu t'en frottes les membres, ou bien si tu broies dans l'huile les feuilles sèches du peucédan à la forte odeur et de l'aulnée de montagne, ou bien encore la sauge salutaire, avec la racine râpée du silphium, tu éloigneras l'attaque des reptiles. Souvent, ils sont repoussés par l'odeur de la salive humaine. Si tu broies, dans une petite quantité de liquide, la roquette des jardins toute verte, humide de rosée et le fruit encore imparfaitement développé de la mauve sauvage et si tu en enduis tes membres, tu pourras dormir tranquille de tout danger de morsure. Enfin, mets dans un mortier deux tiges d'aurone, garnies de leurs feuilles, avec du cresson alénois, — la quantité à observer est le poids d'une obole, — joins-y des graines fraîches de carotte et broie le tout au pilon ; fais-en des trochisques que tu mettras sécher à l'ombre dans un lieu exposé au vent, et sers-t-en pour frotter ton corps.

Les trois miniatures suivantes sont tirées des *Alexipharmaca.* La première représente les paysans récoltant des simples utiles contre la morsure des serpents. A droite, l'homme chaussé brise un rameau ou une tige de roseau ; au milieu, la femme agenouillée semble cueillir des fleurs ; enfin, le troisième personnage, jeune fille ou adolescent, porte sur son épaule une besace, qui paraît destinée à recevoir les végétaux recueillis.

Le sujet de la seconde peinture (fig. 1, p. 139) est la préparation du remède. Le médecin, debout, a, près de lui, les éléments

avec lesquels il composera son remède : la partie inférieure de la tige et la racine de la canne ou roseau des marais dont l'emploi est prescrit par le poète; l'amphore de vin dont on fait boire au malade jusqu'à vomissement; enfin, un bassin de cuivre renfermant un aliment préparé, sans doute, le plat de grenouilles, dont l'usage en pareil cas est fortement recommandé.



Fig. 8. — Homme empoisonné par la salamandre.

La troisième miniature (fig. 8, p. 144) montre un homme, le corps couvert de taches, se traînant à quatre pattes entre le lézard σαύρα et la salamandre σαλαμάνδρα. C'est un homme empoisonné par la salamandre, le plus formidable de tous les animaux venimeux d'après Pline (*Histoire naturelle*, XXIX, 23). Un passage (vers 536-545) des *Alexipharmaca* fournit l'explication de cette peinture :

Si quelqu'un a pris un breuvage infecté par le lézard empoisonné, à la peau gluante, qu'on appelle salamandre et que la flamme ne blesse pas, aussitôt sa langue s'enflamme jusqu'à sa racine ; il est saisi de langueur et un mauvais tremblement enlève toute force à ses membres, tellement que, tombant à terre, il ne peut plus que se traîner à quatre pattes, comme un petit enfant qui ne sait pas encore marcher ; son intelligence s'obscurcit et, sur sa chair, apparaissent des taches rondes et livides, d'où le poison fait dégoutter un sang corrompu.

L'inscription σαλαμάνδρα et le texte ne laissent aucun doute ; il ne s'agit pas de la métamorphose d'Abas en Askalabos, dont ailleurs parle Nicandre (vers 483 et s.) :

Un enfant de Métanice appelé Abas s'étant moqué de l'avidité avec laquelle la femme reçue chez sa mère buvait un breuvage d'eau mêlée de farine, Déméter le changea en gekco, ἀσκαλαβος, espèce de lézard, que l'on croyait venimeux et qui, comme tel, était un objet d'horreur pour les agriculteurs.

Contre les morsures venimeuses, les Anciens employaient quantité de recettes, dont le nombre était d'autant plus grand que leur efficacité était nulle. Cependant, ils avaient fait des remarques judicieuses.

Le venin (des aspics), s'il entre dans le sang ou s'il touche une plaie récente, donne la mort aussitôt... mais, avalé en quelque grande quantité que ce soit, il ne nuit point (*cibis innoxia sunt*). (Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 18.)

(Aux personnes blessées par les serpents), on fait boire, dans du vin, l'estomac de la belette domestique, farci de coriandre. (*Ibidem*, XXIX, 16.)

Le vin faisait partie de tous les remèdes antivenimeux. Récemment, on a conseillé l'estomac cru du lapin contre l'empoisonnement par les champignons vénéneux.

La tête d'une vipère... est un topique dont l'utilité n'a pas de limite. On fait avec la vipère des pastilles nommées, par les Grecs, thériaques. (Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 21.)

Une composition très célèbre, que les plantes fournissent, contre les animaux venimeux est gravée en vers sur une pierre, à Cos, dans le temple d'Esculape... Ces pastilles étaient prises dans du vin. Le roi Antiochus le Grand s'est servi, dit-on, de cette thériaque contre les animaux venimeux, excepté l'aspic. (*Ibid.*, XX, 100.)

Lors de son départ pour la guerre de Germanie, l'empereur Marc-Aurèle se fit composer une thériaque par Galien et il en fit usage tous les jours ; les courtisans suivirent son exemple.

La Thériaque, préparation fort compliquée, fut une panacée pendant tout le moyen âge. Dans son éloge de Nicolas Lémery, Fontenelle dit : *De la fameuse thériaque d'Andromachus, composée de soixante-quatorze drogues, il en ôta douze, et c'est peut-être trop peu.*

Il faut arriver à nos jours pour posséder des antidotes vraiment efficaces contre les morsures venimeuses, préparés à la suite des savants travaux de Calmette et de Phisalix sur les venins.

La Médecine des Praticiens

La Neurosine Prunier

Paris, 4, rue de la Coutellerie.

Monsieur le Docteur,

Je prends la liberté de rappeler à votre souvenir bienveillant la " NEUROSINE PRUNIER " à base de Phospho-Glycérate de chaux pur, préparé par mon procédé spécial et personnel.

Ce Phospho-Glycérate de chaux se différencie des glycéro-phosphates de chaux du commerce par sa remarquable solubilité, qui explique sa parfaite assimilation et la fidélité de son action.

La " NEUROSINE PRUNIER " n'est pas seulement un reconstituant du système nerveux ; elle constitue un tonique général dont l'emploi est indiqué dans toutes les convalescences, la prétuberculose, le surmenage, l'affaiblissement du système nerveux.

Je vous serais très reconnaissant, Monsieur le Docteur, de bien vouloir me donner votre précieux appui en faveur de la " NEUROSINE PRUNIER ", dont je tiens gracieusement à votre disposition les échantillons que vous désirerez, et je vous prie d'agréer avec tous mes remerciements anticipés, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

G. PRUNIER,
Docteur en Pharmacie.



Éphémérides



— 1535 —

22 juin. — Exécution de Jean Fisher, évêque de Rochester, qui avait déplu à Henri VIII, lors de son divorce avec Catherine d'Aragon (dont l'évêque avait pris la défense) et qui l'avait irrité en refusant de reconnaître la suprématie spirituelle du roi.

24 juin. — Le prince-évêque de Waldeck prend Munster par trahison après un siège de six mois, massacre les Anabaptistes qui occupaient la ville et fait Jean de Leyde prisonnier.

— 1635 —

3 juin. — Naissance à Paris de Philippe Quinault, avocat au Parlement, puis auditeur à la Cour des comptes, membre de l'Académie française et de l'Académie des Inscriptions. Il fut surtout poète dramatique (*Agrippa, Astarté*), auteur de comédies (*Les Rivales, La Mère coquette*), collaborateur de Lulli dans l'opéra où il s'illustra (*Les fêtes de l'Amour et de Bacchus, Cadmus, Thésée, Atys, Isis*, etc.). Mort le 26 novembre 1688. Ses œuvres complètes forment cinq volumes in-12.

19 juin. — Naissance, à Schaffouse, de Jean Wepfer, frère du célèbre médecin Jean-Jacques Wepfer, et médecin lui-même. Après de bonnes études à Bâle, Strasbourg, Paris, il revint prendre le bonnet de docteur à Bâle, et fut nommé assesseur de la Faculté. Il retourna cependant vivre à Schaffouse, où il mourut le 10 janvier 1670.

— 1735 —

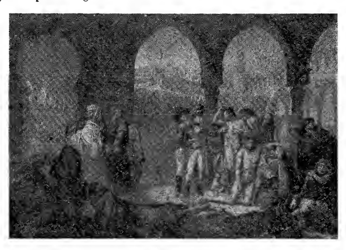
15 juin. — Mort, à Paris, de René Aubert, abbé de Vertot Né au château de Benetot, dans le pays de Caux, le 25 novembre 1655, il fut tour à tour capucin, prémontré, curé de Croissy-la-Garenne, puis, dans son pays natal, secrétaire des commandements de la princesse de Bade. Il fut même académicien (Académie des Inscriptions). Auteur de *Histoire de la conjuration du Portugal, Histoire des révolutions de Suède, Histoire des révolutions de la république romaine, Histoire de l'ordre de Malte*. A l'occasion de ce dernier ouvrage, comme on lui offrait, un jour, des documents nouveaux sur le siège de Rhodes, il refusa disant : « Mon siège est fait ».

23 juin. — Naissance, à Rennes, de Jean-Baptiste-René Robinet. Jésuite d'abord, puis « philosophe », son *De la Nature*, en 1661, attribué tour à tour à Diderot, à Helvetius, même à Voltaire, fit grand bruit. C'est peut-être le seul de ses nombreux ouvrages (*Considérations philosophiques sur la production naturelle des formes de l'être. — Parallèle de la condition et des facultés de l'homme avec la condition et les facultés des autres animaux*, etc., etc.), qu'on feuillette encore. Mort le 24 janvier 1820.

— 1835 —

8 juin. — Mort, à Milan, de Jean-Dominique-Joseph Romagnosi, né à Salso-Maggiore le 11 décembre 1761, jurisconsulte, professeur de droit à Parme, Pavie, Milan. Ses *Œuvres* (19 volumes in-8°) ont eu grande influence en Italie.

12 juin. — Mort de Jacques-Claude, comte Beugnot, né à Bar-sur-Aube en 1761, homme d'Etat et mémorialiste. Ses *Mémoires* remontent au règne de Louis XVI, mais s'arrêtent plus longuement à Napoléon Ier et au retour de la monarchie. Il passe pour être l'auteur de bons mots devenus populaires et attribués à de grands personnages.



Les Pestiférés de Jaffa
(*Tableau de Gros, gravé par Lefèvre*).

16 juin. — Première représentation à l'Opéra-Comique du *Portefaix* (trois actes), musique de Gomis.

17 juin. — Naissance de Pierre-Edmond-Gabriel Cruveilhier, anatomiste, chirurgien des hôpitaux de Paris.

25 juin. — Mort de Zumalacarreguy, célèbre chef de l'insurrection espagnole en faveur de Don Carlos.

26 juin. — Le baron Gros se noie dans un étang près de Meudon. Artiste peintre, né à Paris le 16 mars 1771. *Bonaparte au pont d'Arcole, Les Pestiférés de Jaffa, Bonaparte aux Pyramides, Le champ de bataille d'Eylau* et ses peintures au Panthéon expliquent que les portes de l'Institut lui aient été justement ouvertes. Mais, après 1830, il fut attaqué par la presse, et, désespéré d'être méconnu, il se suicida.

28 juin. — Près d'Oran, dans les défilés de Macta, Abd-el-Kader fait subir un dur échec au général Trézel.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Serment du médecin chinois. — Dernièrement, un périodique médical a publié le *Serment du Médecin chinois*. Un confrère pourrait-il dire où cette publication a été faite ?

Dr Jacques Nissim (*Paris*).

Problème de toxicologie. — On raconte que, lorsque fut décidée la mort de Raspoutine, les conspirateurs lui offrirent certaine crème rose, dont il était friand, et dans laquelle ils avaient mis du cyanure de potassium. Raspoutine mangea la gourmandise impunément et dut être abattu à coups de revolver.

L'explication de cette résistance au cyanure de potassium serait la transformation de ce poison en une substance non toxique, par suite d'une combinaison du sucre avec l'acide cyanhydrique. Ce fait serait un exemple d'anagotoxie, suivant un mécanisme décrit par Mlle Billard (Clermont-Ferrand) et dont j'ai poursuivi l'étude avec M. le Dr A. Cuénot.

Un article a paru, expliquant de la façon que je viens de dire, que Raspoutine ait résisté au poison. Un lecteur de *La Chronique Médicale* pourrait-il dire dans quelle revue a paru cet article et quel en est l'auteur ? Pr M. Perrin (*Nancy*).

Les hallucinations du Sabbat. — J'ai lu dans certain article que sorciers et sorcières, avant de se rendre au Sabbat, s'oignaient d'huile et de baume dans la composition desquels entraient plusieurs plantes sauvages, notamment des solanées. L'auteur attribuait à ces plantes un état hallucinatoire ou délirant qui, chez nos sorciers, s'orientait fatalement dans le sens des légendes populaires relatives au Sabbat, des aveux recueillis au cours des nombreux procès de sorcellerie, et de leurs propres désirs. Ayant ainsi cru sincèrement voir ou entendre, ces hallucinés conservaient leur conviction jusqu'au bout et, devant leurs juges, maintenaient jusqu'à la mort leurs récits des séances du Sabbat.

Cette explication pharmacodynamique est fort intéressante et mérite d'être approfondie. J'ai malheureusement oublié le nom de l'auteur de cet article, la revue et la date où il a paru. Un lecteur de *La Chronique Médicale* pourrait-il me donner le *référence bibliographique* utile ? Pr M. Perrin (*Nancy*).

Réponses.

Multiplications à l'aide des doigts (XLII, 36, 101, 102). — Dans le système de signification digitale des nombres, tel que l'a exposé M. Gallois, il faut remarquer que les doigts levés comptent pour deux. En effet, 6 est représenté, par exemple, par 4 doigts baissés et par 1 doigt relevé valant 2 ; 7 est représenté par 3 doigts fermés sur la paume de la main et par 2 doigts étendus valant 4. Si donc on désigne par *s* les doigts levés ou *S*upérieurs et par *i* les doigts pliés ou *I*nférieurs, l'égalité

$$\textit{Multiplicande} \times \textit{multiplicateur} = \textit{Produit}$$

peut se traduire par :

$$(2\,s + i) \times (2\,s' + i') = \textit{Produit}$$

La formule donne :

$$\text{(A)} \qquad 4\,s\,s' + 2\,s'\,i + 2\,s\,i' + i\,i' = \textit{Produit}$$

Vérification pour $6 \times 7 = 42$

$$4\,(1 \times 2) + 2\,(2 \times 4) + 2\,(1 \times 3) + (4 \times 3)$$

soit : $8 + 16 + 6 + 12 = 42$

La formule de M. Gallois :

$$\text{(B)} \qquad \textit{Produit} = i\,i' + x\,(s + s')$$

introduit le coefficient x, qui l'a intrigué. Or, si on compare la formule (A) avec la formule (B), on y aperçoit une valeur $i\,i'$ commune ; d'où il vient que

$$\text{(C)} \qquad 4\,s\,s' + 2\,s'\,i + 2\,s\,i' = x\,(s + s')$$

Dans le système de M. Gallois, où s vaut sa valeur réelle non doublée,

$$i = 5 - s \qquad \text{comme } s = 5 - i$$

puisqu'il y a cinq doigts à chaque main. Cela donné, si on élimine i de la formule (C) en le remplaçant par sa valeur $5 - s$, on obtient :

$$4\,s\,s' + 10\,s' - 2\,s\,s' + 10\,s - 2\,s\,s' = x\,(s + s')$$

c'est-à-dire :

$$10\,s + 10\,s' = x\,(s + s')$$

d'où vient bien la valeur 10 du coefficient x.

On pouvait la prévoir sans tant de formules. Pour représente l'opération 10×10, il fallait lever les cinq doigts de chaqu main. Ici, $i \times i' = 0$, puisqu'il n'y a pas de doigts baissés ; e comme il y a dix doigts levés pour faire cent, il faut bien qu chacun vaille dix, ce nombre représentant le nombre total de doigts servant à la figuration digitale des chiffres.

Partant de cette donnée que $s = 5 - i$ et que $i = 5 - s$, la formule (B) de M. Gallois revêtira des expressions différentes suivant qu'on l'établira en fonction de i et i' seuls, ou de s et s' seuls.

On a, dans le premier cas :

$$i\,i' + x\,(s + s') = 10\,x - 10\,(i + i') + i\,i'$$

Vérification pour 6×7

$$10\,x - 70 + 12 = 42$$
d'où $x = 10$

On a, dans le second cas :

$$i\,i' + x\,(s + s') = 5^2 - 5\,(s + s') + s\,s' + x\,(s + s')$$

Vérification pour 6×7

$$25 - 15 + 2 + 3\,x = 42$$
d'où $x = 10$

Rien ne montre mieux que la valeur *10* du coefficient x était incluse dans les données du problème que les faits suivants.

Nous savons que les doigts baissés (i et i') comptent dans la figuration digitale pour leur valeur réelle. Or, il est une autre formule répondant à :

Multiplicande × *multiplicateur* = *Produit*

dans laquelle on ne tient compte que de ces doigts baissés :

Multiplicande × *multiplicateur* $= x^2 - i\,x - i'\,x + i\,i'$

Le second terme se ramène à

$$x - i \times x - i'$$

où x représente tout juste les dix doigts de la main pour figurer par exemple :

6 par 10 — 4 (soit $10 - i$)
7 par 10 — 3 (soit $10 - i'$)

Vérifions pour 6×7

$x - i$ (soit 6) $\times\, x - i'$ (soit 7) $= x^2 - ix - i'x + i\,i' = 42$

Il va en venir que si nous cherchons, maintenant, une formule nouvelle utilisant seulement les doigts levés (s et s') et si, pour cela, nous figurons toujours

pour dire 6, par exemple,
avec la main, un doigt levé ; et, sur le papier, $5 + s$
pour dire 7,
avec la main, deux doigts levés ; et, sur le papier, $5 + s'$
nous aboutirons à la formule

$$s + 5 \times s' + 5 = x^2 + x\,(s' + s) + s'\,s$$

où, cette fois, le coefficient x ne vaut plus que 5, parce que, dans la réalité des choses, les doigts levés comptent double.

Vérifions pour l'exemple choisi (6 × 7).

$$x^2 + x(s' + s) + s\,s' = 25 + 15 + 2 = 42.$$

M. Gallois paraît penser que sa formule ne vaut que pour les multiplicandes et les multiplicateurs partant de 5. Elle vaut tout aussi bien pour des nombres moindres ; et, par exemple, avec deux mains amputées *chacune* d'un doigt, ou *chacune* de deux doigts, ou *chacune* de trois doigts. Seulement, il va sans dire, d'une part, que le nombre des multiplications possibles diminuera avec le nombre des facteurs que les mains amputées peuvent figurer. D'autre part, la valeur du coefficient x variera aussi et précisément avec le nombre même des doigts dont on dispose pour représenter les chiffres ; et la valeur de ce coefficient x sera toujours égale au nombre des doigts dont on dispose.

Par exemple, avec deux mains amputées chacune du pouce, on n'aura plus que huit doigts pour représenter les facteurs de la multiplication, et le coefficient x vaudra *8*.

Avec deux mains amputées chacune de deux doigts, $x = 6$, nombre des doigts utilisés.

Avec deux mains amputées chacune de trois doigts, $x = 4$, nombre des doigts utilisés.

Vérifions pour quatre doigts à chaque main et pour 5 × 6

$$i = 3 \qquad i' = 2 \qquad s = 1 \qquad s' = 2$$
$$ii' + x(s + s') = 6 + 3x = 30$$
$$x = 8$$

Vérifions pour deux mains amputées n'ayant que trois doigts à chacune et pour la même opération 5 × 6

$$i = 1 \qquad i' = 0 \qquad s = 2 \qquad s' = 3$$
$$i\,i' + x(s + s') = 0 + 5x = 30$$
$$x = 6$$

Vérifions pour deux mains amputées n'ayant que deux doigts à chaque main et pour l'opération 3 × 4

$$i = 1 \qquad i' = 0 \qquad s = 1 \qquad s' = 2$$
$$i\,i' + x(s + s') = 0 + 3x = 12$$
$$x = 4$$

Nous avons supposé que nous disposions toujours d'un nombre égal de doigts à chaque main, mais il peut se faire que nos amputés théoriques ne l'aient pas été également sur leurs deux membres et que le nombre de doigts dont chacun dispose ne soit pas le même à droite qu'à gauche, le nombre total des doigts utilisables pouvant être ainsi pair ou impair. J'avais cru d'abord que la formule demeurerait applicable même dans ces cas, à la condition de faire varier la valeur du coefficient x.

Ayant pris plusieurs exemples au hasard, et ce hasard m'ayant servi, j'avais même cru que la valeur de x était constamment celle du nombre total des doigts employés lorsque ce nombre

était pair et que, lorsque au contraire le nombre des doigts employés était impair, la valeur de x était représentée par le nombre total des doigts moins 1.

Mais il n'en est rien et le hasard de mon choix m'avait trompé. Quand on fait l'essai de la formule sur les divers cas imaginables, on obtient des résultats tantôt exacts et tantôt faux. Prenons comme exemple l'opération 4×9.

Si notre amputé ne l'a été que du pouce gauche et opère avec neuf doigts (d'où x égalerait $9 - 1$), on a pour la figuration digitale des chiffres :

$$i = 4 \qquad i' = 1 \qquad s = 0 \qquad s' = 4$$

et la formule $i\ i + x\,(s + s')$ donne $4 + (4 + 8) = 36$, résultat exact.

Si notre amputé le fut de trois doigts de sa main gauche, il ne disposera plus que de 7 doigts au total (d'où x égalerait $7 - 1$). On a pour la figuration digitale des chiffres :

$$i = 0 \qquad i' = 1 \qquad s = 2 \qquad s' = 4$$

et la formule donne $(0 \times 1) + [(2 + 4) \times 6]$, soit 36, résultat encore exact.

Mais supposons que notre amputé ait perdu deux doigts seulement à sa main gauche, il va disposer de 8 doigts. La figuration digitale des chiffres donnera :

$$i = 2 \qquad i' = 1 \qquad s = 1 \qquad s' = 4$$

A ce coup, la formule donnera $(2 \times 1) + [(4 + 1) \times 8]$, soit $2 + 40 = 42$, résultat faux.

Ces résultats faux sont beaucoup plus fréquents que les résultats exacts lorsqu'il s'agit de mains inégalement amputées. La formule ne s'applique donc plus ; et j'avoue n'avoir pas su découvrir celle qui conviendrait.

J. Bernard (*Paris*).

Autre réponse. — Posons les données du problème de M. Gallois :

N (multiplicande) $= 5 + S$ $\quad N'$ (multiplicateur) $= 5 + S'$
En désignant par S le nombre de doigts levés (ou Supérieurs) de la main droite et par S' le nombre de doigts levés (ou Supérieurs) de la main gauche ; d'autre part, en désignant par I le nombre de doigts baissés (ou Inférieurs) de la main droite et par I' (ou Inférieurs) le nombre de doigts baissés de la main gauche, la figuration digitale des chiffres de M. Gallois donne :

$$I = 5 - S \qquad\qquad I' = 5 - S'$$

Enfin, nous avons la formule :

$$NN' = II' + x(S + S')$$

Partant de ces données du problème, rien n'est plus simple. Remplaçons, dans la formule précédente N, N', I et I' par leurs valeurs

$$(5 + S)(5 + S') = (5 - S)(5 - S') + x(S + S')$$

Effectuons ; puis effaçons les termes communs, il vient :

$$5(S + S') = x(S + S') - 5(S - S')$$

c'est-à-dire

$$10(S + S') = x(S + S')$$

Donc $x = 10$.

MÉLITAIN (*Paris*).

De l'influence de la lune (XLII, 57). — M. Léorat a groupé quelques croyances populaires du Vivarais sur l'influence de la lune.

Ouvrez une vieille *Maison rustique*, vous trouverez une liste infiniment plus longue de traditions touchant aux actions lunaires. Dans les anciens livres d'astrologie, il y en a davantage encore et de beaucoup plus extraordinaires. Je ne résiste pas à la tentation d'envoyer, à ce sujet, à *La Chronique Médicale*, une histoire que je viens de lire dans le *Traité des influences célestes*, que le P. Jean François, de la Compagnie de Jésus, publia en 1650, à Rennes, chez Pierre Hallandays.

Page 29. — L'an mil six cent seize, en la partie septentrionale d'Escosse, au diocèse d'Aberdon, en la paroisse et village de Letaiie, une femme grosse, de basse et de pauvre condition, estoit en sa maisonnette lors que la Lune estoit pleine, et qu'elle envoyoit dedans ses rayons par un trou, qui tombèrent par hazard sur la cuisse pour lors découverte de cette femme, laquelle surprise et estonnée de ce spectre y porta promptement la main pour le chasser : mais, s'apperceuant que c'estoient les rayons de la Lune la retira. Quelques mois après, elle accoucha heureusement d'un garçon, qui se trouva avoir en la cuisse l'image de la Lune, laquelle a creu lui croissant. Et, ce qui est plus admirable, au commencement de chaque mois lunaire, il sent en cet endroit et il y remarque certains signes qui luy font prédire les pluyes, serenitez, tempestes, vents et aultres impressions de l'air, qui doivent arriver pendant ce mois.

Les paysans du Vivarais croiraient-ils aussi cela ? Par bonheur, le Père Jean François n'a pas voué les incrédules aux effroyables maux dont Rabelais menaçait ceux qui douteraient de ce qu'il raconte en son premier *Pantagruel*.

MIREVIS (*Saint-Gobain*).

Montesquieu, nom de lieu (XLII, 65). — Voici un essai d'étymologie pour répondre à la question posée par M. Marcailhou d'Aymeric.

a) Etymologie savante. — *Mont esquilleux*. Esquilleux, de *schidula*, diminutif de *schidia* (copeau), du latin *cuppa* (chose creuse). — Coupeau = sommet d'une montagne, c'est-à-dire petite coupe renversée, coupole, par l'italien *cupola* et le latin *cupella* (petite coupe). — En somme : Mont en forme de coupole, de dôme. C'est la disposition fréquente dans le Midi de petites montagnes d'érosion de l'époque glaciaire.

b) Etymologie plus simple. — *Mont comme un copeau* (*schidia*) où le rocher semble coupé comme avec une hache. Ce phénomène d'érosion est assez fréquent sur les roches schisteuses à l'époque glaciaire, lorsque la stratification a été relevée par dislocation et que la gelée a fait éclater les couches feuilletées.

Dr LAFITE-DUPONT (*Bordeaux*).

Le Congrès (XLI, 277). — Un détail m'arrêta dans la récente note de M. L. Neuray sur *le Congrès*. Notre confrère indique que le président Lamoignon fit abolir cette procédure en 1677 et en rapporte, d'autre part, quelques détails d'après Jean Bouhier. Or, Jean Bouhier (1673-1746), conseiller, puis président à mortier, au Parlement de Bourgogne, publia, sans nom d'auteur, son *Traité de la dissolution du mariage pour cause d'impuissance* en 1735 à Luxembourg (?). Je n'avais vu d'abord que la contradiction de ces dates : 1677-1735.

En réalité, quand on lit l'œuvre de Bouhier, la contradiction disparaît. Je n'en avais pas l'édition originale, mais j'ai pu consulter une édition ultérieure, complétée par l'éditeur d'une première partie, et dont le titre un peu long a, du moins, l'avantage de donner au traité de Bouhier le titre exact qu'il aurait dû avoir. *Principes sur la nullité du mariage pour cause d'impuissance, par M..., avocat de Parlement, avec le Traité de M. le Président Bouhier sur les Procédures qui sont en usage en France pour la preuve de l'impuissance de l'homme* (in-8°, Londres, 1756).

Ce sont bien, en effet, les *Procédures en usage* qui ont occupé le président du Parlement de Dijon et il a écrit son traité tout juste pour défendre le congrès contre l'arrêt obtenu par M. de la Moignon.

Cet arrêt, rapporté avec les raisons des Parties et la consultation de l'avocat général de la Moignon figure au *Journal du Palais* (t. V, p. 1, édition in-4°). Il porte la date du 18 février 1677. Il est exact qu'il fait « defenses à tous juges, même à ceux des officialitez, d'ordonner à l'avenir, dans les causes de mariage, la preuve du Congrès ». — Mais, rendu à la grand'chambre du Parlement de Paris, il ne valait que sur l'étendue de la juridiction de ce parlement, et les autres parlements de France ne suivirent pas tout de suite

l'exemple donné par la capitale. Peu à peu, le congrès fut cependant aboli partout; mais on comprend que, encore en 1735, Jean Bouhier ait pu consacrer son traité à en décrire les procédures.

Il le fit parce que, à l'opposé de l'avocat général de la Moignon, il était partisan du congrès. Inutile de redire les raisons multiples qu'il invoque en faveur de sa thèse, à la fois religieuses et civiles, religieuses surtout, dont le Parlement de Paris avait fait assez bon marché. En revanche, il convient de noter que Jean Bouhier limitait le congrès à des cas particuliers assez peu fréquents et que, d'autre part, le congrès, tel qu'il le décrit, n'est pas du tout *l'acte public,* que d'ordinaire on imagine.

Le mari et la femme sont dans un lit bien fermé. A la vérité, il reste dans la chambre des Matrones, pour servir de témoins, en cas qu'il arrive quelque altercation entre eux. Mais tout se passe d'ailleurs entre quatre rideaux. Quand il s'est écoulé un temps suffisant, et que le mari juge à propos d'appeler les experts choisis, la femme est visitée par les Matrones, afin de reconnaitre, suivant les règles de leur art, les vestiges de la consommation, si elle s'est faite. Les Médecins et les Chirurgiens, qui, pendant le congrès, étaient dans une chambre voisine, assistent aussi à cette reconnaissance, en cas de besoin. Ainsi le Congrès, par rapport aux témoins qui s'y trouvent, n'est proprement qu'une nouvelle inspection de la femme, faite dans nn temps, où l'on peut mieux juger de son état et où il est impossible d'y être trompé. Il n'est donc pas plus odieux que la première visite. (*Edition citée, p. 96,* § *117.*)

Le congrès, cependant, ne survécut pas à sa condamnation parisienne, car l'opinion publique lui était hostile. Il faut dire, du reste, qu'il n'avait trouvé sa raison d'être que dans l'incapacité des médecins à répondre de façon assurée aux diverses questions des juges tant ecclésiastiques que civils. Les progrès de la médecine, en permettant aux experts de faire aux questions qui leur étaient posées des réponses précises, et non plus incertaines, auraient, de toute manière, fait abandonner une procédure qui, devenue inutile, n'aurait plus été qu'odieuse.

J. Anglade (*Toulouse*).

Voix fœtale (xxxv, 284). — Voici bien vieille question, mais je viens de trouver seulement aujourd'hui les éléments de la note que je vous envoie. Donc, *La Chronique Médicale* rapporta, en 1928, d'après *La Luciniade* du poète, médecin et charlatan Sacombe, l'histoire de ce fœtus de sept mois qui chantait le *Ça ira* dans l'utérus maternel. Or, les légendes d'enfants, qui parlent dans le sein maternel, sont bien plus anciennes que le siècle de notre Révolution. Je lis, en effet, à la page 59 des *Légendes hagiographiques* que saint Fursy parla avant sa naissance ; et que saint Isaac fit entendre sa voix dans l'utérus maternel jusqu'à trois fois dans la même journée.

Ainsi, Sacombe n'a rien inventé à ce sujet, et seul lui revient le choix du couplet chanté par la voix fœtale.

A. Gillier (*Castres*).

Le Mois joli (XLII. 109). — L'intéressant article de M. Georges Petit sur le mois de mai m'a rappelé ces *Fêtes de mai* traditionnelles dès le moyen âge, où le principal divertissement était la danse aux chansons. Il en vint une abondante production poétique, qui donne à ces *fêtes de mai* une importance réelle dans l'histoire de notre littérature. Aussi, M. Alfred Jeauroy n'a-t-il eu garde de les oublier dans ses *Origines de la poésie lyrique en France au moyen âge* (in-8°, Champion, Paris, 1925). Une de ses notes est intéressante à un double titre ; elle rappelle de vieilles coutumes non encore oubliées partout et elle fournit une bibliographie :

Page 88 (Note 1). — Les *fêtes de mai* sont encore célébrées en maint endroit le dernier jour d'avril et le premier jour de mai. Voici le plus souvent en quoi elles consistent : presque partout, les jeunes gens vont déposer des bouquets ou planter des *mais* à la porte de la jeune fille qu'ils courtisent ; ou bien, ils portent comme en triomphe un arbre qu'ils vont planter en un endroit déterminé, où l'on se réunit ensuite pour danser ; c'est surtout par des danses, en effet, que la fête est marquée. Les jeunes filles, de leur côté, se choisissent une *reine* qui règle leurs divertissements, ou qui les conduit de porte en porte, où elles quêtent de menus présents (Dans certains pays, ces quêtes, ou *guillonées*, ont lieu à d'autres époques de l'année).

Sur les fêtes de mai en France et en Italie, et leur origine probablement païenne, voir quelques pages fort instructives de M. de Puymaigre (*P. M.*, I, 217 sq.) ; ajouter les références suivantes à celles qu'il indique : Vekerlin : *Les chansons du printemps et de l'été*, Paris, 1869 ; Champfleury, p. 110 ; D. Arbaud, II, 142 ; Bujeaud, I, 280 ; Blade, *Gasc.*, II, p. 112 et 220 ; Fleury, 223, et, en général, les recueils de poésies populaires (1). Sur les fêtes de mai dans les pays germaniques et scandinaves : J. Grimm, *D. Mythologie*, 4e édition (1876), p. 646. Sur les reines de mai en Espagne, au commencement du XVIe siècle, et en Andalousie au XVIIe, *Rom.*, VII, 243 ; XIII, 462.

Dans le roman de *Flamenca*, P. Meyer a également conservé la façon dont les fêtes de mai étaient célébrées dans le Midi de la France vers le milieu du XIIIe siècle. Les jeunes filles, y lisons-nous, avant de faire enlever les mais plantés la veille, chantent des devinettes et des chansons, appelées *Kalendas mayas*. Voici, emprunté à Raynouard (*Lex. Rom.*, p. 27), un fragment d'une de ces chansons :

... Bella dona ben aia
que non fai languir son amie,
ni non tem gelos ni castic
qu'il non an a son cavallier
em bosc, en prat o en vergier,
e dins sa cambra non lo mene,
per so que meilz ab lui s'abene,

(1) Il est curieux que P. Saintyves dans ses rondes enfantines et quêtes saisonnières (*Les liturgies populaires*, in-16, Paris, 1919) ait oublié les *fêtes de mai* ; mais on trouvera là d'intéressants renseignements sur les *guillonées* [*N. D. L. R.*]

el gilos lassa dins l'esponda :
e, si parla, qu'il li responda :
« Non sonetz mot, faitz vos en lai,
qu'entre mos bratz mos amies jao.
Kalenda Maya !

Les fêtes de mai n'étaient pas célébrées seulement en France ; elles existaient en Allemagne (v. *Zeitsch. f. d. A.*, XXIX, 207) et gardèrent fort tard en Italie une vogue extraordinaire (D'Ancona, *La Poésie populaire*, p. 35-41).

J'emprunte encore à M. A. Jeauroy ce détail intéressant que les clercs qui composèrent les *Carmina Burana* ont mentionné ces danses du début du printemps. Ils célèbrent le mois de mai, non seulement parce qu'il fait éclore les fleurs et chanter les oiseaux, mais parce qu'il permet de contempler des essaims de jeunes filles, qui s'ébattent sur le gazon en chantant des airs nouveaux :

Ecce flores aut lilia
et virginum dant agmina
summo deorum carmina.
(*Carmina Burana*, p. 195.)

Ludunt super gramina virgines decorae
quarum nova carmina dulci sonant ore.
(*Ibid.*, p. 191.)

Ces poésies célébraient certainement le mois où renaît la nature

F. Delassus (*Toulouse*).

Orléans au Collège de France (XLII, 25). — Ayant évoqué dans cette revue la figure d'Etienne Hubert, il me vient le regret de ne pas avoir rappelé qu'Orléans a fourni au Collège de France d'autres professeurs que le vieux médecin arabisant du XVIIe siècle.

En le comptant, j'en trouve trois :

Etienne Hubert, professeur de langue arabe (1600-1614).

Stanislas Julien, professeur de langue chinoise (1832-1873).

Georges Lafenestre, professeur d'histoire de l'art (1905-1919).

Ces trois noms ne méritaient-ils pas d'être rapprochés ?

Dr G. Petit (*Orléans*).

Le tournis des chèvres et l'épilepsie (XLI, 297). — Dans le passage cité par M. F. Delassus, Alexandre de Tralles indique nettement une référence antérieure assez complexe. Il s'agit des amulettes employées contre l'épilepsie, qui font suite à un précédent chapitre intitulé par Alexandre de Tralles : *Amulettes et moyens spécifiques employés contre l'épilepsie et tirés des Œuvres d'Archigène.*

D'après l'ensemble des textes, Alexandre de Tralles rapporte des indications puisées dans les livres d'Archigène, qui lui-même les a empruntées à divers auteurs, en particulier à Asclépiade et à Démocrate l'Athénien ; Archigène s'était occupé spécialement de l'épilepsie et avait récolté dans ses Œuvres tout ce qui avait été proposé de son temps Donc, la source première paraît être Archigène, ainsi que le médecin Démocrate l'Athénien qui, d'après Galien, avait écrit un ouvrage sur les *Oracles Pythiques*, et peut-être aussi Asclepiade.

Dr F. BRUNET (*Montrouge*).

Médecins chanoines (XLII, 124). — Sur le canonicat du Docteur Jacob Sachsius, je ne puis renseigner M. le Dr Louis Lorion ; mais, du moins au sujet des médecins chanoines, je puis signaler qu'il y a dans la remarquable étude que, voici peu, vient de publier M. le Dr Paul Delaunay aux éditions Hippocrate, *La Vie médicale aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles*, ces précieux renseignements :

Page 382. — A la fin du XVe siècle, une bulle pontificale réserva à un médecin, à la nomination du chapitre, une des prébendes canoniales de Cambrai, qui fut dite *médicinale*, si bien qu'on relève, jusqu'en 1650, une dizaine de chanoines médecins.

D'autre part, J. W. Viring, docteur en médecine, entré dans les ordres après son veuvage, devint chanoine d'Arras et professeur à Louvain (Cf. E. Fournier, *Un médecin de Louvain chanoine à Arras au* XVIe *siècle*, Mémoires de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras. 3e s., t. X, 1931, p. 103 - 131).

En 1605, sur la liste des médecins rouennais, figure Marin Le Pigny, docteur en 1583, chanoine de la cathédrale et prédicateur du Roi.

. . . .

(Au XVIIe siècle), Lazare Meyssonnier, de Lyon, protestant converti, se fera pourvoir d'un canonicat dans le Chapitre de Saint-Nizier.

Au XVIIIe siècle, Laurent Ferret,[1] clerc et docteur de la Faculté de Paris, est encore pourvu de la prébende médicale du chapitre de Cambrai, et son collègue Saillant est curé de Villiers-le-Bel.

Enfin, notre bon maître Rabelais ne fut-il pas chanoine de l'abbaye bénédictine de Saint-Maur ? On avait même créé, là, exprès pour lui, en août 1536, une neuvième prébende de chanoine. A la vérité, il ne jouit pas longtemps de ce bénéfice ; mais on n'en peut pas moins ajouter son nom à la liste de M. Paul Delaunay.

BLAISOT (*Toulouse*).

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

De *La Fédération médicale*, nº 391 de septembre 1934, sous le titre : *A propos de la vente des échantillons pharmaceutiques* :

L'opinion unanime est que, déontologiquement, cette pratique est blâmable et doit être prescrite.

Des *Nouvelles Thérapeutiques*, numéro du 25 septembre 1934 :

Les Auteurs ont éliminé toute possibilité *de polynévrite infectieuse, l'aspect clinique et la régression relativement rapide de ces phénomènes* confirmant d'ailleurs leur diagnostic de polynévrite infectieuse.

De *L'Esprit Médical*, nº du 5 janvier 1935, Editorial :

De même que Diogène *prouvait le mouvement en marchant, nous essayerons de démontrer nos progrès en avançant.*

De *L'Aube*, numéro du 24 janvier 1935. A propos d'une Exposition au Trocadéro, notre confrère signale parmi les objets rassemblés :

Dents déformées en s'enroulant des cochons propres aux sacrifices de certaines tribus : parures qu'en font les indigènes.

De *Cadmus*, numéro de février 1935.

Un seul espoir est dans un paquet d'actions d'une firme professionnelle qui continue à distribuer la mâne *tous les ans à ses actionnaires.*

De *L'Echo de Paris*, nº du 5 février 1935, à propos de coups et blessures :

Roeland a été arrêté sous l'inculpation de coups mortels ayant entraîné la mort.

De *L'Echo de Paris* du 10 février 1935, à propos de l'incendie du Nardouet :

Le personnel du Nardouet avait réussi a évacuer les bâtiments menacés et ce avec le précieux concours de marins, des obus, des paquets de poudre.

Des *Echos de la Médecine*, numéro du 15 février 1935 :

Un don de 175.000 francs, destiné à l'agrandissement du Dr Le Mée, *à l'Hôpital des enfants malades, a été fait par M. Georges Blumenthal.*

Chronique Bibliographique

Marcel Souriau. — **De la Baïonnette à l'Epée**, un vol. in-8° couronne, E. Figuière, Paris, 1934. (*Prix : 15 francs.*)

Voici des notes au jour le jour, pendant onze années recueillies par un soldat, qui tient son état pour *le plus idiot des métiers, si on n'en prend que la lettre, mais pour le plus beau des sacerdoces humains si on en découvre l'esprit* (p. 132).

Parce que ce journal d'un lieutenant sorti du rang est une œuvre vécue et sincère, il en vient qu'elle mérite son sous-titre : *Essai sur l'armée d'après-guerre.* Et parce que, tout à la fois, l'Auteur, avant d'être un « engagé volontaire », avait reçu une excellente culture littéraire, et qu'il accorde beaucoup au sentiment, il en vient par endroits des pages charmantes et d'autres, les meilleures, riches d'émotion.

Au total, un petit livre sans prétentions, qui mérite d'être lu.

Dr Charles Singer. — **Histoire de la Biologie**, édition française par le Dr F. Gidon, un vol. in-8° de 613 pages, avec 181 figures, Payot, Paris, 1934. (*Prix : 75 francs.*)

Une *Histoire de la Biologie* manquait (1). L'œuvre savante de M. Ch. Singer comble cette lacune. Il n'en faut que davantage savoir gré au distingué professeur de l'Université de Londres de l'avoir écrite et à M. F. Gidon de nous en donner une excellente traduction française, corrigée par surcroît en divers endroits, utilement complétée en beaucoup d'autres.

Une première partie est consacrée à l'ancienne biologie. Riche de faits, que beaucoup ne soupçonnent pas, elle montre que le passé vaut mieux que le dédain dans lequel notre ignorance le tient.

Une seconde partie expose le passage du moyen âge à la pensée moderne et les origines de la biologie de notre temps.

Dans la troisième partie, l'auteur abandonne le point de vue chronologique, laisse de côté les sciences biologiques isolées, néglige les questions mineures ; et, choisissant parmi ceux qui occupent les biologistes contemporains, les sept problèmes les plus importants, il en fait une discussion détaillée.

Ainsi, M. Laignel-Lavastine a pu justement écrire : *ce beau livre répond à l'idée de ce que j'ai appelé l'humanisme scientifique, et mérite d'avoir sa place dans la bibliothèque de l'honnête homme.*

---

(1) Signalons cependant de P.-E. Launois : *Les Pères de la Biologie*, un vol. in-8°, Naud, Paris, 1904.

Georges Turpin. — **Les Cimaises en fleurs**, un vol. in-12, Editions de la Vie Contemporaine, Paris, 1935. (*Prix*: *12 francs.*)

Recueil d'articles de revues ou de préfaces de catalogues d'expositions, cet ouvrage est précieux parce que, comme l'écrit quelque part l'auteur, on peut y *glaner quelques noms sinon quelques idées.* Des noms surtout, car presque toute la peinture contemporaine est là. Ainsi, l'œuvre constitue : pour le présent, le meilleur catalogue qu'on puisse dresser ; pour l'avenir, qui fait, suivant une expression chère à M. G. Turpin, *le reclassement des valeurs*, un document, qui sera le triomphe ou bien la condamnation d'une partie de la critique artistique contemporaine.

Henri de Vibraye. — **Trésor des proverbes français**, un vol. in-12, E. Hazan, Paris, 1934.

Si l'on veut bien se rendre compte que les proverbes constituent le fond de la sagesse populaire et du grand nombre d'esprits qui, pour ce motif et pour foule d'autres (philologiques, historiques, etc.) s'intéressent à la parémiologie, on ne dira point de ce *Trésor des proverbes français* : encore un ! Encore un n'est pas un de trop. Aussi bien, maints recueils antérieurs sont épuisés, d'aucuns sont trop savants pour le public, d'autres de trop peu de pages. Celui-ci tient un juste milieu.

Encore que l'Auteur n'ait pas fait la distinction nette entre les expressions proverbiales et les proverbes proprement dits, il n'a pas tout retenu des uns et des autres ; il a choisi. Par exemple, pour ce qui particulièrement nous touche, il n'a gardé que quelques adages sur la médecine et sur le médecin, deux seulement sur les apothicaires, aucun sur les chirurgiens ; mais ne nous en plaignons pas, car il s'en faut que la parémiologie nous soit toujours favorable. D'autre part, M. H. de Vibraye a renoncé aux lourdeurs de l'érudition pour se borner à des explications courtes où il en était besoin et où il en pouvait donner, sachant se résoudre ailleurs à un point d'interrogation.

Pour courtes qu'elles soient, ces explications sont suffisantes, claires, et justes à peu près toujours. Que quelques-unes restent discutables ; que, par ailleurs, la politique aidant, M. H. de Vibraye abandonne les Gascons, avec une joie non déguisée, à la méchanceté des proverbes ; ou que, à l'occasion de l'un d'eux, il fasse revivre la légende, abandonnée aujourd'hui par tout le monde, de l'ivrognerie de Rabelais, ce sont là petites ombres et menus détails. Dans une telle masse de matériaux recueillis, il est impossible qu'on ne puisse découvrir quelque paille ; mais seulement compte l'ensemble de l'œuvre. Or, cet ensemble est fort bien venu, et l'œuvre est précieuse pour tous ceux qui s'intéressent aux dictons et aux proverbes

Paul Voivenel. — **Le Médecin devant la douleur et devant la mort,** un vol. in-8°. Librairie des Cbamps-Elysées, Paris, 1934. (*Prix : 20 francs.*)

Un livre de M. P. Voivenel n'est jamais une banalité. Celui qu'il vient d'écrire sous ce titre *Le Médecin devant la douleur et devant la mort* sera lu par ses confrères avec émotion. Il est dédié à Georges Duhamel, qui, en remerciement, a adressé à l'auteur une lettre que celui-ci a eu la bonne idée de reproduire en fac-simile autographe en tête de l'ouvrage. Cela nous vaut une préface, courte et substantielle, et un document graphologique intéressant.

La position de M. Paul Voivenel en face de la douleur et de la mort est celle d'un agnostique, mais non d'un indifférent. Si sa raison redit le mot célèbre : que sais-je ? son cœur n'ajoute pas : peu m'importe ! Bien au contraire. Il vibre, car il est un médecin humain et un artiste d'une sensibilité frémissante. La vie, dans ce qu'elle a de douloureux et de périssable, le choque et l'attriste. Mais ses jaillissements, ses renouvellements, la forte saveur et le côté noble des luttes qu'elle impose, le transportent et l'enthousiasment, et il termine son livre de méditations profondes en un style coloré d'images vives, par ce cri qui est un acte de foi : *ad vitae gloriam* ! (*R. Cornilleau*).

Henri Carré. — **Gabrielle d'Estrées, presque Reine,** un vol. in-16, Paris, Hachette, 1935. (*Prix : 13 francs.*)

Ecrit dans un style simple, sous une forme analytique parfaite, cet ouvrage bien documenté est rempli d'anecdotes. Cependant, en évoquant un côté de la vie de Henri IV, M. Henri Carré a su éliminer l'inutile. En de jolis récits, il nous présente la belle Gabrielle d'Estrées, avec ses yeux bleus d'azur, voilés de longs cils, une bouche petite, des dents nacrées, un joli sourire et le nez aquilin. Elle rencontra le roi dans une partie de chasse ; elle avait vingt ans. Henri IV avait alors trente-huit ans et il avait connu de nombreuses bonnes fortunes, « ses passades ». En dépit de son expérience des femmes, — mais l'expérience a-t-elle jamais compté en amour ? — le roi de Navarre reçut un coup au cœur. Il fit en même temps le siège de Chartres et celui de Gabrielle et enleva les deux résistances. Gabrielle, sur l'ordre de son père, venait d'épouser le seigneur de Liancourt, qui n'exerça jamais ses droits d'époux ; son impuissance fut constatée par deux médecins Sehan Suvenin et Lebœuf.

Gabrielle était de nature réservée ; cependant, elle se prêtait, pour plaire au roi, « aux caresses et aux bises » qu'il lui donnait en public, en affichant sa passion ; il n'avait jamais éprouvé autant de douceur de vivre avec aucune autre femme.

M. Henri Carré nous rappelle que le roi souffrit, en septembre 1595, d'une maladie vénérienne qu'il avait reçue jadis de l'abbesse de Verdun, qui lui avait laissé ce fâcheux « *souvenez-vous de moi* ».

En 1599, subissant sa destinée, Gabrielle expirait à la veille de Pâques, au seuil de la chambre de la reine, où elle allait entrer en souveraine. Ce dernier chapitre est émouvant ; l'auteur a tiré un grand effet de l'agonie de cette malheureuse, déchirant son visage dans sa douleur, et mourant sans revoir la figure aimée de son amant qu'elle appelait. Trois mois après, Henri IV la remplaçait par Henriette d'Entragues ; et, six mois après, il épousait Marie de Médicis. La morte était oubliée (*Georges Petit*).

Vient de paraître :

A la Librairie Cynégétique Emile Nourry, 62, rue des Ecoles, Paris, V^e^,

Jean-Marie Guerrier. — **Les chasses de la bécasse.** Frontispice, bandeaux et couverture en deux tons de L. de Lajarrige, un vol. in-12 carré de 213 pages (*Prix : 20 francs*).

Aux Editions Hachette, 79, boulevard Saint-Germain, Paris, VI.

E.-P. Oppenheim. — **Six hommes et cent millions**, roman policier de la collection *Les meilleurs romans étrangers*, traduit de l'anglais par G. et P. Caille, un vol. in-16 de 256 pages (*Prix : 12 francs*).

E. Wallace. — **Une lueur dans l'ombre**, roman policier de la Collection *Les meilleurs romans étrangers*, traduit de l'anglais par L. Gara, un vol. in-16 de 256 pages (*Prix : 12 francs*).

Aux Editions E. Figuière, 166, boulevard Montparnasse, Paris, XIVe.

Paul Baumgarten. — **La Mission de la France au XXe siècle**, Etude politique en faveur de l'Etat royal, dédiée aux Anciens Combattants, un vol. in-8° couronne de 224 pages (*Prix : 6 francs*).

Paul Flamant. — **A l'ombre du nuage d'Ismérie**, légende picarde de Notre-Dame de Liesse, illustrée de quatorze croquis, un vol. in-8° couronne de 128 pages (*Prix : 8 francs*).

Jean Guy. — **La femme qui riait**, *roman*, un vol. in-8° couronne de 224 pages (*Prix : 6 francs*).

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie. — 1935.

42e ANNÉE N° 7 1er JUILLET 1935



Une curieuse lettre « médicale » de Barbey d'Aurevilly

Par le Dr Robert CORNILLEAU.

Nous devons à l'aimable obligeance de M. Henri Jouvin, trésorier de la *Société Barbey d'Aurevilly*, de pouvoir reproduire une curieuse lettre inédite du grand écrivain. M. Jouvin s'en était rendu acquéreur en même temps que de plusieurs autres autographes de Barbey. Malheureusement, l'enveloppe de notre lettre manquait, et il nous a été impossible d'identifier le médecin à qui Barbey d'Aurevilly confiait ses ennuis et qu'il invoquait sous le titre amusant de *Refugium peccatorum*.

Qui était le Dr Guise, médecin du bataillon de la Garde Nationale, dans lequel on avait « fourré » Barbey d'Aurevilly ? Impossible non plus de le savoir. Son nom ne figure ni dans les annuaires médicaux, ni sur les tables des thèses de la Faculté de Paris. Ce devait être un médecin militaire. Son nom même s'orthographiait-il de la sorte ? Et ne s'agirait-il pas plutôt d'un Dr Ghys, nom assez répandu en Flandre ?

La lettre de Barbey d'Aurevilly n'est pas datée, mais elle contient une indication précieuse qui nous permet de la situer dans le temps, comme elle l'est dans l'espace. En effet, Barbey prend soin d'y marquer son adresse : 41, rue de Vaugirard. Or, le 25 novembre 1852, il écrivait à son ami Trébutien :

Je voulais vous envoyer mon adresse. Je demeure maintenant *rue de Vaugirard*, 41 *bis*... En trois pas, je me trouve au bout du monde, rue de Vaugirard ! J'ai là un air pur, le silence, cher à la pensée, un balcon avec des hortensias, et ce Paris que je méprise à mes pieds superbes! Je vois jusqu'à Montmartre par-dessus une mer de maisons rouges, blanches et bleues, dont les toits sont les vagues immobiles. De temps en temps, une heure qui sonne ou une fumée qui s'élève : une fumée qui se tord lascivement, comme une femme, une vigne ou un tire-bouchon, une fumée qu'on ne croirait jamais venir de dessous quelque ignoble marmite entretenue par les mains rougeaudes d'une cuisinière de Passy ! Mais il y a de la honte dans toute origine. Tenez, ce que j'écris là ressemble à de la profondeur. C'est une épigraphe (ou une épigramme) pour un ouvrage politique.

Il a dû se glisser une erreur dans la copie ou dans l'édition des *Lettres* de Barbey d'Aurevilly à Trébutien, car ce n'est pas 41 *bis*, mais bel et bien 41, rue de Vaugirard, que Barbey habitait, comme le prouve non seulement l'autographe que nous reproduisons, mais encore l'état des lieux. L'immeuble qui porte le nº 41 fait l'angle gauche de la rue de Vaugirard et de la rue d'Assas. Il surplombait la cour de l'ancien couvent des Carmes avant la construction des nouveaux immeubles de l'Institut catholique. Précisément, Barbey d'Aurevilly ayant reçu un paquet de livres de Trébutien, lui écrivait le 6 décembre 1852 :

C'est moi-même qui suis allé porter mon exemplaire aux Carmes. Figurez-vous, mon ami, que mon balcon surplombe leur cour.

Donc, pas d'erreur possible.

Le 7 novembre 1854, Barbey, pénétré du voisinage du vieux couvent, écrivait à son ami : *Dix heures viennent de sonner aux Carmes dont l'église a une mitre de brouillards*... On dirait deux vers de Verlaine.

En février 1857, Barbey d'Aurevilly émigra de la rue de Vaugirard au nº 56 de la rue de Babylone. Peu de temps après, il s'installait rue Rousselet, où il est mort le 29 avril 1889.

C'est donc entre 1852 et 1857 qu'il faut situer la lettre, d'après l'adresse de l'auteur. Il est vraisemblable qu'après la proclamation du second empire, en 1852, la Garde Nationale ait été renforcée et que Barbey d'Aurevilly fut incorporé d'office, en dépit de cette forte myopie qu'il invoque pour réclamer son exemption du service.

Jusqu'à présent, nul biographe n'a mentionné le fait que Barbey d'Aurevilly ait été mobilisé dans la Garde Nationale aux environs de 1852. Ce détail de petite histoire aurevillienne n'en est que plus intéressant. Il le sera davantage encore si on découvre l'identité du Dr Guise (ou Ghys) et du correspodant que Barbey d'Aurevilly appelait « mon cher Docteur ».

Mon cher Docteur,

Si je n'étais le plus occupé des hommes, j'irais chez vous. Connaissez-vous le Docteur Guise? Figurez-vous qu'on m'a fourré dans la Garde nationale et qu'on me tracasse beaucoup. M. Guise est le médecin de mon bataillon. Le connaissez-vous?

J'ai la meilleure exemption à lui offrir. C'est une myopie tout aussi grande que la vôtre, Docteur. Je ne porte pas de lunettes, parce qu'elles me donnent la migraine, mais je lis dans des lunettes du No. 3.

Que pourrez-vous faire pour moi qu'on embête (pardon du mot) et qui sors de prison presque au moment où je vous écris?

Tout à vous, Refugium Peccatorum! Jules Barbey d'Aurevilly

rue de Vaugirard, 41

La Médecine des Praticiens

L'Hypopepsie.

Parmi les causes qui entraînent la difficulté des digestions, il en est une, peut-être la plus fréquente, qui tient à l'insuffisance de sécrétion des glandes de l'estomac. On sait que cet organe, dans lequel sont brassées les matières alimentaires, doit transformer les matières albuminoïdes que nous absorbons journellement et les rendre assimilables. Cette transformation se fait par l'action d'un ferment, la pepsine, que sécrètent les glandes stomacales ; les matières albuminoïdes, insolubles, sont rendues solubles et assimilables sous l'influence de la pepsine, en milieu chlorhydrique, et transformées en peptones, qui seront utilisées par l'organisme.

Le *Vin de Chassaing*, à base de pepsine et de diastase (autre ferment qui exerce son action sur les matières amylacées pour les transformer en sucres), est bidigestif, parce qu'il complète le rôle des estomacs paresseux. Grâce à lui, disparaissent les malaises qui accompagnent les digestions pénibles ; et, comme les états dyspeptiques retentissent sur la santé générale et sont une cause d'affaiblissement, le *Vin de Chassaing*, très agréable et généreux, apporte ses vertus toniques, qui triomphent de la dépression, en même temps que se trouve parfait le travail de la digestion.

Très réputé depuis de nombreuses années, pour les mérites de sa préparation et la constance de son efficacité, le *Vin de Chassaing* se prend à la dose d'un ou de deux verres à liqueur après les repas.

Enigme

Je suis dans le milieu du monde ;
J'ai quatre pieds dans un tonneau ;
Je ne suis point en terre, encore moins dans l'eau,
Et cependant je suis dans l'onde.
Je dis fort souvent non, et ne dis jamais oui ;
Je suis en même temps la tête d'une anguille,
Et la queue du serpent ;
Jamais pourtant je ne frétille.
Or, devinez mon sort plaisant.

L'Art à la Faculté de Médecine de Paris

La *Société des Amis de la Faculté de Médecine de Paris* vient d'organiser, du 5 au 30 juin, une *Exposition*, qui a permis au public d'admirer les pièces principales du trésor artistique de la Faculté. Il y avait. là, réunies les meilleures œuvres de chaque catégorie artistique (peintures, sculptures, tapisseries, dessins. gravures, manuscrits et incunables, médailles, jetons des doyens et objets d'art divers), choisies du XIVe siècle jusqu'à la fin du XIXe siècle. Un grand nombre sont reproduites en phototypie sur un *Catalogue* d'une présentation matérielle parfaite.

Peut-être était-ce, ici, une occasion rare d'écrire, en guise de préface à ce Catalogue, l'histoire des Collections artistiques de la Faculté de Médecine de Paris. On y eût vu la naissance de ce Musée de la Médecine, ses accroissements successifs et ses vicissitudes, ce qui revient à l'ancienne Faculté, le fonds de la vieille Ecole de Chirurgie, celui de l'Ecole de Santé et l'apport de la Faculté moderne. A ne prendre que la comparaison d'un catalogue actuel complet et de celui que contenait le *Calendarium medicum ad usum saluberrimae Facultatis*... de 1781, cette comparaison eût été pleine d'intérêt. A coup sûr, reprendre ainsi et continuer les travaux de A. Chéreau (La Galerie de Portraits de l'ancienne Faculté de médecine de Paris, *Union médicale*, 3e série, 12-19 août 1869) et de Noé Legrand (*Les collections artistiques de la Faculté de médecine de Paris*, in-4o, Paris, 1911), était une œuvre érudite et laborieuse ; mais combien précieuse et digne de tenter *un médecin* !

Regardant de beaucoup plus haut, M. Paul Valéry a vu autre chose et aperçu surtout *la volonté commune, la curiosité commune d'importance essentielle, l'action semblable aussi réfléchie que possible* (des membres) *de ces corps intellectuels* (*Universités, Facultés, et même Académies*) *qui assurent la tâche importante de la liaison du passé avec l'avenir*.

Abandonnant ces larges envolées littéraires pour nous en tenir à l'exposition médicale présente, il faut rendre justice à la fois à l'heureuse pensée à laquelle on doit cette manifestation artistique et au goût de ses organisateurs.

Les richesses de notre Faculté parisienne de médecine étaient peu connues ; les amateurs les plus avisés n'en avaient vu que quelques pièces prêtées à d'autres expositions, et les curieux de l'histoire de la Médecine seulement diverses reproductions de portraits ou de tableaux célèbres. Aussi, ne saurait-on assez

louer la *Société des Amis de la Faculté de Médecine de Paris* d'avoir invité le public à prendre connaissance, suivant l'heureuse expression de M. Ch. Sterling, du *vieux fonds de famille des médecins parisiens.*

D'autre part, l'organisation de l'Exposition fut parfaite. La grande difficulté était de choisir ce qui méritait davantage d'être montré ; et, à cet égard, le choix fut excellent des exemples destinés à évoquer plus de cinq siècles d'art.

La magnifique suite des *Eléments*, tissée aux Gobelins d'après les compositions de Le Brun ; — les admirables primitifs italiens et flamands légués par Gilbert, et la collection de jetons décanaux qu'il avait réunie et qui est la plus complète qu'on connaisse ; — les tableaux de genre ou d'histoire, la *Saignée* et l'*Accouchement*, curieux certes, mais inférieurs à la *Mort de Bichat* de L. Hersent et à *Hippocrate refusant les présents d'Artaxercès* de Girodet ; — les manuscrits aux enluminures merveilleuses et les incunables précieux ; — les bustes pour la plupart remarquables de vie et d'expression ; — les portraits d'une étonnante variété de facture, de visages et d'âmes ; — tout, en vérité, serait à citer en détail. Pour les portraits, en particulier, le classement a fait d'amusantes rencontres: ainsi la figure fine et agréable de Baudelocque, ses jolis yeux rêveurs et doux, à côté du bon gros médecin de Stanislas, roi de Pologne, Cl. F. Grandclas, tenant à bout de bras, dans un bocal, un fœtus, qui lui dicte sans doute un chef-d'œuvre oublié.

La Faculté ouvre ses portes, écrivait M. Ch. Sterling. *Elle peut le faire avec fierté.* Le mot est juste. Elle le fit encore avec bonheur, car l'exposition récente fut une manifestation artistique et médicale tout à fait réussie.

J.-F. ALBERT.

Tout pour le sport. On sait que la noblesse d'Angleterre n'excelle pas moins que le peuple dans les combats à coups de poing. Un chevalier baronnet, le premier lutteur des trois royaumes, dans son temps, donna un livre sur l'utilité de cet art ; et il enseignait même gratis à ceux qui voulaient bien recevoir ses leçons.

Un seigneur du voisinage de la terre qui lui appartenait, étant allé le voir et s'entretenant avec lui sur la lutte, le chevalier le saisit par derrière, et le jeta par-dessus sa tête. Celui-ci, un peu froissé de sa chute, se releva en colère.

« *Milord*, lui dit le baronnet d'un ton grave : *il faut que j'aie bien de l'amitié pour vous. Vous êtes le seul à qui j'aie montré ce tour-là.* »



MÉDECINS-POÈTES



Jules MEUGY

C'est dangereux d'être poète ;
Ses écrits souvent font bâiller ;
Si l'on ne dit qu'il perd la tête,
On tâche au moins de le railler.
(Trentième excursion, p 295.)

Ne craignant ni ceci, ni cela, Jules Meugy publia en in-8°, chez E. Dentu, à Paris, les sept mille quatre cent trente-deux vers de ses *Excursions poétiques*. L'ouvrage ne porte pas de date ; mais il s'agit de poésies écrites pendant les loisirs de la vie d'étudiant (p. 3) et longtemps conservées dans le secret de la bibliothèque de l'auteur (p. 7). Sa thèse passée, il avait renoncé à sa lyre.

Car, du jour où l'on a des fardeaux à porter,
N'ayant plus de loisir, on n'a plus à chanter.
(Dernier chant, p 393.)

Et puis, il s'était marié :

Tant de joie en mon cœur ne se peut contenir,
Et par ce jour béni ma plume veut finir.
(Idem.)

Le recueil annonce pourtant comme devant paraître plus tard *Les Champs de l'Avenir ou les Rêves d'un philanthrope* ; mais j'ignore s'il s'agit de poésies et si la promesse d'ailleurs fut tenue.

Sur Jules Meugy, je ne saurais à peu près rien sans la complaisance érudite de M. le Dr Ch. Darras, que je remercie cordialement de m'avoir fait connaître les quatre générations successives des Meugy, médecins ardennais. L'un, élève de Desault, fut, en 1794, médecin militaire de l'armée des Vosges et, plus tard, maire de Rethel. — Son fils remplit, dans cette ville, les fonctions de chirurgien de l'hôpital et de la prison. — A Rethel, naquit Jules, qui fit ses études à Paris, où il passera sa thèse le 10 août 1859 sur *Le Diagnostic des tumeurs* (Thèse n° 174, 32 p., in-4°). — Enfin, un docteur Meugy (thèse de 1889) exerça toujours à Rethel et est mentionné par nos annuaires jusqu'à la guerre dernière.

Outre sa thèse, Jules Meugy publia divers mémoires sur le *Drainage chirurgical* (1864), sur *Une épidémie de varioles* (1865), sur

Une nouvelle thérapeutique herniaire (1866), peut-être aussi des mémoires *sur les fractures* et *sur les amputations* et un *Panorama zoologique.* Ajoutez à cela des *Souvenirs d'un touriste,* une brochure sur le *Progrès dans les petites villes,* une autre contre la création des *Associations médicales* de secours mutuels auxquelles il était opposé. Ajoutez enfin des pétitions soit sur *Les eaux et l'hygiène publique* (1866), soit sur *Le progrès de l'instruction primaire* (1866), soit pour *L'extinction de la Prostitution* (1865).

L'amour libre avait toujours été sa bête noire :

Malheur à la jeunesse aveugle qui s'efforce
De mordre à l'hameçon !
Le vice est le pêcheur, les filles sont l'amorce
Et l'homme est le poisson !
(Dans Breda-Street, p. 65.)

et la Morale son sujet de prédilection :

L'âme à faire le bien éprouve mille charmes
Heureux qui des douleurs sait étancher les larmes,
Et qui de ton manteau, divine charité,
S'en va de l'indigent couvrir la nudité !
Heureux qui vers le ciel, en s'envolant, peut dire :
J'ai vécu sans haïr, sans tromper, sans médire ;
Mon cœur est sans remords ! Heureux enfin celui
Qui voudrait voir chaque homme heureux ainsi que lui !
(Paysage, p. 87.)

Voilà pourquoi d'ailleurs, Jules Meugy publia ses *Excursions poétiques.* — *Ne voulant pas écrire des vers uniquement pour le vain plaisir de faire rimer des mots, nous avons tâché de donner à nos modestes travaux un but utile. Nous avons cherché à moraliser la jeunesse tout en l'intéressant* (p. 3). — A ces deux points de vue, il avait lui-même fort bien résumé son Recueil.

Quiconque le lira verra dans ces écrits
Des larmes pour les uns, pour d'autres des souris;
Les conseils d'un ami sous forme de satire ;
Les maux qu'amour fait naître et qu'amour fait maudire ;
Les pièges que les sens tendent à la raison,
Et toujours le remède à côté du poison ;
Un dévoûment aveugle à notre belle France ;
Des leçons de morale utiles à l'enfance ;
Le bon sens arrachant le masque à nos défauts ;
La passion du vrai prompte à flétrir le faux.
Mais ce qu'on y verra par-dessus toutes choses,
C'est l'amour des buissons, des eaux, des champs, des roses ;
Et, tandis que l'oiseau chante sous le ciel bleu,
La terre tressaillant sous le regard de Dieu.
(Dernier chant, p. 390.)

Par bonheur, il en est bien réellement ainsi, car l'amour des buissons sauve tout le reste. Sans compter que l'esthétique moderne proclame le divorce du beau d'avec le vrai et d'avec le bien, et que nos poètes veulent que la poésie n'ait d'autres fins qu'elle-même, on est bien forcé de reconnaître que ce ne furent ni les intérêts professionnels, ni le patriotisme, ni la morale, qui fournirent à Jules Meugy ses plus beaux vers.

Quelque opinion qu'on puisse avoir sur les bienfaits ou les désavantages des Associations médicales de secours mutuels, que notre médecin-poète regardait comme

l'erreur la plus pyramidale
Qu'on ait vue en ce siècle artisan de scandale.
Jamais projet plus sot, plus faux, plus saugrenu,
Fœtus contrefait, né d'un esprit biscornu.
Jamais conception plus piètre, plus baroque,
N'a de l'absurdité revêtu la défroque.
(Les Associations médicales, p. 341.)

il y a dans ces vers plus d'injures que de poésie ; et, plus loin, une appréciation qui, aujourd'hui, apparaît, hélas ! comme une erreur.

(Je ne puis) avaler cette vieille rengaine :
Où vîtes-vous jamais médecins dans la gêne ?
Où jamais a-t-on vu docteurs nécessiteux ?
De ceux que je connais et qui sont très nombreux,
Les uns ont le malheur d'être millionnaires ;
Les autres ne sont pas trop mal dans leurs affaires.
(Idem, p. 345.)

Quelque vibrant que soit notre amour pour la France et quelque jugement qu'on veuille porter sur le rôle historique de Napoléon III, des strophes comme celle-ci sont d'une poésie de toute petite envolée.

Souvenez-vous toujours que la patrie
A son nom seul doit vous voir enflammer.
Et quand le Ciel la confie au génie
De l'Empereur, il vous dit de l'aimer.
Oui, ce héros que l'univers honore,
La voix du peuple au trône l'a porté ;
Lui, nous rendit gloire, ordre, liberté :
Vous le voyez, Dieu nous protège encore !
(A mes enfants, p. 169.)

Enfin, quelque austérité de mœurs qu'on ait, il faut bien avouer que le médecin a fait tort au poète dans de tels vers :

Les discours d'une femme indigne
Me font l'effet de l'opium ;
Et du cœur comme de la vigne,
Je la prends pour l'oïdium.
(L'Amour, p. 178.)

Victime d'une sylphide,
Sa fuite à mort me blessa.
Vous voulez me voir sourire
Quand sur mon cœur, long martyre,
Chaque heure met un moxa.
(Illusions perdues, p. 248.)

Ce n'est pas que Jules Meugy, quelquefois, ne manie le fouet de la satire avec une heureuse vigueur, ainsi quand il s'en prend aux séducteurs.

Vous êtes des coquins et de la pire espèce !
Puis, vieux, à tout moment, vous irez à confesse !
Du temple du Seignear vous serez les piliers;
On vous verra trôner au chœur, gros marguilliers.
Vieux grigoux, vous irez porter au catéchisme
Vos gouttes, vos cancers ou votre rhumatisme,
Maculer les autels de vos vieux crânes nus !
Et, par la main du temps eunuques devenus,
O ruines du vice, ô vieilles catastrophes,
Vos chevrotantes voix diront les saintes strophes!
Le culte deviendra votre unique entretien,
Ci-devant Lovelace, aujourd'hui gens de bien.
Faublas cède la place aux hymnes à la Vierge ;
Le corset de vos mains est banni par le cierge ;
Et, craignant pour vos os, qui bientôt vont moisir,
Pour le Ciel employant votre dernier loisir,
Vous noierez vos péchés dans beaucoup d'eau bénite !
Très bien ! Quand il est vieux, Satan se fait ermite.
(Les Séducteurs, p. 144-145.)

Toutefois, s'il n'y avait que cela dans son œuvre, on pourrait souscrire à ce que Jules Meugy, lui-même, en disait : *Les poètes sont des êtres aussi rares que privilégiés et, dans un siècle, on n'en compte qu'un très petit nombre. Nous ne sommes qu'un modeste versificateur.* Et même, à ce point de vue, on pourrait lui reprocher : des vers boiteux :

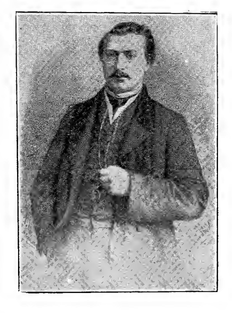
Non, cela ne doit, cela ne peut pas être.
(L'âme et Dieu, p. 94.)
Derrière l'immense mer de gigantesques cimes.
(Voyages rêvés, p. 326.)

des césures anormales:

Prends bien garde à toi, car la gale, la vermine...
(Les passions, p. 263.)

des enjambements malheureux :

Je m'éveille à mon tour ainsi qu'un hibernant
Aux premières chaleurs. Tout mon sang revenant
Dans mes veines, se met à circuler plus vite.
(Promenades, p. 59.)



des hiatus, que quelques poètes autorisent, mais qui n'en sont pas moins fâcheux : *qu'on ait vue en ce siècle*, vient-on de lire ; et encore, *la pluie à torrents* (Deuxième excursion, p. 23) ; *Car son amoureux, hélas !* (Dans les nuages, p. 36) ; *Fils, frère, époux et père* (L'égoïste, p 162) ; enfin des rimes pauvres ou forcées, *gros* rimant avec *os* (Rêve diabolique, p. 32) ; *hélas* avec *pas* (Dans les nuages, p. 36) ; *chêne* avec *mienne* (Le Cottage, p. 261) ; *est* avec *lait* (Associations médicales, p. 348) ; *le faux* (au singulier) avec *nos défauts* (au pluriel) (Dernier chant, p. 390) ; etc.

J'ai voulu dire tout le mal d'un coup, car le bien l'emporte. Comme versificateur, Jules Meugy a une facilité qui se joue des rythmes. Il écrit une pièce en échelle, « Bagatelle », (p. 195), qui est un tour de force. Il a même parfois une habileté charmante, qui lui fait rompre la monotonie des alexandrins qui racontent la bataille de l'Alma (p. 15 *sq.*) par des quatrains où l'hirondelle s'éveille aux premiers coups, s'effraie ensuite, au soir s'endort.

Allons plus loin. Jules Meugy, parlant de lui-même, fut trop modeste ; il est mieux qu'un versificateur. Seulement, pour trouver en lui le poète, il faut l'entendre quand son amour de la nature lui fait oublier le prêche. Alors, on pourrait citer de lui de nombreuses pages. Force est de nous borner à quelques extraits.

De « l'Amphithéâtre », où la macabre description de la salle d'autopsie serait à dire, je ne retiens que ce sixain :

Hélas ! tu possédais la beauté, la jeunesse ;
Tu contemplais le monde, ô fille enchanteresse,
De tes charmes épris !
Dieu t'avait tout donné, des chevaux, des voitures,
Le luxe des festins, la gloire des parures,
Et Dieu t'a tout repris !

(Page 49.)

Dans « Promenade », où Meugy raconte de façon charmante comment, enfant, il fit sur un ruisseau une digue et bâtit un moulin, qu'un orage emporta bientôt, il y a ces vers heureux :

C'est un concert charmant où mille oiseaux chanteurs
Qu'inspire un maëstro céleste. Dieu lui même,
Entonnent du printemps le frais et doux poème.
De quelle émotion tout mon être est charmé
Lorsque j'entends leurs voix dans l'azur embaumé.
Le rossignol en est le ténor ; la fauvette
Prima dona ; le fifre est la bergeronnette ;
Le murmure des flots devient un baryton
Qu'accompagne Zéphir soufflant en faux-bourdon.
Le loriot de branche en branche vocalise.
C'est un gazouillement doux comme au soir la brise.
(Page 60.)

Enfin, « Le toit natal » (p. 319 *sq.*), où il revint. sa thèse passée, a inspiré au poète une pièce émue, dont les deux premiers sixains donnent au moins une idée.

Je te revois après une bien longue absence,
O cher pays natal, où mon heureuse enfance
S'écoula si gaîment sous le toit paternel !
Toujours comme autrefois souriante et parée
Je te retrouve encore, ô demeure adorée ;
Salut ! J'accours à ton appel.

Mon cœur à ton aspect palpite d'allégresse ;
Je respire et renais Oubliant la tristesse
Des jours passés au loin, je me sens soulagé.
Je t'aime comme on aime un compagnon fidèle.
Oui, c'est toi toujours jeune ; oui, c'est toi toujours belle ;
Moi seul, hélas ! je suis changé.

En commençant son Recueil, Jules Meugy disait à sa muse :

Conduis ma main ; guide ma plume ;
Inspire-moi tes plus doux airs !
Et que, grâce à toi, ce volume
Ne contienne que de beaux vers.
(Ma muse, p. 12.)

Il demandait trop pour être pleinement exaucé ; mais il le fut assez pour qu'on puisse s'étonner que le *Parnasse médical français* de Chereau et le *Bouquet poétique des médecins* de P. Pia aient ignoré le nom du médecin-poète Jules Meugy.

 **Éphémérides** 

— 1035 —

2 juillet. — Mort, à Nicée, de Robert, duc de Normandie, surnommé *le Diable*, à cause des excès de sa jeunesse, et *le Magnifique* à cause du luxe de sa vie entière. Guillaume, son fils, qui lui succéda, mérita le surnom de *Conquérant*.

— 1435 —

22 juillet. — Mort de Henri, frère de l'Electeur de Saxe Frédéric II.

— 1535 —

4 juillet. — Naissance de Guillaume, duc de Brunswick.

6 juillet. — Exécution de Thomas Morus, grand chancelier d'Angleterre, accusé de haute trahison pour avoir refusé de sanctionner le divorce de Henri VIII et de Catherine d'Aragon, l'union de ce prince avec Anne de Boleyn, et sa suprématie comme chef de l'Eglise anglicane. Ses ouvrages ont été recueillis en deux volumes in-folio. Le plus célèbre est son *Utopie*, composé sur le modèle de la *République* de Platon. Né à Londres en 1480.

9 juillet — Mort, au château de Nantouillet, d'Antoine Duprat, né à Issoire, le 17 janvier 1463 Premier président du Parlement de Paris en 1507, puis Chancelier de France en 1515, il aida, à ce titre, à l'abolition de la *Pragmatique sanction* établie par Charles VII, à l'établissement d'un *Concordat* favorable au Saint-Siège. Devenu cardinal et Légat du Pape, il présida à ce titre le Concile qui décida de sévir contre les Calvinistes.

9 juillet - Naissance, à Anvers, d'Emmanuel van Meteren, auteur d'un eremarquable *Histoire des Pays-Bas*, écrite en flamand, mais qui fut traduite en français après sa mort (in-fol., La Haye, 1618). Mort le 8 avril 1612.

11 juillet. — Mort de Jean Ier, électeur de Brandebourg.

25 juillet. — Prise de la Goulette et de Tunis par Charles-Quint, dont la victoire délivra dix mille prisonniers européens.

— 1635 —

11 juillet. — Naissance, au Mans, de Louis Morin, docteur de la Faculté de Paris (1667), médecin de l'Hôtel-Dieu et membre de l'Académie des Sciences (1707), démonstrateur de botanique au Jardin Royal. Mort à l'Abbaye de Saint-Victor, où il s'était retiré, le 1er mars 1715.

18 juillet. — Naissance, à Freshwater (île de Wight), de Robert Hoock. Tour à tour, directeur des expériences à la Société royale de Londres, professeur de géométrie au Collège de Gresham, il prit tardivement le bonnet de docteur en médecine (1691). Londres ayant été incendiée en 1666, Hoock présenta un plan de reconstruction de la ville qui fut choisi entre tous. Cela le rendit célèbre plus que quelques ouvrages qu'il a laissés. Mort à Londres le 3 mars 1702.

27 juillet. — Naissance de Frédéric, duc de Holstein.

30 juillet. — Mort de Jean, comte-palatin de Deux-Ponts.

— 1735 —

14 juillet. — Mort, à Altorf, de Jean-Jacques Baïer, né à Iéna, le 14 janvier 1677. Docteur en médecine de Hall, plus tard agrégé au Collège des médecins de Nuremberg, il devint professeur de physiologie et de chirurgie à Altorf et inspecteur du Jardin de Botanique, dont il écrivit une *Histoire* (in-4°, 1727). Parmi les ouvrages qu'il a laissés, on doit citer une Centurie d'*Adages médicaux* (in-4°, 1718) et une *Bibliographie des professeurs en médecine de l'Académie d'Altorf* (in-4°, 1728).

23 juillet. — Mort de Jacob Le Duchat, né à Metz, le 23 février 1658. Emigré après la révocation de l'édit de Nantes, il se fixa à Berlin, où il devint conseiller à la justice supérieure française. Erudit, il a laissé des éditions riches de notes de la *Satyre Ménippée*, des *Œuvres* de Rabelais, des *Quinze joies du mariage*, des *Aventures du baron de Feneste*, etc.

— 1835 —

6 juillet. — Mort de Burdin aîné, membre de l'Académie de médecine (chimie médicale).

8 juillet. — Mort de Jacquemin, membre de l'Académie de médecine (hygiène).

8 juillet. — Le maréchal Claudel est nommé gouverneur général de l'Algérie

9 juillet. — Mort de la comtesse de Mansdorf, sœur de Léopold Ier, roi des Belges.

9 juillet. — Loi autorisant Emile Péreire à établir à ses frais un chemin de fer de Paris à Saint-Cloud. Cette première voie ferrée fut inaugurée le 27 août 1837.

10 juillet. — Naissance, à Lublin (Pologne), du violoniste virtuose et compositeur Henri Wieniawski.

21 juillet. — Naissance, à Paris, de la cantatrice Marguerite-Joséphine-Désirée Montagney, dite Artot.

24 juillet. — Mort de Charles-Antoine-Guillaume Pigault de l'Epinoy, né à Calais, le 8 août 1753 Après des aventures amoureuses sans nombre et de multiples emprisonnements, son père le fit inscrire comme mort sur les registres de l'état civil, pour n'avoir plus à en entendre parler. C'est alors que Pigault de l'Epinoy prit le nom de Pigault-Lebrun qu'il rendit célèbre Romancier, comédien et auteur de pièces de théâtre. ses *Œuvres complètes* ne forment pas moins de vingt volumes in 8°.

25 juillet. — Mort de Joseph François-Nicolas Duraulchoy de Bergemont, né à Toul, le 21 février 1761. Journaliste, il collahora aux *Révolutions de France et de Brabant*, à la *Semaine politique et littéraire* et au *Journal de Paris*. Poète, il fonda les *Soupers de Momus* et publia, entre autres, ses *Nuits poétiques*, en 1825. Il a aussi donné quelques pièces à divers théâtres.

27 juillet — Lauth, de Strasbourg, fait connaître l'existence des replis valvulaires des vaisseaux lymphatiques.

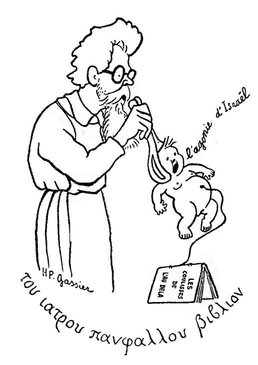
28 juillet. — Attentat de Fieschi. Une machine infernale, formée de vingt cinq canons de fusil, fut tirée sur le roi Louis-Philippe au moment où il passait la revue de la garde nationale. Le roi ne fut pas atteint ; mais le maréchal Mortier, duc de Trévise, qui se trouvait à ses côtés, fut tué, tandis que dix-sept autres victimes étaient tuées ou blessées.

29 juillet. — Mort de Jean-Jacques Causin de Perceval, né à Montdidier, le 24 juin 1759. Professeur d'arabe au Collège de France, membre de l'Institut, il a laissé de nombreuses traductions d'ouvrages arabes et aussi des traductions de Valerius Flaccus et d'Apollonius de Rhodes.

30 juillet. — Mort, à Paris, d'Antoine Mongez, né à Lyon, le 20 janvier 1747. Archéologue, membre de l'Académie des Inscriptions, il a écrit nombre de *Mémoires*, et surtout un *Dictionnaire d'Antiquités* encore estimé.

Correspondance médico-littéraire

Questions.



Ex-libris de médecin. — Le hasard des trouvailles a mis entre mes mains un exemplaire de ce Poème *Hygieine sive Ars sanitatem conservandi* (in-8°, Pierre-Guillaume Cavalier, Paris, 1771), où le Dr Etienne-Louis Geoffroy, professeur de médecine et conseiller du Roi, chanta, en 568 vers latins divisés en sept livres, l'hygiène ou l'art de conserver la santé.

A la vérité, je ne devins pas acquéreur de l'ouvrage pour son intérêt propre, mais simplement parce que l'exemplaire, qui m'était offert, portait sur l'une de ses gardes un *ex-libris*, dessiné par H. P. Gassier et qui m'a paru curieux. Si vous pensez que cet *ex-libris* mérite la reproduction, puisqu'il s'agit à coup sûr d'un *ex-libris* de médecin, je vous serais obligé d'y joindre la question que ce dessin pour moi comporte : A qui a appartenu cet *ex-libris* ?

Bretiviers (*Paris*).

Attentat contre un médecin accoucheur. — Je viens de retrouver dans ma bibliothèque une petite brochure populaire de format 9/14, qui est la quatrième édition (avril 1821) du *Mal de Vénus*, chez l'Auteur, médecin consultant pour toutes les maladies chroniques, quai des Grands-Augustins, n° 37. Cette brochure de 108 pages est un pur prospectus médico-pharmaceutique ; mais, comme Sacombe (1) s'entendait fort bien à faire sa publicité, elle n'est pas sans intérêt, et pourrait encore servir de modèle du genre, en la rajeunissant, bien entendu.

(1) Voir sur Sacombe xxxv, 284 ; xxxvii, 121 ; xli, 91 *sq*.

Sacombe raconte ici en prose ce qu'il disait en vers dans *Vénus et Adonis*, avec plus de détails, il va de soi, avec surtout l'indication des lieux où on peut se procurer sa *Diane* et le moyen de s'en servir. Tout cela est mêlé de petites histoires, dont quelques-unes sont fort curieuses.

Ainsi, celle de certain Anglais syphilitique, chez qui la syphilis autant que le mercure produisirent un phénomène vraiment extraordinaire, que Sacombe raconte avec un imperturbable sérieux.

Page 51. — Un Anglais de distinction à qui je refusai d'administrer mon traitement, parce que ses forces vitales étaient épuisées par le mercure et les sudorifiques, est mort, rue du Cherche-Midi, vers la fin du mois de décembre dernier (1820). *Sa tête a fait explosion* Les deux pariétaux se sont séparés l'un de l'autre, après avoir souffert des maux de tête effroyables.

Il y fallait bien au moins cela. — Moins pittoresque, un autre détail du prospectus n'est pas moins intéressant. Nous employons couramment le mot blanchiement à propos de syphilitiques traités par les arsénobenzènes et nous croyons l'expression nouvelle. Ici encore, nous n'avons pas inventé. Ecoutons Sacombe :

Page 65. — Croirait-on que les docteurs hydrargiriens sont précisément ceux qui, prenant en main l'arme du ridicule, se permettent d'appeler *blanchisseurs* de Vénus, ceux qui traitent leurs malades sans mercure.

Il faut apprendre à ces messieurs, quelle est l'origine et l'acception du mot *blanchisseur*, dans la langue de Cythère.

Lorsque les médecins observateurs eurent reconnu l'impuissance et le danger du mercure dans le traitement de la vénusalgie, ils eurent recours aux sudorifiques indigènes et exotiques, aux bains de vapeur, aux fumigations, etc. Ils appelèrent ce nouveau mode de guérison *méthode par extinction* ; et, en effet, ils faisaient suer leurs clients jusqu'à extinction du mal, ou du malade. Les partisans du mercure critiquèrent amèrement cette nouvelle méthode ; et, pour se venger des sarcasmes de leurs antagonistes, les guérisseurs par extinction donnèrent aux prôneurs du mercure le surnom de *blanchisseurs*, parce qu'en effet, ils blanchissent les malades, extérieurement et intérieurement avec le mercure, comme les metteurs en œuvre blanchissent les métaux.

Il y aurait bien d'autres passages amusants à citer dans cette brochure ; mais ce n'est pas une *Réponse* que j'ai aujourd'hui voulu envoyer à la rubrique Correspondance médico-littéraire de *La Chronique Médicale* ; c'est, tout au contraire, une *Question*.

A la dernière page de son *Mal de Vénus*, Sacombe, venant d'énumérer ses vingt-huit *Découvertes*, termine par cette vingt-neuvième.

Page 108. — L'opération pubio-symphysienne, loin de faciliter l'accouchement, y met un plus grand obstacle. C'est le coup d'essai d'un ignorant, et le tour de force d'un charlatan... Laissons en paix sa cendre .. L'horrible attentat commis sur sa personne et l'impunité de l'assassin, échappé jusqu'à ce jour au glaive de la loi, attestent aux yeux de l'Europe médicale, que le Dieu de toute vérité ne laisse jamais le mensonge impuni.

Laissons à Sacombe la responsabilité de faire à Dieu sa part dans un assassinat ; mais de quel attentat veut-il parler ? Quel accoucheur en fut la victime ? J. Anglade (*Toulouse*).

Réponses.

Princesse de Tingry (XLII, 65). La terre de Tingry, non loin de Boulogne-sur-Mer, dans le Pas-de-Calais, fut érigée en principauté par Henri III au profit de *François* de Luxembourg, mort en 1633. Il laissait un fils, *Henri* de Luxembourg, prince de Tingry, qui, en 1597, épousa Madeleine de Montmorency.

Leur fille, *Madeleine-Charlotte, Bonne-Thérèse* de Clermont, duchesse de Luxembourg, épousa, en 1661, François-Henri de Montmorency, plus connu sous le nom de Maréchal de Luxembourg, celui que Louvois compromit dans l'affaire des poisons.

Le ménage princier eut plusieurs fils, mais la principauté de Tingry revint au quatrième, né en 1675, mort en 1746, *Christian-Louis* de Montmorency, prince de Tingry. Ce dernier épousa Louise-Madeleine de Harlay, dont il eut plusieurs fils. L'aîné, *Charles-François-Christian*, fut prince de Tingry.

Mais, ici, l'auteur s'embarrasse. D'après ce qui précède, il semblerait qu'au moment de l'affaire des poisons, la princesse de Tingry fût la fille de Henri de Luxembourg et la femme de François Henry de Montmorency. Je dis : il semblerait.

En effet, M. le Dr G. P... (Toulon) rapporte ce mot de Mme de Sévigné : « Le plus grand crime de M. de Luxembourg est d'avoir aimé Mme de Tingry. » Or, si on peut en croire A. Cabanès et L. Nass dans leur *Poisons et sortilèges* (2 vol. in-8o, Plon, Paris, 1903, t. II, p. 111) lorsque le duc de Luxembourg se mit en relation avec l'occultiste Lepage, qui devait le présenter au diable, il écrivit ses désirs sur un papier et le premier de tous fut la mort de sa femme. Cela ne s'accorde pas très bien avec l'amour dont parle Mme de Sévigné.

Y aurait-il donc une autre princesse de Tingry ? Charles Leleux, dans *Le Poison à travers les âges* (in-8o, Lemerre, Paris, 1923, p. 163), nous dit bien que la Voisin fut consultée par Mme de Tingry, mais il n'ajoute aucune précision. J'en trouve une dans *Médecins et Empoisonneurs au XVIIe siècle* du Dr G. Legué (in-8o, Charpentier et Fasquelle, Paris, 1896, p. 155).

Comme toutes les grandes dames de la Cour, Marie-Louise de Luxembourg, princesse de Tingry, née en 1640, vint demander à La Voisin des poudres pour se faire aimer. Elle en avait d'ailleurs besoin, car elle était aussi laide que galante.

Voilà une double qualité qui expliquerait la toute première demande que le maréchal de Luxembourg comptait faire au diable ; mais Marie-Louise de Luxembourg ne peut être Madeleine-Charlotte-Bonne-Thérèse de Clermont ; et alors, je dois faire comme M. le Dr G. P..... (Toulon) : je donne ma langue au chat.

MONTPLAS (*Nice*).

Poésie de Fracastor (XLII, 97). — Les vers écrits par Fracastor, à la mort de Jean-Baptiste Montanus, médecin de Vérone, se trouvent à la page 72 du tome second des *Œuvres de Fracastor* dans l'édition in-8° de Samuel Crispin, Genève, 1621.

Dùm medicâ, Montane, doces ope vincere fata,
Et Lachesi invitâ vivere posse diù,
Lethaeo indignans pressit te Parca sopore,
Et secuit vitae grandia fila tuae.
Sic animas et tu, Asclepi, dùm subtrahis Orco,
Te quoque saevoram perdidit ira Deûm

Pendant que tu enseignais, Montanus, à triompher des destins par le secours de la médecine, et à vivre longtemps, malgré Lachésis, la Parque indignée t'a plongé dans le sommeil que produit l'eau du fleuve Léthé, et a tranché le fil de ta glorieuse vie. Pendant que tu t'occupais, fils d'Esculape, à dérober les âmes à Pluton, le ressentiment des dieux cruels t'a fait aussi disparaître de dessus la terre.

Lachésis, la Parque, le Léthé, Pluton, comme tout cela porte bien la marque du siècle de Fracastor !

Dr P. H. PAPILLON (*Paris*).

Amas de pierres (XLII, 71). — Puisque plusieurs lecteurs de *La Chronique Médicale* s'intéressent à cette question des amas de pierres, je vous envoie une petite liste d'ouvrages, où ils ne penseraient peut-être pas à chercher des renseignements sur pareil sujet :

Epigramme votive de Crinagoras dans l'*Anthologie grecque*, traduction française, in-12, Hachette, Paris, 1914, tome I, p. 110, § 253.

Epigramme anonyme, dans le même ouvrage, tome II, p. 176, § 254.

Onffroy de Thoron, *La langue primitive depuis Adam jasqu'à Babel*, plaquette in 8° de 64 pages, E. Leroux, Paris, 1886, p. 60.

Paul Sédillot, *Les travaux publics et les mines dans les traditions*, in-8°, Rothschild, Paris, 1894, p. 55 sq

A. F. Gatien Arnoult, *Histoire des doctrines morales, politiques et religieuses en Gaule avant la conquête des Romains*, in-8°, Privat, Toulouse, s. d (1860), p. 257.

Viçwa Mitra, *Les Chamites, Indes pré-aryennes*, gr. in-8°, Maisonneuve, Paris, 1899, p. 559

On pourrait allonger la liste ; mais je me suis tenu à des ouvrages auxquels on ne pense pas du premier coup.

PONSOLLE (*Aurillac*).

Voix fœtale (XLII, 156). — La légende des enfants qui parlent dans le sein maternel est beaucoup plùs ancienne qu'on ne le croit volontiers.

Dans son *Histoire du Japon*, Kæmpfer rapporte qu'un religieux bouddhiste, Sotoktaïs, qui vivait au Japon vers la fin du VIe siècle de notre ère, parla un mois avant de naître

Et les Japonais eux-mêmes n'avaient rien inventé, car le *Mahabaratta* attribue déjà cette faculté au petit-fils de l'ascète Vacishtha Comme celui-ci errait par monts et par vaux, déplorant la mort de son fils Çaktri et suivi de sa belle-fille, il entendit une voix, qui ressemblait à celle de son fils et qui récitait les védas, sans oublier les six añgas. Il interrogea sa belle-fille et Adricyanti lui répondit : « Je porte dans mon sein le fils de Çaktri. Voici douze années passées que je l'ai conçu. La voix que tu viens d'entendre est celle de cet embryon qui récite les védas. »

Pour ne pas tourmenter les cœurs sensibles, ajoutons qu'après cette longue grossesse, l'enfant-ascète vint tout de même au monde.

BLAISOT (*Toulouse*).

Bobèche (LXII, 35). — Au tome I de son *Dictionnaire de la langue française*, Littré donne quatre sens du mot bobèche : *a*) la petite pièce adaptée aux chandeliers que nous connaissons tous ; *b*) le petit coin d'acier fin, soudé dans un morceau de fer pour faire la lame d'un instrument tranchant ; *c*) la guêtre qui se met par-dessus le soulier (sens ancien) ; *d*) le joueur de parades de la Restauration. Mais sur l'étymologie, il est moins satisfaisant. Sauf pour bobèche au sens de guêtre, aujourd'hui perdu, où il nous renvoie à un *bobatterius* = *bobaiche* de Du Cange, Littré nous laisse dans cette incertitude : *Il est probable que le radical est le même. dans ce mot et dans* bobine, *par assimilation de formes.* Et le pire est que, au mot *bobine*, nous ne sommes pas mieux renseignés.

A. Scheler donne la même explication et nous laisse dans la même incertitude.

Ch. Toubin, s'il ne connaît à *bobèche* que deux sens : la partie d'un chandelier et le joueur de parades, me semble avoir au moins le mérite de séparer absolument *bobèche* et *Bobèche*. Pour le premier, il a ce mérite encore d'avouer simplement : *origine inconnue.* Quant au baladin, l'explication est amusante :

A mon avis, dit-il, ce nom vient peut-être du préfixe péjoratif *ba*, et sanscrit *vac*, parler, avec changement non rare du *v* en *b* ; proprement *celui qui déraisonne*, qui dit des choses extravagantes, l'histrion en question ayant pu tirer son nom de ce qu'il jouait les rôles de *bobèche* ou bouffon extravagant.

Il sans doute extravagant aussi de mêler le sanscrit à l'affaire. Hypothèse pour hypothèse, j'aimerais mieux demander l'origine du nom du paradiste à l'argot. J'y trouve un mot que A. Delvau, L. Larchey, L. Rigaud. A. Bruant et Virmaitre igno-

rent, mot pourtant courant et que H. Bauche a retenu (*Le Langage populaire*, Payot, 1928, p. 200).

Bobard, discours ou opinions stupides, paroles oiseuses, mensonges. A peu près synonyme de *boniment*.

Qu'il y ait un rapport entre ces *bobards* et *Bobèche*, je ne puis l'affirmer, mais la chose est plus vraisemblable que de faire intervenir le sanscrit dans le nom de fantaisie que s'était donné le paradiste, qui amusa le Paris des dernières années de l'Empire et du début de la Restauration, et qui, notons-le en passant, ne manquait pas d'esprit. Resterait à découvrir l'origine de *bobard*; mais on la pourrait trouver dans un mot de notre langue au XIIe siècle : *bobe* ayant alors le sens de plaisanterie, bagatelle ; d'où *faire la bobe* pour faire la moue (*Cf.* C Hippeau, *Dictionnaire de la langue française au XIIe siècle*, in-8o, Aubry, Paris, 1873, p. 65).

Dans le même temps et suivant le même auteur, — et ceci nous ramène au second sens de *bobèche*, au *bobaiche* de Du Cange, — on disait *bobelin* pour chaussure, brodequin (et non simplement guêtre) ; *bobeliner* pour serrer la chaussure ; et *bobelineur* pour cordonnier. Le XVIe siècle avait encore conservé ces mots et Rabelais montre dans les enfers *Romule* devenu *rataconneur de bobelins* (II, 80) ; c'est encore *à grand coups de bobelins* que les gens du seigneur de Basché reçoivent Chiquanous (III, 15). On comprend que ce dernier en fut *morcrocassebezassevezassegrigueliguoscopapopondrillé*, car les bobelins étaient alors de fortes et grossières chaussures, à semelles de bois garnies de gros clous, avec des tiges de bottes. Dans Rabelais, le sens de *bobeliner* a un peu évolué et pris la signification de *repetasser* (cf. Catalogue de la Bibliothèque de Saint-Victor, II, 7) ; de là, l'épitbète péjorative que Frère Jean donne à Panurge de *couillon bobeliné* (III, 28). Par la suite, ces mots se sont perdus dans la langue courante ; mais l'argot a conservé *bobelins*.

Bobelins. — Au carreau du Temple, il existe des spécialistes qui n'achètent que les vieilles *bottes* ; ils en séparent soigneusement les bonnes tiges qu'ils font remonter par des *passifleurs* ; ces bottes sont revendues sous le nom de *Bobelins* (Ch. Virmaître, *Supplément au Dictionnaire d'argot*, Charles, Paris, s. d., p. 48).

Quant à *bobèche*, partie supérieure du chandelier, l'argot, qui, pour tête, dit souvent *bobéchon*, plus rarement *bobèche* ou *bobe*, n'a pris le mot que par analogie de la tête, partie supérieure de l'homme, avec la bobèche, partie supérieure du chandelier ; mais on ne peut tirer de là aucune indication étymologique. Resterait la racine commune de bobèche et de bobine comme le proposent et Scherer et Littré, sous le prétexte d'une ressemblance de forme entre l'un et l'autre objet. Mais, outre que cette ressemblance de forme ne saute pas aux yeux, le problème n'est que reculé, car l'étymologie de bobine demeure, je crois bien, inconnue.

J. Anglade (*Toulouse*).

Guet-apens (XLII, 97). — Nombre de dictionnaires étymologiques, celui de Roquefort, entre autres, escamotent la difficulté de *guet-apens*. Littré donne l'origine que M. P. Lamothe a rapportée. De même, A. Scheler (in-8°, Paris. 1862, p. 167) et Ch. Toubin (in-8°, Leroux, Paris, 1886, p. 401). Des dictionnaires étymologiques que j'ai pu consulter, le plus riche de détails sur le mot guet-apens est celui de Noël et Carpentier (in-8°, Le Normant, Paris, 1857, t. I, p. 723). Aussi, je crois bien faire de reproduire cet article.

Guet-apens. — Guet-apens, s. m., se dit, lorsque, après avoir pensé, prémédité quelque attaque, quelque assassinat, on guette les personnes pour l'exécuter. Il vient de l'ancien mot *aguet*, qui signifiait embûche. « Ils conspirèrent un grand nombre ensemble de s'en venger par quelque *aguet* et moyen subtil » (J. Le Maire de Belges, *Les Illustrations des Gaules*, liv. I, ch. 23, Paris, 1548).

Ores que (à présent que). . . . .
Que, sans peur du larron, trafique le marchand ;
Que l'innocent ne tombe aux *aguets* du meschant.
Régnier, *Satire I.*

Et du mot *appens*, par corruption ou abréviation, pour *appensé*, participe de l'ancien verbe *appenser*, qui se rencontre souvent dans les *Grandes Chroniques de France*, dans le *Roman du Renard*, pour méditer, réfléchir, délibérer.

On trouve dans les *Chroniques* de Monstrelet (liv I, ch. 37), *aguet appensé*, pour embûche méditée ; et dans les *Poésies* de G. Coquillard, qui écrivait au xve siècle, de *faict apensé* pour de guet apens. L'Académie qui, au mot *Guet-apens*, écrit *apens* avec un seul *p*, écrit plus haut *appens*, en renvoyant à guet-apens.

On trouve dans le *Dict.* de Monet : *appens, appensé, délibéré, pourpensé*, animo deliberatum. *Guet-appens, guet-appensé*, animo destinatæ insidiæ, consulto structæ insidiæ. On y trouve plus bas *appenser, méditer, penser*, cogitare, meditari.

Apensement est rendu dans le Glossaire du *Roman de la Rose* par pensée, réflexion.

L'étymologie adoptée par Littré ne semble pas douteuse et, contrairement à ce que pense M. P. Lamothe, il semble bien qu'il ne faille voir dans l'orthographe *guet à pan* qu'une faute typographique, ou de français.

Je trouve ailleurs une autre raison d'admettre la faute typographique. C. Hippeau, dans son *Dictionnaire de la langue française au XIIe et au XIIIe siècle* (in-8°, A. Aubry, Paris, 1873, t. I, p. 33), après avoir dit au mot *apenser, s'apenser*, ce que nous savons déjà, ajoute : « Guet ou aguet apens, *attaque préméditée. Nous écrivons aujourd'hui mal à propos* guet à pens. »

De l'erreur *guet à pens* à l'erreur *guet à pan* la glissade est facile et les typographes en font bien d'autres. A moins qu'il n'y ait là faute plus grave et prétention au lieu de simple coquille. Tout est possible en ce domaine, car, comme le remarque Emile Ernault dans ses *Causeries sur l'Etymologie* (in-8°, L. Clerté, Paris, 1906, II, 22, § 24), « l'étymologie est — comme la médecine et la politique — de ces choses que chacun croit volontiers connaître sans les avoir apprises. » Il se peut donc que le traducteur de *Don Quichotte*, ayant imaginé une tour du guet avec des pans, ait fait du même coup une découverte étymologique avec *guet à pan*. Mais nous sommes là dans le domaine de la fantaisie

J. Anglade (*Toulouse*).

L'avare breton (XLII, 15). — L'épitaphe rapportée par M. Benoist paraît être une variante d'un texte primitif qui, je crois, est le suivant :

Le plus avare homme de Rennes
Repose sous ce marbre blanc
Il mourut tout exprès le premier jour de l'an
De peur de donner des étrennes.

Ce texte se trouve au chapitre des *Epigrammes anonimes* dans le *Nouveau Recueil des Epigrammatistes français anciens et modernes*, par M. B. L. M., édité à Amsterdam en 1720. L'épigramme est donc antérieure à cette date ; mais l'auteur reste caché par l'anonymat.

Dr Bouché (*Rostrenen*).

Dunum, Lugdunum, Lyon (XLI, 40, 42, 125, 215, 296). — Le mot *Dunum* est un mot celtique, latinisé, en assonance, *Dunum* ; car nous n'avons, pour ainsi dire, aucun document écrit sur la langue celtique. Le sens de tous les *Dunum* latins est éminence ; exemple : *Virodunum* (Verdun). Notons, en passant, qu'il est probable que le mot Verdun est plus proche du celtique que *Virodunum* ; car il existe, en Allemagne, *Verden*, où Charlemagne fit massacrer les Saxons révoltés ; et, en latin du VIe siècle, Verdun est transcrit *Urbs Vereduna*, et même on lit *Virdunum*, contracté, le son des voyelles ayant changé suivant les époques.

Parmi les mots *Dunum*, devenus Dun, j'indiquerai Dun seul, tel Dun-sur-Meuse [Meuse], Dun-sur-Auron [Cher], Dun [Ariège], Dun [Creuse], Dun-le-Poëlier [Indre], Dun-sur-Grandry [Nièvre]; puis les mots composés : Dunkerque [Nord], Saverdun [Ariège], Liverdun [Meurthe-et-Moselle]. Les pays en Dun sont toujours sur des éminences, y compris les Verdun-sur-Meuse [Meuse], Verdun-sur-Garonne [Tarn-et-Garonne], Verdun sur-le-Doubs [Saône-et-Loire], Verdun [Aude], Verdun [Ariège] et le Mont Verdun, près de Lyon. Le *Dunum* de *Lugdunum* ne fait pas exception ; c'est la colline de Fourvières.

Il y a tout lieu de penser que, comme pour Verdun, Lyon est plus près du celtique que *Lugdunum*. Les Latins ont donné, au nom entendu, une forme semblable aux termes de leur langue à eux, mais les indigènes disaient sans doute quelque chose comme *Lugdon, Luton* ; d'où, en langage vulgaire, un son comme Lion, avec i long. C'est ainsi que persistent encore Lion-d'Angers [Maine-et-Loire], Lion-devant-Dun [Meuse], Lion-en-Beauce [Loiret], Lion-en-Sullias [Loiret], Lion-sur-Mer [Calvados] et Lyon-la-Forêt [Eure].

Dr R. Mazilier (*Toulouse*).

Charade et Enigme (XLII, 31). — Le mot de la charade est *Cor*, pour le premier ; *billard*, pour le second ; *corbillard* pour le tout.
Celui de l'énigme est *Écriture*, mais peut aussi s'entendre *Imprimerie*.

Dr P. Noury (*Rouen*).

Pharmacien épidapsile (XLVII, 35, 130). — Le mot épidapsile, qui fait chercher le Dr Maxime Paris), est la reproduction du mot grec 'Επιδαψιλής, qui veut dire charitable.
Ce sens est confirmé par le contexte.

Dr J.-F. Caizergues (*Bram*).

Autre réponse. — Je ne me souviens pas d'avoir vu ce qualificatif ; mais, étymologiquement, il signifie « généreux, libéral, charitable, parce que opulent ».
En effet, le mot grec existe, venant du verbe ἐπιδαψιλεύω, qui signifie « donner abondamment, prodiguer, faire des largesses ». Du moment qu'il s'agit d'un membre ou fournisseur d'une Société de Charité, il est vraisemblable que ce pharmacien, ainsi honoré d'un tel qualificatif, devait faire des dons en nature importants, ou du moins pratiquer à l'endroit de cette Société des prix doux... et non présenter des notes d'apothicaire...

Dr Léger (*Etaules*).

Table de multiplication digitale (XLII, 36, 101, 102, 150 *sq.*). — Je ne parviens pas à comprendre ce qui embarrasse notre distingué confrère M. Gallois. Le résultat de l'opération étant nécessairement entre 5×5 (soit 25) et 9×9 (soit 81), sera du type $10\,a + b$. D'où la nécessité de placer un multiplicateur 10 devant le premier chiffre du résultat.
Le calcul digital part de $(5 + m)(5 + n)$. Cela donne d'abord $5(m + n) + 25 + mn$. Comme il est dit plus haut, il faut transformer ce premier résultat de manière à avoir un multiplicateur 10 :

$$10(m + n) - 5(m + n) + 25 + mn,$$

qui s'écrit aussi :

$$10(m + n) + 25 - 5m - 5n + mn.$$

Dans cette expression, il s'agit à présent de voir si les 4 derniers termes, représentant le $+ b$ ci-dessus, peuvent se ramener à un calcul digital simple.
En effet : $25 - 5m - 5n + mn = (5 - m)(5 - n)$.
D'où enfin le résultat final, exprimant le calcul digital complet de l'opération :

$$10(m + n) + (5 - m)(5 - n).$$

Dr N. Betchov (*Genève*).

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

❦ Du *Journal* du 16 mai 1929, sous la signature de M. Maurice de Waleffe :

« Il m'est arrivé d'écrire que l'art du second Empire ne méritait pas le mépris où le tiennent certains esthètes, étant plus raffiné qu'on ne veut bien le dire !...... *La femme, alors, s'ouvrait par en haut. Elle s'ouvre maintenant par en bas.* »

Il s'agit heureusement de sa toilette.

❦ ❦

❦ De l'étude J.-B. Dalmas, *Les Sorcières du Vivarais devant les inquisiteurs de la foi*, in-8°, Guiremand, Paris, 1865, p. 39, 40.

« On ne pouvait pas exiger de l'inquisiteur Briny qu'il mesurât l'intelligence de la folle Peyretone (accusée de sorcellerie), comme M. Vogt, *par la longueur absolue des sillons du lobe frontal.* »

En effet, on ne pouvait exiger cela de l'inquisiteur... du moins du vivant de l'accusée.

❦ ❦

❦ Du journal *Le Temps*, numéro du 14 septembre 1934, sous le titre *La région du lac Léman :*

La fameuse station de cure d'ail *et de soleil dispense la santé et la joie de vivre*

❦ ❦

❦ Annonce de *La Dépêche de Lille* du début d octobre 1934 :

On demande une femme de chambre très bonne légère, *au courant du service..*

❦ ❦

❦ D'un catalogue d'autographes distribué récemment :

N° 20 D..... (V.) [Le nom, celui d'une actrice célèbre du XIXe siècle, est en entier sur le catalogue], L. a. s., 4 pp., adressée de Lyon, hôtel des Célestins, à Alexandre Piédagnel, 25 septembre 1868. . . . . 60 fr.

Importante lettre où elle donne des nouvelles de sa santé. Elle garde la chambre depuis 28 jours, *par suite d'une inflammation de la prostate.* — « J'ai gagné cela par les fatigues et tourments d'esprit qui m'ont accablée depuis quatre mois..... »

Chronique Bibliographique

Georges Millandy. — **Mon vieux Boul'Mich'. Indiscrétions et anecdotes**, un vol. in-8° couronne, E. Figuière, Paris, 1935 (*Prix : 12 francs*).

Georges Millandy, le chansonnier du Quartier latin, évoque, en une série d'anecdotes, la vie insouciante et pittoresque du Quartier latin de naguère.

Il connaît tous les coins de ce quartier, dont il nous dévoile tous les secrets. Il en montre l'intimité avec le sens averti d'un observateur. Chaque chapitre est une savoureuse petite histoire indiscrète ou réaliste. En lisant ce livre, on retrouve le souvenir de notre jeunesse, dont les lambeaux sont restés accrochés aux murs de « mon vieux Boul'Mich' ». Revivons ce passé, derrière nos lunettes, en dépit de nos cheveux blancs... (*Georges Petit.*)

Henri Leclerc. — **Précis de Phytothérapie**. *Essais de thérapeutique par les plantes françaises*, troisième édition, un vol. in-8°, Masson et Cie, Paris, 1935 (*Prix : 32 francs*).

Cette œuvre précieuse, qui est devenue pour certains un livre de chevet et un formulaire de pratique courante, n'est plus à présenter au Corps médical. Aussi bien, la publication de cette *troisième édition* dit assez le succès mérité qu'a eu le *Précis de Phytothérapie* de M. H. Leclerc.

La seconde parut en 1927 ; et, depuis lors, dans cette branche si importante de l'art de guérir qu'est redevenue la thérapeutique par les plantes indigènes, les acquisitions nouvelles se sont multipliées. On le voit bien à la comparaison du *Précis* d'hier avec celui d'aujourd'hui. Cinq chapitres ont été refondus; vingt-huit se trouvent complétés, trente plantes nouvelles sont l'objet d'une étude inédite.

Matériellement, le volume pourtant ne s'est pas épaissi ; il a même vingt pages de moins. C'est que l'éditeur a choisi des caractères un peu moins gros, qui restent pourtant très lisibles grâce à leur netteté et à une impression sur plus beau papier. La présentation même est devenue plus élégante.

A tous égards, on ne saurait donc louer assez le présent ouvrage, que toutes les bibliothèques médicales devraient posséder. Il faut lui souhaiter cette fortune, à la fois pour son mérite propre et parce que la phytothérapie est la méthode la meilleure pour nous faire apprendre avec plaisir et pour nous faire aimer la thérapeutique, celle par surcroît qui plaît le plus aux malades, celle enfin qui peut fournir, à leur profit comme au nôtre, les plus beaux succès.

André Blum. — **Les Origines du papier, de l'imprimerie et de la gravure**, un vol. gr. in-8°, Editions de La Tournelle, Paris, 1935.

L'ouvrage est une réunion d'études sur l'origine du papier (*39 pages*), sur l'origine de l'imprimerie (*31 pages*), sur les origines de la gravure (*100 pages*), enfin sur les origines du livre illustré et les incunables (*61 pages*). C'est dire que l'Auteur a fait œuvre synthétique, donnant dans chacun de ses chapitres la matière qui a fourni, ailleurs, à de gros ouvrages. Groupant les documents et résumant avec impartialité leur caractère, il y a réussi de la plus heureuse manière ; et son étude, clairement exposée et riche de renseignements, est pleine d'intérêt.

Les quatre-vingt gravures qui l'illustrent ont été choisies judicieusement et avec goût. Elles sont, par surcroît, fort bien venues ; et l'édition est propre à satisfaire les bibliophiles les plus difficiles.

Dr Charles Perrier. — **La bouche et ses rapports avec le visage, le front, le nez et le menton**, une plaquette in-8°. Imprimerie A. Rey, Lyon, 1935.

Il est constant que, par sa forme, par le petit jeu de ses angles et par sa mobilité générale extrême, la bouche constitue un des traits les plus essentiels du visage. Criminaliste et statisticien, M. Ch. Perrier devait être attiré par elle, et cela nous vaut l'étude présente, portant sur huit cent cinquante-neuf sujets de seize à soixante-treize ans, détenus à la Maison Centrale de Nîmes et récidivistes pour la plupart.

Le tracé linéaire de la bouche, puis ses dimensions, enfin son degré habituel d'ouverture sont tour à tour recherchés par âges, par catégories céphaliques, par nationalités (départements, provinces, pays étrangers), par populations (urbaine ou rurale), par crimes et délits. Puis, les résultats statistiques obtenus pour chaque groupe furent comparés à ceux que la population totale de la prison donnait. Enfin, l'étude des rapports de la bouche avec le visage, le front, le nez et le menton termine ce curieux mémoire.

Encore que des conclusions certaines d'ordre pratique ne puissent immédiatement être tirées de telles statistiques, les études de cette nature sont précieuses ; et on se représente sans peine ce qu'il faut de longue patience, d'attention et d'ingéniosité pour les mener à bien.

Lucien Tendret. — **La Table au pays de Brillat-Savarin**, un vol. in 8° carré, Dardel, Chambéry, 1934 (*Prix* : *35 francs*).

Un livre de cuisine fine, direz-vous ? Mon Dieu, oui ; mais de quelle façon amusante et littéraire il est écrit ! Anecdotes, souvenirs personnels, citations sont mêlés aux recettes, et il en vient un tel agrément que celui même, qui ne tient pas particulièrement à préparer une *Fondue de Belley* et qui ne s'intéresse qu'à moitié à la pyrotechnie culinaire du rôti de gibier plume, le feuillette cependant avec grand plaisir.

Le livre est écrit d'un joli style et son début est charmant. On y trouve des aphorismes tels que celui-ci, dont nous pourrions faire notre profit : *les progrès de la cuisine devraient rendre inutile la pharmacie* ; et des aperçus plus riches de pensée profonde qu'on n'imagine. Ainsi de quelle admiration ne convient-il pas de glorifier le *Progrès* moderne ? Aujourd'hui, tout le monde peut être journaliste, député, ministre .. je m'égare et voulais dire simplement : cuisinier. Au contraire, dans la nuit barbare du moyen âge, il y avait une confrérie de cuisiniers et *nul ne pouvoit tenir estal ou fenestre à vendre cuisine, qu'il ne sut convenablement préparer toutes sortes de viandes*. Il y fallait faire chef-d'œuvre. Combien retardataires étaient ces gens !

Le progrès veut aussi que les femmes soient dactylographes, mécanographes et autres joliesses de même farine, par quoi elles ne savent plus user de cette farine pour faire un bon roux. Le malheur est que *les bons dîners font les bons maris et les retiennent au foyer*, de sorte qu'il est bien possible que la Famille se ressente des sauces manquées.

A la vérité, on ne sait plus manger : on « bouffe ». Quand les moyens de communication étaient médiocres, on restait chez soi et les plaisirs de la table prenaient importance. Balzac pouvait encore écrire : *Il existe des Carêmes en jupon, génies ignorés qui savent rendre un plat de haricots digne du hochement de tête par lequel Rossini accueille une chose parfaitement réussie*. Aujourd'hui, on court les routes à quatre-vingt kilomètres à l'heure ; on mange en vitesse, et, en fait de Carême en jupon, on rencontre des maîtres d'hôtel l'escopette au poing. En revanche, on n'a peut être jamais autant parlé de gastronomie.

Dans les détails du livre, c'est pareille histoire. J'en ai rencontré un qui m'a retenu. Lorsque, jeune garçon, je courais les Pyrénées, on y faisait la chasse à d'anciennes marmites de bronze qui, déjà, étaient devenues rares. C'étaient des vases destinés autrefois à la préparation du pot-au-feu, et il y en avait de toutes dimensions dans un ménage, parce que le nombre des convives pouvait varier. La raison de cette coutume disparue, parbleu ! nous ne la connaissions pas ; mais Lucien Tendret me l'apprend. Elle est que faire le bouillon, comme nous le faisons, dans un vase de terre est

la plus détestable hérésie du monde et qu il faut employer un récipient en cuivre. Nos vieux Pyrénéens se servaient du bronze ; ils n'étaient point sots.

Vous voyez qu'il n'y a pas, dans cette réimpression d'un ouvrage qui eut son heure de célébrité, que la recette des croquettes de queues d'écrevisses ou celle du gâteau de lavaret, et qu'il vaut bien la peine d'être lu. Ce n'est pas tout d'ailleurs. Une impression soignée sur papier de luxe, et une forme sans prétention, mais dans le goût classique et provincial, qui est celui du texte, font de *La Table au pays de Brillat-Savarin* un ouvrage de bibliothèque et témoignent d'un effort d'éditions régionales qui mérite d'être encouragé (*J.-F. Albert*).

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie. — 1935.

42e ANNÉE ⁝⁝⁝ N° 8 ⁝⁝⁝ 1er AOUT 1935



Les « releveurs de lèche » et les « décompteurs » dans les Côtes-du-Nord

Par le Dr F. LEJEUNE (Quintin)

La lèche est un organe mystérieux, situé quelque part entre la bouche et le bassin. Au vrai, lorsqu'un paysan dit qu'il a *mal à la lèche* ou *la lèche chète* (de choir : tombée) ou encore *la lèche blette*, il faut entendre qu'il éprouve un malaise dû à ses digestions. Il y a quelques années, interrogeant une vieille femme venue me consulter, elle me dit qu'elle avait *grand mâ au pertus de la lèche*. Je finis par comprendre qu'il s'agissait du creux épigastrique (pertus, de pertuis, trou).

Pour les campagnards des Côtes-du-Nord, inutile d'aller consulter le médecin « qui n'entend rien à ces choses ». Il vaut bien mieux se rendre chez la personne qui *relève la lèche*, et ce genre de personne est légion.

Il y a plusieurs manières de relever la lèche. La plus simple consiste à frictionner le creux de l'estomac en disant trois *Ave Maria* ou en récitant les litanies de sainte Anne. Il est possible encore de relever la lèche en saisissant au sommet du crâne du patient une mèche de cheveux, ainsi que le fait le Prophète pour ses fidèles, et de tirer fortement en haut. Certains se contentent de faire coucher le malade la tête plus bas que les pieds.

A Moncontour-de-Bretagne, quelques années avant la guerre, vivait un de ces guérisseurs spécialisés. Il avait une grosse clientèle et pourtant les moyens qu'il employait étaient plutôt violents. Lorsque le malade de l'estomac arrivait chez lui, après l'avoir regardé pendant quelques instants dans les yeux, il l'emmenait dans la cour de la maison, et, là, il le plaçait à l'une des extrémités en le faisant maintenir par deux hommes vigoureux. Puis, prenant « du champ », il fonçait tête baissée dans l'estomac du malheureux patient. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, la plupart de ses clients s'en allaient, sinon guéris, du moins satisfaits.

Il avait d'ailleurs, à quelques kilomètres de chez lui, un concurrent redoutable en l'effigie d'un des saints de *Notre-Dame-du-Haut*, petite chapelle érigée en pleine campagne. Saint-Mamert, qui présente ses entrailles tenues à deux mains, a en effet le pouvoir de guérir toutes les maladies abdominales, les coliques et la *lèche chète*.

Ce saint Mamert est vraisemblablement saint Mamès, patron du diocèse de Langres, qui fut martyrisé sous l'empereur Aurélien, d'un coup de fourche au ventre.

C'est surtout le 15 août, jour du pardon de Notre-Dame-du-Haut, que les patients viennent en foule implorer la guérison de leurs infirmités. Il est bon d'assister aux cérémonies religieuses et de rendre ensuite visite aux saints (saint Hubert, saint Mamert, saint Méen, saint Houarniaule, saint Livertin, saint Lubin). Voici comment on procède :

Devant l'autel tout illuminé, situé sur le côté du maître autel, se tiennent quelques personnalités de Trédaniel, paroisse où s'élève la chapelle, généralement des conseillers municipaux. Moyennant obole, ils prennent mesure de la partie malade, et, dans le cas de saint Mamert, le tour du ventre, à l'aide d'une longue mèche de coton recouverte decire, vulgairement appelée « rat de cave ». Suivant la générosité de l'impétrant, le morceau de « rat de cave » est coupé plus ou moins long, suspendu ensuite et allumé devant la statue du Saint, pendant que le patient fait oraison.

Au maître autel, on impose, en outre, aux enfants pour les préserver de la peur, l'étole et les évangiles.

De tout temps, en Bretagne, les saints, intercesseurs puissants auprès de Dieu, ont fait au rebouteur et au médecin une redoutable concurrence.

Au contraire, l'opération qui consiste à *décompter* rentre dans la catégorie de la *magie blanche* qui, comme chacun sait et comme l'assure Colin de Plancy dans son *Dictionnaire Infernal*, *est l'art de faire des opérations surprenantes par l'évocation des bons anges ou simplement... sans aucune évocation* (sic).



Editions d'art E. Hamonic.

Chapelle de Notre-Dame-du-Haut, près de Moncontour.

Il nous a été très difficile d'obtenir une formule employée par ces magiciens thérapeutistes, car procédés et formules se transmettent oralement et le secret en est jalousement gardé.

Dans les Côtes-du-Nord, on a recours à ce procédé surtout pour guérir les affections de la peau (eczéma des nourrissons, impetigo, etc.) ; et, chose amusante, c'est une de ces décompteuses, que nous avons soignée précisément pour un eczéma du sein, qui nous a révélé la façon dont elle procédait.

Le patient, généralement un enfant amené par ses parents, est étendu sur un lit ou une table, ou assis sur une « chaire » (chaise) de manière que le « magicien » puisse circuler autour de lui. Si le patient a l'âge de raison, on lui fait tenir un cierge bénit le jour de la *Chandeleur*. Si l'enfant est trop jeune, le cierge est tenu par une des personnes qui l'accompagnent.

Le cierge allumé représente la foi avec les bonnes œuvres, et la mèche qui est cachée dans la cire représente l'intention droite dont saint Grégoire nous dit « que vos œuvres soient publiques mais que vos intentions demeurent cachées ».

Après une courte et banale oraison, l'officiant se place devant le malade et le bénit ; puis, tourne de gauche à droite autour de lui *en comptant à l'envers* (décompter) : « dix chœurs des anges, plus neuf chœurs des anges, plus, etc. », en retournant à l'unité. Suivant la gravité du mal, l'opération est recommencée un certain nombre de fois ; et, dans la huitaine, la lésion *sèche*.

Si, par malheur, la guérison n'est pas obtenue, même par l'adjonction de certains cataplasmes ou pommades dans lesquels entrent de la graisse de porc, de la bouse de vache, des orties, et d'autres médicaments hétéroclites, on s'adresse aux saints ; mais le médecin, soyez-en sûrs, ne sera consulté qu'en désespoir de cause, comme si l'on se donnait au diable !

Relever de lèche et décompter ne sont pas à la portée de tous et ne pratique pas ces opérations qui veut ; il y faut un don.

Ce don est la propriété du septième enfant d'une même famille, à condition que les six premiers soient de même sexe et le septième d'un sexe différent. Ou encore toutes les personnes nées avec une présentation du siège, mais les pieds en avant. Cela les différencie des rebouteurs qui, eux, opèrent à l'aide d'un secret transmis de père en fils.

Honoraires et Thérapeutique
aux XVIIe et XVIIIe siècles

par le Dr Louis DUJARDIN.

En 1690, la veuve du gentilhomme François de Penancoët, ma compatriote, ne se doutait pas que, au xxe siècle, nous nous intéresserions à extraire de l'*addition à son compte* ces lignes qui y sont consacrées aux honoraires et à la thérapeutique :

« Fust payé à une femme nourice laquelle ordre des médecins donnoit à tester au deffunct pour le soullager dans son poulmounicq la somme de dix huit livres. »

« Déclare la Dame avoir payé, suivant quittance du 6e may 1690, au sieur Verduc, docteur en médecine, la somme de nonante six livres pour saize jours qu'il fut auprès du feu seigneur de Quillimadec avant sa mort. »

« Déclare encore avoir payé, au sieur de la BodinageBohalier pour la maladie mortelle du feu seig^{r} de Quillimadec la somme de cent huit livres, suivant quittance du 19 mars 1690. »

« Déclare de mesme avoir payé au sieur Ollivier le Naillant, apotiquaire de cette ville, avant lad. maladie mortelle et durant icelle, suivant quittance du 6e septembre 1692, pour ses fournitures la somme de cent trente et huit livres 17 sols 9 deniers. »

Pour la maladie d'un des enfants, le sieur Verduc, médecin, reçut 140 livres pour 20 jours, et le s^{r} Penanprat, apotiquaire, « 60 livres pour vingt jours, à raison de 3 livres par jour ».

Quant au Sr L. F. De Treffaleguen, chanoine de Léon, il m'excusera de faire passer sous les yeux de mes lecteurs, cette lettre qu'il adressait à son père, le 21 août 1717.

Mon cher père,

M. Robeau m'a donné une ordonnance de prendre matin et soir un bouillon de dedans d'un veau avec de la pulmonaire et des jujubes et des navets, un peu de raisin et des cancres, et de prendre pour boisson ordinaire l'hydromel avec du capillaire du Canada. J'ai suivi son ordonnance jusqu'à présent.

Il me l'a donné croyant que j'ai de la disposition à la phtisie et a dit à Monseigneur que c'était la poulmonie, c'est ce que Mgr de Léon m'a mandé. Il m'avait ordonné de prendre ensuite du lait de vache bouilli avec douze limas après les avoir fait dégorger par trois fois dans de l'eau chaude. Le père prieur a approuvé ces ordonnances et a eu la bonté de me donner tout ce dont j'avais besoin ; il

vint hier ici et s'en est allé aujourd'hui. Il m'a conseillé de prendre le moins de remèdes que je pourrais et un grand régime; il dit que je n'ai pas du tout la poitrine offensée et que mon mal vient d'une chaleur du ventre et d'une faiblesse d'estomac, et que je ferais bien de prendre un demi-bain. Ils ont tous bien de la peine à définir une maladie ; je me trouve cependant un peu mieux ; j'ai été assez bon pour me laisser aller à une mélancolie dont j'ai peine à revenir.

Quittons le domaine de la phtisie et entrons dans celui de l'ophtalmologie. J'avais signalé dans *La Chronique Médicale*, (1er janvier 1933, p. 8), le traitement actuel des taies par application d'un emplâtre sur le bras opposé à l'œil malade. Surprise des furetages ! Voici ce qu'écrivait en 1755 à Monsieur Jacques Arnoult, son très cher frère et très obéissant serviteur :

Au sujet de votre petite, je serais davie que vous lui fassiée faire un cottère au bras opposé de sont mal, ou un seton à la nuc du col, et si il y a une taies de formée, il faut que vous fassiée brullée une feille de papier gries qui soit bien propre et la brullée posée sur une assiette de feïance, et, estant brullé, vous souflerée la partie qui sera brullé et nous auré soing de ramasser une espesse d'huille qui se trouvera sur la ditte assiette et cella avec un petit pinceaux que je vous envois dans la laitre, et après avoir ramassé cette huille, vous mettré le boute du dit pinceaux, qui se trouvera chargé, dans l'œuil de l'anfans et l'y lessée jusque à ce qu'il tombe seul, et continuée ce remède deus foy le jour jusque a la guérisont : il faudra avoir soing de la purger plusieurs foy avec une once de manne et une demie once de tamarin gras, que vous ferez bouillir dans un ver de petit lait de cailbeaute. Je pance que ces remèdes feront effet : il m'a souvent réussi...

Le 2 août 1755, il revient à la charge :

Je suis davis que vous fassier saigner vostre petite Blanche et la faire purgé deux ou trois foy, et lui faire boire de la tisanne faite avec des rassines de parelle et de bardiane de chaque une once pour trois choppinne d'au réduite à vostre plaisir et adjoutée un morceaux de réglisse, et en boire une chopinne par jour pendant quinze jours. Je vous envois de longant par pancer les différentes blessures qui peuvent arrivée chez vous. Adieu.

La Médecine des Praticiens

Les Comprimés Vichy-Etat.

Les *Comprimés Vichy-Etat* sont faits avec le sel que la Compagnie fermière extrait de ses eaux, dont la réputation est mondiale. Ils ont tous les effets de la médication alcaline.

Les *Comprimés Vichy-Etat* exercent une action remarquable sur les nutritions incomplètes ou ralenties. Ils ramènent l'assimilation générale à son degré normal. Ils désencombrent l'organisme de tous les déchets du métabolisme. Le milieu intérieur, débarrassé de tous ces rebuts qui le gênent et l'alourdissent, retrouve toute son activité, toute la vigueur de ses fonctions.

On comprend donc l'action préventive des *Comprimés Vichy-Etat* dans toutes les lithiases. Les calculs en formation sont entraînés, sous forme de poussière et de sable. Les éléments ne s'agglomèrent plus. On est ainsi délivré de ces coliques, soit hépatiques, soit néphrétiques, qui causent de si violentes douleurs et trop souvent des dégâts irréparables.

Nous nous garderons d'insister sur l'utilité des *Comprimés Vichy-Etat* dans les infections et les intoxications qui affectent tout l'organisme ; dans le diabète, le paludisme, les congestions du foie ou des reins, les dyspepsies gastro-intestinales, qu'elles soient hyper ou hyposthéniques, les catarrhes biliaires, etc ..

En revanche, nous insisterons un peu sur l'action bienfaisante des *Comprimés Vichy-Etat* dans certains rhumatismes chroniques. On sait que, d'une manière générale, le rhumatisme résulte de l'accumulation de l'acide urique et des urates insolubles dans l'économie. C'est l'uricémie. Or, le métabolisme des corps azotés est régi par le foie. C'est le foie qui favorise les combustions successsives des composés azotés et qui les amène au dernier stade, l'urée. Que le foie soit insuffisant, ces transformations sont incomplètes ou inachevées. Elles s'arrêtent à l'étape acide urique et urates. L'uricémie s'installe.

Les *Comprimés Vichy-Etat*, qui maintiennent au plus haut degré l'activité hépatique, permettent aux éléments azotés de terminer leur cycle total. Grâce à eux, pas d'uricémie ; pas de rhumatisme ni de goutte chroniques.

La Rédaction désire acquérir les numéros suivants de *La Chronique Médicale* : 1895, *Seconde année,* n°s 5, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18.



MÉDECINS-POÈTES



Nicolas de BONNECAMP

Quelques détails nouveaux, récemment découverts, m'encouragent à revenir sur Nicolas de Bonnecamp, médecin-poète. D'abord, quelques dates et des renseignements de famille.

R. Kerviler dans son *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne* (2010, p. 315) nous apprend que le nom de Bonnecamp était celui d'une ancienne famille de médecins vannetais et que les *Archives du Morbihan* font mention de *noble homme Nicolas de Bonnecamp, docteur en médecine à Vannes* en 1687. Notre médecin-poète avait épousé, je ne sais à quelle date, Marie Le Breton, dont il semble avoir eu au moins deux enfants. L'aînée fut une fille, Marie-Josèphe-Jeanne-Christine, née à Guérande, le 15 septembre 1665, dont les *Archives du Morbihan* mentionnent l'existence en 1689 et qu'on retrouve en qualité de marraine sur un acte de baptême à Saint-Patern de Vannes en 1698 (E. suppl. 1564, 1585). Le second fut un fils, Nicolas-Claude de Bonnecamp, né à Quimper et qui figure, en 1693, parmi les élèves du collège des Jésuites de Vannes, sur les programmes des exercices littéraires.

Ce Nicolas-Claude, lui aussi docteur en médecine, eut également deux enfants au moins. Sa fille, née à Vannes, entra comme professe, en 1732, au couvent de Notre-Dame de Charité à Vannes, devint sœur Marie de Saint-Pierre, et fut envoyée à Paris, en 1760, pour « coopérer à la conduite des Filles de la Madeleine ». Elle mourut en décembre 1764. Le fils de Nicolas-Claude, prénommé Joseph-Pierre, naquit à Vannes, se fit jésuite et mourut au château de Tronjoly-en-Gourin, le 28 mai 1790 (*Archives du Morbihan*, E. suppl., 906).

Sur les *Sonnets sur les principaux mystère de la vie, de la mort et de la résurrection du Fils de Dieu* (in-4°, Le Sieur, Vannes, 1687) composés par notre médecin-poète, je n'ai rien à ajouter à ce que j'en ai dit, sinon que l'ouvrage est très rare. La *Bibliothèque Nationale* en possède deux exemplaires. Je fus assez heureux pour en découvrir un troisième.

Ma trouvaille récente est que notre rimailleur écrivit autre chose que ses *Sonnets* religieux. Dans son étude sur *Un prélat amateur des Jardins* (*Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1921, p. 49-82), M. Wacquet écrit :

En Cornouaille, sur le déclin du grand siècle, un ingénieux médecin-poète occupait ses loisirs, entre un clystère et une saignée, à exalter dans la langue des dieux les talents, les tulipes et les melons d'un doux prélat de belle race, amateur des jardins.

Ce médecin-poète était notre Nicolas de Bonnecamp ; ce prélat, Mgr François de Coëtlogon. Le premier avait été l'hôte enthousiaste du second ; enthousiaste, si on en juge par la plaquette de vers qu'il offrit à l'évêque. Cette plaquette, plus rare encore que les Sonnets, n'est connue que par un unique exemplaire appartenant à M. Arthur Porquier, de Loc-Maria-Quimper. Elle contient : une épigramme à l'Auteur signée N. B. D. (serait ce, par hasard, Nicolas de Bonnecamp, Docteur ?), le poème de Bonnecamp en 432 vers sous le titre *Les jardins de Lanniron décrits en vers françois*, un quatrain et un douzain d'un certain abbé D. P., une *Descriptio Lanironis* en vers latins signée P. G. S., enfin la traduction en vers français de la pièce latine par certain C. S. J.

Pour nous en tenir à de Bonnecamp, M. Wacquet dit de ses vers qu'ils ne sont pas d'un poète, mais d'un notaire dressant un inventaire, mettant des rimes à chaque douzième syllabe, sans simplicité, sans mesure et sans goût. *Et pourtant,* ajoute le critique, *M. de Bonnecamp n'est pas un sot.* Nos lecteurs décideront sur quelques extraits que je donne.

Saluons avec Bonnecamp le Maître de Lanniron :

> .... *illustre Prélat*
> *de qui ce lieu charmant emprunte son éclat.*
> *Tout y brille par lui, puisque, par sa présence,*
> *qui sert à ses jardins d'une douce influence,*
> *on voit naître les fleurs, on voit mûrir les fruits :*
> *Sa pourpre teint la rose et sa candeur les lys.*

Monseigneur était radioactif !... sans doute plus encore que le soleil,

> *second père des lys, des œillets et des roses,*

le premier devant être le prélat ! En veine de libérales distributions de paternités, Bonnecamp demande à Monseigneur d'être aussi le père de son inspiration :

> *Inspirez en mon âme un peu de cette ardeur*
> *qui fait avec éclat briller Votre Grandeur,*
> *afin qu'un feu si beau réchauffant mon idée,*
> *je chante les beautés dont elle est possédée,*
> *et que d'un style aisé je puisse dignement*
> *Décrire Lanniron, ce paradis charmant.*

Suivez le guide... Ne foulez pas...

> .... *le vert tapis*
> *que ne tondit jamais la dent de la brebis.*

Ne volez pas...

> *les innocentes fleurs, qu'enfante la Nature*
> *émaillant en tout temps son épaisse verdure.*

Respectez...

plusieurs rangs d'ormeaux nouvellement plantés
d'une égale distance en bordent les côtés.

Messieurs, voici le château,

Où rien n'est de plus propre, où rien n'est de plus beau,
où toutes les beautés ne parlent que de Dieu.

Remarquez que c'est moins une maison qu'un temple.

Il ne se pourrait pas aussi faire autrement,
puisqu'un dévot prélat en fait tout l'ornement.

Avançons, Messieurs, avançons !

.... et passons lentement
à travers le salon du bas appartement.

Attention aux marches! *à la double descente !* Veuillez remarquer

.... cette pesante barque
qui gémit sous Bacchus.

Le bateau,en effet, est

chargé pompeusement des dépouilles du Grave.

Monseigneur ne le dédaignait pas et son aède y trouvait peut-être inspiration.

Après l'eau... et le vin, voici l'air.

Et l'air rempli d'oiseaux d'espèces différentes,
dont nous voyons former des troupes voltigeantes,
confondant les hérons avec les rossignols,
leurs plumages divers, leurs chants, leurs cris, leurs vols,
par cet amas confus et ce plaisant mélange,
semble nous demander toute notre louange.

Remarquez

.... le long canal d'eaux
Où l'on voit promener le plus blanc des oiseaux :
Le cygne, mesurant cet élément liquide,
tantôt d'un cours plus lent et tantôt plus rapide,
suivi de cent canards qui nagent sur ses pas,
qui plaisent mieux ici qu'ils ne font aux repas,
semble imiter son maître en la cérémonie
d'une troupe qui suit et lui fait compagnie.

Les chanoines de l'honorable compagnie qui m'écoutent sont priés de ne pas s'arrêter à cette comparaison.

Les poissons, Messieurs, voici les poissons !

Le brochet et la carpe, en ce cristal liquide
Suivent le naturel et l'instinct qui les guide :
L'une donne la chasse aux timides poissons,
L'autre poursuit la mouche et fuit les hameçons,
fait le saut périlleux et provoque les soles,
qui ne sont pas loin d'elle à faire capréoles.

Tout en ce lieu est si extraordinaire que poissons de mer et poissons d'eau douce vivent

.... en ce long canal d'eaux,
dont le cristal fait que des arbres toujours verts
semblent plantés tous à l'envers.

Vous observerez, Mesdames et Messieurs, que la propriété comporte en outre

La Pêche et l'Abricot, la Poire et le Brégnon,
le Damas, le Muscat, le ferme Perdrigon.
... Vingt carrés en parterres réduits
par le plan différent des myrthes et des buis,
Les armes du Seigneur y sont si bien tracées
qu'elles ne peuvent pas jamais être effacées.

Quant à l'infinie variété de fleurs, vous en trouverez l'énumération dans un catalogue ou, à défaut, dans le poème de M. de Bonnecamp, le médecin de Monseigneur.

Avouez, Messieurs et Dames, que

ces tourelles vraiment ont ici bonne grâce !
Une à chacun des bouts y présente à propos
un lieu frais et commode à prendre le repos,

et si parfumé de l'odeur des jasmins et des lys sauvages qu'on y mourrait de plaisir,

Mais que mourir ainsi parmi tant de délices,
sont d'agréables morts et d'innocents supplices,

A moins que l'on ne préfère rendre le dernier soupir parmi

L'asperge et l'artichaut, le piquant céleri,
la rave, le chou-fleur, l'épicé salsifis,
la royale laitue, et la trop tendre Alphange.

Faites votre choix ! Vous pouvez même, à votre gré, vous précipiter soit dans la mer toute proche,

Approchons de ce mur qui défend à la mer
aux douceurs de ces lieux de mêler son amer ;
Quel plaisir de la voir dans ses hautes marées
rouler à gros bouillons ses ondes azurées,
courir après soi-même et, ses flots étant las,
avec la même ardeur retourner sur ses pas,

soit du haut de ces cyprès et de ces ormes ! Pourtant, ne faites pas ce dernier choix, car vous pourriez choir sur Monseigneur ; en effet,

C'est là que ce Prélat solitaire médite
à corriger le vice et payer le mérite.
C'est là que ses discours par leur sainte douceur
d'un amour tout divin nous embrasent le cœur.
C'est là qu'il foule aux pieds les vanités du monde
qu'il compare à la mer dont il nous montre l'onde
blanchissante d'écume arriver à grand flots,
s'en retourner de même et jamais en repos.
C'est ainsi, nous dit-il, que la gloire et sa pompe
grossit et disparaît, se dissipe et nous trompe.

J'aurais bien voulu ne plus suivre le guide et adopter pour juger l'œuvre de notre confrère ces deux derniers vers, car il avait acquis près de nous par ses sonnets une petite gloire, qui, hélas ! se dissipe aujourd'hui, mais nous ne pouvons négliger de présenter nos hommages à ces messieurs de la famille :

René, vicomte de Mejusseaume ! — Enchanté, Monsieur, de saluer un brave.

Où ce marquis paraît, tout cède, tout fléchit,
on s'enfuit, s'il combat ; s'il parle, on obéit.
. . . .
Sa province lui doit sa paix et son bonheur
et son cœur de son bien se fait un point d'honneur.
Il adore son prince, il aime sa patrie,
rien d'indigne de lui n'a sa gloire flétrie.

Alain Emmanuel de Coëtlogon ! — Vivent les gas de la marine, Monsieur !

Quand son vaisseau superbe au milieu de la mer
rencontre heureusement un illustre danger.
Lui. . . . . ennemi de la terre,
dans cent bouches d'airain fait gronder le tonnerre.

Excusez les nombreux absents : M. le recteur de Crozon, Mlles Marie et Louise, religieuses en leurs couvents.

Et maintenant, Messieurs, Mesdames, la visite est terminée.

Ma muse finissons ; je vois bien que mes vers
En veulent à l'éclat d'un nom où je me perds,
Le poids de sa grandeur accable ma faiblesse ;
Mon style languissant et l'offense et le blesse.
Pour chanter dignement ce nom de Coëtlogon
Au lieu d'un médecin, il faut un Apollon.

Alors, pour remercier M. de Bonnecamp d'avoir été si poétiquement le guide de la troupe, l'un des visiteurs, N. B. D., se détacha du groupe et lui lut la pièce que voici :

Apollon vous apprit le métier que vous faites,
l'art de faire des vers et celui de guérir ;
Il faut dans l'un et l'autre à lui seul recourir.
Le Dieu des médecins est celui des poètes.
Cent malades guéris dans les lieux où vous êtes
disent que par vos soins, étant près de mourir,
ils se sont dérobés à leur dernier soupir ;
C'est être médecin beaucoup plus que poète.
Mais peindre par vos vers d'une beauté parfaite
le charmant Lanniron qu'on y voit à plaisir,
sauver en même temps celui qui va périr,
c'est être également médecin et poète.

Un deuxième visiteur, qui ne se voulut nommer, y alla, à son tour, d'un quatrain :

En dépit des jaloux et malgré leur envie,
je veux, de Bonnecamp, t'élever un autel :
Jamais on ne fit mieux l'art qui sauve la vie,
puisque par tes écrits tu te rends immortel.

Sur quoi, l'on se quitta enchantés les uns des autres, mais non sans avoir maugréé après Monsieur de la Fontaine et son *Charretier embourbé*. S'il était survenu au carrosse de Mgr de Coëtlogon de s'enliser en quelque fondrière, valait-il la peine de l'enregistrer pour la postérité ? Mais pourquoi s'en prendre à La Fontaine, dont le *Charretier embourbé* fera longtemps encore le délice de plusieurs générations, alors que les *Sonnets* et *Les Jardins de Lanniron* de notre Bonnecamp seront loin des mémoires. Et pourtant, notre confrère n'était pas un sot.

Il avait de qui tenir. Sa famille, d'origine vitréenne, avait produit au XVIe siècle des « tailleurs d'images » bien doués. En 1542, on trouve un Jean Bonnecamp, puis un André Bonnecamp, que A. de la Borderie regarde comme l'auteur des sculptures de la cheminée monumentale du musée de Vitré (A. de la Borderie : *La cheminée monumentale du musée de Vitré*, 1895).

Nous l'avons déjà présenté comme médecin de la première présidente du Parlement de Bretagne siégeant à Vann es. Le doyen des conseillers était un Coëtlogon, Guy, propre frère de l'évêque de Quimper, ce qui explique les fréquents séjours de Bonnecamp à Quimper et à Lanniron et son attachem ent à Sa Grandeur, dont il ne peut *se séparer sans violence,* attachement qu'il exprime en ces dernières lignes de la Préface de sa plaquette.

Ce qui peut me consoler, Monseigneur., est l'espérance, dont je me flatte, de vous y voir souvent et de vous marquer, par mes fréquentes visites, que je suis, avec un profond respect, Monseigneur, de Votre Grandeur, le très humble et très obéissant serviteur.

Dr L. Dujardin (*Saint-Renan*).

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

❦ De *L'Action française*, numéro du 27 octobre 1934, à propos du mot *Métèque* :

1906 est antérieur à 1907 et même à 1894 , *personne ne peut rien à cela.*

❦ Du *Médecin de France*, numéro du 15 novembre 1934, sous le titre *Le sens de la mesure* :

Déclarer que la corporation tout entière est déshonorée parce qu'on lui a imposé une mesure qu'elle ne pouvait empêcher et qui est d'ailleurs appliquée à d'autres catégories de citoyens est une excessiveté.

❦ De *La Croix*, numéro du 16 décembre 1934 :

Espérons qu'on comprendra qu'il y va, non seulement de la plus élémentaire équitabilité, *mais encore du prestige français.*

❦ De *L'Echo d'Alger* du 15 février 1933, première page, première colonne :

Les Sarrois achètent chaque jour en Lorraine près de 100.000 *litres de lait pour une valeur moyenne de* 60 millions de francs.

❦ *Vichy Médical*, n° 2, février 1935, dans une de ses pages de publicité, annonce :

Réveil absolument silencieux.

 **Éphémérides** 

— 535 —

5 août. — Deux moines apportent des Indes à l'empereur Justinien Ier des œufs des vers précieux qui produisent la soie.

— 1535 —

27 août. — Le Grand Conseil de Genève proscrit la religion catholique et intime l'ordre à tous les citoyens de professer la religion réformée, qu'on appela plus tard protestante. L'évêque et le Chapitre de la cathédrale se retirent à Annecy.

— 1635 —

10 août. — Mort du général autrichien Octave Piccolomini, qui mérite d'être cité parmi les célèbres capitaines qu'enfantèrent la sanglante rivalité de la Suède et de l'Autriche.

11 août. — Mort, à Giessen, de Melchior Goldast de Heiminsfeld, né à Esperi le 6 janvier 1576. Historien et érudit, sa liberté de parole lui fit beaucoup d'ennemis ; et, par surcroît, il n'hésitait pas à forger des pièces historiques pour le besoin de ses controverses. Ses écrits sont fort nombreux. On peut citer, en particulier : *Suevicarum rerum Scriptores ; Alamanorum rerum Scriptores ; Sibylla francica seu de admirabili puella Johanna lotharinga disputationes aliquot coaevorum Scriptorum* (in-4°, Altdorf, 1606).

21 ou 26 août (suivant les auteurs). — Mort de Felix Lope de Vega de Carpio, né à Madrid, le 25 novembre 1562. D'abord soldat et marin, il se fit prêtre après la mort de sa seconde femme et devint familier du Saint Office, chapelain, docteur en théologie. Mais, dans toutes ces situations, il fut surtout auteur dramatique et forme à ce titre la transition entre Cervantès et Calderon. On raconte qu'il composa 1.800 pièces de théâtre dont les deux tiers sont perdus. Dans ce qui reste, ses comédies les plus connues sont *L'Etoile de Séville, Le chien du jardinier, Le châtiment sans vengeance* et *Les fleurs de don Juan.*

— 1735 —

7 août. — Naissance, à Strasbourg, de Jérémie-Jacques Oberlin, professeur d'éloquence latine, puis de logique et de métaphysique à l'Université de sa ville natale, enfin directeur du Gymnasium. Membre associé de l'Académie des inscriptions en 1771. Mort le 10 octobre 1806. Sans parler d'une édition du *Glossarium germanicum medii aevi* de Scherz, il a laissé, entre autres ouvrages, des *Miscellanées littéraires,* un *Essai sur le patois lorrain* des *Dissertations sur les Minnesingers,* enfin un *De Poetis Alsatiae eroticis medii aevi.*

24 août. — Naissance, à Metz, de Claude-François-Adrien, marquis de Lezay-Marnesia, député à l'Assemblée nationale, mais qui quitta la France à la fin de 1790 pour tenter de fonder une colonie en Amérique. Rentré en France après l'échec de sa tentative, il vécut dans la retraite, célébrant la vie champêtre dans divers ouvrages, dont les moins oubliés sont *Le bonheur dans les campagnes* et un poème en cinq chants : *Essais sur la nature champêtre.*

— 1835 —

5 août. — Apparition de la comète de Halley.

6 août. — Première représentation à l'Opéra comique des *Deux Reines*, musique de Monpou

9 ou 18 août (suivant les auteurs) — Mort de Jacques-Antoine Dulaure, né à Clermont (Auvergne) en 1755. Jacobin sous la Convention, puis, suspect et émigré en Suisse, il devint plus tard membre du Conseil des Cinq Cents. Après le 18 brumaire, il rentra dans la vie privée. Archéologue et historien, on connait surtout de lui une *Histoire civile, physique et morale de Paris* en 7 vol. in-8° (1821) ; mais, plus souvent encore, sont lus son *Histoire philosophique de la barbe*, et ses deux traités : *Des cultes qui ont précédé et amené l'idolâtrie* (1805) et *Des divinités génératrices* (1806).

20 août. — Mort, à Paris, de Antoine-Jules de Klaproth, né à Berlin, le 11 octobre 1783, célèbre orientaliste. Parmi ses ouvrages, préparés par de longues études et par des voyages pénibles et périlleux, on peut citer : *Voyage dans le Caucase et en Géorgie, Description du Caucase oriental, Asia polyglotta ou Classification des peuples de l'Asie d'après l'affinité de leurs langues, Tableaux historiques de l'Asie depuis Cyrus, Chrestomathie mantchoue.*

25 août. — Mort, à Bruxelles, du violoncelliste Nicolas-Joseph Platel, né à Versailles, en 1777.

28 août. — Mort, à Brinton Hill, près de Londres, de William Blizard, chirurgien de l'hôpital de Londres, né à Barnes-Elmes (Surrey), en 1743. Il annexa à son hôpital la première Ecole d'anatomie qui ait existé en Angleterre. Dix fois président de la Société royale des chirurgiens de Londres, il laissa au musée du Collège des chirurgiens une collection de belles pièces pathologiques sur le système osseux.

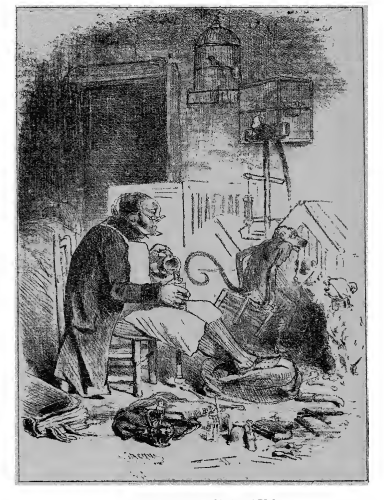
30 août. — Mort, à Paris, de Pierre Duvicquet, né à Clamecy, en 1766, avocat, substitut du procureur général de la Nièvre sous le Directoire, puis membre du Conseil des Cinq Cents. Il abandonna le barreau et les fonctions politiques pour remplacer Geoffroy comme professeur au lycée Napoléon et comme critique au *Journal des Débats*. Ses articles, écrits avec réserve et avec goût, n'ont pas été réunis. Il reste surtout de lui une édition avec commentaires d'Horace et une autre de Marivaux.

La bonne manière. Lorsque Sénac parvint à la charge de premier médecin du Régent, il se fit remplacer au Palais-Royal par son confrère Fizes, de Montpellier. Mais Fizes ne sut pas plaire et fut remercié au bout d'un mois. — « Je lui avais prescrit, disait Sénac, d'approcher gravement de son malade, de tâter le pouls, de faire tirer la langue et de regarder sérieusement dans les bassins, de ne point parler, de s'enfoncer dans sa perruque et d'y rester un moment les yeux fermés ; de prononcer son arrêt et de s'en aller sans penser à faire la révérence. Au lieu de cela, mon imbécile a jaboté comme une pie ; il a parlé politique et littérature, en disant *Votre Altesse Sérénissime* à tout moment. Il n'a que ce qu'il mérite, et voilà ce qui doit arriver à ceux qui n'écoutent pas leurs anciens. »

Caricature

LES MALADES ET LES MÉDECINS

de Ch. Jacque



UN HOPITAL D'ANIMAUX

Voyons Jack.... soyons gentil.... soyons gentil.... que diable ! ce n'est pas la mer à boire.

Antistenes

Fragment de la « Chronique de Nuremberg »

Anthistenes athenienſis phūs. Hic in initio Gorgiam audiuit oratorem: deinde Socrati ſeſe addixit. Et cum habitaret in pyreo: quottidie quadraginta ſtadijs emenſus audiebat ſocratem. A quo tollerantiam addiſcēs tranquillitatiſqꝫ illius imitator effectus. Cynicam prior ſectaꝫ inchoauit: princepſqꝫ in ea fuit. Platonem inſimulabat faſtu turgidum. Et cum audiſſet aliquando platonē ſibi maledicere. Regium eſt inquit male audire cū benefeceris. Libros multos ꝛ diuerſarum rerū ſcripſit. De eo Hieronimus cōtra Iouinianū ſcribit. ꝙ cū rhetoricam glorioſe doceret audiēs ſocratem diſcipulis dixit. Abite ꝛ magiſtrū vobiſ querite: quia ego mihi reperi. Cuius ſententia pulchra fuit: in ſcientia eſt multa diſcere: et qđ ſcitis eſt neſcire.

Antisthènes, philosophe athénien. D'abord élève de l'orateur Gorgias, il suivit ensuite Socrate ; et (comme il habitait alors le Pirée) faisait chaque jour un peu plus de sept kilomètres pour l'entendre. Apprenant de lui la tolérance, il imita son égalité d'humeur. Il fonda et dirigea la première secte cynique. Platon l'accusait d'être gonflé d'orgueil ; l'entendant un jour médire ainsi de lui : « C'est le propre des rois, dit Antisthènes, d'entendre dire du mal de ce qu'on fait de bien. » Il écrivit sur des sujets divers de nombreux traités. Saint Jérôme, dans son ouvrage *Contre Jovianus*, rapporte d'Antisthènes que, entendant Socrate traiter avec éclat de la rhétorique, il dit aux disciples : « Cherchez pour vous le maître des maîtres ; moi, j'ai trouvé le mien. » Une belle sentence de lui est la suivante : « La science offre beaucoup de choses à apprendre ; mais ce qu'on sait c'est qu'on est ignorant. »

⁂ Correspondance médico-littéraire ⁂

Questions.

Un amusant anachronisme. — Je vous envoie un fragment des vieilles *Chroniques de Nuremberg*. Il donne une courte biographie et un portrait (?) du philosophe athénien Antisthènes, né vers 422 avant J.-C. et mort vers 350. J'y joins un essai de traduction, dont je me garde de garantir l'exactitude. Où j'aurai mal compris, les lecteurs de *La Chronique Médicale* rectifieront.

En tout cas, ce texte n'explique pas que la figure représente le philosophe tenant des bésicles de sa main gauche. Notons, en passant, que cet amusant anachronisme a échappé à M. le Dr P. Pansier dans son *Histoire des Lunettes* (in-8°, Maloine, Paris, 1901).

Lunettes et bésicles étaient devenus d'un usage courant vers le milieu du XIVe siècle ; il n'y a donc rien d'extraordinaire dans le fait que la *Chronique de Nuremberg* ait doté un de ses personnages de bésicles ; mais qui pourrait dire pourquoi ce personnage se trouve précisément être Antisthènes ?

LAMARCHE (*Rennes*).

Jean Catala (XLI, 259). — En octobre dernier, *La Chronique Médicale* consacra à Jean Catala sa rubrique des médecins-poètes. Or, voici que tombe entre mes mains l'exemplaire broché d'une seconde édition (in-12, E. Carrière, Rodez, 1897) du recueil *Vérité dans la Poésie* de l'homéopathe agenais.

L'exemplaire et cette édition présentent quelques particularités.

Il y a toute vraisemblance que le premier ait appartenu à l'auteur lui-même. Des corrections manuscrites l'indiquent et surtout le souci qui fit coller entre elles certaines pages, en supprimer d'autres, cacher, sous des carrés de papiers blanc, de ci de là, quelques vers. Il ne semble pas qu'un pur désir de perfection poétique ait poussé l'auteur à expurger ainsi son exemplaire, car un seul quatrain fut sacrifié pour ses images outrées. Tous les autres « repentirs » sont de très différente nature. La colle cache une pièce qui maltraitait un peu certain « prieur ». En revanche, une pièce sur l'Immaculée et une autre au Sacré-Cœur n'ont pas été réimprimées, en même temps que disparaissait de la dernière page de la couverture le A.M.D.G. qui l'avait jadis illustrée. La pièce *Ma politique* change son titre en *Il faut la République.* Des quatrains, où il était question de l'*amour*, sont cachés sous un papier blanc.

La raison de ces changements m'est inconnue et j'en suis réduit à une hypothèse. Une des suppressions que Jean Catala a faites porte sur ce vers :

J'aime encore l'honneur que procure Apollon.

On peut trouver là une indication. S'il faut entendre *l'honneur que procure Apollon* au sens de quelque prix académique, il ne serait pas impossible que l'officier de santé agenais ait destiné à obtenir ce prix l'exemplaire que j'ai sous les yeux et qu'il y ait fait les transformations que je viens de dire pour assurer son succès.

Quant à l'édition, aux changements près qu'on vient de voir, elle n'est qu'une réimpression du texte primitif. Elle offre cependant plusieurs particularités.

La première est que Jean Catala ne s'y appelle plus *Alauzet de Castille*, mais bien *Alauzet de la Coste d'Alrance*, *médaillé en vermeil par* La Libre Parole *au concours antisémite de 1895*. Il dut lui sembler que tout cela faisait plus riche.

La seconde est l'addition, au début, d'une *Notice biographique* qui n'est pas une biographie du tout, mais une Préface, où, modestement, l'Auteur se compare à P. Corneille, J. Lafontaine, Boileau, Molière, Ovide, Fénelon, La Bruyère, Homère, Virgile, Le Tasse, Le Dante, Horace et Juvénal (je respecte l'ordre de cette salade) et où il affirme, imperturbable, que :

Vraiment, ses poésies sont un mets on ne peut plus délicat; c'est un breuvage on ne peut plus exquis et délectable que les gourmets littéraires ne manqueront pas d'apprécier, et, pour me servir d'un dicton vulgaire qui exprime bien ma pensée, ils s'en pourlècheront les doigts jusqu'aux coudes...

La troisième est la raison même de cette note. Au début de cette seconde édition, Catala a cru bon de mettre trois *Approbations*. Deux sont d'indulgente camaraderie avec une pointe de malice que notre homéopathe n'a pas aperçue. La première qui pose pour moi un problème, est la courte lettre suivante :

Monsieur l'abbé Alauzet,

J'ai reçu avec plaisir vos pensées poétiques : tous mes remerciements. Je suis heureux, monsieur l'abbé, de vous témoigner ma profonde admiration.

Le Comte de Lavalète (Paris).

Cette lettre me fait poser une question aux lecteurs de *La Chronique Médicale*, en particulier à nos confrère agenais.

L'officier de santé homéopathe Jean Catala reçut-il les ordres ? Devint-il prêtre ? Ou bien, l'admiration avait-elle fait perdre son bon sens à M. de Lavalète ? Ou bien encore, Monsieur le Comte se moquait-il tout simplement d'Alauzet de la Coste d'Alrance ?

TOUTALET (*Rodez*).

Réponses.

Enigme (XLII, 168). — La solution de l'énigme de juillet dernier est bien facile ; il s'agit de *la lettre N*.

DUBREUIL (*Paris*).

Bobêche (XLII, 35, 183). — Le *Dictionnaire* de N. Landais (Didier, Paris, édition de 1842) donne du mot bobèche une étymologie empruntée à Le Duchat. Il dit textuellement :

Bobèche (suivant Le Duchat, par corruption du mot *bavesche*, qui s'est dit autrefois dans le même sens, peut-être à cause de la bave de la chandelle qui tombe dedans), partie du chandelier où se met la chandelle.

Je ne connais pas de texte ancien corroborant cette étymologie. Quant aux transformations de *bavesche* à *bobèche* du *v* en *b* et de l'*a* en *o*, la première est fréquente. Pour la seconde, on dit dans certaines provinces *môman* pour *maman*. *Dommage* vient du bas latin *damnagium*, forme de *damnum*. *Forger* vient de *fabricare* ; etc.

Dr G. KLEIN (*Strasbourg*).

Lampe romaine d'étrennes (XLII, 1). — C'est à très juste titre que la lampe romaine d'étrennes, reproduite par *La Chronique médicale*, portait une Victoire. En effet, la Victoire antique, la Victoire de Samothrace par exemple, n'est qu'une *Grande Ourse* anthropomorphisée. Cette constellation, chez les Gréco-Romains, commandait à l'année solaire.

Ce n'est pas sur un bouclier qu'est l'inscription *Anno novo faustum felix tibi sit* ; mais sur une image matérielle du soleil au solstice d'hiver. On peut s'en rendre compte en regardant au Musée du Louvre des lampes analogues, où le prétendu bouclier n'est plus qu'un cercle à point central, hiéroglyphe égyptien certain du soleil.

Il n'y a pas que ces symboles sur l'image curieuse.

La palme de laurier est le symbole de l'équinoxe d'automne, ainsi que le vase à deux anses.

La foudre est le soleil du solstice d'été.

Janus est l'anthropomorphisation des deux solstices.

Toutes ces interprétations sont confirmées par les lampes du Louvre, où, par surcroît, une grappe de raisin représente les Pléiades, des spirales les solstices, etc.

J'ajoute, pour en revenir à la Grande Ourse, qu'elle passa au Zodiaque d'abord sous forme de Vierge ailée. Plus tard, quand la *Vierge* fut placée au solstice d'été, la vierge ailée perdit ses ailes et sa palme de laurier fut remplacée par un épi de blé. Autant de petits problèmes qui, je crois, sont aujourd'hui, résolus.

Dr M. BAUDOUIN (*Croix de Vie*).



Vase étrusque trouvé en Campanie.



Collection M. Mengs.



Agrandissement de la peinture du vase.

Hermès phallique (XXXVIII, 298). — Mettant un peu d'ordre dans mes placards, je retrouve ce numéro du 1er novembre 1931 où *La Chronique Médicale* reproduisait l'Hermès phallique des *Hieroglyphica* de J. Pierius Valerius. Je ne saurais dire si le caractère de divinité phallique est venu à Hermès du symbole qu'on pouvait prendre des bornes que furent les hermès primitifs, comme M. A. Garrigues l'a assuré, ni si la transformation de l'Hermès phallique en Mutinus, Sylvain et Priape est aussi assurée que l'a écrit le même auteur. En revanche, un antique vase étrusque, trouvé en Campanie et qui appartint autrefois à la collection de M. Mengs, prouve que les représentations d'Hermès, telles que celle donnée par J. Pierius Valerius, sont fort anciennes.

Sur ce vase était peinte une parodie des amours de Jupiter et d'Alcmène. J. Winckelmann dans son *Histoire de l'Art chez les Anciens* (2 vol. in-8°, Saillant, Paris, 1766, traduction française) en reproduit le dessin (t, I, p. 195 et 216) ; et voici ce qu'il en dit (p. 207, 208) :

Alcmène regarde par une fenêtre, comme faisoient les Courtisanes qui mettoient leurs faveurs à l'enchère, ou qui, pour irriter la passion de leurs adorateurs, faisoient les fausses prudes et les précieuses. La fenêtre est élevée selon l'ancienne coutume. Jupiter est travesti : il porte un masque blanc, duquel pend une longue barbe. Le boisseau (*modus*) qu'il a pour coëffure, comme Serapis, est d'une seule pièce avec le masque. Il porte une échelle comme pour monter chez sa maîtresse. La tête du Dieu passe entre deux barreaux de l'échelle. De l'autre côté est Mercure avec un gros ventre. Il tient de la main gauche son Caducée, qu'il baisse comme pour le cacher, afin de n'être pas reconnu. Il tient de l'autre main une lampe qu'il élève vers la fenêtre ou pour éclairer Jupiter, ou pour employer le feu à fléchir la belle Alcmène, si elle fait la cruelle, comme Delphis chez Théocrite ordonne à Simatha d'employer la hache et la lampe, si sa maîtresse ne veut pas le laisser entrer. Il porte à la ceinture un grand Priape qui a aussi sa signification. Sur le théâtre des Anciens, les Comédiens s'attachaient un grand membre de cuir rouge, n'osant paraître nuds. Aussi, les deux figures ont ici des culottes et des bas blanchâtres d'une même pièce, qui descendent jusqu'aux chevilles des pieds.

La crainte de paraître nuds n'était vraisemblablement pour rien dans l'affaire. Bothe nous apprend dans une note des *Nuées* que l'accessoire en cuir rouge d'Hermès était porté communément dans les Bacchanales ; et le passage d'Aristophane nous dit que les Comédiens l'avaient adopté pour faire rire les enfants.

ὡς δὲ σώφρων ἐστὶ φύσει σκέψασθ' · ἥτις πρῶτα μὲν
οὐδὲν ἦλθε ῥαψαμένη σκύτινον καθειμένον,
ἐρυθρὸν ἐξ ἄκρου, παχύ, τοῖς παιδίοις ἵν ᾖ γέλως·

Voyez combien ma comédie est de mœurs réservées ! D'abord, elle ne s'est pas cousu un morceau de cuir pendant, gros, rouge du bout, pour faire rire les enfants. (*Nuées*, v. 537-539, dans l'édition de Th. Bergk, Teubner, Leipsik, 1852, t. I, p. 135.)

J. Winckelmann, qui m'a fourni cette référence, avec une petite différence de numérotage des vers, qui doit tenir à une édition dif-

férente, renvoie aussi à un passage de *Lysistrata*. Celle-ci dit à Lampito :

ἐξ οὗ γὰρ ἡμᾶς προὔδοσαν Μιλήσιοι,
οὐκ εἶδον οὐδ' ὄλισβον ὀκτοδάκτυλον,
ὃς ἦν ἂν ἡμῖν σκυτίνη' πικουρία.

C. Poyard, dans sa traduction des *Œuvres d'Aristophane* (in-12, Hachette, Paris, 1909, p. 309) traduit pudiquement :

Depuis que les Milésiens nous ont trahis, je n'ai rien vu qui consolât notre veuvage.

Mais les vers 108-110 de *Lysistrata* sont autrement précis. Je ne me risque pas à les traduire, car ceci n'a plus rien à voir avec Hermès.

DRAPELOT (*Paris*).

Faire ripaille (XLII, 291). — D'après le *Dictionnaire* de Moreri, l'expression *faire ripaille* signifiait au XVIIe siècle : jouir dans le repos des plaisirs innocents à la campagne.

C'est une épître de Voltaire qui a surtout contribué à donner à cette expression son sens péjoratif, qu'on trouve d'ailleurs dans d'anciens auteurs. Il s'est fait, dans ses vers, l'écho des accusations dirigées contre Amédée VIII par Poggio, par Monstrellet et d'autres. Mais nombre d'auteurs se sont appliqués à faire justice de ce qu'ils regardaient comme une calomnie de Voltaire. Parmi la bibliographie du sujet, déjà longue, il convient surtout de citer : Gabriel Peignot, *Nouvelles recherches sur le dicton populaire* : *faire ripaille* (Largier, Dijon, 1836), de nombreuses notes, plus récentes, dans *l'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*, et surtout le beau livre de Max Bruchet, *Le Château de Ripaille*, édité par Dardel, à Chambéry, en 1907 (1).

Dr J. OFFNER (*Grenoble*).

(1) A rapprocher de « ripaille », à titre de curiosité, une plaquette in-8° de 23 pages, devenue rare et publiée à Rouen an IX (1803) par C. Langlois sous le titre : *Grande victoire remportée par le Père Ripaille, aubergiste de la rue Saint-Hilaire, sur la fameuse coalition formée contre lui entre La Hargneux et dix neuf confrères* [N. D. L. R].

Chronique Bibliographique

Frédéric Gundolf. — **Paracelse**, un vol. in-8° tellière. Editions « Je Sers », Paris, 1935 (*prix : 15 francs*).

Les Allemands ont l'édition des *Œuvres de Paracelse* donnée par Karl Sidhoff ; aucun médecin français ne s'est attaché à nous en fournir une traduction critique, et c'est bien fâcheux. Tout ce que nous avons en notre langue sont des fragments, dont on n'est pas assuré que le choix fut toujours fait avec impartialité, et un début d'édition complète restée en chemin et d'ailleurs de valeur discutable. Il en vient que nos études sur le personnage, faites, pour la plus grande part, sur des travaux de seconde main, pour nombreuses qu'elles soient et pour consciencieuses même que certaines furent, sont incapables de nous permettre un jugement. Elles le sont du reste d'autant plus que peu d'hommes ont été maltraités autant que Paracelse, aussi bien par la malice de ceux qui le haïssent pleinement que par la maladresse de ses amis.

La traduction française — à tous égards excellente — que M. S. Stelling-Michaud publie aujourd'hui de l'étude récente de Frédéric Gundolf, vient donc merveilleusement à son heure. A la vérité, l'Auteur étudie Paracelse d'un point de vue particulier, qui n'est pas celui où un médecin se serait de préférence placé, et c'est d'un cœur allemand et avec un esprit allemand qu'il le juge ; mais c'est très bien qu'il en soit de la sorte et qu'une apologie partiale nous soit donnée, car une lumière neuve vient ainsi éclairer la plus curieuse figure à coup sûr du XVI[e] siècle.

Le départ est précis. *Plus que tout autre médecin des temps modernes*, écrit F. Gundolf dans un court avant-propos, *Paracelse appartient à* l'histoire de la culture. *Je veux montrer l'esprit universel de sa méthode et de son travail sans ajouter à la littérature médicale.* Et plus loin : *Il va de soi que nous jugeons ici en dehors de toute préoccupation professionnelle* (p. 249). Et enfin : *Ses propositions scientifiques n'offrent* pour la culture *qu'un attrait de curiosité* (p. 242), tandis que *la formation d'un style scientifique chez un homme pareil est une précieuse leçon* d'histoire de la culture (p. 230).

Dès lors, passe au premier plan l'originalité affirmée et véritablement extraordinaire de cet esprit, telle que Paracelse fut sinon un novateur sans pair (*Cf.* Léonard de Vinci vu par Péladan dans *La Philosophie de Léonard de Vinci*, in-8°, Alcan, Paris, 1910), du moins un isolé et l'*un des plus grands méconnus qui soient* (p. 45).

Fils d'un père chimiste et médecin, il fut instruit par lui de la leçon des choses bien plus que des systèmes écrits dans les livres.

A cette éducation, il gagna le goût du libre examen, la soif d'apprendre par la recherche personnelle et par l'expérience, la conviction enfin que *la science est essentiellement une matière vivante* (p. 13). Le pli en fut pris pour toujours. Si Paracelse se plia aux disciplines des Universités pour recevoir le bonnet de docteur à Ferrare, il les répudia aussitôt pour courir l'Europe entière, s'instruisant des connaissances empiriques du peuple, interrogeant les ouvriers comme les bohémiens, ne méprisant même pas la leçon des sorciers, des juifs et des bourreaux.

De tout cela vint une science un peu mêlée, mais réelle et fort étendue, dont *le caractère distinctif était l'accord entre le sens de la vie et le savoir* (p. 13), une science, on le conçoit, aussi différente qu'il était possible de la doctrine des Ecoles. « Tu dois trouver l'art de la médecine, disait Paracelse, dans les *forces* que la nature manifeste » ; et les aristotélo-galénistes se voilaient la face. D'autre part, *la science naturelle de Paracelse se rattache à sa théologie* (p. 195) et sa théologie, elle aussi, fut très personnelle, au point que cet homme, *partagé entre l'amour de la nature et l'amour du Dieu chrétien* (p. 121), eut contre lui et les catholiques et les protestants. Enfin, parce que ses intentions allaient dans le sens de la chimie moderne, non pas dans celui de l'ancienne alchimie, et que, par ailleurs, il remplaçait les tendances magiques de l'astrologie par des activités naturelles, Paracelse, alchimiste et astrologue, eut encore les alchimistes et les astrologues pour adversaires.

Sous tant d'inimitiés et de haines, sa renommée même eut dû succomber ; elle fut cependant la plus forte ; mais, si sa figure brille toujours d'un indéniable éclat, c'est précisément que, *dégagée du fatras du métier, elle incarne un état d'âme et un moment de la pensée* (p. 248).

Il lui faut accorder aussi l'immense mérite d'avoir créé une langue scientifique allemande. Elle est pénible, certes, comme tous les premiers essais, et souvent obscure ; mais on devine sans peine les difficultés qu'il rencontrait à se libérer du jargon terminologique d'un latin statique et à *transformer les vocables scientifiques en êtres vivants* (p 225).

En revanche, il est excessif de faire de Paracelse *le père de la philosophie médicale* (p. 39), *un homme infiniment bon et presque un saint* (p. 45). Pour en venir là, il a fallu que M. F. Gundolf glissât avec une discrétion extrême sur les tares de son héros, quand il ne les passait pas simplement sous silence. Mais, cacher le mal, ne le supprime pas, et n'est pas assez pour créer un saint de plus.

A cet égard, il suffit d'ailleurs à la mémoire de Paracelse qu'il ait été *un médecin actif que ses nouvelles idées et sa foi chrétienne poussaient à guérir les malades* (p. 215) ; et, s'il a beaucoup péché, il doit lui être beaucoup pardonné, ne serait-ce que pour cette parole : « Retenez ceci qu'il n'y a rien qu'on demande tant au médecin que le grand amour de son cœur. »

Lord Raglan. — **Le Tabou de l'Inceste**, *étude anthropologique*, traduit de l'anglais par L. Rambert, un vol. in-8º de la *Bibliothèque scientifique*, Payot, Paris, 1935 (*prix : 18 francs*).

La traditionnelle aversion de l'humanité pour certaines unions consanguines ou, pour mieux dire, le *tabou de l'inceste*, fournit déjà une bibliographie importante ; mais il est remarquable que, pour l'expliquer, la plupart n'ont considéré que des détails et non pas l'ensemble du problème, ou bien sont partis d'idées *a priori*, ou bien encore ont laissé trop libre cours à leur faculté d'imagination créatrice de théories. A l'opposé, nous avons, ici, une étude impartiale et complète qui, partant de définitions précises, aboutit à des conclusions neuves.

Définitions. — Le *tabou* est une prohibition magique. L'*inceste* est l'union sexuelle entre personnes à qui la coutume l'interdit, que ces personnes soient parentes ou non. Un *mythe* est le complément d'un rite. Un *rite* est un drame magique dont le mythe est le texte, survivant souvent après que le drame a été joué. Ainsi, un mythe est l'histoire d'un rite.

Conclusions. — En fait, il y a deux parts dans le présent ouvrage : d'un côté, l'étude du tabou de l'inceste ; d'un autre côté, l'étude du mythe de l'inceste. Sur le premier point, il est permis de penser qu'à l'origine, l'inceste ne fut rien de plus qu'une infraction à la loi d'exogamie et que l'exogamie ne fut adoptée que pour des raisons purement magiques. On comprend ainsi le tabou. Quant au second point, tous les mythes d'inceste dérivent d'un mythe originel, qui fait partie intégrante d'un mythe de création.

On ne saurait, ici, entrer dans le détail des thèses soutenues ; quant à juger de leur valeur, on ne peut mieux faire que l'Auteur lui-même qui, avec une prudence et une modestie exemplaires, ne prétend pas avoir résolu d'une façon définitive les problèmes qu'il abordait. Il n'en est pas moins que son exposé est fait pour convaincre et que, ses opinions seraient-elles plus tard revisées, il faut reconnaître du moins qu'il a clairement montré les voies dans lesquelles les recherches doivent être poussées.

Ajoutez que, pour notre agrément, cet ouvrage est conçu « à la française », et que ses courts chapitres, ses aperçus ingénieux, la clarté de l'exposition, la rigueur des raisonnements, la critique judicieuse et courtoise des théories adverses, tout cela est fait à merveille pour nous plaire. Au surplus, maints détails sont ici précieux, par exemple, sur la magie homœopathique, sur les reliquats innombrables de la magie primitive dans notre civilisation même, sur l'onguent sympathique, sur la purification rituelle par le sang, qui rappelle le taurobole des mithriatiques, et foule d'autres encore.

Au total, une œuvre riche de documents, curieuse, suggestive et de la lecture la plus attachante qu'on puisse souhaiter.

Napoléon Ier. — **Lettres inédites à Marie-Louise, écrites de 1810 à 1814.** Introduction et notes par Louis Madelin, un vol. in-8°, illustré de 6 planches en phototypie. Editions des Bibliothèques Nationales de France, Paris, 1935. (*Prix : 25 francs.*)

Cet ouvrage perpétue la magnifique Exposition, présentée par la *Bibliothèque Nationale*, des lettres inédites écrites par Napoléon Ier à Marie-Louise de 1810 à 1814. La belle introduction de M. Louis Madelin est un chapitre d'histoire qui fixe les événements dans leur temps et marque leur influence. Des notes complètent le texte, quelquefois un peu aride, de ces lettres et argumentent, à la manière d'une illustration, la leçon de l'histoire; car, en dehors de leur intérêt intime, ces lettres écrites sans style et sans orthographe, sont classées à leur rang, dans une série de faits, où la légende ne doit pas nuire à l'histoire.

L'Empereur consacre quelques mots à sa vie familiale ; il prend part au loin à toutes les occupations, aux plaisirs de l'Impératrice régente. Marie-Louise lui raconte des historiettes et des potins ; elle lui envoie l'écho des rumeurs de Paris, auxquelles il est très sensible. Il devine la démoralisation commençante et la trahison qui naît, et cependant demeure inébranlable dans son optimisme absolu. Il aime Marie-Louise, veut la savoir heureuse et calme les craintes qui naissent dans son esprit. Bientôt, quand l'horizon s'assombrit, Marie-Louise ne répond plus; alors, quelques-unes des lettres de Napoléon sont poignantes. Puis, l'Empereur cesse d'écrire; Marie-Louise s'éloigne de lui, et donne son cœur à un nouvel amour. Napoléon voit s'évanouir son dernier espoir ; la partie est perdue ; il s'abandonne à son triste destin.

La Bibliothèque Nationale, en éditant ce livre, a doté l'histoire d'un beau document. (Georges Petit.)

Vient de paraître :

Aux Editions Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris, VIe.

J. O. Curwood. — **La fugitive**, roman d'aventures de la collection *Les meilleurs romans étrangers*, un vol. in-16 de 256 pages (*Prix : 12 francs*).

E. Wallace. — **Le ruban vert**, roman policier de la collection *Les meilleurs romans étrangers*, un vol. in-16 de 224 pages (*Prix: 12 francs*).

Aux Editions E. Figaière, 166, boulevard du Montparnasse, Paris, XIVe.

Léon Renaux. — **Objections comiques**, recueil d'études, de réflexions, de farces, un vol. in-8° couronné de 192 pages (*Prix: 6 francs*).

C. Clairac — **La Réforme administrative**. — Mise au point de la question ; défense des fonctionnaires : opinions désabusées sur la vraie réforme, un vol. in-8° couronné de 126 pages (*Prix : 8 francs*).

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie. — 1935.

42e ANNÉE N° 9 1er SEPTEMBRE 1935



La dispersion des restes de saint Louis
La décarnisation des corps

Par le Dr P. NOURY (Rouen)

Le 25 août 1270, saint Louis rendait le dernier soupir à Tunis. Son gendre, Thibaud V de Champagne, roi de Navarre, nous a laissé, dans la lettre qu'il adressait à l'évêque de Tusculum, le récit des derniers moments du roi.

Le lundi, après heure de tierce, il perdi aussi, comme du tout, la parole... Et entre heure de tierce et de midi fist aussi comme semblant de dormir, et fu bien les yeux clos l'espace de demie heure et plus. Après, il ouvri les yeux et regarda vers le ciel et dit : *Introïbo ad domum tuam* ; *adorabo ad templum sanctum tuum.* Et oncques puis ne dist mot.

Entour heure de nonne, il trespassa. Jusques a lendemain, que on le fendi, il estoit aussi bel et aussi vermeil, ce nous sembloit à moult de gens qu'il voulsit rire.

Geffroi de Beaulieu, chapelain royal, assista le roi, *in infirmitate pariter ac morte*, lui administra les sacrements et reçut son dernier soupir.

Au moment où le roi rendait l'âme, *hora illa et quasi momento eodem*, la flotte de Charles d'Anjou, roi de Sicile et frère du roi, entrait dans le port de Tunis. Aussitôt débarqué, Charles se rendit à la tente royale et se précipita sur le corps du roi avant qu'il fût refroidi, *adhuc calore complexionali tepidum*, et il

réclama à Philippe le cœur et les entrailles, mais il n'emporta en Sicile que celles-ci.

Suivant l'usage consacré de ne laisser au loin que les parties du corps réputées les moins nobles, celles dont la putréfaction rendait le transport difficile et même dangereux, pour conduire au pays natal le cœur avec les ossements, le lendemain de la mort, aidés des officiers royaux et sous la surveillance des médecins, les chirurgiens fendirent le corps pour en extraire les entrailles et les viscères ; le cœur fut mis à part. Etaient présents à l'ouverture du corps, son fils aîné Philippe, son gendre Thibaud, sa fille Isabelle et ses deux frères, Alphonse de Poitiers et Charles d'Anjou. Les officiers royaux dépecèrent le corps en morceaux qui furent mis à bouillir dans un mélange d'eau et de vin, et ils nettoyèrent les os en détachant soigneusement les chairs cuites.

Tamen carnes corporis ejus excoctas et ab ossibus separatas, dit Geffroi de Beaulieu, témoin oculaire.

Corpus regis membratum dividentes aquae vinique admixtione tamdiu decoxerunt quousque ossa pura et candida a carne, quasi sponte, evelli potuissent, dira plus tard Guillaume de Nangis.

Du corps, on fit trois parts : le cœur, les ossements et les entrailles réunies aux chairs bouillies.

Les entrailles et les chairs furent additionnées de sel et enveloppées dans plusieurs doubles de toile imprégnée de cire, puis cousues dans un cuir de taureau, et enfin renfermées dans une boîte. Charles d'Anjou les emporta par mer jusqu'à Trapani et les fit déposer dans une urne de marbre placée à l'abbaye de Monreale, près de Palerme.

... les entrailles de nostre seigneur le roy qui mort est, fusrent portez à Montreal, dit Thibaud, dans sa lettre.

Plus tard, l'urne fut déplacée et placée sous l'autel de saint Louis. Le 21 juillet 1843, on procéda à l'ouverture de cette urne, en présence de l'archevêque de Palerme, du prieur de Monreale, de deux bénédictins et de deux médecins. On trouva des débris informes et une phalange du doigt de pied enveloppée dans une étoffe de soie blanche ; cette phalange extraite de l'urne a été conservée dans un petit reliquaire d'or.

Monreale avait eu en dépôt trois phalanges d'orteils : l'une avait été donnée par l'abbaye à François Ier, roi de Naples, et une autre à une princesse napolitaine, alliée à la famille royale de France.

Le cœur, la partie la plus noble, fut traité avec soin ; l'organe fut recouvert de baumes et d'aromates ; puis entouré de bandelettes de lin. Il fut renfermé dans une boîte d'étain, elle-même recouverte d'une enveloppe de plomb.

C'était un usage parfaitement établi, dit Paulin, dès le milieu du XIIIe siècle (et, sans doute, il remontait plus haut), de réserver



Saint Louis sur son lit de mort.
Vitrail de l'église Saint-Saëns (Seine-Inf).

le cœur de nos rois et de nos princes de la famille royale, de le placer dans une caisse particulière et d'en faire don aux églises ou aux monastères fondés ou spécialement chéris par les illustres morts.

Le ceur de lui et le cors, dit Thibaut, *demourèrent en l'ost, car le peuple ne voult souffrir en nule maniere qu'il en fust portés.* Ils y restèrent jusqu'au départ de l'armée, deux mois après la mort du roi, et furent alors transportés, par mer, en France : *cujus cadaver classe in Franciam vehebant,* dit Fazelli.

Rentré à Paris, Philippe le Hardi, pour éviter les réclamations de l'abbé de Saint-Denis, fit déposer le cœur en secret derrière l'autel de la Sainte-Chapelle en son Palais.

Le cœur fut retrouvé en janvier 1803, remis en place et découvert à nouveau en mai 1843. A cette époque, à la suite de savantes discussions qui durèrent trois ans et auxquelles prirent part, entre autres, Letronne, Augustin Le Prévost, A. Deville, Paulin, il fut reconnu que ce cœur ne pouvait être que celui de saint Louis. L'air a pulvérisé cette relique.

L'examen chimique de cette trouvaille fut fait par J.-B. Dumas dont voici les conclusions : « la boîte est d'étain pur, en partie oxydé ; du contenu, l'alcool retira une substance brune, offrant les propriétés des baumes et des résines ; la toile était sans apprêt (pas de traces d'amidon) et l'enduit de cire qu'elle porte a été appliqué par immersion. »

Les os, nettoyés et blanchis, furent enveloppés dans des toiles de lin imprégnées de cire, et renfermés dans un écrin. Apportés en France et destinés au tombel de saint Denis, ils furent mis dans un état plus convenable ; ils furent *aournés,* dit Guillaume de Nangis. Cet *aournement* n'a pu être fait d'après A. Deville qu'à la Sainte Chapelle ; les linges furent remplacés par des tissus de soie.

Quand, en 1271, Philippe le Hardi, transportant les ossements de son père, se présenta à l'abbaye de Saint-Denis, les moines refusèrent de le laisser entrer parce que l'archevêque de Sens et l'évêque de Paris revêtus de leurs ornements sacerdotaux figuraient au cortège. L'abbé de Saint-Denis, Matthieu de Vendome, exigea qu'ils allassent se dévêtir : *Quand ils en furent allés,* dit Guillaume de Nangis, *les portes furent ouvertes et le roy entra ens et les barons.*

Les os de saint Louis furent enfouis dans un coffre de pierre, *puis misrent une tombe de pierre dessus*, ajoute Guillaume de Nangis, témoin oculaire, derrière l'autel de la Trinité. *Sacrosancta regis ossa retro altare Trinitatis locaverunt*, dit la Geste de Philippe III.

Saint Louis fut canonisé le 11 août 1297. En 1298, eut lieu la levée du corps et la translation à Paris pour la signification de la canonisation.

Après que ces bonnes nouvelles fusrent apportées de Rome que le Roy sainct Louys estoit canonizé, le roy Philippe (le Bel), son fils donna et assigna journée pour lever le sainct cors et le levèrent l'archevesque de Rheims, messire Henri de Villiers, Archevesque de Lyon et plusieurs autres Evesques dont je ne sais le nom... Et tantost que le Sermon fust fini, le Roy Philippe et ses frères en reportèrent le sainct cors en l'esglise par l'aide de leur lignage (*Joinville*).

Après la canonisation, Philippe le Bel voulut transporter les reliques de son aïeul à la Sainte-Chapelle. Malgré un rescrit du pape Boniface VIII, daté du 7 juillet 1298, les moines de Saint-Denis refusèrent de céder les ossements. Ce ne fut que huit ans plus tard, à l'instigation du pape Clément V, que les moines consentirent à se séparer d'une côte et du chef.

En conséquence, le 17 mai 1306, Philippe le Bel fit mettre dans un chef d'or, enrichi de pierreries, la tête de saint Louis, à l'exception de la mâchoire inférieure, et il le fit transporter en grande cérémonie à Notre-Dame, ainsi qu'une côte du roi enchâssée dans un magnifique reliquaire. La côte fut donnée à l'église métropolitaine, mais le chef fut déposé à la Sainte Chapelle : *caput sancti Ludovici cum una de costis*, dit Guillaume de Nangis.

Jean le Bon, en 1351, donna la mâchoire supérieure au monastère royal des Dominicains à Passy.

En 1392, Charles VI fit ouvrir le tombeau de saint Louis et il distribua une partie des ossements à ses courtisans.

La belle châsse qui contenait les ossements fut enlevée de Saint-Denis le 11 novembre 1793, et les os furent dispersés et profanés.

La mâchoire inférieure, conservée à Saint-Denis, mais dans un reliquaire séparé, fut sauvée ; elle est encore gardée à Notre-Dame de Paris, ainsi que la côte donnée par Philippe le Bel, une de ses chemises et sa discipline.

La décarnisation et la séparation en trois parts du corps de saint Louis ne constituent pas un fait isolé et exceptionnel ; c'était l'habitude de l'époque ; tous les membres de sa famille furent traités de même, après leur mort.



Funérailles de saint Louis.

Mathieu Paris nous apprend qu'après la mort de Louis VIII, père de saint Louis, on fit saler fortement (*multo sale condiri*) le cœur du feu roi ; et, après avoir enterré ses entrailles à l'abbaye de Saint André-lez-Clermont, à onze lieues de là, on ordonna d'envelopper le reste de son corps dans des linceuls enduits de cire (*linteaminibus ceratis*) et des cuirs de taureau (*coriisque taurinis jusserunt involvi*). — Les cuirs et le linceul, qui paraît avoir été d'étoffe bleue, richement brodée en or, furent retrouvés, au moment de l'exhumation de 1793 et vues par Alexandre Lenoir.

Sa mère, la reine Blanche de Castille, avait voulu que ses entrailles fussent portées à Taverny, son corps à Maubuisson et son cœur dans l'église du Lys *en témoignage perpétuel de l'amour qu'elle avait toujours porté à cette abbaye.* Tels sont les termes de son testament.

Son fils, Philippe le Hardi, mourut à Narbonne.

Après qu'on eut accompli les funérailles et séparé les chairs des os par la cuisson (*ossibus per excoctionem a carne dejunctis*), on ensevelit les chairs et les entrailles (*carnem et viscera*) dans la cathédrale de Narbonne; puis, lorsque les barons et les prélats furent de retour à Paris, on enterra les os avec les plus grands honneurs à Saint-Denis, près des restes de son père, le très saint roi Loys (*Geste de Philippe III*).

Le cœur fut déposé aux Jacobins de Paris.

Son gendre, Thibaud de Champagne, mourut au retour de la croisade, à Trapani, trois mois après saint Louis.

Quand l'âme se fust partie de corps, il fu commandé que les entrailles fussent mis hors et qu'il fut cuit et conroyé de bonnes espices et de flairans. Les entrailles furent mises en une église de Trappes et le corps fut embaumé et envelôppé et mis en un escrin bien et gentement et fust gardé avec le corps de sainct Loys jusques en France. Si fust enterré moult honorablement au moustier des frères Meneurs (Cordeliers) de Provins (*Chroniques de Saint-Denis*).

Isabelle de France ramena avec elle le corps de Thibaud, son mari, dont le cœur fut donné au couvent de Saint-Jacques de Provins qu'il avait fondé.

Alphonse de Poitiers, frère de saint Louis, mourut à Corneto, en Italie, peu de jours après Thibaud. On ensevelit ses entrailles à Corneto ; ses os furent transportés à Saint-Denis ; et son cœur déposé près de la tombe de sa mère Blanche de Castille, dans l'abbaye de Maubuisson.

Pierre, comte d'Alençon, frère de saint Louis, mourut à Salerne ; ses entrailles furent déposées à Monreale. *J'eslis*, dit-il, dans son testament, *la sépulture de mon orde charoigne aux*

Cordeliers et celle de mon maulvais cuer aux frères prescheurs de Paris.

Charles d'Anjou, roi de Sicile, frère de saint Louis, mourut en 1285 à Foggia; ses entrailles furent laissées dans la grande église de Foggia, son corps déposé dans la cathédrale de Naples et son cœur transporté en France dans le couvent des Jacobins.

On pourrait allonger indéfiniment cette liste; dans le numéro de janvier dernier de *La Chronique médicale*, M. le Dr L. Lorion rappelait qu'en 1380, le corps de Bertrand Du Guesclin avait subi la même préparation à Clermont.

Deux dictons sur la longévité

recueillis par le Dr G. LÉORAT (Annonay).

Le monopole du savoir n'appartient à personne, tant au point de vue des vérités morales que matérielles. On peut s'instruire au contact même de l'homme le plus illettré, parce que son expérience de la vie est différente de la nôtre. N'est-ce pas un berger de l'Hellade qui est le père de la Musique ? N'a-t-on pas écrit un *Eloge de l'Ignorance ?* Ce qui revient à dire qu'il vaut mieux ne rien connaître que d'avoir une fausse connaissance.

Le patrimoine de l'âme populaire est riche en dictons, en expressions proverbiales. Elles ont jailli spontanément de circonstances diverses, que les contingences de la vie ont provoquées. Ces pensées constituent un fonds de philosophie, ou de sagesse, qui n'est pas à dédaigner, et qui a même une valeur très appréciable.

Au sujet de la longévité, j'ai recueilli les deux dictons ci-après, émanant de notre terroir vivarois :

De soixante à quatre-vingt,
Beaucoup restent en chemin.

Si tu veux vivre cent ans,
Bois chaud comme ton sang.

Je suis d'avis que l'observation populaire vient, dans ces cas, confirmer les données positives actuelles de la science.

La Médecine des Praticiens

A propos des Marques de fabrique.

A chaque nouveau-né, on donne un nom, caractéristique en quelque sorte de sa personnalité.

Dans le domaine commercial, tout produit nouveau reçoit à sa naissance une dénomination qui lui est propre.

Cette dénomination déposée est la *marque de fabrique*, à laquelle est attachée la réputation du fabricant, et qui garantit à l'acquéreur ou au consommateur, les qualités, constantes et invariables, du produit, en quelque lieu qu'il se délivre.

Lorsqu'une marque s'impose par ses mérites (qualité de fabrication, composition, efficacité), il est habituel de voir naître, à mesure que son succès s'affirme, toute une série de produits qui, par la présentation, la similitude de nom ou de toute autre manière, tendent à se confondre avec cette marque.

Ce sont les imitations, créées dans le but de tirer bénéfice d'une usurpation, plus ou moins frauduleuse, des caractères distinctifs de la marque.

Le propriétaire de la marque est le plus souvent armé contre ces imitations de l'ordre commercial. Mais, à côté d'elles, il existe des imitations, qui se font dans la famille, de produits réputés, touchant à l'hygiène ou à la thérapeutique.

Il circule des soi-disant « formules » de ces produits de marque, formules de fantaisie, mais d'une fantaisie qui peut être dangereuse pour la santé.

Dans ces formules, tout est généralement faux : la nature des composants, comme leurs proportions respectives.

Et il n'est tenu compte, naturellement, ni du choix (qualité, pureté) de ces composants, ni des essais qui relèvent du laboratoire, ni des procédés spéciaux de fabrication, ni de tout ce qui fait la valeur scientifique d'un produit garanti par la marque et consacré par l'expérience.

C'est se tromper soi-même et tromper le médecin, confiant dans l'efficacité éprouvée du produit qu'il a prescrit, que d'user de ces mélanges, obtenus à l'aide de formules quelconques, et faussement baptisés du nom déposé qui caractérise la marque.

Et, comme un tel usage peut retentir sur la santé, nous avons pensé qu'il était utile d'attirer l'attention de Messieurs les Médecins, nos aimables lecteurs, sur la nécessité pour leur clientèle d'exiger les produits de marque qui ont fait leurs preuves, dont la notoriété est justement établie, et qui, seuls, présentent toute garantie (1).

(1) La valeur d'un produit se mesure au nombre de ses imitations.
Exiger la marque **PHOSPHATINE FALIÈRES**, nom déposé

Caricature

LE SYSTÈME DES BROSSES MAGNÉTIQUES

de Ch. Jacque



— Oh ! là-là !.., Oh ! là-là ! Mais vous m'écorchez tout vif...

— Parbleu, c'est tout simple ; puisqu'on m'a bien recommandé de vous faire circuler le sang, j'men vas vous le faire circuler dans tout l'appartement.

 Anecdotes 

Gargantua. Au temps de Louis XIII, un intendant des finances se nommait Gargan. Il tomba malade et le premier médecin du roi, Vallot, fut appelé à le soigner. Il lui donna du vin émétique ; et, soit par la faute du remède, soit par l'effet naturel de la maladie, l'intendant mourut.

Comme on était alors en pleine guerre médicale de l'antimoine, beaucoup ne manquèrent pas d'accuser le médecin, et on appela aussitôt Vallot : *le Docteur Gargan-tua.*

Panacée ad usum populi pour la quatrième page des quotidiens. « Monsieur, je ne sçai qui, qui venez de je ne sçai où et de qui j'attends je ne sçai combien, si vous voulez être guéri de je ne sçai quelle maladie, prenez je ne sçai quelle herbe, préparez-la je ne sçai comment, mettez-la je ne sçai où, et vous serez guéri je ne sçai quand » (*Polissonniana,* 1725).

Aujourd'hui, on ajouterait le prix de la boîte et de nombreuses attestations.

L'étrange traitement d'une vésanique aménorrhéique. A la page 275 de ses *Observations médicales,* Jean Schenckius de Grafenberg rapporte l'observation d'une Italienne, dont tout à la fois la folie et l'aménorrhée guérirent à la suite d'un traitement peu recommandable.

In quadam Italiae urbe, quaedam mulier nuda per civitatem peragravit. Cum in officinam quandam meritoriam incidisset, nocte tota à quindecim viris Venere defatigata fuit. Tunc mensium largo profluvio, qui pluribus annis antea constiterant, non sine magno pudore diluculo menti restituta discessit.

Remède contre la passion amoureuse. Un petit recueil anonyme, publié chez Henry Schelle à Amsterdam, en 1725, sous le titre *Polissonniana,* donne contre le mal d'amour la recette suivante :

« Une pillulle normande, composée de trois ou quatre Procez prêts à être jugez gueriroit de cette maladie ; et, pour plus de sûreté, il faudroit y joindre : un verre de soif, pour potion cordiale ; un gros morceau de faim, pour tablette corroborative ; une prise de restitution considérable à faire, pour vomitif ; et une décoction de dettes à payer, pour lavement. »



Éphémérides



— 935 —

28 septembre. — Boleslas assassine dans une église son frère Venceslas Ier, duc de Bohême, que l'empereur d'Allemagne Henri Ier avait fait roi, après la victoire de Mersbourg.

— 1435 —

19 septembre. — Mort à Rouen du duc de Bedfort (Jean Plantagenet), qui gouverna une partie de la France pendant que Charles VII n'était, en fait, que le petit roi de Bourges, et qui fut le bourreau de Jeanne d'Arc. Né en 1390.

21 septembre. — Paix d'Arras entre le roi Charles VII et Philippe le Bon, duc de Bourgogne, réconciliés contre les Anglais.

30 septembre. — Mort d'Isabeau, fille d'Etienne II, duc de Bavière, femme de Charles VI, roi de France, et, après la folie de ce dernier, régente du royaume, qu'elle livra aux Anglais en haine de son fils Charles VII.

— 1635 —

14 septembre. — Une flotte espagnole s'empare des îles de Lérins (Sainte-Marguerite et Saint-Honorat), vis-à-vis de Cannes.

17 septembre. — Mort à Franeker de Adrien Metius, né à Alcmaer, professeur d'astronomie, plus tard de médecine et de mathématiques. Il a laissé, entre autres ouvrages : *Doctrinae sphericae Libri V*, *Astronomicae universae Institutio*, *Mathematicae et geometricae Practica*.

30 septembre. — Inauguration de la cathédrale de Bazas restaurée.

— 1735 —

27 septembre. — Mort accidentelle par noyade de Pierre Artedi, né dans la province d'Ingermanland (Suède) le 22 février 1705, ami et collaborateur de Linné, qui publia sa *Bibliotheca Ichtyologica seu Historia litteraria Ichtyologiae* et sa *Philosophia Ichtyologica*.

— 1835 —

15 septembre. — Mort à Paris du célèbre violoniste Baillot, né à Passy, le 1er octobre 1771.

17 septembre. — Mort à Leipzig de Ernest-Frédéric-Charles Rosenmüller, né à Hessberg, le 10 décembre 1768. Théologien et orientaliste. On cite de lui un *Manuel de bibliographie, de critique et d'exégèse biblique*, un *Manuel des Antiquités bibliques*, des *Analecta arabica*, etc.

— 1835 —

18 septembre. — Mort à Puteaux (près de Paris) de Vincenzo Bellini, enterré au cimetière de l'Est, où un monument lui a été élevé, œuvre de l'architecte Guillaume-Abel Blouet. Né à Catane (Sicile) le 3 novembre 1802, il est l'auteur de *La Somnambule, La Norma, Les Puritains d'Ecosse*, etc.

19 septembre. — Mort du savant jurisconsulte Toullier, professeur et doyen de la Faculté de droit de Rennes, surnommé le *Pothier moderne,* auteur du grand ouvrage *Le Droit civil français suivant l'ordre du Code.* Né à Dol, le 21 janvier 1752.

24 septembre. — Mort de l'abbé Gervais de La Rue, né à Caen, le 7 septembre 1761. Réfugié à Londres pendant la Révolution, il recueillit dans les manuscrits de la Tour de Londres et du British Museum un grand nombre de poésies romanes, alors inconnues. Nommé, en 1808, professeur d'histoire à la Faculté de Caen ; en 1832, membre libre de l'Académie des Inscriptions. Il a laissé de nombreuses études, mais son ouvrage capital reste ses *Essais historiques sur les bardes, les jongleurs, les trouvères normands et anglo-normands* (3 vol. in-8°, 1834).

24 septembre. — Mort du baron de Ballainvilliers, né à Clermond-Ferrand en 1760, homme d'Etat et poète médiocre, traducteur des *Odes* et de l'*Art poétique* d'Horace (in-12, Paris, 1812).

25 septembre. — Mort du général suédois, comte d'Adlesparre, né en 1760, qui prépara avec le général Adlercreutz et le duc de Sudermanie la révolution de 1809, le renversement du roi Gustave IV et l'avènement de Charles XIII.

29 septembre. — Chassaignac préconise le drainage chirurgical.

30 septembre. — Mort à Stuttgart de Jean-Chrétien Pfister, ami de Schelling pasteur et historien. Né à Pleidelsheim, le 11 mars 1772. On lui doit plusieurs travaux importants, notamment une *Histoire de la Souabe* et une *Histoire des Allemands.*

La rédaction désire acquérir les anciens numéros suivants de *La Chronique Médicale.* Nous serions fort obligés aux collectionneurs de cette Revue qui posséderaient ces numéros en double et accepteraient de nous les céder.

1895. *Seconde année,* nos 5, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Un refrain de la rue. — Il est des refrains populaires, qui sont à la mode pour un temps plus ou moins court. Nos pères ont connu *Mon beau navire* de Frédéric Soulié et Arnaud, et *Ma Normandie* de Frédéric Bérat. Nous avons eu *En revenant de la revue*, *Les Petits Pois*, plus récemment *La Madelon*.

Or, je me souviens que mon grand-père chantait un de ces refrains qui dut être une scie populaire vers 1855 ; elle m'avait frappé parce qu'elle paraissait à ma jeunesse un peu ridicule et aussi parce qu'on s'y moquait d'un médecin. Mais j'ai oublié le titre, l'auteur et les paroles. Un lecteur de *La Chronique Médicale*, ayant une mémoire meilleure, pourrait-il me fournir ces renseignements ?

Joseph Baqué (*Nîmes*).

De arte coquinaria (xli, 245). — *La Chronique Médicale* a signalé dans sa rubrique des Livres la traduction récente donnée par M Bertrand Guégan des *Dix livres de Cuisine d'Apicius*. Or, je lis dans *La Table au pays de Brillat-Savarin* de Lucien Tendret (in-8o, Dardel, Chambéry, 1934, p. 182) :

Je tiens de la gracieuse bienveillance d'un savant de Bugey, M. Lepaulle, le *De Arte coquinaria* de Cœlius Apicius et la traduction de cet ouvrage. Le traité d'Apicius est un livre très rare et la traduction de mon compatriote est probablement une œuvre unique ; elle a exigé le travail et la science d'un bénédictin.

C'est beaucoup dire que prétendre que le *De Arte coquinaria* soit un volume *très rare*, car, pour ne parler que de celle-là, la librairie académique C. Winter d'Heidelberg donnait, en 1874, une *seconde édition* d'un texte établi par Chr. Théophil. Schuch. En revanche, le qualificatif de *très rare* revient justement, je crois, aux anciennes traductions françaises d'Apicius. Quelque lecteur de *La Chronique Médicale* pourrait-il :

1o Dire si la traduction française de M. Lepaulle a été imprimée ; et, dans cette hypothèse, où et quand ?

2o Indiquer des traductions françaises des *Dix livres de cuisine* d'Apicius antérieures à celle de M. Guégan ?

M. Despois (*Paris*).

Origine d'un dessin à découvrir. — Un de ces jours derniers, en mettant un peu d'ordre dans ma bibliothèque, j'ai retrouvé un album de dessins à la plume, venu là je ne me souviens plus comment. Ces dessins sont de toute sorte : des papillons, des fleurs, des paysages, des croquis de monuments, et cette image enfin que je vous envoie. Le malheur est qu'en cet album, aucun texte n'accompagne les dessins, de sorte que, pour la plupart, il m'est impossible de dire avec exactitude ce qu'ils représentent et que je suis capable bien moins encore d'en découvrir l'origine. Je le regrette surtout pour notre homme au pilon.



A coup sûr, ce croquis n'est pas une œuvre d'imagination, mais bien un souvenir documentaire. Un lecteur de *La Chronique Médicale* pourrait-il dire l'origine de cette figure ?

Steige (*Chambéry*).

Hector-Alfred Roland. — Né à Paris, le 22 juin 1797, Hector Alfred Roland aurait été externe à l'hôpital Saint-Louis, à Paris, soit entre 1815 et 1818, soit entre 1824 et 1826, alors qu'il était surnuméraire dans l'Enregistrement.

Un confrère pourrait-il donner des précisions sur ce fait de l'externat problématique de ce curieux artiste qui, fondateur de l'*Œuvre de la propagande universelle du chant religieux*, fit le tour du monde avec une cohorte de musiciens bagnérais ?

Dr R. Molinery (*Luchon*).

Réponses.

Montesquieu, nom de lieu (xlii, 65). — Toulouse fut le chef-lieu des Wisigoths et l'influence des Goths s'est fait sentir dans la langue. Ainsi dans *Montesquieu* (nom de lieu) le suffixe *squieu* est un dérivé du haut-germanique *skif* (roman médiéval : *skiva, skivo* ; français : *squieu*). Le sens est : âpre, aigu.

Montesquieu a donc le même sens que *Montaigu*, nom également très répandu dans le Midi de la France

Dr R. Mazilier (*Toulouse*).

Voix fœtale (xlii, 156, 183). — Il n'y a pas que dans l'Inde antique et dans notre hagiographie qu'on trouve des légendes d'enfants ayant parlé dans le sein maternel. Pareilles traditions se rencontrent un peu dans tous les pays du monde.

Je lis dans *La chaîne traditionnelle* de Hyacinthe Husson (in-8°, A. Franck, Paris, 1874, p. 121) :

Il existe dans les contes zoulous un personnage très glorifié. Il se nomme Outhlakanyana, un tout petit homme, une sorte de nain de la taille d'une belette, mais par compensation plein de ruse et de malice. Malgré sa petite taille et sa chétive apparence, il réussit dans tout ce qu'il entreprend, triomphe des ennemis les plus redoutables et se régale à leurs dépens. *Outhlakanyana a parlé dans le ventre de sa mère.*

Et voici, d'autre part, ce qu'au chant I du *Kalévala* raconte l'épopée finnoise d'Elias Lonnrot, d'après la traduction de J.-L. Perret (in-8°, Stock, Paris, 1931, p. 28 *sq.*) :

Il était dans l'air une vierge, ‖ La superbe Luonnotar ‖ ... Le vent vint féconder son sein, ‖ La vague la rendit enceinte. ‖ Elle porta son lourd fardeau, ‖ Le faix de son ventre pesant ‖ Pendant sept centaines d'années. ‖ ... Elle ne pouvait enfanter ‖ . . Le ferme et vieux Vaïnamoïnem ‖ Passa dans le sein de sa mère ‖ Près d'une trentaine d'étés ‖ Et le même nombre d'hivers. ‖ ... Il commença de réfléchir ‖ ... Il se mit alors à parler ‖ Et les mots qu'il dit les voici : ‖ « Lune, soleil, délivrez-moi, ‖ Grande Ourse, accours pour me guider ‖ Hors de ces portes inconnues, ‖ Loin de ces étranges enclos, ‖ Hors de ce nid trop aigu, ‖ Loin de cette étroite demeure ! ‖ Mène à terre le voyageur, ‖ Le fils de l'homme aspire au jour ‖ Pour voir la lune dans le ciel, ‖ Pour admirer le chaud soleil, ‖ Pour s'adresser à la Grande-Ourse, ‖ Pour examiner les étoiles ! »

Je vous envoie ces deux textes pour leur intérêt propre, certes, mais surtout parce que le pays des Zoulous et la Finlande sont aux deux extrémités du monde et que, ainsi, il est fort curieux que les traditions de voix fœtales, comme je le disais au début, se rencontrent partout.

Hachan (*Sainte-Marie*).

Table de multiplication digitale (XLII, 36, 101, 102, 150, 187). — M. le Dr Gallois demande l'explication mathématique de cette table dont je rappelle le principe : lorsqu'on veut retrouver le produit de deux chiffres entre 5 et 10, une main représentant le multiplicande, l'autre le multiplicateur. on lève le nombre de doigts correspondant à chacun de ces deux chiffres dont on a retranché 5. Ainsi, pour multiplier 7 par 8, on lève deux doigts à la main droite et trois à la main gauche. On additionne les doigts levés et multiplie par 10, ce qui donne, dans cet exemple, 50. Puis, on multiplie les doigts fermés de chaque main entre eux, et on ajoute ce produit au résultat donné par les doigts levés. Soit, dans l'exemple donné : $2 \times 3 = 6 + 50 = 56 = 7 \times 8$.

M. le Dr Gallois demande pourquoi il faut multiplier le nombre des doigts levés par 10 et pourquoi lorsqu'il perd $5 - n$ d'un côté, c'est $5 + n$ qu'il aurait dû gagner de l'autre ; n représentant l'un des facteurs variables de la multiplication, dans le cas donné 2 ou 3.

Disons d'abord que ce mode de procéder n'est qu'un cas particulier de la règle de multiplication de deux binômes, dont on a compliqué les données pour l'adapter au calcul à l'aide des doigts. En effet, nous employons ce mode de procéder d'une manière plus simple dès qu'il s'agit de multiplier des valeurs supérieures à 10. Par exemple, pour multiplier 24 par 28, on sépare ces chiffres en unités et dizaines pour les multiplier séparément en appliquant la loi des combinaisons Dans la table de multiplication digitale, ce sont des nombres inférieurs à 10 qu'on a divisés en deux parties dont l'une est commune, et égale à 5, pour en former ce qu'on appelle des binômes.

Mais ce principe s'applique à n'importe quels nombres.

Prenons d'abord le problème général pour en arriver à notre cas particulier. Nous avons un nombre X multiplié par Y.

$$XY = Z \quad (1)$$

Nous formons avec ces deux nombres, deux binômes en les séparant en deux parties quelconques répondant à la formule :

$$X = (a + b) \text{ et } Y = (c + d) \quad (2)$$

Nous multiplions :

$$XY = (a + b)(c + d) = ac + ad + bc + bd \quad (3)$$

Tous les facteurs sont différents. Dans le binôme de Newton, $a = c$ et $b = d$, deux facteurs sont communs. Dans notre table

de multiplication digitale, un seul des facteurs est commun ; b est différent de d ; mais $a = c$. (4)

Nous appellerons ce facteur commun n et le supposons variable. Nous aurons : $X = n + v$ et $Y = n + w$ (5)
où v et w représentent b et d, soit des facteurs variables qui correspondent au nombre des doigts levés de chaque main. La formule binomiale multipliée devient :

$$XY = (n + v)(n + w) = n^2 + nv + nw + vw \qquad (6)$$

La formule algébrique du procédé de multiplication est par contre la suivante : $XY = 2\ n(v + w) + (n - v)(n - w)$ (7)
où $(v + w)$ représente la somme des doigts levés multipliés par $10 = 2\ n$, plus le produit des doigts baissés $(n - v)(n - w)$. En effectuant les opérations nous obtenons :

$$XY = 2\ nv + 2\ nw + n^2 + vw - nv - nw, \qquad (8)$$

$$\text{soit : } XY = n^2 + nv + nw + vw \qquad (9)$$

c'est-à-dire la formule (6).

Considérons maintenant dans la formule (7) l'opération qui consiste à multiplier entre eux les doigts baissés et qui se traduit également par une expression binomiale $(n - v)\ (n - w)$. Nous voyons qu'au lieu de multiplier la somme des facteurs, nous avons, dans ce cas, multiplié leur différence. Développons cette formule :

$$(n - v)\ (n - w) = n^2 - nv - nw + vw \qquad (10)$$

En comparant avec la formule (6), nous voyons tout de suite ce qu'il manque au résultat de la multiplication en effectuant une telle opération. A cet effet, nous soustrayons de (6) la formule (10) et obtenons :

$$\begin{array}{rcl} (n + v)\ (n + w) & = & n^2 + nv + nw + vw \\ -\ (n - v)\ (n - w) & = & n^2 - nv - nw + vw \\ \hline & = & 2\ nv + 2\ nw \end{array} \qquad (11)$$

Il manque $2\ n(v + w)$, c'est-à-dire la somme des doigts levés mutipliée par 10. Ce qui répond à la première question de M. le Dr Gallois : 10 est le double du facteur binomial commun 5 qui a été choisi ici parce qu'il correspond au nombre des doigts, mais qui peut être un nombre quelconque en vertu du postulat : « Le produit de la somme des facteurs de deux binômes est égal au produit de leur différence plus deux fois la somme des produits des facteurs des binômes opposés. »

Quant à la seconde question : pourquoi lorsqu'on perd $5 - n$ d'un côté, c'est $5 + n$ qu'on aurait dû gagner de l'autre, je crois qu'elle est mal posée et que cela provient de ce que M. le Dr Gallois ignorait la signification de 10, car si l'on enlève d'un nombre 5 un nombre quelconque pour l'ajouter à ce même nombre, il est évident qu'on obtient toujours le même résultat. Dans le calcul qu'il a fait, M. le Dr Gallois a certainement pressenti l'étrangeté du procédé qui consiste à calculer indirectement une différence [voir (7) et (10)] pour obtenir une somme de deux chiffres [comparez (7) et (10) avec (6)], et la formule (11) montre que de cette manière on perd

effectivement la différence v ou w multipliée par 10 (7) au lieu de la gagner (6).

Pour terminer, disons que cette loi des combinaisons est beaucoup plus utile pour les grandes multiplications, et que, dans certains cas, elle permet de simplifier la méthode ordinaire de multiplication, permettant d'effectuer les calculs de tête ; c'est le cas chaque fois qu'on doit rechercher le carré d'un nombre, où il suffit d'employer la formule binomiale de Newton :

$$(a + b)^2 = a^2 + 2ab + b^2 \qquad (12)$$

qui permet de prendre le carré d'un nombre de deux chiffres en multipliant les unités entre elles, 2 fois les unités avec les dizaines et les dizaines entre elles

Par exemple 83 par 83 donne :

3 fois 3 = 9. Je pose 9 unités	9
6 fois 8 = 48. Je pose 8 dizaines et retiens 4	89
8 fois 8 = 64 + 4 donne 68 ; soit	6889

Pour les nombres de 3 chiffres, le calcul de tête demande un peu plus d'habitude, mais permet d'obtenir un résultat jusqu'à 1 million. Il répond à la formule :

$$(a + b + c)^2 = a^2 + 2ab + 2ac + b^2 + 2bc + c^2 \qquad (13)$$

Il faut donc multiplier chaque chiffre par lui-même et deux fois les chiffres différents entre eux. Pour tenir compte du système décimal, il faut procéder dans l'ordre ci-dessous, les parenthèses indiquant sous quelles rubriques : unités, dizaines, et les opérations doivent être effectuées :

$$(a^2) + (2ab) + (2ac + b^2) + (2bc + c^2) \qquad (14)$$

unités dizaines centaines milliers

Exemple : Le carré de 384 se calcule ainsi :

4 par 4 = 16. On pose 6 et retient 1	6
2 fois 4 par 8 = 64 + 1 = 65. On retient 6 et pose 5	56
2 fois 4 par 3 = 24 + (8 par 8) = 88 + 6 = 94. Reste 9, pose 4	456
2 fois 3 par 8 = 48 + 9 = 57. Reste 5 et pose 7	7456
3 fois 3 = 9 + 5 = 14. Ce qui donne	147456

Ce calcul de tête est facile, alors que, pour appliquer le procédé ordinaire de multiplication, il faudrait être doué d'une mémoire exceptionnelle.

Dr F. Miche (*Bienne*).

Le Médecin grec Théodore (XL, 295 ; XLI, 293, 317). — Il est probable que le médecin Théodore est Théodore Priscien, qui vivait au IVe siècle. Le *Dictionnaire* d'Eloy le donne comme ayant écrit ses ouvrages en grec ; après avoir quitté Constantinople pour Rome, il traduisit en latin les quatre livres qui nous sont restés de lui :

Logicus de curationibus omnium morborum corporis humani.
Oxyoris, seu de acutis et chronicis passionibus.
Gynaecia, seu de mulierum accidentibus et curis eorumdem,
De physica scientia experimentorum.

Dr A. Lebaupin (*Moisdon-La-Rivière*).

Le dieu Lug (XL, 314 ; XLI, 40, 42, 43, 103, 185, 215). — Certains correspondants de *La Chronique médicale*, si j'ai bonne mémoire, ont paru, l'an dernier, mettre en doute l'existence d'un dieu celtique *Lug*.

Or, je trouve par hasard dans un article de M. Monceaux, paru en 1888 dans la *Revue historique* (p. 1) des détails sur ce dieu, qui me paraissent assez intéressants pour que je vous les envoie.

Le dieu Lug aurait livré combat avec le Mal. Ce dernier était armé d'une corne. Lug, vainqueur, terrassa son adversaire, lui prit sa corne et la transforma en une corne d'abondance. La corne d'abondance en devint un des attributs du dieu Lug ; elle se transforma dans la suite en corbeille de fruits.

Au sujet de la corne d'abondance, je note en passant et sans en tirer de conclusion, une remarque faite par Mme Durand-Lefebvre dans son étude sur *Les Vestiges antiques et le Culte des Sources au Mont-Dore* (gr. in-8°, Imp. de *La Haute-Loire*, Le Puy, 1926, p. 57). *La corne d'abondance,* écrit cet auteur, *est un attribut fréquemment reproduit sur les sculptures relatives à Hercule.*

Savigny (*Clermont-Ferrand*).

Rôle magique de la salive (XLII, 103). — Puisque M. Mathis revient sur cette vieille question et semble nous inviter ainsi à compléter, chacun suivant ses moyens, le dossier ouvert sur le rôle magique de la salive, je verse à mon tour au débat une trouvaille de lecture. Je viens de la faire dans un ouvrage fort curieux (XLII, 219) que lord Raglan consacre au *Tabou de l'Inceste* (Bibliothèque scientifique de Payot, Paris, 1935). L'auteur rapporte (p. 99) que Pline a écrit que, si l'on a blessé quelqu'un et qu'on le regrette, on n'a qu'à cracher sur la main qui a causé la blessure pour que la souffrance du patient soit instantanément soulagée.

J'ai pour principe de vérifier, autant que je le puis, les renvois bibliographiques des auteurs ; j'ai donc vérifié la citation de Pline.

Bien m'en a pris car, retrouvant le passage indiqué, j'ai rencontré plus que je ne cherchais. Toute une partie du chapitre IV du livre XXVIII de l'*Histoire naturelle* est consacrée à l'emploi magique de la salive ou à des applications médicales, à la plupart desquelles la magie ne reste pas étrangère.

Voici, au surplus, le passage dans l'amusante traduction d'Antoine du Pinet (*Histoire du Monde de C. Pline*, in-fol., L. Giffart, Paris, 1522, t. II, p. 299-300) :

La salive de l'homme estant à jeun est fort bonne aux morsures des serpents. Mais ce n'est pas tout, car les hommes s'en servent en plusieurs autres endroits. En premier lieu, voyant un homme surprins du haut mal, nous crachons ordinairement, pour repousser hors de nous la contagion de ce mal Pareillement aussi, pour renbarrer et repousser toutes sorcelleries et feyturages, nous crachons, et en usons de mesmes quand nous rencontrons quelqu'un qui est boiteux du pied droit. Item, pour obtenir pardon des Dieux et quelques hautes et présomptueuses prières, nous nous crachons dans le sein. Par mesme moyen aussi pour fortifier l'opération des médicaments, on a accoustumé de prier trois fois et de cracher à chaque prière. Mesmes quand on se sent un froncle venir, on le marque trois fois avec de la salive à jeun. Encores y a-t-il un cas fort admirable et fort aisé à expérimenter : c'est que si quelqu'un a frappé un autre, ou de loing, ou de près, et qu'il se repente d'avoir faict le coup, en se crachant soudain dans la palme de la main dont il a fait le coup, il oste toute la douleur à celuy qui a esté frappé Et de faict, cela se voit souvent par expérience, mesmes ès bestes à quatre pieds qu'on aurait errenées à coups de hastons ou à coups de pierres : car se crachant en la palme de la main dont on a fait le coup, elles vont aussi bien qu'auparavant. Au contraire, les autres pour mieux offenser et agraver le coup, se crachent en la paume avant que ruer la pierre ou frapper.

Asseurons-nous donc qu'il n'y a rien de meilleur pour guérir les dartres, le feu volage et les grattelles, que les oindre le matin de sa salive à jeun. Cela aussi est fort bon contre la chassie des yeux, se frottant tous les jours à jeun de sa salive. Pestrissant aussi du cyclamen avec nostre salive à jeun, il sert contre le chancre ; et, si on se sent mal à la nuque du col, il faut prendre sa salive à jeun et s'en frotter le jarret droit avec la main droitte et le gauche avec la gauche. Item, si quelque beste est entrée en l'oreille, il ne faut que cracher dedans pour la faire sortir. Pour contre-charme aussi, on crache sur son urine après qu'on a pissé, et au soulier droit avant que le chausser. Mesmes quand on passe en quelque lieu où autrefois on s'est trouvé en danger, on y crache.

Marcion Smymien dit en son *Traité des simples* que, crachant dessus une scolopendre ou chenille de mer, ou sur un crapaut, ou sur une raine verte, on les fait crever. Ophilius dit qu'il en prend ainsi un serpent, luy crachant à jeun dans la guéule. La docte Salpé tient pour certain que, quand on se sent quelque membre amorty, il n'y a rien meilleur que se cracher au sein, ou se frotter de la salive la paupière de dessus.

Si donc nous adjoustons foy à ce que dessus, nous pourrons bien par mesme moyen croire ce qui s'ensuit. Car on voit ordinairement que, si quelque estranger survient et qu'il regarde un enfant dormant au berceau, sa nourrice priera trois fois et trois fois crachera. Et de faict, quelquesfois la dévotion d'une personne renvoye le charme et le sorcelement d'où il vient.

La citation est un peu longue ; mais elle fournit un ensemble de renseignements qu'on ne trouve guère réunis ailleurs en si grand nombre. Voilà pourquoi j'ai cru bien faire de vous l'envoyer.

FEUGEROLLES (*Oissel*).

Messe de minuit à Pâques (XLII, 92). — Un confrère de Roanne a relevé comme une perle la *messe de minuit à Pâques* ; mais le fait n'a rien que d'ordinaire, si Olia appartient à la religion catholique orthodoxe. En effet, j'ai constaté à Salonique que les cérémonies de la fête de Pâques comportent une messe de minuit.

Dr P. Maridort (*Bihorel-lès-Rouen*).

Autre réponse. — Parmi les perles relevées en avril dernier, celle cueillie dans *Balzac* est une perle fausse. D'après le nom du personnage, *Olia*, je pense qu'il s'agit d'une Russe ; or, les Russes célèbrent une messe de minuit à Pâques. Dr H. Piot (*Paris*).

Guet-Apens (XLII, 97). — D'après Littré, dans *guet-apensé*, *apensé* a le sens de *prémédité*.

Bescherelle fait, à tort, dériver *appens* avec deux P de *appensus*, pendu, suspendu, et il indique comme fantaisistes les formes *guet à pens* et *guet à pan*.

Godefroy définit *apenser*, action de penser, examiner, avoir l'idée, former un projet, se demander. Il cite comme exemples :

a) *Ce a esté faict a port d'armes et a* guet apensé.

(1405. Regist. crim. 15, f° 241.)

b) Lettre de Charles, duc d'Orléans à Charles VI, datée du 14 juillet 1411, d'après Juvénal des Ursins (*Histoire de Charles VI*) :

... *fit tuer et meurtur traitreusement vostre dit frère... de nuict par* aguet loingtain, *de* faict appensé *et propos délibéré.*

c) *car il avoit faict d'*aguet apensé *et propos de libéré pour parvenir à ses atteintes.* (Martial d'Auvergne. Arrest d'amours, IX, éd. 1533.)

Etienne Pasquier, dans l'édition de 1611, de ses *Recherches de la France*, a mis la question au point d'une façon définitive :

Ce terme de *guet-apens*, dont nous avons appris d'nser en commun langage, dénote ou une délibération projettée ou un propos délibéré pour mal user... Un *Apens* vient d'un vieux mot françois *Apenser*, comme si on avoit voulu dire un *guet-apensé*... Et Monstrelet au chapitre 245 (dit) : le seigneur Cohen, capitaine d'Abeville, de nuit fut assailly par quatre compagnons, qni là, de *fait apensé*, l'attendoient. Dont l'on peut aisément recueillir que nous practiquons ce mot *Apens* par une abréviation pour *apensé*, ayans pour exagération adiouté cest *apensement* avec le mot de *guet*, lequel emporte de sa nature une délibération et projet, pour laquelle cause, nous disons mêmement *prendre un homme d'aguet* en un mot qui vient d'*aguetter*, au lieu de dire *guet-apens*. Tellement qu'il sembleroit que ce fust une parole superflüe que l'*Apens*, mais ce n'est pas chose nouvelle ny en ceste nostre Langue, ny en Latine, joindre deux mots de mesme signification ensemblément, ponr rendre ce que l'on veut dire plus poignant... Et nous, coustumièrement disons, *surprendre un homme à l'impourveu, ou improvist*, combien que le mot de surprendre emporte le demourant, mais ponr augmenter la surprise. Aussi d'une mesme façon nos ancestres voulant rendre nn *aguet* plus odieux l'accompagnèrent d'un *apensement* pour ôter toute doute, et rendre la délibération plus asseurée de celny qni avoit commis le forfaict (p. 869).

Dr P. Noury (*Rouen*).

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

❦ De l'*Esprit médical*, n° du 5 mars 1935, à propos du comte de Saint-Germain :

Nous croyons qu'il posséda les papiers de ses successeurs, *ce qai lai fit obtenir des renseignements lui permettant de faire accroire qu'il avait eu une très longue vie.*

❦ Du *Progrès de Saône-et-Loire*, n° 21.933 du 9 mars 1935, rendant compte d'un accident survenu à Chauffailles ;

Le docteur qai lui donna des soins après la collision, *constata qu'elle portait des plaies* confuses *sur toat le corps* ; *il n'a pu* jusqu'alors *se prononcer quant aux suites.*

❦ Du *Poilu de la Loire*, n° du 10 mars 1935 :

La crise est le nom élégant que l'on donne à la maladie du siècle. C'est ainsi qu'une certaine forme de la nourriture *s'est longtemps appelée « Le Mal de Naples ».*

❦ De l'*Union républicaine de Roanne*, n° du 17 mars 1935 :

Sait-on combien de personnes se renseignent chaque jour à l'Observatoire afin d'obtenir l'heure exacte ? — Douze mille ! *Comme chaque communication téléphonique coûte cinquante centimes, il rentre, de ce fait, annuellement,* plus de deux milliards *dans les caisses de l'Etat.*

❦ Une *Annonce* de l'*Union républicaine de Roanne*, le 24 mars dernier, offre au public :

Choix immense de bébés et fillettes.

❦ En manière de *Poisson d'Avril*, plusieurs journaux belges ont annoncé que *La Chronique Médicale* était presque centenaire. La *Gazette de Bruxelles* (31 mars), le *Rappel de Charleroi* (1er avril), le *Courrier de l'Escault* (2 avril), le *Journal de Bruges* (4 avril) ont, en effet, donné l'information suivante :

La Chronique médicale donnait, en 1837, *cette information : un médecin a découvert pourquoi la vie des femmes est, en général, plus longue que celle des hommes.*

❦ De l'*Echo des Sciences mystérieuses*, n° d'avril 1935 :

Aussi ouvrons-nous cette rubrique, laquelle pourra éviter *à nombre de nos amis* de perdre *et à d'autres* de récupérer.

❦ Du *Journal de Roaen*, n° du 12 mars 1935, en légende à une illustration :

Petit paysan Kabyle, drapé dans son burnous, comme un praticien romain *dans sa toge.*

Chronique Bibliographique

André Delille. — **Tabouda**, un vol. in-8° couronne, Figuière, Paris, 1935. (*Prix : 12 francs.*)

Tabouda est un petit poste avancé, là-bas dans le Bled, aux confins du Riff, et M. André Delille y fait se dérouler de grandes choses. Ce roman, abrité derrière des réalités, semble bien une histoire vécue. Il est écrit en un style pur, charme le lecteur ; il exalte la vie lointaine, sous le soleil, dans l'air anémiant et le souffle impérieux des événements. C'est un beau roman d'amour, dans des cœurs sincères, remplis d'héroïsme, de vertu réfléchie, de passion violente.

La femme d'un médecin-chef vient le retrouver là-bas, dans l'isolement ; jolie, un peu fantasque, irréfléchie, gâtée par de vieux parents, elle est heureuse d'agir à son gré. Un peu familière, elle devient la camarade des amis de son mari. Elle inspire à l'un d'eux une passion violente, qu'elle partage par pitié.

Le sort fatal met le mari au courant ; après avoir lutté dans le doute, il sombre dans le désespoir. Il rêve de vengeance et meurt du typhus, héros obscur et sans gloire. — Roman douloureux d'une belle conscience brisée par le chagrin. (*Georges Petit.*)

Jean Deincourt. — **L'Inconscient**, un vol. in-12, édition du Chat-Huant, Nice, 1935. (*Prix : 8 francs.*)

L'Auteur prévient le lecteur que, quittant l'histoire officielle « il l'entraîne dans l'histoire secrète ». Jean Deincourt, dont nous avons, en son temps, analysé le *Sosie de l'Aigle*, continue son œuvre et nous narre la rivalité de Napoléon avec le duc d'Otrante. C'est la description d'un duel singulier, dont le succès final revient au ministre, puisque c'est Fouché qui obligea Napoléon à abdiquer le 22 juin 1815. Talleyrand fait pressentir Metternich qui redoutait la prépondérance de la Russie, pour le renversement éventuel de la dynastie capétienne. C'est au milieu de tous ces troubles, qu'on retrouve le Sosie de l'Aigle, le fidèle Robeaud, meunier aux environs de Verdun. Il y a dans ce livre de très belles pages, entre autres celles où l'empereur justifie sa conduite, se déclare ami de la Paix que la guerre épouvante ; un peu plus loin, une magistrale description de la bataille de Waterloo. Curieux, original, émouvant, ce livre entraîne le lecteur dans la folie de l'inconscient. (*Georges Petit.*)

Robert de Loture. — **Washington, nous voici ! La France au secours de l'indépendance Américaine.** — Un vol. in-16, Hachette, Paris, 1934 (*Prix : 15 francs*).

Le grand rôle joué par la flotte française dans la guerre pour l'indépendance américaine a tenté M. Robert de Loture, lieutenant de vaisseau. Il étudie l'action et écrit l'histoire, avec précision, et son enthousiasme gagne le lecteur, entraîné par une exposition méthodique et par l'agréable clarté du style.

Cette histoire trop peu connue méritait, par son intérêt, l'étude si puissante, si documentée de M. de Loture, qui a, dans ces pages, consciencieusement évoqué un passé de gloire et de générosité où l'esprit de sacrifice de la France, une fois de plus, força l'admiration du monde.

Cet ouvrage, préfacé par M. Louis Madelin, se termine très heureusement par un épilogue qui évoque la reconnaissance de l'Amérique envers la France et son entrée dans la grande guerre 1914-1918 sous l'impulsion de l'ambassadeur Myron T. Herrick, et au cri du général Pershing, dans le petit cimetière de Picpus : « La Fayette, nous voilà ! » (*Georges Petit.*)

Ch. Regismanset. — **Préceptes de philosophie contemporaine,** un vol. in-8°, G. Dein, Paris, 1934 (*Prix : 50 francs*).

Il ne manque pas d'encyclopédies morales, à la manière de J. L. Mabire ou de E. Loubens ; mais ce sont recueils de maximes ou de citations cueillies un peu de tous côtés et sans originalité.

Ici, rien de pareil. Un homme, qui a beaucoup vu, qui a su observer le comportement et les réactions morales de son temps, a eu le désir, au soir de sa vie, de ne pas laisser sombrer au néant l'acquit psychologique de son existence. De là, une œuvre très personnelle, semée, il est vrai, de nombreuses citations, d'ailleurs sans références bibliographiques, mais où ces citations sont simplement comme les illustrations d'un livre sans images.

Ce vocabulaire est un recueil d'essais, classés dans l'ordre alphabétique, par quoi la succession des mots, arbitraire quant à leur signification, évite l'uniformité. Autre chose rend l'œuvre agréable : le style de l'auteur et l'heureuse idée qu'eut M. C. Regismanset d'imaginer qu'il s'adressait à un *fils spirituel.* Les pages y prennent la vie d'une conversation et leur lecture devient une récréation. Ce recueil, par surcroît, n'est pas sans utilité, car, hésitants parfois, nous cherchons alors au dehors un point d'appui et un conseil. Des conseils ! direz-vous. A-t-on jamais vu les suivre même ceux qui les demandent ? Qu'importe ! Même à n'être que des points de repère, ils présentent encore une efficacité.

Paul Delaunay. — **La Vie médicale aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles**, un vol. in-8°, Editions Hippocrate, Paris, 1935.

Voici une étude préparée par des publications antérieures nombreuses, mûrie, documentée, consciencieuse, d'un profit de lecture réel, d'un vif intérêt à toutes pages, et que cent quatorze figures illustrent pour notre agrément. Les xvie, xviie et xviiie siècles seuls en ont fourni la matière ; et, fidèle à son titre, M. P. Delaunay a entendu ne faire revivre à nos yeux que *la vie médicale*. Un dernier chapitre sur l'évolution doctrinale est bien un résumé de l'*histoire de la médecine* du xvie au xviiie siècle ; mais il le fallait pour que cette *histoire des médecins* fût complète, et ce chapitre en est le couronnement.

Tour à tour, sont donc exposées de précise, exacte et claire manière : la vie scolaire des étudiants en médecine, — la vie privée du médecin, — sa vie professionnelle (clientèle ordinaire, médecins de la Cour et des grands, médecins fonctionnaires), — sa vie corporative, — sa vie religieuse, — sa vie politique, — sa vie sociale, — et sa vie intellectuelle.

Cet ensemble fait de l'ouvrage, comme on l'a écrit, un « maître livre ». Sans compter ce qu'a de précieux un tableau aussi parfait de la vie médicale au cours de trois siècles, les détails les plus curieux, ici, abondent. Par exemple, il s'y trouve : sur Rabelais, des pages d'une vérité étrangère aux banalités courantes ; — sur van Helmont, des aperçus dont l'un au moins (p. 452) est inattendu ; — sur Jean et Charles de l'Orme, tant de souvenirs qu'à simplement piller M. P. Delaunay, on pourrait écrire une courte biographie des deux personnages ; — sur les conflits, qui ne sont pas d'aujourd'hui, entre les Administrations et les Collèges médicaux, et sur la manière habile dont certains de ces Collèges, pour éviter de fâcheuses intrusions dans leur domaine, achetaient des charges médicales, puis déléguaient un des leurs à tour de rôle pour en exercer la fonction, etc.

Nous avons oublié cette manière.

Il est vrai que les anciens Collèges ont disparu et que nous ne pensons plus à prendre leçon du passé. Les temps sont changés. S'il faut en croire M. P. Delaunay, ils le sont même terriblement, au point que le regard qu'il jette sur l'avenir le lui fait apercevoir des plus sombres.

De quoi l'avenir sera-t-il fait ? Je ne sais. Il est probable que le véritable intellectuel disparaîtra, au lendemain de quelque guerre civile ou étrangère, écrasé par la machine administrative, les trusts capitalistes et les coalitions prolétariennes, inadapté à ces temps futurs que j'imagine brutaux et mornes, au sein d'une barbarie collectiviste, scientifique et organisée, dont on trouve déjà le tableau prophétique au VIIIe livre de l'*Ile des Pingouins*.

Et c'est ainsi que finit l'ouvrage.

Louis Motoret. — **Le drame de Volubilis**, *roman*, un vol. in-8° cour., E. Figuière. Paris, 1935. (*Prix : 12 francs.*)

Voici un livre curieux et qui intéressera les médecins, car l'auteur y pose un problème de biologie qu'il cherche à résoudre. C'est un roman, mais un roman dont la transfusion sanguine constitue le fonds. M. Louis Motoret se demande si, en transfusant le sang d'un individu à un autre, on n'introduit pas dans l'organisme du transfusé des tares morales et psychiques comme on peut introduire des germes morbides.

C'est ce qui arrive à un archéologue victime d'un grave accident d'automobile, qui, ayant subi une abondante perte de sang, est soumis à une transfusion. Pour mettre son récit au dernier point de l'actualité, l'Auteur fait utiliser le sang d'un cadavre. Or, de son vivant, le donneur était un débauché, alcoolique, demi aliéné, misérable. L'archéologue guérit de sa blessure, mais il présente peu après des signes de déchéance morale, de perversité, de dépression psychique, d'excentricités morbides. Voilà la thèse, enveloppée dans un roman qui n'est pas sans intérêt. (*Georges Petit.*)

Marcel Dupont. — **Murat**, un vol. in-8° de la Collection *Figures du passé*, Hachette, Paris, 1934. (*Prix : 25 francs.*)

D'une modeste auberge du Haut-Quercy au trône de Naples, ces points extrêmes disent l'extraordinaire destinée de Murat. Soldat d'une bravoure sans égale, entraîneur admirable d'escadrons au combat, il ne fut que cela. Les qualités d'un chef de guerre lui manquaient, celles d'un diplomate et d'un homme politique plus encore ; et il fallut l'affection que Napoléon portait à sa sœur Caroline, que Murat avait épousée, pour que l'empereur ait eu l'aveuglement de confier à Murat des commandements au-dessus de ses moyens et celui, plus lourd de conséquences, de lui donner une couronne.

Inquiet, sans caractère et sans désintéressement, d'une ambition qui ne fut jamais pleinement satisfaite et d'un orgueil qui fit sa damnation, le roi de Naples en vint à trahir celui à qui il devait tout. Par là, il perdit la France en 1814, et, en 1815, se perdit lui-même. Du moins, mourut-il bravement, en soldat, sous les balles napolitaines d'un peloton d'exécution.

M. Marcel Dupont a raconté cette histoire, qui ressemble à une légende, avec une grande probité historique, de l'enthousiasme pour les belles heures de cette vie, de la tristesse pour ses jours sombres. Le livre est une évocation de l'épopée napoléonienne. A ce titre déjà, il offre un intérêt de tous les instants. D'aucuns lui en trouveront peut-être un autre encore, celui de montrer les faiblesses des grands et le peu que comptent les peuples dans la main de leurs maîtres.

Croze, Colly, Carle, Trillat, Deleage. — **Histoire de l'Hôpital de la Charité de Lyon**, un vol. in-4°, Audin et Cie, Lyon, 1934.

Voici un volume que le choix des illustrations nombreuses et les soins de l'édition ont fait magnifique, une histoire que le culte que les Lyonnais ont de leur passé rend plus magnifique encore. C'est que l'histoire de l'hôpital de la Charité de Lyon est liée à celle de la ville et que, si le vieil établissement doit bientôt disparaître sacrifié aux exigences de l'urbanisme, sa disparition soulève dans la population d'unanimes regrets.

La Charité était née de la bienfaisance privée, et, plusieurs siècles durant, celle-ci y fit des miracles. Si l'on songe que l'œuvre fut longtemps le refuge des pauvres de toutes catégories ayant besoin de soins temporaires, comme les mendiants, les femmes et les filles en couches, ou sollicitant le bénéfice d'une longue hospitalisation, comme les enfants abandonnés, les vieillards des deux sexes et les incurables ; si l'on songe qu'à l'heure des calamités publiques, des famines, des pestes et des guerres aussi, l'établissement ouvrait toutes grandes ses portes pour accueillir toutes les victimes ; il en vient une admiration profonde pour les gens de cœur qui assurèrent le fonctionnement de l'œuvre par un zèle de tous les moments, et aussi, bien souvent, de leurs propres deniers. Ainsi le trésorier Decroix, payant les dépenses à bureau ouvert, engagea 2.300.000 livres de sa propre fortune. Ainsi le trésorier Moléchard, dont les avances furent mal remboursées, mourut à peu près ruiné.

Peut-être les Administrateurs de l'Aumône aimaient-ils mieux la vertu de charité que les pauvres mêmes, d'où une popularité moindre que la justice ne l'eût voulu. La Terreur le fit bien voir à ceux du moment : elle en guillotina une vingtaine. Pourtant, leurs règlements minutieux, les tâches personnelles qu'ils acceptèrent de remplir, les bienfaits qu'ils multiplièrent, leur œuvre en un mot fut admirable. Un mot les peint. C'était en 1796 : la caisse était vide ; et, quand ils réclamèrent la somme qu'un ministre de l'Intérieur avait mise à leur disposition, l'Administration répondit qu'elle n'avait plus de fonds et ajouta froidement : « Vous devez mourir à votre poste. » A quoi les Recteurs répliquèrent : « Nous y sommes déterminés et nous nous en ferons même une gloire, si notre mort pouvait prolonger l'existence de notre hospice. »

Tels détails — et l'œuvre abonde en détails de ce genre — montrent qu'on aurait tort de penser que cette *Histoire de l'Hôpital de la Charité de Lyon* n'a d'intérêt que pour la région lyonnaise. Nombreuses sont les pages qui fournissent matière à réflexions, nombreux les faits par lesquels le passé pourrait instruire le présent. Ainsi, à propos des mendiants qui, par leur nombre toujours

croissant, constituaient un véritable péril social. Ainsi, à propos du chômage. En 1627, le bruit court qu'on veut interdire les fabriques de soie ; c'est aussitôt la crise et le chômage de 20 000 ouvriers. *La Charité* en subit le contre-coup et l'Aumône note qu'elle pâtit « principalement de la grande fréquentation des cabarets, brelans, jeux et aultres mauvaises inclinations de la plupart des artisans ouvriers et manouvriers de ceste ville qui, sous l'espérance de l'aumosne, vivent sans aucun souci d'eux et de leurs familles et ce mal ne s'ostera qu'en faisant perdre la cause ».

L'histoire médicale proprement dite de *la Charité* a moindre intérêt parce que l'œuvre des malades par excellence était l'Hôtel-Dieu ; mais la transformation progressive de l'hospice en hôpital est riche en enseignements de toute sorte. En particulier, l'œuvre présente fournit sur le service médical et pharmaceutique de *La Charité* des détails précieux, difficiles à trouver ailleurs.

Quand l'hôpital de *La Charité* fut condamné à Paris, Paris fit des discours et un banquet. Dans les mêmes circonstances, Lyon publia un livre, et cet ouvrage collectif que l'Administration des Hospices civils de Lyon a conçu et réalisé, est une œuvre à tous égards remarquable, dont on ne saurait dire trop de bien.

Vient de paraître :

*Aux Éditions Vox, 92, avenue de Wagram, Paris, XVII*e.

Dr A. Wicart. — **L'Orateur**, un vol. de la collection *Les Puissances vocales*.

*Aux Éditions N. Maloine, 27, rue de l'École-de-Médecine, Paris, VI*e.

Dr Louis Caillon. — **Le livre de l'hépatique.** (Hygiène, Régime, Traitement) (*Prix : 8 francs*).

*Aux Éditions Hachette, 79, boulevard Saint-Germain, Paris, VI*e.

Réginald Campbell. — **Boo Lorn l'Eléphant,** traduit de l'anglais par M. L. Chaulin, un vol. in-18 de 256 pages de la collection *Les meilleurs romans étrangers* (*Prix : 12 francs*).

*Aux Éditions Figuière, 166, boulevard Montparnasse, Paris, XIV*e.

Jean Cotard. — **Le flot d'épouvante**, *roman fantastique*, un vol. in-8° cour. de 263 pages (*Prix : 12 francs*).

Jean Duc. — **La grande affaire**, roman d'aventures enfantines, un vol. in-8° cour. de 320 pages (*Prix : 6 francs*).

Jean Frank. — **L'Inquiétude**, éloge de l'inquiétude sous forme de roman, un vol. in-8° cour. de 96 pages *Prix : 6 francs*).

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie. — 1935.

42e ANNÉE N° 10 1er OCTOBRE 1935



Une amputation de jambe au XVIIe siècle

D'après Abram Sandoz chirurgien du Locle

Par le Dr H. STAUFFER (Neuchâtel)

Dans la seconde moitié du XVIIe siècle vivait au Locle, localité du canton de Neuchâtel, en Suisse, le nommé Abram Sandoz, bourgeois de Neuchâtel et Vallangin (cette dernière bourgeoisie était très recherchée et assez difficile à acquérir). Il a laissé un manuscrit très lisiblement écrit, relié en un volume de dix centimètres sur trente-trois et de près de 200 pages. Ce memorandum contient toutes espèces de recettes scientifiques, empiriques, recettes de bonnes femmes, etc. ; quelques pages portent sur diverses opérations et aussi (14 pages) sur la « Démonstration des urines, par lesquelles on prend la cognoissance des maladies du corps humain ».

Dans cet ensemble, j'ai choisi pour *La Chronique médicale* le chapitre qui décrit comment on procédait à l'amputation de la jambe à l'époque d'Abram Sandoz.

« Avant que venir en cette opération, faut premièrement savoir le lieu où l'on doit faire l'imputation & c'est la partie saine & c'est en quoy faut faire encore considération de l'action et de l'ornement de la partie (l'auteur entend ici un bon moignon donnant toutes facilités pour la marche, et bien fait) de sorte que, s'il y a gangraine au pied jusqu'à la maléole et cheville, faut faire l'imputation à la jambe à cinque doigts ou

environ près du genouile. Car ainsi la partie pourra mieux faire son action, qui sera de marcher avec une jambe de bois, & du bras faut faire le contraire qu'est oster le moins possible qu'on pourra de la partie saine.

« Pour procéder à l'imputation faut premièrement fortifier le patient par bon aliment, puis le situer ainsi qu'il appartient en une chaire médiocrement basse, car ainsi, il est mieux asseuré et tenu plus fortement & le chirurgien joue mieux de la main ; et tirer les muscles en haut vers les parties saines & faire une ligature extrême un peu au-dessus du lieu qu'on veut imputer avec un fort lien de lin & de figure plate et ce afin qu'elle tienne, avec l'aide du serviteur; le cuir (la peau) eslevés en haut et les muscles, et qu'ainsi après l'opération ils recouvrent l'extrémitez des os qui auront estez coupés & leur servent comme de cuisinet afin qu'aussi elle empêche l'émorragie & qu'encore elle rende obtus le sentiment des parties.

« Après la ligature faite, il faut promptement couper tous les muscles & autres parties jusqu'aux os avec un rasoir bien tranchant courbé, sans oublier de couper le périoste, puis scier les os promptement, mettant un linge en double au-dessus de l'os, de peur que les dents de la scie ne tombent à la chair et ne la déchirent. Nottez que lorsque l'on veut imputer une jambe, elle soit un peu ployée & qu'après la section qu'on l'estende, afin que les vaisseaux que l'on prétend lier se manifestent mieux, pour plus facilement les pincer, les tirer et les lier. L'imputation faite, faut laisser escouler quelque quantité de sang, afin que la partie estant deschargée, il y survienne moins d'accidents à quoy néantmoins faut avoir esgard aux forces du patient ; après quoy, faut promptement lier les grosses veines et artaires en les prenant avec des instruments qu'on appelle becs de corbins & les tirants &. amenants hors de la chair dans laquelle ils se retirent après l'imputation, et estant tirés, il les faut lier avec de bon fil qui soit en double ; le flux de sang estant arresté, il faut délier la ligature qui est au dessus de l'imputation, puis promptement faire quatre points d'esguilles en croix auteure de la playe, profondant les dits points un doigt dans la chair afin qu'elle tienne plus ferme, ainsi on ramènera les parties des muscles coupées sur les os, afin qu'ils soyent mieux et plustot couverts en serrant pourtant médiocrement les points, en sorte qu'on ramène la peau et la chair en l'estat & pareille longueur qu'ils estoyent avant la rétraction qui s'est faite depuis & durant l'imputation.

« Cela fait, il faut appliquer des remèdes emplastiques pour remplir, boucher & conglutiner les petits vaisseaux et empêcher efusion de sang comme est la poudre faite de bol (*bolus alba*) puis résine, de laquelle on poudrera toute la playe en la garnissant de charpy sec par dessus, en appliquant encor par dessus

un répoulsif qui y sera mis avec des estoupes trempées en oxycrat comme aussi au-dessus de la partie amputée ; il faut aussi tremper en oxycrat les compresses & bandes, puis situer le membre en figure moyenne sur des coissins & oreillés de paille d'avoine, poil de cerf ou son de froment.

« Le susdit appareil ne se doit renouvellé que quatre jours après en hiver et un peu moins en esté. Or, avant d'oster les liens, il faut que la glutination des vaisseaux soit faite & qu'ils soyent couvert de chair, ce qui se fera en continuant les dits emplastiques encore trois ou quatre jours en tout sur l'ulcère, puis après on en usera qu'en l'endroit des vaisseau qui y auront esté liés, & ce durant huit ou dix jours. Mais, sur le reste de l'ulcère, sera appliqué un dejestif, et après les mondificatifs faut aussi penser et traitter la playe à procurer la chute des extrémités des os que la scie aura touchés, ce qu'on fera par l'application des cautères actuels sur les os et ne se doivent tirer les os par violence, ains en les ébranlant peu à peu, lesquels pourtent ne faut espérer la chute de trente jours plus ou moins après l'imputation. Cela fait, il faut user de remède propre pour consommer la chair spongieuse et supercroissante comme fort vitriol brûlé et alun cuit.

« Est à remarquer qu'en place de ligature après l'amputation de la partie, on se sert aussi de cautaire tent actuel que potentiel pour empecher le flux de sang, ce que neantmoins cause d'extrême douleur au patient parce que ses playes récemment faites sont fort sensibles, et ces douleurs sont sujets de pernicieux accidents ; on trouve pourtant le fait plus expédient quand ou ampute accause de la gangraine, car il peut rester quelque virulence et malignité qui s'est glissée au partie voisines, laquelle est attirée et consommée par le feu, ainsi on applique aux vaisseaux des bouttons de fer tout rouge et embrasés lesquels on tient dessus quelque espace, mais quand on tranche un membre qui est du tout fracassé et brisé sans gangraine, il est plus expédient de se servir de la ligature.

« D'aucuns sont d'avis de faire l'amputation à la jointure du membre, mais le mieux est de faire à un doigt plus haut ou plus bas de la jointure, car premièrement le lieu de la jointure ne se recognoit que difficilement à cause que le plus souvent la partie est tuméfiée et que la plupart des jointures est malaisée à couper bien net, pour la mutuelle réception des os les uns avec les autres, outre que la sicatrisses tendrait plus ou moins proche des jointures et recouvre l'os qui n'est si gros ny si spongieux qu'à la jointure & quand la sicatrisse ne se pouvoit si tôt parachever pour cela le malade accomodant son moignon sur une jambe de bois ayant le genouil plié, cheminera toujours sans douleurs, attendant la parfaitte guérison, ce qui ne sè pouroit faire, la jambe estant coupée par la jointure, si la sicatrisse n'est par-

faite et bien daviée ; vray est que si la gangraine, ou fracas d'os finissoit à la jointure du genouil, ou soit proche d'elle sans monter au-dessus, l'opération se doit plutôt faire à la jointure que plus haut à cause des grands vaisseaux joint qu'il faudrait après la partie cicatrisée sur la jambe artificielle de mesme que si on coupoit à la jointure. »

J'ai conservé rigoureusement l'orthographe de ce vieux confrère. A ce sujet, il convient de remarquer que, vers la fin de sa note, il remplace *imputation* par *amputation.*

Quand je me suis établi, il y a de cela plus de quarante-cinq ans à Travers (Val de Travers, route de Pontarlier à Neuchâtel), les « Vieux » disaient encore couramment *imputer* et *imputation.*

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

❦ Du *Nouvelliste de Lyon*, numéro du 17 mai 1935, sous le titre *Trois Maisons brûlent* à Thonon :

Trois familles nombreuses sont sans abri : M. François T..., a onze enfants, M. Joseph T. ., trois et M. Alphonse trois également, malgré l'aide dévouée de tous les voisins.

❦ ❦

❦ De l'un de nos plus majestueux *Traités de Médecine*, à propos des cirrhoses du foie.

Dès 1891, *Gitterfasern, Oppel, montraient dans le lobule normal l'existence d'un tissu conjonctif en treillis formé de fibres de réticulline.*

Quelqu'un de nos confrères pourrait-il nous renseigner sur la personnalité de ce M. GITTERFASERN ? Ne s'agirait-il pas, par hasard, du mot allemand que M. Oppel avait proposé pour désigner les fibres en treillis qu'il avait décrites ? (*Gitter* : treillis ; *faser* : fibre.)

❦ ❦

❦ De M. Pierre Courthion dans *Panorama de la Peinture française contemporaine*, S. Kra, Paris, 1927.

Page 46. — *On peut... prouver que* le vert est obtenu *par la juxtaposition sur la toile d'un bleu et d'un jaune, ce qui donne à l'œil du spectateur* la sensation du bleu.

Page 139. — *Derrière la table, devant un mur, une femme se retourne ;* elle tient un livre *à la main* : et ce simple geste crée *dans cette ambiance* une atmosphère de drame.

Page 157. — *Le Douanier Rousseau. Né* en 1844 *à Laval... Débuts dans l'art* en 1844 *sans autre maître que la nature.*

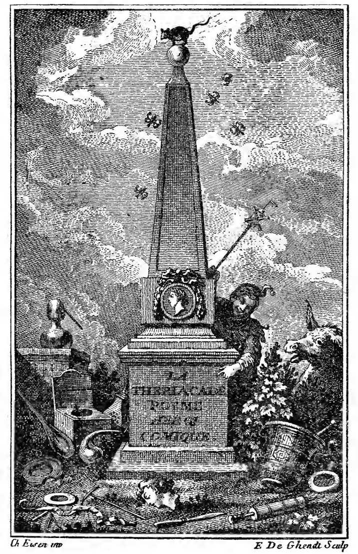
Caricature

ERREURS

par Bouchot



— Comment ! ce n'est pas cette dent-là qui vous faisait mal. — Mais, parbleu, non ! — Alors, je me suis trompé ; c'est à refaire.



Ch Eisen inv — E De Ghendt Sculp

Frontispice de La Thériacade

(Edition de 1769)



MÉDECINS-POÈTES



Claude-Marie GIRAUD

Claude-Marie Giraud naquit en 1711 dans le Jura, à Orgelet, disent les uns, à Lons-le-Saulnier assurent les autres. L'un ou l'autre de ces lieux de naissance explique assez que, reçu docteur en médecine, Girault s'établit à Besançon. A quel moment de sa vie fut-il, pendant deux ans et en qualité de copiste, au service de Voltaire, qui l'aurait remercié « pour son papisme incorrigible » ? On ne saurait dire, et le fait même est incertain. Est-il vrai encore que notre Franc-Comtois ait été quelque temps médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris ? La chose est possible, puisque ce fut à Paris qu'il mourut, en 1780 ; toutefois, M. Marcel Fossoyeux dans son *Hôtel-Dieu de Paris au XVII*e *et au XVIII*e *siècle*, n'en fait aucune mention.

La seule chose assurée que, au point de vue médical, on sache de Claude-Marie est qu'il traduisit du latin de M. Le Meilleur, médecin de Montpellier, un *Traité sur le scorbut*, qu'il publia à Paris, chez Durand et Bastien, en un in-12 de 250 pages (1778).

En revanche, Giraud écrivait volontiers sur toute autre matière, et un de ses ouvrages au moins est célèbre : *Diabotanus, ou l'orviétan de Salins* (in-12, Paris, 1749), satire en prose contre un apothicaire de Salins, qui avait passé toute sa vie à composer un orviétan. L'ouvrage fut réimprimé en 1769 sous un nouveau titre et augmenté d'un volume : *La Thériacade, ou l'Orviétan de Léodon*, poème héroïco-comique, suivi de *Diabotanogamie* ou *les Noces de Diabotanus*.

Moins connus sont *La Vision de Sylvius Gryphalètes* ou *le Temple de Mémoire* (2 vol. in-12, Londres, 1767) et un *Temple de l'Hymen*, où, ici et là, la prose est mêlée de vers.

Nous voici venus au poète. A. Chereau, dans son *Parnasse médical français*, assure qu'il le fut *jusqu'au bout des ongles*. Entendons qu'il rimait avec facilité. Ajoutons qu'il le faisait surtout dans un but de satire et, par suite, quelquefois sous le voile de l'anonymat.

Ainsi, son premier poème, *La Peytonnie aux Enfers, chez Minos*, est un in-12 de douze pages sans nom d'auteur ni d'imprimeur (1748). C'est que ces trois cent soixante et un vers sont une satire violente contre les chirurgiens émancipés par le Premier Chirurgien du Roi La Peyronie, Elle ne manquait pas de verve et on en peut juger par ces quelques vers d'un discours de Pluton :

Nous, Seigneur des pâles contrées,
Prince des rives ensoufrées,
Tyran des Peuples et des Rois,
Ordonnons que la Chirurgie,
Notre féale et bonne amie,
Soit remise dans tous ses droits;
Que ses oppresseurs despotiques
Et tous ces Grimauds empiriques
Tremblent eux-mêmes sous ses lois;
Et prétendons, en conséquence,
Que tous Etuvistes, Barbiers,
Saigneurs, Fraters et Perruquiers,
Soient, en dépit de la Science,
Déclarés nos Hauts-Justiciers,
Et les seuls médecins en France;
Que sans examens, ni talens,
Les plus pitoyables Merlans
Soient agrégés dans leur collège,
Et puissent, avec privilège,
Exterminer tous les vivans.

En 1754, c'est au médecin parisien Procope-Couteaux, que Giraud s'en prend dans un poème en six chants, in-8° de 69 pages : *La Pr....ade, ou l'apothéose du docteur Pr.. pe.* Son adversaire venait de mourir et l'attaque manquait de dignité. Mais Procope-Couteaux avait, lui aussi, été poète – *genus irritabile* — et cela est une explication possible, sans être une excuse. Aussi bien, le poème est de moindre valeur et on peut passer sans plus en dire.

Passons aussi sur *L'Epître sur les Ecclésiastiques*, adressée en 1756 à l'abbé Lambert (in-12, Paris); mais arrêtons-nous, sur une *Epître du Diable à Monsieur de Voltaire*,

Elle parut en 1760, en in-8° de seize pages à Avignon et Lille sous le nom de M. le marquis D., et en in-8° de vingt pages. Aux Enfers, de l'Imprimerie de Béelzébuth (en réalité à Genève), sans nom d'auteur, ni d'éditeur. Diderot (*Mémoires, Correspondance et ouvrages inédits de Diderot*, Paulin, Paris, 1830, t. I, p, 256) attribue cet écrit à M. de Rességuier. *La France Littéraire* (1769, t. I, p. 278 et t. II, p. 248) le rend à Claude-Marie Rigaud ; et il semble bien que ce soit *La France Littéraire* qui ait raison. Que notre médecin-poète ait gardé vive rancune à Voltaire, peut-être de n'en avoir reçu que dix écus par mois quand il était à son service, à coup sûr d'avoir été en butte à ses railleries parce qu'il allait à la messe le dimanche, on le conçoit d'autant mieux que l'*Académie de l'Immaculée Conception de Rouen* devait, en 1778, couronner l'*Hymne pour le jour de la Pentecôte*, composé par Rigaud. On doit dès lors s'attendre à ce que Voltaire ne soit pas ici ménagé, d'où, d'ailleurs, en 1762, la publication d'une *Réponse de Voltaire aux épîtres du Diable.*

Qu'avait donc écrit ce dernier ? Des compliments :

Tes ouvrages divers, ton Cothurne, ta Lyre,
Tes Fastes Imposteurs nous ont plu tellement,
Que je t'en dois un compliment
Au nom des Grands de mon empire ;
Reconnoissant de bonne foi,
Qu'à trouver les mayens d'en étendre les bornes,
Tout Diable que je suis, je le suis moins que toi,
Et ne te passe que des cornes.

Cela pouvait toucher peu l'hôte des « Délices » ; mais ceci devait le piquer davantage :

Ton Uranie *est une œuvre immortelle.*
Ta Religion naturelle
Obscurcit à jamais les plus fiers Ecrivains.
Je voudrais en être le père,
Ainsi que de l'Epître agréable et légère (1)
Où brille l'antithèse et l'étrange conflit
De la grâce de Jésus-Christ
Avec les trois Grâces d'Homère.
Mais le pradige du sçavoir,
C'est ta Pucelle *incomparable.*
Il ne nous manquait plus que ce livre admirable,
Pour consommer ta glaire et combler mon espoir.
. . . .
Je défierais tous les enfers,
Le Diable le plus dacte en cynique peinture,
De forger en dix ans un écrit si pervers,
Si fertile en scandale et si riche en ordure.

Plus vivement encore, ces vers devaient blesser la bonne opinion que Voltaire avait de lui-même :

Bien est-il vrai que ton système
Est parfais un peu gauche, efflanqué, chancellant,
Et que tel mot que tu crois un dilemme,
N'est qu'un saphisme impertinent.
Mais dès qu'un raisonneur est léger et brillant,
Il a toujours assez de force :
Soit vertus au sçavoir, dans le siècle présent,
Le fond n'est rien, taut dépend de l'écorce.
Eh ! qui sçait mieux que toi répandre en ses écrits
L'illusion du caloris,
Le vernis et la broderie ;
De traits sententieux saupoudrer son jargon,
Rajeunir des lambeaux de vieille friperie,
Ou faire un mets piquant de quelque ragatan ?

(1) Epitre au Cardinal Querini.

Annalles et philosophie,
Politique, géométrie,
Morceaux flamans, britanniques, germains,
Et bribes de théologie
De Brahmanes, de Mandarins,
Du Congo, de l'Abyssinie,
Tout se confond, tout est accumulé,
Tout fermente et bouillonne en ton cerveau brûlé.

Il y a dans cette œuvre anonyme une violence de passion qui découvre le sentiment intime de son auteur ; et ce qu'on sait de Claude-Marie Rigaud ne permet pas de lui refuser la paternité de cette satire.

Les vers qu'il écrivit plus tard sont d'un autre genre. L'*Almanach des Muses* de Delalain, auquel il collabora, demandait surtout une grâce aimable ; de là, en 1772, un conte, *La Statue de Cupidon ou les Oraisons d'Hylas* (p. 99), et, en 1776, une *Epître à M. le Chevalier de S ..* (p. 109). Et, si quelque malice reparaît dans deux pièces posthumes, que publiait, en 1781, l'*Almanach littéraire* ou *Etrennes d'Apollon*, c'est de la satire souriante et non plus caustique qu'on trouve dans une chanson en sept couplets *Pour la fête des Bonnes-Gens établie à Canon* (p. 98), et dans une *Epigramme contre un Poète prédicateur* (p. 52) :

Ne gagnant rien à rimailler,
Frère Lubin s'est mis à faire
De beaux sermons qui font bailler.
Quand il les prêche, à sommeiller
Ses auditeurs ne tardent guère ;
Et si parfois il tonne en chaire,
C'est afin de les réveiller.

Tout cela est-il assez pour couronner le poète d'autant de lauriers que A. Chereau lui en accorda ? Peu, à coup sûr, le prétendront. Mais ce qu'on peut dire, c'est que Rigaud mania le vers avec aisance, qu'il eut de la verve, qu'il ne manqua pas d'esprit, et que — médecin-poète — s'il n'est pas aujourd'hui tout à fait oublié, ce n'est pas à sa qualité de médecin qu'il le doit.





Ephémérides



— 335 (avant J.-C) —

4 octobre. — Thèbes, ayant secoué le joug macédonien à la nouvelle de la mort de Philippe, est prise par Alexandre et livrée au pillage et aux flammes. Seules la famille et la maison de Pindare furent respectées.

— 1235 (de notre ère) —

19 octobre. — Consécration de l'abbaye de Royaumont.

— 1535 —

24 octobre. — Mort de François-Marie Sforza, troisième du nom, duc de Milan. En réalité, François-Marie n'avait été duc que de nom. De fait, il fut le vassal et l'esclave de Charles-Quint, qu'il institua pour héritier et qui s'empara aussitôt du duché.

— 1635 —

23 octobre. — Mort, à Tubingue, de Guillaume Schickard, né à Herrenberg, le 22 avril 1592. Professeur d'hébreu à Tubingue, puis inspecteur des écoles de Stuttgart, il a laissé plusieurs ouvrages astronomiques et surtout des écrits sur les Hébreux : *Horologium hebraeum* (1623), *Jus regium Hebraeorum* (1625), *Bacchanalia Judoeorum* (1634), *Exercitationes hebraicae* (1635), etc.

— 1735 —

3 octobre. — Préliminaires du *Traité de Vienne* entre Charles VI et Louis XV, mettant fin à la guerre de succession de la Pologne. Stanislas Leczinski abdique la royauté et reçoit en dédommagement les duchés de Lorraine et de Bar ; le duc de Lorraine, François III, échange son duché contre celui de Toscane ; Don Carlos obtient le royaume de Naples et de Sicile.

7 octobre. — Mort de Yong-Tching, empereur de la Chine, second empereur de la dynastie des Mandchoux.

— 1835 —

2 octobre. — Naissance, à Lyon, de Louis-Antoine Ranvier, membre de l'Académie de médecine (1886) et de l'Académie des sciences (24 janvier 1887). Mort à Vendranges (Loire), le 22 mars 1922.

9 octobre. — Naissance, à Paris, du compositeur dramatique Charles-Camille Saint-Saëns.

— 1835 —

10 octobre. — Mort, à Dresde, de Casimir Brodzinski, né à Krolowko, en 1791. Professeur d'esthétique à l'Université de Varsovie, il fut un des principaux défenseurs du romantisme dans la critique polonaise. Ses œuvres ont été réunies en dix volumes (Vilna, 1842-1844).

10 octobre. — Mort, à Leyde, de Henri Arens Hamaker, né à Amsterdam, le 25 février 1789. Professeur de langues orientales à Franeker, puis à Leyde, il a laissé de nombreux mémoires et un important *Catalogue des manuscrits orientaux de la Bibliothèque de l'Université de Leyde.*

12 octobre. — Thilorier présente à l'Académie des Sciences son appareil pour la liquéfaction et la solidification de l'acide carbonique.

13 octobre. — Naissance, à Paris, de Alphonse Milne-Edwards, fils de Henri Milne-Edwards, membre de l'Institut. Comme son père, il fut membre de la section d'anatomie et de zoologie de l'Académie des sciences (7 avril 1879). Mort, à Paris, le 21 avril 1900.

17 octobre. — Naissance du statuaire français Louis-Léon Cugnot.

17 octobre. — Première représentation au Théâtre-Français de *Don Juan d'Autriche,* tragédie de Casimir Delavigne.

23 octobre. — Mort, à Orléans, de Sébastien-Louis Saulnier, né à Nancy, le 29 janvier 1790. Préfet pendant les Cent-Jours et après 1830, il fut membre correspondant de l'Académie des sciences morales. Fondateur de la *Revue Britannique,* il en garda la direction jusqu'à sa mort.

27 octobre. — Amussat pratique le premier anus artificiel.

30 octobre. — Naissance, à Méry-sur-Cher, du sculpteur polonais Cyprien Godebski, membre de l'Académie des beaux-arts de Saint Pétersbourg.

31 octobre. — Fondation de la *Société de Pharmacie* d'Anvers.

Le bon parti. En 1791, des troubles éclatèrent à Nîmes, entre catholiques et protestants. Le Dr G..., qui venait d'être le témoin de ces scènes désastreuses, se trouvant à Montpellier quelques jours plus tard, racontait chez la marquise de R... ce qu'il avait vu :

« C'est fort bien, l'interrompit la marquise ; mais tout cela ne dit pas de quel parti vous êtes....

— Du parti des malades, répondit le docteur ».

Et tout le monde se mit du sien.

La Médecine des Praticiens

La Neurosine Prunier

Paris, 4, rue de la Coutellerie.

Monsieur le Docteur,

Je prends la liberté de rappeler à votre souvenir bienveillant la " NEUROSINE PRUNIER " à base de Phospho-Glycérate de chaux pur, préparé par mon procédé spécial et personnel.

Ce Phospho-Glycérate de chaux se différencie des glycéro-phosphates de chaux du commerce par sa remarquable solubilité, qui explique sa parfaite assimilation et la fidélité de son action.

La " NEUROSINE PRUNIER " n'est pas seulement un reconstituant du système nerveux ; elle constitue un tonique général, dont l'emploi est indiqué dans toutes les convalescences, la prétuberculose, le surmenage, l'affaiblissement du système nerveux.

Je vous serais très reconnaissant, Monsieur le Docteur, de bien vouloir me donner votre précieux appui en faveur de la " NEUROSINE PRUNIER ", dont je tiens gracieusement à votre disposition les échantillons que vous désirerez, et je vous prie d'agréer, avec tous mes remerciements anticipés, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

G. PRUNIER,
Docteur en Pharmacie.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Auteur à retrouver. — De qui est la phrase : « Seigneur ! protégez-moi contre mes amis ; pour mes ennemis, je m'en charge » ?

Dr TEUTSCH (*Paris*).

Ouvrages peu connus. — Un lecteur de *La Chronique Médicale* pourrait-il fournir quelques renseignements sur deux ouvrages peu connus de Morel :

a) *Biographie des médecins.*

b) *Egide contre le mal de Vénus.* ANICET (*Paris*).

Auteur à retrouver. — L'imprimerie de Mme Vve Guillois (faubourg Saint-Antoine, 159, à Paris) publia, en 1863, en un in-8° de 69 pages, *Les Géorgiques* (de Virgile), *traduction vraie* (en vers), *par un naturaliste.*

Un lecteur de *La Chronique Médicale* pourrait-il dire le nom de ce naturaliste anonyme ? BECHET (*Montpellier*).

Une invention de Tubalcaïn. — Dans une statue, qui fut une des plus remarquables de la section de sculpture du dernier *Salon des Artistes français*, M. Ernest-Charles Dios vient d'attribuer à Tubalcaïn l'invention de la rotation. Un confrère pourrait-il dire à quel auteur ancien le sculpteur a emprunté pareille attribution ? J'ai cherché, pour ma part, dans quatre dictionnaires des inventions ou des origines, tant anciens que modernes, une réponse à cette question ; et c'est parce que je n'ai rien trouvé que je vous écris aujourd'hui. CH RIAL (*Nîmes*).

Médecins-poètes. — Un lecteur de *La Chronique Médicale* pourrait-il donner quelques renseignements sur trois médecins-poètes :

1° Dr Gibert, qui publia chez Baillière, en 1908, un petit volume de vers intitulé *Quarante photographies.* L'ouvrage ne fournit aucun prénom

2° Dr Adolphe Rousseau, qui publia chez Savine, en 1887, un recueil intitulé *la Grande X.*

1° Dr J. Venot, de Bordeaux, qui publia, en 1865, chez Baillière, *Loisirs poétiques d'un spécialiste.*

La Rédaction.

Réponses.

Bobèche (XLII, 35, 183). — Il est probable que le radical de bobèche est le même que celui de bobine. La communauté du radical s'expliquerait par assimilation de formes.

Dans Du Cange, au mot *bobatterius*, on trouve *bobaiche* avec le sens de guêtre ; mais j'ignore s'il y a un rapport entre ce mot et la bobèche qui se met à un chandelier.

Dr P. MARIDORT (*Bihorel-les-Rouen*).

Autre réponse. — Le mot bobèche est ancien et, suivant le *Dictionnaire étymologique* de Bloch, il était déjà employé au XIIIe siècle. Il présente des rapports avec bobine. Si on suppose une bobine par le canal intérieur de laquelle passerait un cierge, sa partie supérieure élargie fait bien office de bobèche. En tout cas, les deux termes sont volontiers confondus dans l'argot qui, pour se moquer d'un personnage, dit indifféremment : « quelle bobine ! » ou « quelle bobèche ! »

Dr R. MAZILIER (*Toulouse*).

Le jardin d'Hécate (XLII, 82). — L'intéressant article de M. E.-A. Grandjean-Hirter et la traduction d'Ernest Falconet d'un passage des *Argonautiques* d'Orphée m'ont fait remuer la poussière de mes vieux livres pour y retrouver une édition ancienne de ces *Argonautiques*. André Cratandre la donna en in-4° à Bâle au mois de juin 1523 : texte grec et traduction latine *incerti autoris*.

Le texte est le même que celui de l'édition de Gesner et Ch. Hamberger citée par M. E.-A Grandjean-Hirter, à la différence de κάπασον au lieu de κάλπασον dans l'avant-dernier vers.

La traduction latine est, en revanche, un peu différente ; et, l'édition baloise de 1523 étant rare, je recopie cette traduction pour permettre à l'occasion une comparaison.

Interior sepes murorum circuit hortum
Umbrosum arboribus late crescentibus, illic
Cum cornis pulchrae laurus, platanique decorae.
Hic etiam parvis tectae radicibus herbae
Asphodelus, Clymenusque et pulchrior his Adiantus
Et Thryon imbellis, Aristereonque Cyparonque,
Hormion, Irysimon, devotaque Cyclamis aris.
Stoechas, Paeonieque, et ramo divite crescens
Mandragora, & Polion, subtilis Dictamus una.
Hic et odora Crocus, hic Cardamon, hic quoque Cemus
Cumque Chamaemelo Smilax, Mecon quoque nigra,
Alcyaque, & Panaces, & Capason atque Aconitum,
Et quae dira suis fert gramina terra venenis.

DELASSUS (*Toulouse*).

Le dieu Lug (XL, 314 ; XLI, 40, 42, 103, 185, 215, 320 ; XLII, 239). — Parmi les diverses notes sur le dieu Lug que les lecteurs ont envoyées à *La Chronique Médicale*, il en est qui semblent tenir pour fort incertaine l'existence de ce dieu celtique. Or, cette existence n'est pas douteuse.

Schröder, qui le montre associé étroitement avec Manannan (*Arische Religion*, I, p. 549), nous apprend que les Celtes célébraient sa fête, le *Lugnasad*, en même temps que celle d'une autre divinité, Brigantia, déesse de la fécondité, pour qui, à Kilmare, on entretenait perpétuellement un feu sacré. Retenons ce dernier rapprochement et ce feu. Lug peut, en effet, être regardé comme un génie du feu, tel que furent Héphaistos en Grèce, Vulcanus à Rome et Loki chez les Scandinaves. Le feu, servant à mille usages, il était naturel que de tels dieux fussent célèbres par leur habileté.

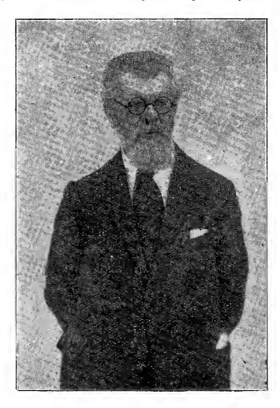
Lug n'y a pas manqué et un épisode de l'épopée irlandaise, rapporté par Mac Culloch (*Celtic Mythology*, p. 89) le montre comme un adroit artisan, habile dans tous les métiers. C'était au palais de Nôdons, — Nôdons, « le seigneur », est un des noms de Teutatès, dieu suprême ; — Lug s'y présenta, demandant un emploi ; et, huit fois, il offrit ses services à propos, chaque fois, d'un métier nouveau. Mais il y avait toujours, à la cour de Nôdons, quelque homme exerçant l'un le premier de ces métiers, l'autre le second, un autre le troisième, et ainsi de suite. « Fort bien, dit Lug, mais se trouve-t-il ici quelqu'un capable comme moi de les exercer tous les huit ? » Force fut de reconnaître qu'un tel prodige n'existait pas ; et Lug fut accepté.

Arbois de Jubainville (*Les Celtes depuis les temps les plus reculés jusqu'en l'an 100 avant notre père*, Paris, 1904, p. 40 sq.) raconte une seconde aventure du dieu Lug qui, tout à la fois, montre que son habileté allait jusqu'à la ruse et l'astuce, et témoigne, par le rôle même qu'il joue, de son caractère de dieu du feu. Donc, Lug, un jour, attaqua Balor. Balor était un monstre pareil aux Cyclopes, mais dont chaque regard de l'œil unique était mortel. Lug surprit son ennemi avant que sa paupière ne fût levée ; il le frappa d'un fer rougi au feu, qui traversa l'œil.

L'aventure rappelle celle d'Ulysse aveuglant Polyphème de son épieu durci au feu ; et, sans doute, ce rapprochement n'est pas fortuit, car il est très probable que l'homme habile par excellence que fut le héros de l'*Odyssée*, est, lui aussi, un ancien génie ou dieu du feu.

MARTIGNAC (*Loches*).

Caricature à identifier (XLII, 179). — L'ex-libris-caricature dessiné par Gassier est celui du Dr Georges Vitout (dit Vitoux) qui fut vice-président de l'*Association professionnelle des journalistes médicaux français*. Son portrait, que je vous envoie, permettra le rapprochement avec le dessin du caricaturiste. Georges-Lucien-Léon Vitout, né le 2 juillet à Abbeville, fut d'abord professeur de physique; puis, il abandonna l'enseignement pour le journalisme. Il



ne vint que tard à la médecine, puisque sa thèse, soutenue devant la Faculté de Paris (*Les Hématuries de la grossesse*), est seulement du 20 décembre 1906.

Il fut surtout journaliste, passa par de nombreux journaux, fut syndic de l'*Association des journalistes républicains*, vice-président de l'*Association de la Presse de l'Institut* et a laissé plusieurs ouvrages, entre autres ceux qui sont indiqués sur son ex-libris : *L'Agonie d'Israël* et *L'Occultisme scientifique*.

Il mourut subitement à Saint-Mandé, le 23 février 1933, laissant le souvenir d'un confrère aimable, très serviable et d'une correction parfaite. Dr Maxime (*Paris*).

Autre réponse. — *L'ex libris* reproduit par *La Chronique Médicale* est celui du Dr Georges Vitoux, aujourd'hui décédé. Son véritable nom était Vitout, qu'un chef de service, au temps où notre confrère faisait ses stages, traduisait sans malice en grec par *Panphalle*. De là le ἰατροῦ πανφαλλοῦ de l'*ex-libris*. Il est possible que, plus tard, cette traduction grecque, qui l'amusa d'abord, ait ensuite déplu à Georges Vitout, et que ce fut alors que se fit dans son nom le changement final de *t* en *x*.

Dr H.-B... (*Paris*).

Guy de Maupassant chroniqueur thermal (XLII, 97, 129) — La ville d'eau où Guy de Maupassant prit sur le vif quelques notes touchant à la vie balnéaire est Châtelguyon. On peut voir à ce sujet les *Nouvelles* publiées dans le *Gil Blas* en 1885, ayant servi à la composition de *Mont Oriol* ; et aussi un article paru dans le *Mercure de France* le 15 juin 1921.

Dr Ed. AINE (*Châtelguyon*).

Jacob Sachs (XLII, 124, 159). — Jean-Jacques Sachs (Johannes-Jacobus) est né à Strasbourg le 9 décembre 1686 et il y est mort le 18 juin 1762. Il étudia la médecine à l'Université de cette ville et y soutint deux thèses : l'une sur l'hématémèse (*De vomitu cruento*), l'autre sur l'hématurie (*De mictu cruento*). Reçu docteur le 26 mars 1711, il fut nommé professeur de physique en 1721, puis passa à la chaire de médecine le 6 mars 1733.

Ces renseignements sont tirés des *Annales des Professeurs des Académies et Universités alsaciennes* par Oscar Berger-Levrault (Nancy, 1892, p. 204) et de l'*Index-Catalogue*.

Dr MAXIME (*Paris*).

Autre réponse. — Les *Annales des professeurs des Académies et Universités alsaciennes* (1523-1871), publiées par Oscar Berger-Levrault, à Nancy, en 1892, disent ceci sur Jacob Sachs :

SACHS Johannes Jacob. Argent. (B. U.)
Natus 9 decemb. 1686
Denatus 18 junii 1762
Med. Doct. 26 martii 1711
Physices Professor 1721
Medicinae Professor 6 martii 1733

Que, par ailleurs, Sachs ait été doyen du chapitre de Saint-Thomas, n'a rien d'extraordinaire. Saint-Thomas, à Strasbourg, est le centre du luthéranisme, avec séminaire adjoint à l'église. Le chapitre comprend naturellement des laïques et rien ne s'oppose à ce que ces laïques soient médecins. Actuellement, un de nos confrères est membre du chapitre de Saint-Thomas.

Dr G. BATIER (*Strasbourg*).

Dessin à identifier (XLII, 234). — M. Steige trouvera la réponse à sa question dans le *Magasin Pittoresque*, année 1839, p. 248. Pour lui épargner toute recherche, je recopie cet article.

Cette gravure représente la statue en bois d'un pileur, qui formait l'angle d'une maison aujourd'hui détruite, située près de la place Sainte-Croix, à Nantes. La construction de cette maison était postérieure au règne de la duchesse Anne. Le rez-de-chaussée était une apothicairerie à laquelle *le pileur* servait d'enseigne.

Les anciens habitans se rappellent encore parfaitement l'aspect de cette boutique d'apothicaire Le devant de la maison n'était pas plus fermé que celui de beaucoup de petits magasins d'épiceries en province Une demi-porte de deux pieds de large, s'ouvrant en dedans, donnait accès dans une chambre un peu noire. Des deux côtés, il y avait deux comptoirs se faisant face. De grands pots en terre bleue, consacrés à la thériaque et à l'électuaire appelé Mithridate, ornaient la devanture. L'un des comptoirs était entouré d'un châssis vitré ; c'était là que se tenait la maîtresse de maison. Au-dessus de l'autre, se trouvait suspendu un étui tel qu'il en existe encore un de cette époque dans la ville de Nantes ; il contenait une seringue, des canules et des pistons de rechange. Cet instrument, qu'une bandoulière retenait au cou, était celui que l'apothicaire emportait en ville. Les poutres de la boutique étaient garnies de pièces curieuses d'histoire naturelle, telles que lézards empaillés, œufs d'autruche, serpents de toute espèce Les poteries n'avaient aucune ressemblance avec nos poteries actuelles. Le fond était garni de burettes à anche ; elles servaient à mettre les sirops. Les étiquettes étaient peintes sur faïence ; on y lisait : *Syrop Alexandrin, Syrop de Rhubarbe, Syrop de Tortue* ; celui-ci avait beaucoup de vogue. A cette époque, le *Syrop de Maloët* était très employé contre les toux, les catarrhes ; il a été ressuscité depuis, après un oubli de longue durée, sous le nom de *sirop antiphlogistique*.

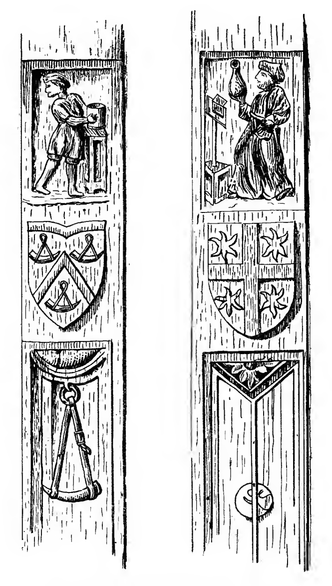
Des deux côtés de l'apothicairerie, on voyait des bocaux semblables à ceux qui garnissent actuellement l'intérieur de nos pharmacies : seulement, au lieu des nouvelles étiquettes, on lisait sur les bocaux : *Yeux d'écrevisses, Ecailles d'huîtres, Coquilles d'œufs, Vipères, Cloportes*. Ces bocaux étaient les uns très petits et les autres très grands. L'un d'eux était étiqueté : *Fragments précieux*, et contenait des grenats, des émeraudes, des topazes, le tout en fragments assez petits pour n'être pas employés en bijouterie. Ces substances entraient dans la composition d'un fameux électuaire qui, si notre mémoire est fidèle, s'appelait *Electuaire d'Hyacinthe*. Il est encore employé aujourd'hui, mais réformé.

L'apothicaire était un vrai caméléon On le voyait tantôt dans sa boutique, le tablier vert passé devant lui, une paire de ciseaux pendue au côté, le gilet rond sous le tablier. Il était l'homme important du quartier ; c'était lui qui mettait le voisinage au courant des nouvelles du Château et de l'Evêché, ainsi que des décisions de la Communauté des Bourgeois. Tantôt en frac noir, l'épée au côté, s'il avait l'honneur d'être l'apothicaire du gouverneur de Bretagne, ayant dans sa poche le petit poëlon d'argent à manche d'ébène, il allait dans les maisons, qui, la veille, l'avaient fait prévenir, pour préparer sur place la fameuse *médecine noire*, indispensable à la santé de nos pères, et dont ils regardaient l'usage comme devant être éternel.

Cette sculpture en bois du *Pileur* avait été d'abord donnée comme bois à brûler à un ouvrier ; elle fut ensuite offerte à M. Lesant, pharmacien, qui en a fait don au musée de Nantes.

Cette citation est un peu longue ; j'espère qu'on ne s'en plaindra pas. L'article m'a paru contenir, en effet, des détails oubliés et intéressants.

Par ailleurs, le *Pileur* de Nantes n'est pas une enseigne d'apothicaire unique en son genre, et il est possible d'en citer d'autres qui lui sont comparables.



Bas-reliefs de l'Hôtel des Trois-Cornets à Lisieux
(*Dessin d'André Mantz*)

Une d'elles se trouvait autrefois à Sillé-le-Château (Sarthe). Vis-à-vis du château, une maison, bâtie au XVIe siècle, portait sur un pilier d'angle un bas-relief représentant un *Pileur* et son mortier. Personnage et pilier étaient peints de couleur verte et au-dessous du relief était gravée l'inscription : *Au pilier vert.*

A Argentan, on voyait aussi, dans les premières années du XIXe siècle, une enseigne d'apothicaire semblable à la précédente.

A Lisieux, existait encore au milieu du siècle dernier, rue de la Boucherie, une maison de la fin du XVe siècle ou du commencement du XVIe qu'on appelait l'*Hôtel des Trois-Cornets*. Les montants de la porte en étaient remarquables. L'un représentait, en bas-relief de trente-cinq centimètres, un apothicaire tenant en mains un tamis double, sur lequel une torsade à mi-hauteur indiquait la place du crin. — L'autre, dans un bas-relief de même hauteur, montre un médecin vêtu d'un long manteau, coiffé d'un chaperon, regardant l'urine enfermée dans une bouteille. Sa main gauche est appuyée sur une escarcelle. Devant lui, est un livre ouvert porté par un lutrin. Au-dessous de ces figures étaient des armoiries mal conservées ; cependant, on distinguait bien les trois cornets de l'écu placé au-dessous de l'apothicaire et qui avaient donné le nom de la maison.

J'ignore si ces diverses enseignes existent encore ; il y a grandes chances qu'elles aient aujourd'hui disparu.

GALIN (*Paris*).

Le chemin que font les légendes (XLII, 235). — M. Hachan, rapprochant un conte zoulou d'une légende finnoise, souligne le chemin que font les légendes. Or, l'observation est courante, et les exemples pourraient être donnés innombrables. Je n'en fournirai qu'un, que la note publiée par *La Chronique Médicale* a réveillé dans ma mémoire.

Dans les *Eddas*, le *Poème sur Voelund* raconte que trois frères, fils du roi des Finnois, trouvèrent au bord d'un lac, trois Walkyries, qui avaient auprès d'elles les robes de plumes qui leur donnaient la forme de cygnes. Ils les prirent pour femmes ; mais, après sept hivers, les femmes reprenant leurs robes de plume s'envolèrent et ne revinrent pas.

Dans la *Saga des Völsungs* (*cf.* G. Wagner, *Les poèmes héroïques de l'Edda et la Saga des Völsungs*, in-8°, Leroux, Paris, 1929, p. 181), lorsque Odin envoie au roi Rörir une pomme qui doit rendre sa femme féconde, une Walkyrie apporte à Rörir le fruit céleste : *Elle prit le fruit, s'enveloppa dans un plumage de corneille et s'envola jusqu'à l'endroit où se trouvait le roi.*

La *Chanson des Nibelunge* garde un écho de ces traditions. Se rendant chez les Huns, les Nibelunge furent arrêtés par un fleuve débordé. L'un d'eux, Hagen, partit à la découverte de passeurs et

trouva d'abord des sorcières, qui se baignaient. Il leur prit leurs robes, sans lesquelles elles ne pouvaient s'envoler et ne les leur rendit que contre la promesse de lui découvrir les suites de son voyage. Il n'est pas question, ici, que ces robes fussent des vêtements de plumes ; mais le souvenir de la tradition scandinave n'est pas douteux.

Or, envolons-nous à notre tour, franchissons l'espace et abordons à l'île malaise des Célèbes. Nous y trouvons cette légende. Sept femmes célestes étaient descendues du ciel pour se baigner. Elles furent aperçues par Kasimbaha qui les avait prises d'abord pour de blanches colombes, mais qui, lorsqu'elles entrèrent dans le bain, les reconnut pour des femmes. Il déroba un des vêtements légers qui donnaient à ces créatures étranges le pouvoir de voler, et par ce moyen, il s'empara de celle à qui appartenait le vêtement, la belle Utouhagi. Il la prit pour femme et elle lui donna un fils.

Cette femme-oiseau, ces vêtements de plumes se retrouvent encore dans un conte kalmouck, et on se souvient du récit d'Hassan de Bassorah dans les *Mille et une Nuits*. Le chemin que font les légendes est, on le voit, presque incroyable ; le malheur est qu'il est plus facile de constater leurs différents points d'arrivée que les étapes par lesquelles elles sont passées.

Au temps où il fut de mode en mythologie de regarder légendes, traditions et poèmes comme des descriptions imaginaires de phénomènes atmosphériques, et les dieux, les déesses et les héros comme des personnifications de ces phénomènes, le chemin que font les légendes perdait de son intérêt. Si l'on admet, en effet, que, par exemple, d'identiques tempêtes peuvent éveiller partout des images pareilles, on pourra rencontrer d'analogues légendes dans des lieux divers et fort éloignés les uns des autres.

C'est ainsi que dans *Les Indo-Européens* (in-8°, Vromant, Bruxelles, 1921), Albert Carnoy, ayant admis que les Walkyries germaniques appartiennent aux mythes de l'orage, ajoute :

Les femmes-cygnes se rattachent au même genre de conceptions tant chez les Germains qu'en Irlande. L'idée que l'orage est un grand oiseau était familière aux peuples du Nord. Ceci nous engage à voir l'écho d'un mythe de l'orage dans le combat que soutient Cuchulain, le héros celtique, contre la déesse Morrigan qui lui apparaît sous la forme d'un grand oiseau. Cette histoire est le pendant celtique du conte de Persée attaquant la gorgone Médousa avec ses ailes d'oiseau, ainsi que le combat du héros iranien Keresâspa contre le gigantesque oiseau Kamak, qui retenait les eaux et desséchait les rivières (p. 196-197).

Il est possible, — mais il n'est pas du tout assuré — que les mêmes faits puissent partout éveiller chez les hommes de mêmes images. Il est plus vraisemblable que les légendes « font du chemin » en se déformant en route et qu'elles sont transmises au cours des temps d'un peuple à un autre.

Breuil (*Aurillac*).

Chronique Bibliographique

Sir James Frazer. — **La Crainte des Morts dans la religion primitive**, un vol. in-8°, E. Nourry, Paris, 1935 (*Prix : 18 francs.*)

Dans un premier volume, paru l'an dernier (xli, 161), sir James Frazer avait montré la place considérable que la crainte des morts tient dans la religion primitive, et illustré par un grand nombre d'exemples la méthode de persuasion et de conciliation suivant laquelle l'homme primitif cherche à se débarrasser des esprits. Or, il est une autre manière posssible d'atteindre un pareil résultat : elle est de recourir à la force et à la ruse.

La présente seconde série de Conférences faites au *Trinity College* de Cambridge, traduites par M. Léon Chouville et publiées aux Editions E. Nourry, est consacrée à cette méthode violente ou déloyale de chasser les esprits, de les tenir à distance, ou même de les tuer à leur tour. Pour cela, les primitifs emploient les moyens les plus divers, étranges souvent, quelquefois révoltants et vraiment sauvages. Le présent ouvrage les a groupés en quatre chapitres; il en donne une multitude d'exemples recueillis avec l'extraordinaire richesse d'information à laquelle sir James Frazer nous a habitués.

A cela surtout — sinon, presque exclusivement — l'Auteur s'est attaché. — Si, parmi les Wajagga du mont Kilimanjaro, le fils du défunt place une fève dans l'oreille gauche du mort, la fève n'arrête pas sir James Frazer, et il lui suffit que l'opération passe pour empêcher le fantôme du défuut de prendre part à la vie de ce monde. — Si la tradition rigoureuse des habitants de l'île Mabuiag au sud de la Nouvelle-Guinée, celle des Bana du Cameroun, celle des Pehhuenches du Chili s'accordent pour que le cadavre soit sorti de sa cabane, de sa hutte ou de sa tente les pieds devant, il ne pense pas à notre chanson montmartroise : *Tu t'en iras les pieds devant.*

Peut-être, simplement, a-t-il remis à plus tard une étude plus profonde. *J'espère discuter dans un autre ouvrage*, écrit-il, *beaucoup d'autres côtés importants de ce sujet sur lesquels le temps limité dont je disposais ne m'a pas permis de m'étendre.* — Il faut donc lui faire crédit, et reconnaître, d'ailleurs, que c'était déjà une immense tâche que de former un recueil de faits et de références bibliographiques tel qu'il nous le donne. L'œuvre est précieuse, car elle peut être d'une utilité très grande pour ceux qui y chercheront des rapprochements ingénieux ou voudront en tirer des conclusions éclairant l'histoire comparée des religions ou, plus généralement, celle de l'esprit humain.

Luc Alberny. — **Le Mammouth bleu**, un vol. in-12 de la *Bibliothèque du Hérisson*, éditions littéraires et techniques, Paris, 1935. (*Prix : 12 francs.*)

Aux temps lointains du monde, les mammouths étaient parvenus à un très haut degré de civilisation. Ils parlaient et parlaient la langue basque, qu'ils apprirent aux Centaures, qui vivaient alors en grand nombre, et à quelques hommes, qui nous l'ont gardée.

D'autre part, la terre n'est pas tout à fait ce que nous croyons. Les refroidissements successifs et inégaux de l'écorce et du noyau central ont créé, sous nos continents, des espaces vides d'égale étendue. Là, les saisons ne font plus sentir leurs variations, et la succession du jour et de la nuit n'existe pas. Dans cet autre monde, les Centaures, fuyant les glaces et les déluges, s'étaient retirés, ayant découvert une lumière qui donnait un jour perpétuel, Les Mammouths les suivirent et les subjuguèrent.

Ces Mammouths avaient inventé un remède merveilleux qui écarte toute maladie, supprime tout désir, rend impossible toute passion et qui donne presque l'immortalité. Ils l'offrirent aux vaincus qui le refusèrent. Dès lors, les Centaures peu à peu disparurent devant les Mammouths béatement heureux.

Or, il y avait une fois sur notre terre un savant géologue d'origine basque qui était amoureux d'une de ses compatriotes, rêvant d'aventures et qui ne l'aimait pas. Ils s'étaient fiancés pourtant quand, au cours de la visite d'une caverne, la jeune femme disparut dans une crevasse. Peu après, le géologue lui-même fut emporté par une rivière souterraine dans le gouffre d'une cascade. Ils se retrouvèrent chez les Mammouths ; et, comme tout le monde parlait la langue basque, tout allait bien. En réalité, tout était mal, car la jeune femme s'éprit de l'un des deux Centaures seuls survivants, l'ancien roi. Notre géologue essaya de la reconquérir et de la ramener sur la terre ; ce fut en vain ; il revint seul. Mais l'amour le torturait tant qu'après deux mois de vie solitaire, il retourna chez les Mammouths.

Tel est, en résumé, ce *roman fantastique*, dont une brève analyse supprime, par malheur, tous les détails. Ce sont eux pourtant qui en sont le plus grand charme. Du moins, à s'en tenir au peu qu'on a pu dire, on voit que l'affabulation est curieuse. On voit surtout que l'Auteur donne un franc démenti à ceux qui prétendent qu'aux jours présents, toute imagination est morte.

Charles Deulin. — **Contes du Roi Cambrinus**, un vol. in 8°, Editions Jean Crès, Paris, 1935. (*Prix : 12 francs.*)

Ce fut une heureuse pensée de rééditer ces *Contes* d'un auteur oublié. Car, qui se souvient aujourd'hui de Charles Deulin (1827-1877) ? — M. Léon Bocquet, à coup sûr, dont on nous promet une étude sur le conteur populaire belge ; mais combien d'autres à côté de M. L. Bocquet ? Et pourtant, l'œuvre de Charles Deulin, même si on la borne aux *Contes d'un buveur de bière* et aux *Contes du roi Cambrinus*, valait mieux que l'indifférence de notre temps.

Ce dernier recueil réunit treize légendes des Flandres, qu'on ne saurait résumer ici, mais dont la plupart fournissent une explication à des fêtes populaires en train de disparaître et à des dictons toujours en usage. Par là même, on en devine l'intérêt au point de vue du folklore.

A la vérité, Ch. Deulin a traité ses sujets, non en folkloriste, mais en homme de lettres, et Sainte-Beuve l'a loué de ce *coup de pouce*, qui fait le conteur. Le malheur de ce coup de pouce est d'enlever à une œuvre la plus grande part de sa valeur pour les prospecteurs érudits de l'âme ancestrale. Il reste l'agrément du récit, ici doublé, par bonheur, d'une saveur de terroir qui donne à ces contes un indéniable charme.

Albert Buisson. — **Le chancelier Duprat**, un vol. in-8°, Hachette, Paris, 1935.

Petit bourgeois, devenu chancelier de France, cardinal, légat du Pape, et qui aurait pu devenir pape même, Antoine Duprat a joui d'une impopularité robuste, qui passa des hommes de son temps à presque tous nos historiens. En un moment fécond en réhabilitations tel que le nôtre, celle-ci devait venir, et M. A. Buisson ne cache point (p. 354) que ce fut tout juste cette impopularité tenace qui le mit en éveil et lui révéla l'importance du rôle joué par le personnage.

L'écueil était d'aboutir à une apologie ; mais M. A. Buisson était trop averti et trop consciencieux pour n'y pas échapper. Il plaide coupable sur des détails qu'on peut adoucir mais non pas écarter ; par ailleurs, il a su merveilleusement mettre en relief les résultats nationaux d'un ministère ininterrompu de vingt années. Duprat apparaît ainsi comme un homme de gouvernement et comme un monarchiste déterminé et fidèle. Il fut, en effet, un des artisans les plus certains, sinon des plus prestigieux, de la puissance royale ; et c'est par là qu'il a une place, et une place de premier plan, dans notre histoire nationale :

C'est donc un autre homme que celui qu'on est accoutumé à voir qui se dégage de cette étude solidement établie, réhabilisatrice avec conscience et dont toutes les pages sont d'un prenant intérêt.

Julien Teppe. — **Apologie pour l'anormal ou Manifeste du dolorisme**, une plaquette in-8° jésus, éditions de *La Caravelle*, Paris, 1935. (*Prix : 5 francs.*)

Apologie de la Maladie, appuyée de l'autorité ou de l'exemple de quatre-vingt-huit noms propres pour seulement trente-trois pages, *ce petit essai pessimiste* est dédié *à tous les moins de vingt-cinq ans, mes frères d'âge, mais spécialement à ceux qui se destinent aux Lettres, en dégoût de l'enthousiasme et en méfiance du sentiment.* Il est divisé en deux chapitres : *a*) l'Anormal (c'est-à-dire le malade) et la Psychologie ; *b*) l'Anormal et la Littérature.

Cette œuvre de jeunesse est curieuse et discutable comme un paradoxe ; mais pleine d'aperçus ingénieux, de vues parfois justes, de vertes critiques souvent méritées, et, dans sa brièveté, intéressante à toutes pages.

Pierre Valmigère. — **Les sept filles du Canigou**, *Contes et Légendes du Languedoc et du Roussillon*, un vol. pet. in-4. Editions Occitania, Paris, 1935 (*Prix : 12 francs*).

Ce recueil réunit dix-sept légendes languedociennes ou catalanes, dont la première a fourni son titre à l'ouvrage.

Est-ce là vraiment œuvre de folkloriste ? Sans doute, pour le fonds de la plupart des contes. Mais, à coup sûr, M. Pierre Valmigère a bien moins obéi au désir savant de sauver de l'oubli des souvenirs locaux, avec l'indication des sources, les précisions et les rapprochements que le folklore exige, qu'il n'a cédé au plaisir de raconter de belles histoires. De telle sorte que, si le recueil présent enrichit assez peu de documents la science quelquefois austère des traditions, du moins les lettrés et le public prennent à ces aventures merveilleuses un plaisir extrême. Et ce plaisir tient autant au choix même de telles aventures qu'aux qualités de goût, de sensibilité, de finesse et de simplicité que le conteur y a prodiguées.

Pareil recueil ne peut se résumer ; et, dans un court compte rendu, force même est de renoncer à dire l'intérêt propre à chacun des dix-sept contes. Un pourtant mérite une particulière mention, non qu'il soit le meilleur, mais parce que la question du sens qu'il convient de donner au mot *gavache* a occupé les lecteurs de *La Chronique Médicale*. On retrouve en effet ce mot, un peu altéré, dans *Pierrot Catalan* : « *Colombine, lasse d'être pauvre avec Pierrot, venait de le quitter. Elle lui avait dit, en éclatant de rire, qu'elle allait chercher fortune au pays des Gabatchs.* »

Mais il s'en faut que M. P. Valmigère donne ici raison soit à l'un soit à l'autre des divers correspondants de *La Chronique Médicale* ; car, décrivant les personnages qui prennent forme visible au frémissement de la guitare de Pierrot, *il y avait aussi le* Gabatch *recouvert d'un manteau fait en plumes de paon* (p. 62). Et cela est plus amusant que les austères discussions linguistiques.

P. Saintyves. — **Corpus du Folklore préhistorique en France et dans les Colonies françaises**, *Tome second*, un vol. gr. in-8º, E. Nourry, Paris. 1935. (*Prix : 70 francs.*)

La publication de ce second volume a suivi de très près celle du premier (*Cf.* LXII. 47). Ce deuxième tome comprend cinq parties.

La première est consacrée aux croyances et pratiques relatives aux outils de l'âge de la pierre et aux pierres de foudre en général, depuis l'antiquité classique jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

La seconde conduit l'enquête en Belgique, en France et dans les colonies françaises au XIXe et XXe siècles.

La troisième la transporte dans les autres pays d'Europe et dans les diverses parties du monde.

La quatrième est un *supplément* à tout ce qui fut jusqu'ici publié et contient des articles fort divers.

La dernière enfin est une suite de tables des noms de personnes, de divinités, de peuples, d'auteurs cités, de lieux et de matières, tables complètes et détaillées, comme les aimèrent nos pères et qui, portant sur l'ensemble des deux volumes, sont d'une indiscutable utilité.

En règle générale, ce travail est un exposé systématique et chronologique de textes réunis avec le plus grand soin et très exactement rapportés ; mais les contributions nouvelles n'y manquent pas et celles, entre autres, de MM. les Drs G. Janicau et de Westphallen, celles de MM. G. Chenet, E. Girard, G. Guénin, A. Hugues, C. Trumelet et A. van Gennep sont remarquables,

Il est juste de reconnaître que maintes de ces notices et plusieurs de ces contributions nouvelles débordent le cadre purement préhistorique et privativement français qu'indique le titre même du *Corpus* ; mais on ne saurait s'en plaindre, car les faits s'éclairent les uns les autres. Au surplus, les curieux de la magie européenne à travers les siècles seront intéressés par les pages consacrées aux pierres magiques, tandis que les médecins le seront par les amulettes et par la magie médicale, dont les aspects et les rites survivant encore sont représentés par de nombreux exemples.

Il vient de tout cela que ce *Corpus* constitue un recueil monumental, le plus complet et le plus précieux du monde, de faits folkloriques, purs de commentaires qui, de parti pris, furent écartés. C'est que, avant de tirer les conclusions qui découlent de l'ensemble des documents réunis, l'Auteur voulait attendre la fin de sa grande enquête.

Hélas ! La mort est passée ; et M. P. Saintyves a été enlevé à la science préhistorique et à la *Société du Folklore français*. C'est là une perte considérable ; et ce serait rendre un juste hommage à la mémoire du savant qui n'est plus que de poursuivre et de mener à bien l'œuvre merveilleuse qu'il avait si heureusement commencée.

Vient de paraître :

Aux Editions de la Presse Libérale, 4, rue du Château, à Brest.

Dr Louis Dujardin. — **Saint Ronan**, *Notes sur sa vie et son culte*, un vol in-8o, de 107 pages, illustré de vingt figures hors texte ou dans le texte (*Prix : 5 francs*.

Aux Editions Jean Crès, 41, rue de Vaugirard, Paris, VIe.

Claude Argyll. — **Escale aux Mascareignes** (*Ile de la Réunion, Ile Maurice*), roman descriptif et roman d'amour, un vol. 12/19 de 400 pages (*Prix : 15 francs*).

Aux Editions Desclée, de Brouwer et Cie, 76 bis, rue des Saints-Pères, Paris, VIIe.

Augusta Amiel Lapeyre. — **Pensées Sauvages**, suite de la 2e série couronnée par l'Académie française (Prix Monthyon), avec une préface de Denis Amiel, une plaquette 10/12 de 54 pages.

Aux Editions E. Figuière, 116, boulevard Montparnasse, Paris, XIVe.)

Jean Aubourg. — **La cave de l'ours**, *roman*, un vol. in-8o cour. de 224 pages (*Prix : 12 francs*).

André Calvus. — **L'assaut du ksar**, *roman* d'amour au Maroc, un vol. in-8o, cour. de 224 pages (*Prix : 12 francs*).

Berthe Lamy. — **Les trésors du Pauvre**, réunion de trois *nouvelles* en une plaquette in-8o de 64 pages (*Prix : 5 francs*)

Marie. — **Mes patrons et mon cœur**, *Mémoires* d'une bonne, un vol. in-8o cour. de 224 pages (*Prix : 12 francs*)

H. Roullier. — **Les hommes en cage**, mémoires d'un prisonnier de guerre, qui ne fut pas trop malheureux en Allemagne, un vol. in-8o cour. de 224 pages (*Prix : 15 francs*).

Jacques de Visme — **Un favori des dieux**, biographie d'un fermier général, favori de Louis XV, ami de Voltaire, guillotiné sous la Terreur : Jean-Benjamin de La Borde, un vol. in-8o couronne de 192 pages. (*Prix : 12 francs.*)

Mme Yerith — **Par la neige**, *roman*, une plaquette in-8o jésus de 64 pages (*Prix : 8 francs*).

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie. — 1935.

42e ANNÉE N° 11 1er NOVEMBRE 1935



Une famille de médecins bretons

LES MARESCHAL

Par le Dr F. LEJEUNE (Quintin)

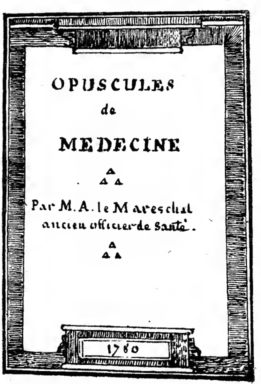
Au premier tiers du XVIIIe siècle, dans une petite ville du pays de Dinan, à Plancoët, vivait modestement une famille unie. Le père, *Pierre* Mareschal, ancien officier du Royal-Cravatte (1), avait quitté l'armée pour devenir entrepositaire des tabacs. De son mariage avec Marie Lochon étaient nés trois enfants : une fille *Florianne* et deux fils *Auguste-Louis-Nicolas* et *Marie-Auguste*. Tout ce petit monde fut élevé dans l'amour des livrès et dans le culte des idées nouvelles, auxquelles Pierre Mareschal était acquis. Les uns et les autres le firent bien voir.

Florianne, née à Plancoët, fut élevée comme ses frères, et on raconte qu'elle avait annoté l'*Emile* et les *Confessions* de Jean-Jacques pour en tirer des règles de conduite personnelle. Assez jeune, elle épousa, le 26 août 1755, François-Hyacinthe Bienvenue, né à Hédé (Ille-et-Vilaine) en 1720, sieur de Colombel et de Boishamon. Quand elle mourut, le 17 mars 1779, elle lui avait donné sept enfants, dont l'un, Louis-René, né à Plancoët

(1) Régiment primitivement appelé Royal-Croate, parce qu'il avait été formé de Croates, comme le raconte Tallemant des Réaux.

le 21 janvier 1760, est à l'origine d'une branche de la famille des Mareschal, qui, plus tard, devait donner : d'une part, Fulgence Bienvenue, dont le fils, devenu ingénieur, conquit une célébrité parisienne en construisant le chemin de fer métropolitain de Paris ; — d'autre part, Edouard Bienvenue, qui fut le père de Mme la maréchale Foch.

Par suite d'une erreur d'état civil, *Auguste-Louis-Nicolas* fut dénommé Le Mareschal. Cette erreur était autrefois assez fréquente en Bretagne, où, encore de nos jours, l'article *le* se met à volonté devant les noms dans le langage courant.



Titre du manuscrit de Auguste-Louis-Nicolas Mareschal.

Auguste-Louis-Nicolas naquit, à Plancoët, le 27 juin 1737. Il y devait exercer la profession médicale, ayant pris le bonnet de docteur en médecine à Reims, en 1761 (1). Il y réussit, du reste, à merveille, et se fit une excellente réputation à Plancoët d'abord et plus tard à Saint-Malo. Je possède de lui un manuscrit inédit, *Opuscules de Médecine*, où se rencontrent, à côté de superstitions et d'idées préconçues, des théories très scientifiques et en avance d'un siècle sur son temps.

La fréquentation quotidienne de la maladie et de la mort n'avait pas fait de notre confrère un homme austère. A ses moments de loisir, il taquinait volontiers la muse et aimait fort tourner un madrigal, plus encore une chanson à boire. En 1789, il fit imprimer une comédie, *Mesmer ou les Sots*, et collabora à la *Muse bretonne*.

(1) Note manuscrite d'Arsène Bienvenue en marge d'un exemplaire de *L'Armorique littéraire*.

Depuis longtemps déjà, il souffrait d'un « engorgement de poitrine », lorsque l'empoisonnement accidentel de son fils le frappa et accéléra les progrès de son mal. Courageux, sceptique et très dix-huitième siècle devant la mort, il envoyait à son frère, quelques semaines avant de disparaître, des couplets à chanter sur l'air de *Joseph vendu par ses frères*.

Voici le dernier :

Tout a fini pour moi, mon frère,
Mon affaire
Ne va que cahin-caha.
Et quoi que je rote et je crache,
Ma moustache
Sent de près le libera.

Marie-Auguste naquit à Plancoët, le 10 décembre 1739. Sur la page de garde d'un exemplaire de *L'Armorique littéraire*, son propriétaire, Arsène Bienvenue, retarde d'une année la date de cette naissance, et ajoute ce renseignement précieux que Marie-Auguste fut médecin à Lamballe. Une note de Sue, chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris et père du romancier Eugène Sue, confirme ce détail.

Dans ses *Essais historiques littéraires et critiques sur l'art des accouchements*, il cite, en effet, une observation de Mareschal des Bougères « sur un accouchement qui avait été précédé de la chute presque complète de la matrice ». Or, à Lamballe, Marie-Auguste avait épousé Catherine Ferrand, dont la sœur avait pris l'éditeur Bourel pour mari. Le jeune ménage eut un fils, en 1772, Louis-Auguste ; et, dans l'acte de naissance de cet enfant (1), on voit figurer son père tout juste avec le titre de « sieur des Bougères ».

Bien des bourgeois prenaient alors en Bretagne de ces noms de lieux pour laisser croire qu'ils étaient d'origine noble. Plus volontiers, on pensera que Marie-Auguste devint « des Bougères » simplement pour se différencier d'autres Mareschal, si on se souvient de la sympathie pour les idées nouvelles qu'il tenait de son père, et dont il donna maints exemples. Ainsi, lorsque le 21 juillet 1789, on apprend à Lamballe la prise de La Bastille, les cloches sonnent à toute volée ; les gens s'abordent dans les rues en fête et se congratulent de l'heureux événement ; les notables se réunissent à l'Hôtel de Ville ; un Comité se forme pour organiser un *Te Deum*, des illuminations et des feux de joie ; et, de ce Comité, Marie-Auguste fait partie. Le 23 juillet, il assiste à la distribution des cocardes nationales aux officiers, bas-

(1) Registres de la communauté de la ville de Lamballe.

officiers et soldats du régiment de Poitou, cérémonie qui se déroule sous les arceaux gothiques de l'église Notre-Dame, l'Hôtel de Ville s'étant trouvé trop petit pour contenir la foule populaire. Le 11 août, il est nommé capitaine de la troisième compagnie de la Garde nationale, nouvellement créée. A ce titre, il sera inéligible lors des élections des municipalités, mais il présidera l'assemblée électorale de Notre-Dame. Petit détail que cette inéligibilité. On le peut rapprocher du fait que Marie-Auguste ne fit jamais partie de la société républicaine de « Lamballe régénérée ».

Si l'ardeur du médecin de Lamballe pour la cause de la Révolution en paraît quelque peu pâlir, en revanche, sa passion pour la littérature est sans conteste. La *Comédie Italienne* avait autrefois reçu un de ses ouvrages, *Le Petit Maître en Province* ; mais cette comédie ne fut jamais jouée. Par compensation du sort, une autre de ses œuvres eut quelque célébrité, *L'Armorique littéraire*. Ce fut un des premiers dictionnaires biographiques de la Bretagne ; il fut édité à Lamballe, en l'an III, par Bourel.

Marie-Auguste mourut à Pont-l'Abbé, le 29 mai 1811.

Louis-Auguste, son fils, naquit à Lamballe, le 9 janvier 1772. Il eut pour parrains ses deux « ayeuls » maternels, et nul de ceux qui assistaient à son baptême ne put imaginer quelle vie heurtée et malheureuse allait être la part du frêle enfant que bénissait le curé Ruello.

Au moment où il finissait ses humanités au Collège royal de Saint-Brieuc, les événements, qui se déroulaient à Paris, changèrent le cours de sa vie bourgeoise. Il rentre à Lamballe ; il n'a que dix-sept ans ; cependant, le 21 juillet 1789, il fait partie avec son père du comité chargé de fêter la prise de la Bastille. Deux jours après, il est de ceux qui signent le serment de fidélité et d'amour au roi. Le 11 août, il est nommé sergent dans la troisième compagnie de la milice, celle dont son père est capitaine.

Pourtant, au début de 1791, Louis-Auguste quitte Lamballe pour aller à Paris faire ses études de médecine. On l'y retrouve fréquentant surtout les clubs, tantôt celui des Cordeliers, tantôt celui des Jacobins ; de telle sorte que, contrairement à ce que Levot a écrit, il ne fut jamais docteur en médecine. Certes, il exerça quelquefois la médecine, mais ce fut de façon accidentelle. C'est ainsi qu'il fut enrôlé, comme tant d'autres élèves en médecine, dans les armées de la République, et que, le 25 vendémiaire an II (16 octobre 1793), nous le retrouvons aide-major de deuxième classe à la 106e demi-brigade.

Ayant épousé la fille d'un médecin de Quimperlé, Mlle Le Moyne, il demanda sa mise en disponibilité. Une lettre curieuse de son beau-père, datée de Chateaulin, le 10 prairial an IV (29 mai 1796) explique cette détermination.



LOUIS-AUGUSTE MARESCHAL

Portrait de Lorin. Lithographie de Lambrunie.

Le citoyen Le Moyne, docteur-médecin, officier en chef de l'Hospice militaire de Quimperlé,
Aux Citoyens agens de la Commune.

C'est au lit des malades que l'humanité jouit son plus grand triomphe. Et qui plus que le médecin peut se trouver à portée de donner à son cœur ce précieux avantage ?

Depuis 1755, je me suis livré à l'étude de la chirurgie et de la médecine ; depuis 26 ans, j'exerce ici l'une et l'autre partie ; celle des accouchemens n'est pas moins précieuse à l'humanité ; et la ville et les campagnes par une confiance soutenue, savent l'avantage d'avoir à leur portée un accoucheur qui donne indistinctement des secours.

L'hospice de Quimperlé confié à mes soins m'attache à une résidence qui peut devenir onéreuse à la ville et aux campagnes ; seul et déjà avancé en âge, mon devoir et mon zèle me portent au centre et aux extrémités: l'hospice civil et militaire n'en sont pas moins servis avec activité et assiduité, tant comme médecin que comme chirurgien.

Ce léger tableau, qui ne vous rend pas tout ce qui est à votre connaissance, vous fait voir la nécessité d'avoir un adjoint et un successeur. Le public semble déjà avoir porté sa confiance sur le citoyen Mareschal, médecin chirurgien, officier de santé au 106e régiment; il est aisé d'un coup d'œil de connaître l'avantage de *voir le beau-fils* marcher à la lueur du flambeau d'un père, qu'on a jusqu'ici honoré d'une confiance sur laquelle je ne me permettrai pas de m'étendre.

Ce considéré, la nécessité d'un secours présent et à venir, la satisfaction et la facilité de concourir avec un confrère qui, uni par les liens du sang, offre plus de confiance dans les conseils, plus de désir de mériter vis-à-vis de ses concitoyens, vous porteront, je me plais à l'espérer, à demander le citoyen Mareschal, mon gendre, pour mon second tant pour l'hospice militaire que pour le civil. J'attends votre avis avec autant de confiance que de justice.

Salut et Fraternité.

Le Moyne,
docteur médecin, officier de santé en chef du district.

Qu'advint-il de cette requête ? Je ne saurais dire. Fut-elle rejetée ? Fut-ce la mort de sa femme qui lui fit abandonner la médecine ? En tout cas, Louis-Auguste est nommé chef de division à la préfecture du Finistère, à Quimper, en 1797. Il devait y rester jusqu'en 1804, toujours en relation avec sa petite patrie, où il fait de temps à autre quelques apparitions et est « enfant » de la loge *L'Union philanthropique de Lamballe*, dont son père est membre actif.

En 1804, malgré quelques démêlés avec les puissants du jour à cause de ses opinions trop républicaines, il est nommé percepteur à Pont-l'Abbé. Son père est venu vivre avec lui.

En 1808, il se remarie et épouse une demoiselle Gesnouin, fille d'un pharmacien en chef de la marine à Brest (1).

(1) Il y aurait une étude à écrire sur ce dernier qui, d'apothicaire major, en 1777, finit sénateur sous l'Empire, après avoir été membre du Conseil des Cinq-Cents.

Mareschal employa ses loisirs à composer des vers. En 1808, il écrit avec Perrin la *Galerie des mœurs*, *usages des Bretons de l'Armorique* (1) ; puis devenu président de la *Société épicurienne du Finistère*, il collabore à la *Muse bretonne* de 1809 à 1811.

Il était prêt pour de nouveaux avatars. En 1815, c'est le retour des Bourbons, bientôt suivi des Cent Jours. Mareschal, espérant revoir avec la Révolution le rétablissement de la République, cherche à fomenter des troubles avec quelques amis. Le maire de Pont-l'Abbé, un certain M..., revenu d'émigration et d'une noblesse douteuse, joue au seigneur d'avant l'abolition des privilèges ; Mareschal le baptise Thomas et l'accable d'épigrammes que l'on se repasse sous le manteau. Il prétend que Thomas « est un faux noble, un vaniteux, un mouchard de la police. Pendant l'émigration, il a tenu un bouge à matelots en Angleterre et sa noblesse sent l'office ».

Voici comment il traite le personnage.

Ton corps a ses endroits honteux,
Sorte de tache
Qu'il faut qu'on cache
A tous les yeux.
Ainsi du grand corps de noblesse
Thomas placé près du rectum
Par sa naturelle bassesse
De noblesse est le pudendum.

Si Thomas, ce maître dadais,
Veut que l'on croie à sa noblesse,
Il faut qu'en sa poche sans cesse
Il ait ses parchemins tout prêts ;
Sans ce prudent soin, je l'assure
Qu'à son air, son ton, son allure
On le prendra pour un laquais.

Thomas a femme, Dieu merci !
Pour peu que ce couple travaille,
De longtemps, en ce pays-ci,
Vous ne manquerez de volaille.

Il y a ainsi quelques centaines d'épigrammes. « Thomas », furieux, porta plainte ; et Mareschal destitué dut se retirer en vaincu dans une propriété, « Les Peupliers », aux environs de Moëlan, près de Quimperlé. Il y réunit ses épigrammes pour en faire un volume sous le titre : *Le Fagot d'épines ou l'oreiller de Thomas*, et dressa un catalogue de ses œuvres poétiques qui contient, en 1816, soixante et un numéros.

Les derniers événements ont augmenté son instabilité ; ses opinions ultra-républicaines l'ont rendu suspect ; il est signalé

(1) Voir l'article de M. Robert Cornilleau, XLII, 221.

La croix bien méritée !

A M. B.... qui durant son émigration, s'est fait très avantageusement connaître par son talent de Brodeur.

De votre casque, beau guerrier,
Soulevez un peu la visière...
Que vois-je ! Boissec Delaufière
Portant la croix de chevalier. (1)
Franchement, je ne comptais guère
Vous rencontrer sous ce harnais,
Vous, qu'une humeur trop meurtrière
Au feu ne conduisit jamais.
Le faisiez-vous pendant la guerre ?
— Pendant la guerre ? je brodais. (2)

(1) Il ne s'agit heureusement que de la croix de St Louis.
(2) Historique !

0 %/o 8

Du même

Sur son cœur cette croix qui brille,
Sans doute il l'eut, ce grand Dadais,
A la pointe de l'épée... — Ouais !
A la pointe de son aiguille.

0 7 0 8

Fac-similé d'une page d'un manuscrit
de Louis-Auguste Mareschal.

à la police du royaume. On le trouve à Saint-Brieuc jusqu'en 1819, où il vit des subsides de la famille par alliance de sa sœur Florianne ; puis, à Paris, où il végète dans de modestes besognes littéraires pour de petits journaux plus modestes encore. Il collabore à *La Boussole* (journal politique) de 1823 à 1829 et au *Spectateur militaire*. Il est dans une affreuse misère, témoin ces quatre vers qui révèlent une détresse profonde.

Ah ! vous me demandez en vain
Comment je vis. Est-ce pour rire ?
C'est comment je meurs qu'il faut dire,
Et je vous répondrai : de faim.

En 1830, les passions politiques se sont apaisées avec Louis-Philippe. Il sollicite sa réintégration dans l'administration, et on le nomme chef de division à la Préfecture de la Vienne, de 1830 jusqu'en octobre 1836.

Apprenant que les Côtes-du-Nord cherchent à créer des Archives départementales, il sollicite la place d'archiviste ; et, grâce à l'appui de ses parents de Saint-Brieuc, il est nommé à cet emploi le 1er novembre 1836.

Il se hâte de remercier le préfet, mais sa joie est mitigée : il pensait sa nomination partant du 1er novembre 1836 et toucher son traitement à partir de cette date, mais il apprit qu'il n'entrait en fonction que le 1er décembre.

Vous m'aviez autorisé à considérer mon installation comme ayant eu lieu le 1er novembre, époque à laquelle j'étais arrivé à Saint-Brieuc et entièrement à votre disposition. Ce n'est pas toutefois sans quelque embarras que j'ose vous soumettre cette observation. Elle m'est arrachée par *l'extrême modicité de mon budget*, réduite encore par les conséquences ruineuses du déplacement que je viens d'effectuer.

On le voit, Louis-Auguste Mareschal était toujours aussi désargenté. Des amis étant allés lui rendre visite pendant l'hiver de 1840 le trouvèrent, sur les deux heures après dîner, assis dans son salon en habit à la Française, ce qui, au point de vue de la correction mondaine, est une énormité, avec une couverture sur les jambes ; sa femme lui faisait vis-à-vis, les jambes également couvertes. Il n'y avait pas de feu dans la cheminée et le grand salon peu meublé était glacial. « Vous voyez, dit-il, j'ai résolu le problème de ne pas avoir froid lorsque le feu vous incommode. » Le malheureux n'avait pas de bois, et son habit à la Française était son seul vêtement présentable.

Cependant, il se sent désormais une situation stable et la vieillesse proche l'a assagi. De sa plus belle écriture, il prépare le manuscrit de ses *Œuvres* en vue de publication.

Ce n'était pas un grand poète, et Collé, Piron, l'abbé de Grécourt sont ses modèles. Pas romantique pour « un sol », il aime les

plaisanteries faciles, les propos badins et galants. On lit sur la page de garde d'un de ses manuscrits la citation suivante de Collé :

Tâcher d'historier
Quelque conte ordurier,
Mais avec bienséance.
Des mots
Trop gros
L'oreille s'offense.
Tirer votre indécence
Du fond de vos sujets
Et de faits
Beaux ou vrais,
Scandaleux
Mais joyeux.

Il se conforma aux préceptes d'un tel maître. Voici un poème grivois, qui est dans la manière de Piron :

L'Urinal.

Un jeune gars enclin à paillardise,
Pour ses besoins cherchant un urinal
N'en trouvait point qui fussent à sa guise
Tant il avait le nez original.
Aucun n'était d'embouchure assez grande,
Ce dont riait la naïve marchande,
Au teint vermeil, au séduisant minois.
« Oui, dit le gars, ils sont tous trop étroits. »
Puis, vous tirant une énorme allumelle :
« Cherchez, dit-il, chaussure à ce pied-ci. »
Lors se troussant : « Parbleu, dit la femelle,
Vite essayez ; j'ai votre affaire ici. »

Encore que l'avertissement ne fût pas indispensable, car on voyait bien la chose sans cela, il a déclaré à plusieurs reprises qu'il n'écrivait pas pour les gens pudibonds.

Eloignez-vous, mesdames les bégueules,
A l'humeur rèche et d'un esprit rebours,
Vous qui grondez et rechignez toujours
Comme roquet jappant à larges gueules !
Mais vous, beautés faites pour les amours,
Sages pourtant, c'est à vous, à vous seules
Qu'est adressé mon honnête discours !
Vaut-il pas mieux faire un conte pour rire
Que de passer tout son temps à médire
Dévotement ? Eh ! vive la gaîté !
Elle est, morbleu ! mère de la santé.

Aussi n'a-t-il écrit que des vers gais, qui remplissent les trois gros volumes manuscrits de ses *Œuvres*. Il y en a de tous, des meilleurs et des pires. Voici, du moins, une pièce d'excellente venue :

Une fin de confession.

« Voyons, continuez Fanchette.
Ainsi, seule avec votre amant,
Que fites-vous ? — Apparemment
Pour juger comment j'étais faite,
Il m'ôta successivement
Tablier, jupon collerette.
— Oh ! oh le drôle alors put voir
Ce que voilait votre mouchoir ?
— Oui, mon père, et bien davantage,
Car, poursuivant son badinage,
En peu d'instants il fit si bien
Que sur le corps je n'eus plus rien.
— Mais la chemise... au moins je pense ?
— Point, sous sa main tout fut à bas.
— Ciel toute nue en sa présence ?
— Quoi ! mon père, nue oh, non pas.
Loin de moi pareille impudence,
Toujours fidèle à la décence
j'avais mon bonnet et mes bas. »

Il écrivit aussi une traduction parodique de l'*Enéide* dans la façon de Scarron et l'intitula *l'Enéide pour rire ou Fagots-Fagots*. Voici la description du cheval de Troie:

Lassés d'un siège de dix ans,
Les Grégeois, ces maudits forbans,
Tout honteux de n'avoir pu faire
Contre nos murs que de l eau claire,
S'avisent pour nous mettre à mal,
De faire un cheval. Quel cheval !
Cheval de bois, haut, sur mon âme,
Comme les tours de Notre-Dame !
Jugez s'il fallait du sapin
Pour construire un pareil lapin ;
Et c'est Pallas, une déesse,
Qui les conseilla, la b...gresse !

Mareschal ne jouit pas longtemps de ses fonctions. Il semble qu'après une vie aussi ballottée, sa tranquillité ait été la cause de sa mort. Il mourut le 17 février 1848, sans avoir eu les moyens de publier ses œuvres. Il laissait, du reste, sans fortune, sa veuve et les enfants qu'elle lui avait donnés : un fils, mort à Saint-Brieuc, vers 1880, et plusieurs filles, qui, dit-on, auraient fait souche et dont des descendants existeraient encore à Paris.

La Médecine des Praticiens

LA PHOSPHATINE FALIÈRES
Sa présentation sous deux formes.

Pour pouvoir satisfaire les exigences de l'organisme de l'enfant aux diverses périodes de son évolution, pour permettre de varier l'alimentation, pour répondre enfin au désir exprimé par de nombreux médecins, la *Phosphatine* se présente sous deux formes :

Spéciale. — C'est la Phosphatine, *sans cacao*, dont la formule a été légèrement modifiée pour l'adapter scientifiquement à l'usage de l'enfant, à partir du 4e ou 5e mois.

Normale. — C'est la Phosphatine, *aromatisée au cacao* (3 %), recommandée à partir du 8e ou 9e mois, ou davantage, surtout au moment du sevrage et pendant la croissance.

Dans la composition de la *Phosphatine* figurent des farines de céréales et fécules choisies, soumises à un blutage modéré qui permet la conservation de l'assise protéique des grains, siège des vitamines, indispensables à la croissance. Aussi, la *Phosphatine spéciale*, sans cacao, n'est-elle pas blanche.

La *Phosphatine* n'est ni une farine stérilisée (la stérilisation transforme les amidons en dextrines) ni une farine cuite (la cuisson à haute température détruit les vitamines). Un procédé de fabrication original met en œuvre des traitements spéciaux qui provoquent une digestion partielle par transformation de la molécule amylacée : d'où l'assimilation parfaite de la *Phosphatine* par les enfants, même du premier âge.

Tout enfant, à partir de quatre à cinq mois, qui est sans appétit, qui ne peut supporter le lait, qui a des vomissements ou de la diarrhée, retire un bénéfice immédiat de l'usage de la Phosphatine *spéciale sans cacao* à la dose d'une cuillerée à café rase pour un biberon. La transformation est rapide. L'appétit revient. Le poids progresse. La tolérance est absolue.

Plus tard, lorsque l'enfant grandira, vers le 8e ou 9e mois, ou davantage, il pourra commencer à prendre les bonnes bouillies de *Phosphatine normale, aromatisée au cacao*. Une longue expérience a démontré que cette farine était l'aliment type de l'enfant, surtout au moment du sevrage et pendant la croissance, parce qu'elle lui apporte, sous une forme très agréable, tous les éléments nutritifs nécessaires à son parfait développement.

N. B. — L'usage de la *Phosphatine* est particulièrement économique parce qu'il suffit d'ajouter au lait une faible quantité de cette farine pour obtenir un aliment complet, fortifiant, délicieux.

Caricature

LE MÉDECIN DES DAMES

de Ch. Jacque.



— Pour calmer cette névralgie, voici mon ordonnance : Vous prendrez, ce soir, une loge aux Variétés ; demain, une loge à l'Opéra... et, en outre, je tâcherai de faire prendre à votre mari le cachemire que vous désirez tant.

— Ah ! docteur, vous êtes un homme charmant.

 Anecdotes 

Amulette de Cordus. Cordus, au livre VII de ses *Epigrammes*, page 193, donne la formule versifiée suivante sous le titre *Amuletum contra pulices* :

Ne te nocturni pulices pecudesque fatigent,
Hunc exorcismum, candide lector, habe :
Manstula, Correbo, Budigosma, Tarantula, Calpe,
Thymmula, Dinari, Golba, Cadura, Trepon.
Hos novies lectum scansurus concine versus,
Tresque meri calices ebibe quaque vice.

Henri IV et les médecins. Certain médecin calviniste rentra, à l'exemple du roi, dans le giron de l'Eglise romaine. Cette abjuration fit quelque bruit à la Cour, et Henri IV vint à l'apprendre. Alors, se tournant vers son ministre, il lui dit : « Ah, Rosny, ta religion est bien malade... les médecins l'abandonnent. »

Imaginaire chirurgie esthétique. Levin Lemne et Jean Schenckius à Grafenberg rapportent l'observation d'un vésanique, que put guérir une imaginaire intervention de chirurgie esthétique.

Quidam persuasum erat nasum sibi excrevisse in immensum atque in prodigiosam longitudinem exporrectum, sic ut Elephantis proboscidem circumferre visus sit, qui nusquam non esse impedimento, adeo ut subinde patini, ut illi creditum est, innataret.

Accitus Medicus atque affectum melancholicum adesse suspicatus, dexteritatem quadam ac latenti habilitate longum farcimen naribus admovit, arreptaque novacula seu cultro tonsorio, apprehensa nonnulla carnis parte imaginarium nasum avulsit ; confestim exhibita homini parum sobriae mentis soporifera potione praescriptaque salubri diaeta, omnis mali metus ademtus est.

Derniers mots d'un calculateur. Thomas de Lagny était à ses derniers moments : il ne connaissait plus personne et ne parlait plus. On l'interrogeait ; il ne répondait pas. On voulut savoir s'il pensait encore. Quelqu'un, rapporte Fontenelle, s'avisa de lui demander quel était le carré de douze. Et, sans ouvrir les yeux, dans un dernier souffle, Thomas de Lagny murmura : *cent quarante-quatre.*



Ephémérides



— 1035 —

11 novembre. — Mort de Canut le Grand, à la fois roi d'Angleterre, de Danemark et de Suède.

— 1235 —

19 novembre. — Naissance de Henri, duc de Bavière.

— 1535 —

1er novembre. — Naissance, à Anvers, de Jean Boeckelius, qui prit le bonnet de docteur en médecine à Bourges, puis fut successivement médecin stipendié de la ville de Hambourg (1565), professeur d'anatomie à Helmstadt (1575) et premier médecin de Hambourg, où il mourut le 21 mars 1605, laissant divers ouvrages, dont le moins oublié est un *De Philtris* (Hambourg, 1614).

22 novembre. — Naissance d'Anna, fille du roi de Danemark Christian III. Elle devint l'épouse d'Auguste, électeur de Saxe.

— 1635 —

3 novembre. — Naissance, à Hippolstein, de Jean-Christophe Sturm, professeur de physique et de mathématiques à Altorf, où il mourut le 26 décembre 1703. Il a laissé de nombreux ouvrages de physique et des *Praelectiones contra Astrologiae divinatricis vanitatem*, publiées après sa mort (Leipsig, 1722).

27 novembre. — Naissance, à Niort, de Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon, veuve du poète Scarron, seconde femme du roi Louis XIV, morte à Saint-Cyr le 15 avril 1719.

— 1735 —

12 novembre. — Mort de Jacques Adam, né à Vendôme, en 1663, traducteur d'*Athénée*, de l'*Histoire universelle* de de Thou et des *Mémoires de Montecuculli*. Membre de l'Académie française (1723).

15 novembre. — Naissance, à Stettin, de Jean Christian Brandes, tour à tour mendiant, menuisier, gardien de pourceaux, bateleur, domestique, et enfin comédien et poète dramatique. Ses œuvres dramatiques complètes ne forment pas moins de huit volumes. Il a laissé, en outre, une autobiographie, *Histoire de ma vie*, en deux volumes, traduite en français par Benoît Picard. Il mourut dans la misère, à Berlin, le 10 novembre 1799.

— 1735 —

17 novembre. — Naissance, à Fontainebleau, de Antoine-Alexandre-Henri Poinsinet, auteur dramatique, moins célèbre par ses pièces que par les mystifications dont il fut l'objet et qui avaient fait passer en proverbe l'expression : « Bête comme Poinsinet ». Mort le 7 juin 1769.

18 novembre. — Naissance à Metz, de Jean-François Dieudonné Maucomble, auteur d une *Histoire des Antiquités de Nîmes*, de romans encore intéressants, mais médiocrement écrits (*Nitophar*, *Histoire de Mme d'Erneville*), et d'une tragédie en cinq actes (*Les Amants désespérés*). Mort le 20 septembre 1768.

— 1835 —

3 novembre — Mort de Dmitri-Ivanovitsch Chvostof, à Saint-Pétersbourg. où il était né le 19 juillet 1757. Officier, membre du Conseil privé, sénateur de Russie, il fut aussi un bon traducteur en russe des ouvrages classiques français. Il fut surtout poète et a laissé des Odes et des Comédies.

6 novembre. — Mort du comte de Rigny, amiral et ministre français.

6 novembre. — Mort d'Evrat, accoucheur, membre de l'Académie de médecine.

7 novembre. — Mort de Charles Auguste Bœttinger, né à Reichenbach, le 8 juin 1760. Directeur de plusieurs établissements d'enseignement, entre autres du Gymnase de Weimar, en relations avec Wieland, Schiller et Gœthe, il fut surtout un savant archéologue. La plus connue de ses œuvres est, en France, *Sabine ou Matinée d'une dame romaine à sa toilette à la fin du Ier siècle de l'ère chrétienne.*

9 novembre. — Naissance de Louis-Alexandre de Saint-Germain. chirurgien des hôpitaux de Paris (31 juillet 1865).

16 novembre. — Passage de la comète de Halley après 27.997 jours. Son dernier passage avait eu lieu le 12 mars 1751.

21 novembre. — Mort de James Hogg, surnommé le *berger d'Ettrick*, né dans cette ville en décembre 1770. Autodidacte, chansonnier, il fut remarqué par Walter Scott. Sa *Veillée de la Reine*, en 1813, eut un succès qui le rendit un instant célèbre. Ses œuvres poétiques ont été réunies après sa mort (1867) en deux volumes publiés à Londres.

26 novembre. — Mort de Saint-Phal, acteur français.

29 novembre — Naissance à Saint-Venant (Pas-de-Calais) du clarinettiste Edouard Raimond.

30 novembre. — Mort de Nicolas-Anselme, dit Baptiste aîné, né à Bordeaux, le 18 juin 1761. Fils de comédien, comédien lui-même, il fut l'élève de Lekain et le maître de Perlet et de Mme Desmousseaux.

30 novembre. — Naissance de S. Clemens (Mark Twain) dans le Missouri.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Fièvre de veau. — Dans une de ses anecdotes (XLII, 230), *La Chronique médicale* a signalé le rôle de la faim et de la soif pour guérir la passion d'amour. J'ai retrouvé la faim et la soif, comme éléments d'une autre thérapeutique de fantaisie, dans un vieux recueil d'*ana*. On recommande là : *un opiat composé de faim et de soif détrempé dans une chopine de sobriété pour guérir la fièvre de veau.*

On connaît la « fièvre de cheval » : mais que doit-on entendre par « fièvre de veau » ? GUESSION (*Carcassonne*).

Médecine populaire. — Récemment, un vieux professeur de clinique me disait avoir vu jadis, dans la région provençale, des personnes atteintes de cancer qui, en guise de pansement, appliquaient sur leurs tumeurs ulcérées des morceaux de viande fraîche et prétendaient ainsi atténuer leur mal. Elles appelaient cela *nourrir le cancer*.

Aujourd'hui, je retrouve les lignes suivantes dans un livre de l'époque napoléonienne : A. Richerand, *Des erreurs populaires relatives à la médecine*. Paris, 1812.

Page 158. — Une femme du peuple est venue réclamer mes conseils pour un cancer du sein. Après avoir enlevé les linges dont l'ulcère était couvert, elle a tiré de sa poitrine une énorme pièce de veau qu'elle appliquait immédiatement sur le mal afin, disait-elle d'apaiser la faim du monstre qui la dévorait. Cette pauvre femme comme plusieurs de ses pareilles, voyait dans son ulcère un animal de l'espèce des cancres et lui donnait chaque jour un morceau de viande à consommer pour qu'il ne tournât point contre elle-même sa malfaisance activité ; il lui coûtait plus à nourrir que toute sa petite famille. J'eus beaucoup de peine à la faire revenir de son erreur ; elle y semblait d'autant plus attachée qu'elle lui avait causé plus de dépense...

Cette pratique singulière est-elle encore usitée de nos jours ? Dans quels pays et dans quelles formes de cancer ? Quelles sont les viandes employées : bœuf, veau, mouton ; chair musculaire, foie, etc. ? Quels sont les résultats : bons, nuls ou mauvais ? Le même procédé est il appliqué dans d'autres affections que le cancer ? (J'ai vu personnellement, au Sahara, des Berbères piqués par une vipère à cornes ou par un scorpion, appliquer sur le membre atteint le ventre ouvert d'un poulet fraîchement tué. Les effets étaient d'ailleurs parfaitement nuls.) — Enfin, la littérature médicale mentionne-t-elle des pratiques analogues ?

Dr ROMARY (*Marseille*).

Médecins-poètes ardennais. — Dans ma plaquette, *Figures médicales ardennaises* (XXXVIII, 27), j'ai signalé deux médecins-poètes ardennais, dont je n'ai pu me procurer les œuvres : *a*) le Dr Boyron, qui a publié *Les Chants du Bivouac* ; *b*) le Dr Maréchal, de Sedan, qui aurait publié, à Stenay, un volume de poésies.

Un lecteur de *La Chronique Médicale* pourrait-il donner quelques renseignements sur ces deux médecins-poètes ardennais ?

Dr G. Railliet (*Reims*).

Enigme rétrograde. — *La Chronique Médicale* s'est longuement occupée des « vers rétrogrades », et point n'est de revenir sur le sujet. Mais, dans *Peinture des Manuscrits* de Ferdinand Denis (in-8°, Curmer, Paris, s. d.), je trouve le passage suivant :

Page 218 — Un manuscrit provenant de l'abbaye de Saint-Sever en Gascogne, où il fut écrit dans la seconde moitié du XIe siècle, fait partie aujourd'hui des manuscrits réservés de la Bibliothèque impériale et y porte le no 1075 du supplément latin.

Ce volume offre comme frontispice une *inscription énigmatique* dont on transcrit ici scrupuleusement les lettres, pour soumettre leur réunion à la sagacité du lecteur ; on lit clairement, en effet :

Ibonabbasutroger Gregoriusabbanobi

Une ligne se composant des mêmes lettres coupe celle-ci par le milieu ; le reste du carré la reproduit encore.

Ferdinand Denis ne semble pas s'être douté que l'inscription est rétrograde à la différence d'un *i* dans *Gregorius* qui devient *t* précédemment. Il n'en reste pas moins que l'inscription est *énigmatique* ; voilà pourquoi je la soumets à mon tour *à la sagacité du lecteur*.

Clodius (*Paris*).

Dates à retrouver. — Un lecteur de *La Chronique Médicale* pourrait-il indiquer les dates exactes (jour et mois) de quelques naissances et de quelques morts de médecins célèbres :

a) *Naissance.* — Raymond Lulle ; Henri de Nonnantheuil (de Reims) ; Auzebi.

b) *Mort.* — Avicenne ; Philippe Savona ; Jean-Albert Fabricius ; Jean-Baptiste Cortesi.

J.-F. Albert (*Paris*).

Réponses.

Surdité des chats blancs (XLI, 239 ; XLII, 125). — A la note, que j'ai envoyée déjà à *La Chronique Médicale*, je dois ajouter un fait récent.

Je viens, en effet, de rencontrer un chat tout blanc, mâle, mais châtré, ayant les yeux vert clair, âgé de six ans environ. Or, *il n'était pas sourd.* Dr V. THÉVENET (*Lyon*).

Autre réponse. — En contribution à la *statistique* du sujet j'apporte un cas négatif.

Je possède un chat persan adulte, totalement blanc, avec des yeux bleu-vert. Son acuité auditive est normale. Il sait très bien accourir du fond d'un jardin de plus de cinquante mètres quand on fait cliqueter des ciseaux, ce qui signifie pour lui qu'on va découper des morceaux de mou, dont il fait son régal.

Dr Ch. AZEMAR (*Graulhet*).

Problème de toxicologie (XLII, 149). — La résistance miraculeuse de Raspoutine au cyanure de potassium au cours de la célèbre tentative d'empoisonnement par le prince Youssoupoff, s'explique par la combinaison de l'acide cyanhydrique avec le glucose. En effet, ainsi que je l'ai rappelé au cours d'une étude consacrée à certaines propriétés du glucose, (Les indications et les utilisations thérapeutiques du glucose, *Gazette des Hôpitaux*, 20 avril 1929). le glucose neutralise l'acide cyanhydrique aussi bien *in vivo* que *in vitro*

La neutralisation *in vivo* a été démontrée par les travaux de M. Violle (De la neutralisation *in vivo* de l'acide cyanhydrique par le glucose. *Comptes rendus de l'Académie de médecine*, 29 juin 1926, t. XCV, nº 26).

Au point de vue de la neutralisation *in vitro*, M. L. de Saint-Rat a réalisé des expériences très complètes, d'une part, avec la fameuse crème rose russe qui contient beaucoup de sucre, d'autre part, avec un vin très doux. Dans ces expériences, des doses mortelles d'acide cyanhydrique ont été complètement neutralisées et ont été rendues absolument inoffensives en l'espace de deux heures par le glucose contenu dans la crème rose et dans le vin en question. Ces expériences ont été rapportées dans un article de la *Presse médicale* auquel faisait allusion M. le Pr Perrin (L. de Saint-Rat. Explication d'une résistance surprenante à l'action toxique de l'acide cyanhydrique, *Presse médicale*, 9 octobre 1926).

Max VAUTHEY (*Vichy*).

Autres réponses. — D'analogues réponses nous ont été aimablement fournies par M. le Dr André Bing (Paris) et par M. le Dr Naamé (Neuilly-sur-Seine). Nous leur adressons nos remerciements.

Lyncurium (XLI, 154, 182, 297 ; XLII, 44). — L'intéressante réponse de M. le Dr Offner semble avoir résolu la question. Je vous envoie pourtant cette note, qui vient confirmer ce que divers correspondants de *La Chronique Médicale* ont écrit, à savoir que l'identification du *lyncurium*, j'entends l'identification absolument certaine, est impossible.

Freund traduit le mot lyncurium ou lyncurion par « pierre de lynx » ; il rappelle l'opinion des Anciens sur sa provenance ; et ajoute qu'il s'agit probablement de l'hyacinthe, de la tourmaline, ou de l'ambre fossile. On s'aperçoit que ce n'est pas encore Freund qui nous permettra d'identifier le lyncurium.

Ovide, au livre XV de ses *Métamorphoses*, rapporte la légende du lynx et de son urine, mais sous une forme dubitative : *ut memorant*, on dit... Ce doute, ce sens critique, s'accorde du reste assez avec le fait que le poète, exposant la doctrine de Pythagore, paraît bien avoir pressenti la véritable nature des débris fossiles. Il est, en tout cas, curieux que, décrivant les changements et les déplacements observés à la surface du globe, il développe les arguments que Lyell, beaucoup plus tard, invoquera pour édifier sa théorie des phénomènes actuels dans la formation de la terre.

Cardan repousse l'assimilation faite entre le lyncurium et les belemnites. *Belemnite*, écrit-il, *a la forme d'une flèche et néantmoins qu'aucunes de ces pierres attirent les festus, en vain on a estimé que ce soient des pierres dites lyncurii, vu qu'elles sont engendrées aux lieux desquels les dits linces sont loing.*

Au contraire, Blancard, dans son *Lexicon medicum renovatum* (Louvain, 1754), fait la confusion *lyncis lapis seu belemnites*, tout comme l'avait faite Boetius, cité par M. Anglade. A cela rien de surprenant : Blancard avait lu Boetius, dont il reproduit des phrases entières copiées dans *Historia gemmarum et lapidum*.

Plus tard, Lémery, dans son *Dictionnaire universel des drogues* distinguera : une première espèce de belemnite, qui mise sur le feu ne jette aucune odeur et sur laquelle il n'insiste pas davantage ; puis une seconde espèce, qui, en brûlant, répand une odeur de bitume et qui serait *apparemment ce que les Anciens appelaient lyncurium et qu'ils croyaient faussement être une espèce de succinum qui se forme de l'urine de lynx coagulée.*

Comme si ce n'était pas assez, une troisième synonymie ajoute à la confusion. Blancard, comme Lémery, disent : *lapis lyncis sive belemnites sive Dactylus ideus*. Ce dernier terme était employé parce que ladite pierre *a la figure d'un doigt et qu'on en trouvait autrefois sur le mont Ida*. Or, si nous revenons à Freund, il nous dira que le mot dactylus a plusieurs significations et désigne, entre autres, une pierre fine, s'en référant sur ce point à Pline.

Dr Léon NEURAY (*Fléron*)

Médecine populaire (XLII, 130). — Deux notes que *La Chronique Médicale* vient de publier touchant la médecine populaire m'encouragent à vous envoyer un petit complément à mes communications sur ce sujet. publiées en 1931 et 1932. Il s'agit de coutumes encore en vigueur dans notre Bretagne de 1935

Retard dans la marche. — Voici un enfant de quatorze mois qui ne marche pas encore. Ses parents le portent au Cimetière des Saints à Lanrivoaré. Là, tout le monde se déchausse et on fait faire à l'enfant neuf fois le tour du cimetière. A chacun des angles de l'enclos, nos gens s'arrêtent pour dire un *Ave Maria.* Demandez au papa les résultats. Il vous dira que, les neuf tours finis, l'amélioration du bébé était manifeste.

Peurs diurnes et terreurs nocturnes. — De jour, une fillette était sujette à de grandes peurs sans motifs, et elle avait, la nuit, des terreurs qui réveillaient la maisonnée. On la conduit à Lanildut et on demande sa guérison à saint Gildas. Le rite est de tremper la chemise du malade dans l'eau de la fontaine ; après quoi, on va prier à l'église et on fait brûler un cierge devant la statue du saint. Ainsi la guérison de J... fut obtenue. Dr L. DUJARDIN (*Saint-Renan*).

Médecine populaire (XLI, 315 ; XLII, 130, 131). — Les diverses réponses faites à une question posée par M. Lavalprioul m'ont fait ressouvenir de certaine vieille matrone qui, vers la fin du siècle dernier, exerçait à Travers les fonctions de Lucine. Au cours de la grossesse, elle prédisait le sexe de l'enfant attendu. Sa recette était simple : la femme grosse avait-elle un visage ordinaire, elle portait un garçon ; avait-elle, au contraire, le masque de la grossesse, c'est d'une fille qu'elle accoucherait. Cette sémiotique simpliste laisse évidemment sceptique ; peut-être y avait-il autre chose que notre bonne femme ne disait pas ; toujours est-il que, en fait, elle se trompait rarement.

En ce temps-là et dans ce pays, bien d'autres traditions avaient cours au sujet des naissances. Ainsi, pour faire sortir les « suites », notre matrone de Travers ordonnait à la parturiente de souffler très fort dans ses mains réunies en cornet. Ceci s'explique, car l'opération contractait plus ou moins fort les muscles de l abdomen, ce qui pouvait faciliter l'expulsion du placenta.

En revanche, d'autres traditions restent sans explication possible. Il en est ainsi pour la croyance ferme qu'avaient les gens que le nombre des « nœuds » du cordon indique indubitablement le nombre d'enfants qui suivront celui qui vient de naître.

Il y avait aussi une curieuse précaution à prendre pour que le nouveau-né grandissant aimât bien son papa. Pour cela, dès qu'il était venu au monde et qu'on l'avait lavé, on l'emballait dans la chemise de nuit que le père avait portée pendant deux ou trois semaines. Dr H. STAUFFER (*Neuchâtel*).

Princesse de Tingry (XLII, 65, 181). — Depuis le moment où j'avais posé une question au sujet de la princesse de Tingry, je suis parvenu à identifier cette grande dame Cela me permet de rectifier quelques erreurs dans la réponse fournie par M. le Dr Montplas.

François de Luxembourg, premier duc de Piney et premier prince de Tingry, eut un fils, Henri, qui épousa, en 1597, Magdeleine de Thoré, héritière des Montmorency. Leur fille aînée et héritière, Marguerite-Charlotte, épousa successivement un Luynes et un Clermont-Tonnerre (et non F. H. de Montmorency, comme l'a écrit M. Montplas). Les deux maris furent, l'un après l'autre, ducs de Luxembourg par leur femme.

Du premier lit, Marguerite-Charlotte eut un fils idiot, Léon, dont on fit un ecclésiastique et qui dut renoncer au duché, et une fille, Marie-Charlotte, qui fut la fameuse princesse de Tingry Du second lit, elle eut une fille unique, Magdeleine-Charlotte qui épousa, en 1661, F.-H. de Montmorency-Bouteville, le futur maréchal de Luxembourg.

Marie-Charlotte fut dépouillée au profit de sa cadette du duché de Piney-Luxembourg, parce qu'elle était depuis vingt ans (on ne sait trop pourquoi, car elle n'avait rien moins que de la vertu) religieuse-professe à l'Abbaye-aux-Bois. Néanmoins, en compensation, on lui donna le titre de princesse de Tingry et un tabouret à la Cour.

La maréchale de Luxembourg était affreusement laide et avait « la tournure d'une harengère ». Aussi, ne faut-il pas s'étonner qu'on ait accusé le maréchal d'en avoir conté à sa belle-sœur Tingry, sans doute plus séduisante, et de lui avoir donné quelques enfants que la chanoinesse aurait empoisonnés ou brûlés avec le concours de la Voisin. Interrogée à l'Arsenal, elle se borna à répondre : « J'admire le monde qui veut que j'aie eu des enfants avec M. de Luxembourg. Hélas ! Dieu seul le sait. »

Mme de Coulanges cependant ne manquait pas de déclarer que c'était pour Mme de Tingry (elle voulait dire pour ses bâtards) que le four de la Voisin chauffait. Et Mme de Sévigné écrivait qu'on ne releva rien de positif contre elle, mais que sa personnalité faisait imaginer quelque chose de plus grand, parce qu'elle était princesse de Tingry et qu'elle avait été maîtresse des novices à l'Abbaye-aux-Bois. C'est donc bien incontestablement de Marie-Charlotte qu'il s'agissait. Dr Gilbert Pignet (*Toulon*).

Un refrain de la rue (XLII, 233). — Le refrain, populaire vers 1855, que demande M. Joseph Baqué, me paraît être *Le Docteur Isambart*, mis à la mode par Joseph Klem. Voici tout ce que j'en retrouve.

Je suis le docteur Isambart,
Tar la ta ta ta ta tar
Qui sais le secret de son art,
Tar la ta ta ta ta tar.
Par un chien êtes-vous mordu ?
Tchin na na poum,
Avalez de l'acier fondu.
Tchin na na poum.

Il y avait ainsi une série de conseils médicaux aussi cocasses dont j'ai perdu le souvenir. Il est d'ailleurs fort vraisemblable que chacun ajoutait un couplet de son crû à la chanson originale au gré de sa fantaisie et cela ne put qu'ajouter au succès de la chanson, qui avait, au moins, le mérite de son air entraînant.

D[r] E. CARRÈRE (*Tarbes*).

Autre réponse. — La chanson cherchée par M. Baqué est celle du *Docteur Isambart*, dont deux couplets reviennent à ma mémoire :

Approchez-vous, grands et petits,
Tir li ti ti ti ti ti
Ecoutez bien ce que je dis :
Tir li ti ti ti ti ti,
Je n'ai qu'un but, qu'un seul désir,
Tchin na na poum,
C'est le désir de vous guérir.
Tchin na na poum.

Une Anglaise de qualité
Ter tè té tè té té té
Ne pouvait plus prendre le thé,
Ter lè tè tè té tè té,
Elle aval'maint'nant, sans respect,
Tchin na na poum,
Le thé et la théière avec.
Tchin na na poum.

Le goût populaire se contentait alors de peu. Est-il maintenant beaucoup plus difficile ? La vogue de cette chanson dura d'ailleurs assez peu et, comme toujours, à cette drôlerie succéda une chanson sentimentale, empruntée à *La Boissière* de Barrière et Jaime fils :

Marie était une humble moissonneuse, etc.

Mais ce drame oublié de *La Gaîté* est une autre histoire.

RUSCHETTI (*Nice*).

Numérations diverses (XLI, 67, 184, 185 ; XLII, 69, 103). — Au sujet du problème soulevé par plusieurs correspondants de *La Chronique Médicale*, touchant les numérations diverses, je trouve dans une étude de M. Albert Carnoy : *Les Indo-Européens* (in-8°, Vromant, Bruxelles, 1921), cette page curieuse :

Page 135 – Le système décimal domine entièrement la numération indo-européenne, bien qu'on y trouve des traces très claires d'un système sexagésimal. A ces dernières appartiennent, par exemple, l'usage de *sescenti* en latin, pour désigner « un grand nombre », la signification de *hund* en germanique qui était « cent vingt » et non pas « cent », le changement de formes des noms de dizaines au-dessus de soixante, etc. Dans l'Ouest de l'Europe, on trouve les restes d'une numération viscésimale : fr. « quatre-vingt », « quatre-vingt-dix », « six-vingt », « vingt-cents », etc Celle-ci est commune aux divers dialectes celtiques; et, comme on la rencontre également en basque, on peut se demander si elle ne remonte pas aux pré-Aryens de ces régions.

Quoi qu'il en soit, avant la dispersion, le système décimal s'était imposé aux populations de langue indo-européenne. Il n'est guère douteux que là, comme chez les autres peuples, il remonte à l'emploi des doigts et des mains pour faire les comptes. Diverses étymologies ont été proposées pour confirmer cette hypothèse, mais elles sont suspectes aux philologues d'aujourd'hui.

On voit que la simple « question d'usage », seule considérée d'abord, offre de nombreuses complications et peut entraîner fort loin.

BIROULET (*Agen*).

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

De M. Jean Cassou, sous le titre *Créqai*, dans le numéro de *Balzac* du 15 décembre 1934 :

Je ne lui aurais demandé qu'un geste... celui de défaire ses bas... découvrant peu à peu la peau, une cuisse infinie...

De *L'Echo de Paris*, n° du 20 février 1935, à propos du décès du cardinal Andrieux :

La dépouille mortelle du prélat d'Aquitaine *restera dans une sépulture provisoire jusqu'au jour...*

De *La Croix*, n° du 9 mai 1935, à propos du jubilé de George V :

George V, par la grâce de Dieu roi de Grande-Bretagne, d'Irlande, des Dominions, défenseur de la loi, *empereur des Indes, a des droits dont il use avec une scrupuleuse conscience.*

Chronique Bibliographique

Arturo Castiglioni. — **L'Orto della sanità**, un vol. in-4°, Librairies italiennes réunies, Bologne, 1935. (*Prix : 15 lires.*)

Réunissant en une élégante plaquette de 156 pages divers articles de *La Medecina Internazionale*, M. le Pr Arturo Castiglioni, à l'exemple de l'antique *Hortus Sanitatis*, nous donne un petit jardin de la santé où se rencontrent douze plantes : mandragore, rue, gui, ellébore, asphodèle, verveine, silphium, plantain, ail, aquilée, laurier et romarin.

Ce choix est heureux ; mais plus heureuse encore fut la pensée de rapprocher, pour chaque plante, les données anciennes des recherches modernes, les traditions d'autrefois et les usages d'aujourd'hui. Il en vient une série d'études d'un intérêt prenant et d'un grand plaisir de lecture, augmenté par celui que fournissent des illustrations nombreuses, d'une grande variété, choisies avec autant d'à-propos que de goût, et matériellement fort bien venues.

Georges Delamare. — **L'Empire oublié (1861-1867). L'aventure mexicaine**, un vol. in-16 de la collection *Le rayon d'Histoire*, Hachette, Paris, 1935. (*Prix : 15 francs.*)

Tour à tour poète, romancier, dramaturge, conteur agréable, M. Georges Delamare se révèle historien ; avec une documentation précise, un style agréable, un ordre parfait, il nous initie, dans *L'Empire oublié*, à l'aventure mexicaine. On y trouve de l'orgueil, de l'ambition, de la rouerie, tout ce qui constitue une page d'histoire politique. Triste aventure où la naïveté de l'archiduc Maximilien, l'ambition de sa femme Charlotte de Belgique, les compétitions de la cour de Napoléon III, les réticences de l Empereur, l'orgueil de l'impératrice Eugénie, toujours prête à l'enthousiasme, l'encouragement discret du Pape, qui souhaite l'avantage de l'Eglise, et l'espoir de Léopold Ier qui veut voir se développer le Mexique, sous un nouvel empereur, son gendre, conduisent l'aventure au désastre.

Comme dans toutes ces histoires, on voit défiler des comparses, des exaltés, des illuminés, des ambitieux, des traitres. Ce livre est à lire ; l'Auteur a indiqué, avec raison, les sources où il a puisé, pour écrire cette page d'histoire qui commence dans l'espérance pour finir dans un drame de sang et de folie. Triste destinée, cruelle pour ceux qui tentèrent de créer un empire, et n'en eurent pas la Force. (*G. Petit.*)

Dr Louis Porcheron. — **L'Andorre**, un vol in-8°, Editions « Quo Vadis », Marseille, 1935.

Joli petit ouvrage, copieusement illustré, qui n'est pas simplement un guide touristique. C'est mieux qu'une invitation au voyage, c'est un petit traité de géographie et d'histoire sur une région encore peu connue et qui mérite de l'être pleinement. La couleur locale du pays, ses costumes, ses usages, ses légendes sont exposées avec clarté ; tout, dans cette agréable plaquette, conseille d'entreprendre la visite de l'Andorre avant que le flot des touristes, qui commencent à explorer cette région, n'en ait chassé le pittoresque naturel.

« Dès qu'on franchit la frontière franco-andorrane, on respire une atmosphère nouvelle. Il semble qu'on pénètre dans le climat du Moyen Age. » C'est ce qu'a merveilleusement exposé Isabelle Sandy : « Voyager en Andorre, c'est voyager dans le temps encore plus que dans l'espace. » La beauté du pays, la richesse des sites, ajoutent au pittoresque, attirent le voyageur et justifient l'intéressant ouvrage de M. Louis Porcheron. (*G. Petit.*)

Dr Louis Duby. — **La France en chemises**, revue satirique et politique en deux rêveries, un vol, in-8°, Editions du Bon Plaisir, Toulouse, 1935.

Cette petite revue en deux rêveries est une satire, écrite avec goût et un fin esprit d'observation, sans jeux de mots, sans allusions mauvaises, sans rosserie.

Elle ne ridiculise pas, elle expose. Ange Pitou et Mimi Pinson sont revenus sur terre, pour diriger l'action du bois de Vincennes à la butte Montmartre. Quelques scènes sont amusantes, telle celle de l'artilleur, l'artilleur piqué, fatigué d'être la victime du toubib. Il sert de prétexte à une petite critique sur l'abus du traitement sérique, de Chantemesse à Vincent ; l'Auteur a écrit la complainte du piqué malgré lui.

Quelques allusions discrètes aux chemises de couleur des différents partis, un trait décoché à la calomnie, à l'arrivisme, un couplet aux moulins de Montmartre, un souvenir au passé, et compère et commère regagnent poétiquement leur demeure éternelle, après ce terrestre pèlerinage. (*G. Petit.*)

Alexandre Bessmertny. — **L'Atlantide**, traduit de l'allemand par le Pr F. Gidon, un vol. in-8°, Paris, Payot, 1935. (*Prix : 20 francs*).

L'intérêt que suscite l'Atlantide est d'une nature différente de celui que nous portons d'ordinaire aux préoccupations du monde savant. Il y a, depuis le XIXe siècle surtout, une *passion* de l'Atlantide qui *s'accroît graduellement, puis s'éteint, puis se réveille et s'exalte de nos jours avec une ardeur qui tient de la névrose hystérique* (p. 191). Cela vient de ce que, si les philologues et les archéologues sont séduits par la pensée de retrouver l'Atlantide telle qu'elle fut décrite par Platon, les géologues, d'autre part, les ethnographes et les préhistoriens voient dans l'existence d'une patrie primitive, d'où se serait répandu sur le monde un peuple civilisateur, une donnée merveilleuse riche des conséquences les plus diverses et les plus importantes, tandis que d'autres encore trouvent dans l'existence d'un peuple atlante parfait la réalisation de leurs aspirations sentimentales.

Tant de points de vue, si différents et si opposés parfois, font comprendre que Susemuhl ait pu écrire qu'un catalogue des opinions formulées sur l'Atlantide serait une assez bonne contribution historique à la connaissance de la folie humaine, et, d'autre part, que les curieux de l'Atlantide aient emprunté les matériaux de leurs théories à tous les domaines.

Pour pouvoir suivre leurs démonstrations avec le sens critique nécessaire, on devrait avoir des connaissances philologiques portant sur toutes les langues de la terre, il faudrait être archéologue, philosophe au courant de la géographie ancienne, de l'histoire du plus lointain passé, ethnographe, préhistorien, géologue, zoologiste, botaniste, surtout au courant de la psychologie des races et de la psychologie tout court. (Page 191.)

Dans ces conditions, et tout juste parce que l'Auteur n'était à proprement parler spécialiste dans aucun de ces domaines, l'heureuse pensée lui est venue de se placer en simple spectateur que la question intéresse et de donner un compte rendu impartial de l'état actuel de la question de l'Atlantide, c'est-à-dire d'exposer les théories contradictoires avec assez de netteté pour que se dégage une vue d ensemble. Cet exposé critique des hypothèses relatives à l'énigme de l'Atlantide est fait avec toute la clarté possible, ce qui est méritoire par endroits. Il est fait surtout avec une grande conscience ; et, si des ouvrages tels que *Les Atlantes* de Roisel sont passés sous silence et ne figurent même pas dans la bibliographie, cela tient sans doute à ce que l'œuvre française de Roisel a paru peu importante à l'auteur allemand, encore qu'il lui faille accorder d'être au moins curieuse.

Cette édition française est enrichie d'annexes donnant l'historique des études atlantidiennes en France et, surtout, d'un chapitre remarquable du traducteur. Partant de données botaniques, en particulier de l'étude de la flore xérothermique résiduelle des

tumulus néolithiques de la Normandie, M. le Pr F. Gidon rejoint la tradition atlantidienne dans des submersions irlando-armoricaines de l âge de bronze. Il y a là une opinion neuve, solidement appuyée de faits et séduisante.

Voici donc, en ce nouveau volume de la *Bibliothèque historique* de Payot, un résumé de l'état actuel de la question atlantidienne indispensable à tous ceux qui s'intéressent à cette énigme ; mais, en outre, par les problèmes si divers et si curieux que l'Atlantide soulève, une œuvre qui mérite d'être signalée à l'attention de tous.

Variorum. — **Traité de Dermatologie clinique et thérapeutique**, t. I, fascicule 2, un vol. in-4°. Editions G. Doin et Cie, Paris, 1935. (*Prix : 225 francs.*)

Ce second fascicule complète le tome I du magnifique *Traité de Dermatologie* publié aux Editions G. Doin. L'étude des entités morbides microbiennes et parasitaires, commencée dans le fascicule I, se complète ici et se termine avec les Dermatites infectieuses (*Rabut*), les dermatites bacillaires (*Ramel*), la lèpre (*Bjarnhjedinnson*), le chancre mou (*Kitchevatz*), la morve, le farcin, le charbon, la diphtérie cutanée, le rhinosclérome, e verruga, les manifestations cutanées de la peste et de la tularémie (*Ferrabouc*), les dermatoses à spirilles et à protozoaires (*M. Pinard*), enfin les dermatoses par virus filtrants (*A. Touraine et P. Renault*).

Dans la seconde partie, sont traitées en quatre chapitres les tumeurs de la peau : Etiologie (*L. Cornil et M. Mosinger*), les tumeurs bénignes (*G. Basch, L. Hufnagel et P.-J. Michel*), les naevi (*L. Cornil, M Mosinger et E. Schulmann*), enfin les tumeurs malignes (*L. Cornil, M. Mosinger, G. Lévy-Coblentz et A. Dupont*).

L'ensemble constitue un splendide volume de 580 pages avec 362 figures dans le texte et 8 planches en couleurs, présenté dans une reliure de bibliothèque à coins.

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie. — 1935.

42ᴱ ANNÉE N° 12 1ᴱᴿ DECEMBRE 1935



Drogues, médicaments et instruments d'un chirurgien brestois au XVIIᵉ siècle

par le Dʳ L. DUJARDIN (Saint-Renan).

Remercions les circonstances qui ont fait que Bernard Le Guidart, sieur Des Ormeaux, chirurgien juré, demeurant en la paroisse des Sept-Saints de Brest, se séparât de biens de Marie Le Blanc, son épouse. Elles nous ont valu un inventaire des drogues, médicaments et instruments appartenant audit sieur Des Ormeaux, ledit inventaire reposant de nos jours en la liasse B 1691 des Archives du Finistère-Cour royale de Saint-Renan et Brest.

Cet inventaire fut dressé le 18 mai 1690 par-devant notaire royal, lequel avait eu recours aux sieurs De La Cour Sandilliau et Pierre De La Ferme, chirurgiens jurés à Brest, pour connaistre lesdites drogues, médicaments et instruments et en faire l'estimation. Il nous fournit un intéressant exemple de ce qu'était le matériel professionnel d'un chirurgien de province au XVIIᵉ siècle (1).

(1) Le lecteur voudra bien porter à l'actif du tabellion, dont j'ai respecté l'orthographe, la plupart des mots déformés et quelquefois douteux, en mettre quelques-uns à mon compte, avec cette circonstance atténuante que l'écriture dudit notaire ressemble à certains hiéroglyphes médicaux contemporains.

SCAVOIR : senné, annis, coriandre, fenouil, borast, agaric, mirabolans, galanga, gingembre, poivre long, polipode, turbit, cantarides, hellebore noir, hellebore blanc, pirest, aristoloch rond, euphorbe, aristoloche long, rubarbe, massis, semen contra, boralme (*bourrache*), épitème (*épithyme*), maro indiae (*nard indien*), bois d'allоès, colloquinte, alloes sucotin (*aloës soccotrin*), alloes hépatique, mire (*mira sole = ricin*), jallap, méchoagan, scammonée, suc de réglisse, jujube, sebestier, dattea berbéria, balloste, orcanet (*orcanette*, staphisaigre, camphre, mumie, esquinne (*squine*), écorce de gaiac, saxaphras, salis pareille, hermodatte, grandes et petites semances froides, semances de pavot blanc, d'annet (*aneth*), d'anis, d'hièbles.

Mastic, gome ellemy, benjoin, gome adragant, storax, iris de florance, calamnis (*calamus*), angelique, ciperus, emillia campana (*enula campana*), écorce du cap, sumac, écorce de grenade, de citron, d'orange, noix vomique, écorce de rue, cadamome (*cardamome*), tormantille, saffran oriental, asarum, acquassia, carvy, dictame, castoreum, coral rouge, sang de dragon, bol fin, terre sellée (*terre sigillée*), pierre ponce, gomes, galbanum, opoponax, bdelium, ammoniac, assa fetida, oliban, sarvacol (*sarcocolle*), tacamaca (*gomme Tacamague*), sagapenum, pierre calaminaire ; semance diacartame, saxiphrages, citrons, semence de sinapis, de violette, d'asperge, de genet, fenugrec, chardoun bénit, semences de coins, baye de (? , grains d'escarlate, d'orge mondée, semence de genèvre, bois de roze, cocque de levant, tournesol en drap, sire blanche, sire jaune, collophanne, résine, poix blanche, poix noire, corne de cerf, rapures d'yvoir, corne de cerf calcinée, spode.

Litarge d'or, minium, céruze, pierre calaminaire, tutyl (*tutie*) crue, vitriol blanc, verdet, orpimant, antimoine crue, couperose verte, casse, manne, tamarin, cresme de tarte, christal minéral, salpestre raffiné, fleur de souffre ; poudre astringeante, plusieurs et aultres en poudres, trochisques scarotiques, tablette diacartam, tablette de citra, tablette de suc de réglisse.

Emplatres : divinum, paravolos (?) (*peut-être, emplastrum Paracelsi*), vissicatoire, diachylum gom. devigo (*diachylon cum gummi Vigonis*), cerone (*emplastrum ceroneum*), palmeum, pour l'estomac, betonica (*emplastrum de betonica*), minime (*emplastrum de minio*), diapalme.

Trochisque d'agaric, trochisque alhandal, t. de spodio, albi razis (*trochisque blanc de Rhazis*), trochisque diarhodon, crocux metales (*trochisque de crocus metallorum*), crocus (*trochisque de croco*), carabus (*trochisque de Karabé*), coral rubris préparé, coral blanc aussy préparé.

Pilleule (*Pilules*) : diamargaritum, frigidum, pill. de guajaconis, pill. diarhodon, pilleulles contamesme (*contra vermes*), pill. d'agaric, pil. suisquibus (*pilulae sine quibus*), pil. de mercure, pil. faux (?).

Essence de fleur d'oranger, essence de pétales, essence de girofle, essence de térébenthine, de romarin, de bernoin (*benjoin*), de camphre, de violline, eau stiptique.

Unguents : unguentum aureum, enulatum, martiatum, egiptiatum (*unguentum Ægyptiacum*), de velnote (?), mondificatif, suppuratif.

Huilles: linum, camomille, de lis, sauge, rozat, souffre, de lin, de vers, de noix, d'origan, de genets, de mill, de térébanthine, sureau, de scorpion.

Syrops : d'hisope, chicorée, tussilagine, d'apsinthe, roze, thé, viollat, maiestre (*syrupus magistralis*), fleurs de pecher, buglose, nenuphar, d'oseille, pavo rouge, pavo blanc, citron limon. Miel mercurial, viollat, rozat, escumé, catholicon double, catholicon simple.

Un grand et petit mortier de bronze ainsi que le pillon de fer, deux boccaus : l'un de cuivre, l'autre destain ; un mortier de marbre avec son pillon ; un alenbic de cuivre rouge ; trois ceringues d'estain, trois petites à injections.

Les instruments de chirurgie enfermés dans une cassette : trepan avec son arbre et trois couronnes ; deux couteaux courbes ; une scie avec sa feuille de rechange ; trois rugines ; les quatre cauterres actuels ; six esguilles courbes grandes et petites ; grand bistory courbé, algarie d'argent (*algalie = sonde creuse*) ; sonde creuse ; pincette et tenaille incisive ; tenaille à ceton ; bec de corbin ; bec de canne ; tire-fond ; grande sonde ; feuille de palme escarpolle ; davié ; pélican ; trois estuis garnis ; grands cizeaux aboutonnés ; grand cizeau courbe ; dix-huit lancette ; vingt et cinq razoueres ; deux bol estin grand et petit.

Lesquels instruments lui servent pour sa profession, comme aussi les cassettes, pots, boettes, creusets de faiance, grandes et petites bouteilles de verre et de terre, dans lesquels sont ses drogues et remède, et coffres dans lesquels sont des livres, lingeries et abits, un brandebourg, chapeaux, bas et soulliers, bottes et bottines, un fusil, deux paires de pistolets et deux espées.

Le tout estimé à 3.600 livres.

Lesquels instruments, dit l'inventaire, *lui servent pour sa profession...* Même le fusil et les deux paires de pistolet ? Les mauvaises langues diront que c'était pour ne pas manquer les malades ; mais le grave notaire royal n'y dût pas mettre tant de malice. Il inventoriait simplement ; et c'est grand dommage qu'ainsi notant, les livres des coffres lui aient paru moins intéressants à détailler que les armes de Bernard Le Guidart. Nous aurions aimé avoir la liste de cette « librairie » d'un chirurgien brestois du XVII[e] siècle.

Pour consoler de pareille lacune et de l'aridité d'un inventaire, on peut s'amuser à calculer la valeur en francs actuels du ma-

tériel chirurgico-pharmaceutique de notre vieux confrère. Un économiste distingué (ils le sont tous d'ailleurs et nous le font bien voir) ferait ce calcul sans aucune peine. Pour moi, je m'en suis tenu à une indication donnée, par G. d'Avenel. Dans son ouvrage *Les Riches depuis sept cents ans* (in-12, A. Colin, Paris). l'auteur écrivait en 1909 :

Page 185. — Lorsque les médecins étaient convoqués en « consultes » chez un grand personnage, comme Colbert, ils recevaient un louis de dix livres, ou 27 francs actuels.

A ce compte, les 3.600 livres de l'inventaire brestois vaudraient 9.720 francs en francs de 1909 ; mais nous ne sommes plus au jours où le franc valait vingt sous. Il s'est effondré — jusqu'à maintenant — à vingt centimes ; de sorte qu'il faudrait — si toutes ces données sont exactes — évaluer à 48.600 francs de 1935 les biens professionnels du sieur Des Ormeaux.

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

❦ De la chronique bibliographique de la *Revue médico-sociale*, nº 4, avril 1935, p. 140, ce titre d'un récent ouvrage de lord Raglan, (éditions Payot) :

Le tabac *de l'inceste, étude anthropologique*...

❦ De *Aux Ecoutes*, numéro du 22 juin 1935, à propos de l'Exposition de Bagatelle :

On y trouve la robe bleu pâle que la reine Victoria portait lorsqu'elle vint visiter Louis-Philippe en 1855.

❦ De *Candide*, numéro du 27 juin 1935, à propos du Dîner de la Critique littéraire :

C'était après les journées de juillet 1930. *Le duc d'Orléans,* pas encore Louis-Philippe, *se présenta chez Dupont de l'Eure.*

❦ Par suite du mélange de deux annonces, le *Journal de Rouen*, dans son numéro du 3 juillet, imprime :

Mariages. — Mme P... (suit l'adresse, à Rouen) intermédiaire très honorable. Modèles exclusifs, salon d'essayage.

Caricature

LES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE

par Gavarni.



— **Figurez-vous, mon petit mosieu Constantin, que mon scélérat connaissait cette infamie de Félicité-là depuis tout plein de temps !... Le soir, il me disait : « Nini, je vas à mon *cours de Myologie comparée* »... J'avalais ça ; je lui disais : « Va ! » Jour de Dieu, Constantin, fallait-il être cornichonne !**

La Médecine des Praticiens

La Neurosine Prunier

Paris, 4, rue de la Coutellerie.

Monsieur le Docteur,

Je prends la liberté de rappeler à votre souvenir bienveillant la " NEUROSINE PRUNIER " à base de Phospho-Glycérate de chaux pur, préparé par mon procédé spécial et personnel.

Ce Phospho-Glycérate de chaux se différencie des glycéro-phosphates de chaux du commerce par sa remarquable solubilité, qui explique sa parfaite assimilation et la fidélité de son action.

La " NEUROSINE PRUNIER " n'est pas seulement un reconstituant du système nerveux ; elle constitue un tonique général, dont l'emploi est indiqué dans toutes les convalescences, la prétuberculose le surmenage, l'affaiblissement du système nerveux.

Je vous serais très reconnaissant, Monsieur le Docteur, de bien vouloir me donner votre précieux appui en faveur de la " NEUROSINE PRUNIER ", dont je tiens gracieusement à votre disposition les échantillons que vous désirerez, et je vous prie d'agréer, avec tous mes remerciements anticipés, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

G. PRUNIER,
Docteur en Pharmacie.



Éphémérides



— 635 —

3 décembre. — Mort de saint Birinus, apôtre de l'ouest et du sud de la Saxe, ainsi que de l'Angleterre.

— 1135 —

1er décembre. — Le troisième fils de Guillaume le Conquérant, Henri Ier, roi d'Angleterre, meurt d'une indigestion de lamproies. Sa science l'avait fait nommer *Beauclerc.* L'histoire lui a donné le nom de *Justicier* ; et cependant il battit son frère Robert à Tinchebray, le dépouilla de la Normandie et lui fit crever les yeux.

12 décembre. — Couronnement d'Etienne de Blois, quatrième roi d'Angleterre depuis la conquête normande. Etienne était fils du comte de Blois et d'une fille de Guillaume le Conquérant.

— 1335 —

28 décembre. — Etablissement de la Cour des Aydes par le roi Jean.

31 décembre. — Mort de Rainaldus d'Ateste.

— 1535 —

24 décembre. — Inauguration du chœur (en bois) de Saint-Bertrand de Comminges.

— 1635 —

2 décembre. — Mort à Malines de Godefroid Vereycken, né à Anvers en 1558. Professeur de philosophie au Collège de Boncour à Paris, il étudia la médecine, et alla à Toulouse demander le bonnet de docteur (13 juin 1566). Rentré à Anvers, il y exerça la médecine et prit bonne part à l'érection du Collège des médecins de cette ville, qui fut arrêtée le 28 avril 1620. On a de lui un traité *De cognitione et conservatione sui* (Malines, 1625, in-12), où il rapporte une vieille coutume populaire destinée à protéger les enfants des maladies dont leurs parents venaient à mourir. Pour cela, on enterrait ces derniers après leur avoir ôté l'organe malade (poumons, foie, etc.) et l'avoir placé sous les pieds du cadavre.

11 décembre. — Mort d'Etienne Aligre, chancelier de France, né à Chartres en 1560. D'abord Conseiller au Grand Conseil et intendant de Charles de Bourbon, puis appelé au Conseil d'État, il devint garde des sceaux lors de la disgrâce du chancelier de Sillery ; mais Richelieu l'éloigna en 1926.

22 décembre. — Naissance de Marie-Anna, fille de Ferdinand III, plus tard femme de Philippe IV, roi d'Espagne.

— 1735 —

19 décembre. — Mort de Jean-Baptiste-Pascal Fénel, né à Paris en 1695, chanoine de Sens, érudit et membre de l'Académie des Inscriptions.

— 1835 —

1er décembre. — Mort d'Elisabeth Kulmann, née à Saint-Pétersbourg, le 17 juillet 1808, poétesse qui n'avait pas écrit, dit-on, moins de cent mille vers. Quelques-unes de ses productions, écrites en grec, passèrent un instant pour des chants retrouvés de Corinne.

6 décembre. — Accompagné du duc d'Orléans, le maréchal Clausel s'empare de Mascara (citadelle d'Abd-el-Kader), l'incendie et en détruit les fortifications.

7 décembre. — Mort de Bourdois, membre de l'Académie de médecine (pathologie médicale).

8 décembre. — Prise de Tlemcen par le maréchal Clausel.

8 décembre. — Première représentation au Théâtre Italien de *Norma*, un des plus célèbres opéras de Bellini, créé à Milan en 1822.

12 décembre. — Mort de Jacques Mac-Carthy, né à Cork, le 25 décembre 1785, géographe français, auteur d'un *Traité élémentaire de géographie*, d'un *Dictionnaire universel de géographie*, et surtout d'un *Choix de voyages modernes*.

12 décembre. — Naissance, à Versailles, du pianiste et compositeur Georges-Jean Pfeiffer.

17 décembre. — Mort de Joseph-Henri-Joachim, vicomte Lainé, né le 11 novembre 1767, à Bordeaux. Président de la Chambre des députés en 1814 ; membre de l'Académie française, en 1816 ; ministre de 1816 à 1818 ; peir de France en 1823. C'est à lui qu'on prête le mot célèbre, prononcé en 1830 à l'occasion des Ordonnances : « Les rois s'en vont ».

17 décembre. — Mort de Pierre-Louis, comte Roederer, né à Metz, le 15 février 1754. Membre de l'Institut en 1796 ; Conseiller d'Etat après le 18 Brumaire ; journaliste ; fondateur du *Journal d'économie publique, de morale et de politique.* La meilleure de ses œuvres, qui forment huit volumes in-8°, est son *Mémoire pour servir à l'histoire de la société polie en France.*

18 décembre. — Mort de Pierre-Alexandre Lemare, né en 1776, en Franche-Comté, à Grande-Rivière. Grammairien. Fondateur à Paris de l'*Athénée de la jeunesse.* Auteur de nombreux ouvrages sur la langue latine et sur la langue française, en particulier d'un *Dictionnaire français par ordre d'analogie.*

30 décembre. — Première représentation à l'Opéra-Comique de *L'Eclair*, drame lyrique en trois actes, musique de Halévy.

Anecdote

Jalousie maternelle de Blanche de Castille. Blanche de Castille nourrit et éleva tous ses enfants. Elle s'acquitta même de ce devoir avec une tendresse qu'elle porta jusqu'à la jalousie. Pendant une de ses maladies, une dame de la cour ayant donné à têter à son fils, Blanche mit le doigt dans la bouche du petit prince et lui fit rendre le lait qu'il avait pris. Comme cette action un peu vive étonnait ceux qui se trouvaient présents : « Eh quoi ! leur dit-elle pour se justifier ; prétendez-vous que je souffre qu'on m'ôte le titre de mère, que je tiens de Dieu et de la nature ? »

⁂ Correspondance médico-littéraire ⁂

Questions.

Personnages à retrouver. — Mettant en ordre de vieux papiers de famille, je trouve un recueil manuscrit de bons mots, vers et épigrammes, comme on se plaisait à en composer en 1742. L'épigramme suivante m'intrigue un peu.

Plus rusé que le vieux Serpent,
L... par bonne coutume
Ayant joint la Casse à la Plume,
Et tue et vole impunément ;
Par ordonnance, par arrêt,
Corps et biens tombant en decrêt,
A peine peuvent l'assouvir.
Comment éviter sa furie,
A moins de vivre et de mourir,
Sans procès et sans maladie ?

Il s'agit, à coup sûr, de quelque médecin qui, en même temps, était juge ; mais qui était ce médecin ? Et quel est l'auteur de l'épigramme ?

Martignac (*Loches*).

Sumac et sciatique. — Les vacances nous découvrent maintes choses insoupçonnées. C'est ainsi que j'ai rencontré, cet été, dans deux coins fort éloignés l'un de l'autre, deux médecins qui m'ont surpris. L'un tomba dans l'escalier de l'hôtel, se meurtrit une cheville et, alors que le pays ne manquait pas de confrères, se fit porter chez un rebouteur. L'autre, qui souffrait de névralgie sciatique, demanda les conseils d'un curé, qui passait pour guérisseur. C'est la prescription de ce dernier qui m'a retenu, car, paraît-il, elle fit merveille. Elle consista en deux remèdes internes : d'abord, de la teinture d'iode ; ensuite, de la teinture de *rhus toxicodendron*.

Passe pour l'iode ; mais le sumac ? Je sais ce qu'en disent Cazin, Dechambre et d'autres, et qu'on emploie *rhus toxicodendron* dans l'incontinence d'urine, dans certaines paralysies, dans quelques dermatoses ; mais nul ne parle de la sciatique. Or, il n'est pas douteux, encore que le sumac vénéneux ait été acclimaté en France, que notre curé guérisseur n'a découvert ni le sumac ni son emploi comme antinévralgique. De là ma question *d'ordre purement bibliographique* : Qui ? dans quelle revue ? à quelle date ? a proposé le *rhus toxicodendron* dans le traitement de la sciatique ?

Beneditte (*Paris*).

Réponses.

Claude-Marie Giraud (XLII, 255). — Dans un catalogue de livres d'occasion du *Bibliophile Bourguignon*, à Dijon (n° 45, fin septembre 1935), je trouve l'indication suivante :

N° 663. — **Girod** (Claude-Marie). Epître du Diable, adressée à M. de Voltaire, comte de Tournay, aux Délices, près Genève, en 1760. *Lons-le-Saulnier, Gauthier*, 1816, in-8° de 16 pp.

Il ressort de cette note que l'attribution à Claude-Marie Giraud de l'*Epître du Diable* est confirmée, malgré la différence d'orthographe de *Girod* et de *Giraud*. Il en résulte aussi que la plaquette, outre les deux éditions indiquées par *La Chronique Médicale*, en a eu une troisième, plus récente, en 1816, donnée en in-8° par Gauthier, à Lons-le-Saulnier.

BLAISOT (*Toulouse*).

Henri IV et les médecins (XLII, 290). — L'anecdote que *La Chronique médicale* a rapportée en l'attribuant à Henri IV a resservi plusieurs fois, en particulier au temps de la *Chambre introuvable*.

Un *Recueil d'Aneries médio-libéro-féodales* (sic), publié sous le titre : *Les petites distractions de nos grands hommes ou le côté plaisant de la politique*, par C. O. D. Colin Tampon, et vendu à Paris, en 1821, chez les Marchands de Nouveautés du Palais-Royal, raconte que, lors d'une discussion peu importante à la Chambre, plusieurs médecins votèrent avec la gauche.

« Nos adversaires sont bien malades, s'écria l'un des coryphées de cette partie de l'assemblée ! Voilà déjà que la Faculté les abandonne ».

Henri IV garde la priorité, mais je n'oserais pas parier qu'il serait impossible de trouver à ce « mot » un auteur encore plus ancien.

MALVERT (*Reims*).

Gavache (XLI, 294, XLII, 128). — Il existe vers Montauban et Agen, des *gavacheries de Saintonge*, c'est-à-dire, en plein pays de langue d'oc, des îlots de langue d'oïl. Les gens qui habitent ces localités sont des Saintongeois, et aussi des Poitevins et des Angevins, amenés là aux siècles précédents, et qui ont conservé leur langue ancestrale.

Ce mot n'est pas, paraît-il, pris en mauvaise part. Je dis : *paraît-il*, parce que, pour dire vrai, je l'ai plus souvent entendu employer dans les sociétés savantes locales que par le peuple.

Il y aussi une *rue de la Gavacherie* à Niort, qui n'a jamais été, que je sache, un pays de langue d'oc.

Dr A. Vallet (*Joinville-Blida*).

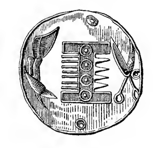
Enseignes intéressant la médecine (XLII, 267). — *La Chronique Médicale* a reproduit de vieilles enseignes intéressant la profession, des enseignes au sens où, aujourd'hui, on entend ce mot. Ce mot s'appliquait autrefois à d'autres objets que ces piliers de bois au coin des maisons et que ces panneaux de portes dont M. Galin a parlé.

On appelait enseigne, écrit Arthur Forgeais, *tous objets de métal, médaille, bijou, figurine qui s'attachaient à la Bérette aux* XIII*e*, XIV*e*, XV*e et* XVI*e siècles. La petite vierge de plomb cousue au bonnet de Louis XI était une enseigne.*

Arthur Forgeais, au siècle dernier, fit une *collection de plombs historiés trouvés dans la Seine* ; et, sous ce titre, écrivit à propos de ses trouvailles plusieurs volumes de 1858 à 1886. Parmi les méreaux et jetons de corporations retirés par la drague, il en est qui présentent pour nous un intérêt particulier.

D'abord, ce plomb du XVIe siècle, retrouvé en 1865 au Pont-au-Change.





Sur la face, on aperçoit deux personnages nimbés entre lesquels est en haut la lettre S ; ce sont deux saints ; disons tout de suite : saint Côme et saint Damien. Ils tiennent chacun une boîte ouverte. Entre eux, en bas de la face, est une branche à trois roses. — Au revers, un peigne double est posé en pal et flanqué, à droite, d'un rasoir et d'une lancette ; à gauche, d'une paire de ciseaux.

Ces emblèmes reviennent aux *barbiers-chirurgiens* sans aucun doute.

Sur un second plomb, trouvé au même endroit que le précédent, mais en 1857, saint Côme et saint Damien reparaissent. Le jeton, cette fois, est un jeton d'apothicaire.





A la vérité, sur la face du plomb, les formes des deux patrons de la corporation sont frustes ; mais l'attribution n'est pas douteuse. — Au revers, en effet, une spatule et un bocal lèvent toute incertitude. Ce revers porte la date de 1538.

Il n'est pas jusqu'aux étuveurs ou étuvistes qui n'aient eux aussi leur enseigne, témoin ce médaillon trouvé, en 1858, au Petit-Pont.





Sur la face, un saint Michel, l'épée haute à sa main droite et un bouclier à sa gauche, terrasse un dragon représentant le Diable. Autour de la figure, la légende porte *Estuve de Paris*. Pourquoi les étuvistes avaient-ils choisi saint Michel ? Je ne saurais le dire. — Au revers, on voit un personnage dans une cuve. La figure est parlante ; heureusement, car la légende qui l'entoure, fruste et incomplète, est devenue une énigme.

Sans doute ne serait-il pas très difficile de retrouver d'autres enseignes corporatives nous intéressant ; mais celles-ci ont au moins le mérite d'être peu connues. C'est pourquoi j'ai cru bien faire en vous les envoyant.

BERNARD (*Paris*).

Ouvrages de Morel (XLII, 262). — *a*) L'Auteur. — Les deux ouvrages cités par M. Anicet sont mentionnés comme publiés *par Morel* et non pas *par le docteur Morel*. J'ignore donc si leur auteur fut docteur en médecine. Je signale cependant qu'en 1824, certain Pierre-François-Siméon Morel soutint devant la Faculté de Médecine de Paris une thèse (in-4° de 68 p., avec une planche) intitulée : *Essai sur la topographie physique et médicale de la ville de Dieppe, suivi de quelques propositions, sur les bains de mer, sur les conditions les plus favorables à leur emploi et les maladies auxquelles ils ont paru le mieux convenir jusqu'à présent.*

b) Les Ouvrages. — Je ne connais pas les deux ouvrages signalés, mais je crois qu'ils doivent être assez rares. En effet, tous deux ont été détruits :

Biographie des médecins. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 17 octobre 1826 (point d'insertion au *Moniteur*).

Egide contre le mal de Vénus. — Outrage aux bonnes mœurs. Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 10 janvier 1827 (point d'insertion au *Moniteur*).

P. Clet (*Paris*).

Gargantua (XL, 155 ; XLII 230). — *La Chronique médicale* venant de rappeler, dans ses *Anecdotes*, le surnom malicieux de Docteur Gargantua donné à Vallot, le souvenir me revient que l'étymologie du nom du géant rabelaisien l'a également occupée. Sur cette étymologie des opinions diverses ont été émises, — contradictoires, il va sans dire, — et le problème attend encore sa solution.

L. Courcelle-Seneuil, dans un article qu'il publia dans le *Bulletin de la Société de Géographie de Rochefort* (années 1892-1894) sur la légende de Gargantua rapprochée des triades gauloises, fournit une indication qu'il y aurait peut-être lieu de suivre. On prend d'ordinaire *Gargan* comme un mot simple ; il se pourrait que ce soit là bonne raison de n'en pas découvrir l'étymologie.

Notre auteur identifie d'abord la figure de Gargantua avec celle d'Esus, dieu du pays de Saintes. C'est de là qu'il tire comme conclusion que *le nom de Gargantua a pu être dérivé de celui des Santons*. Comment cela ? — En décomposant le nom en *Garg-Antua*, qui, dès lors, voudrait dire ; *puissant, cruel, vorace Santon*, épithète applicable et appliquée à Esus.

L'épithète, détachée du dieu, aurait pris une personnalité propre, et cette hypothèse n'a rien qui nous choque, parce que pareils dédoublements sont fréquents. Quant à décider aussi bien sur le rapprochement que fait L. Courcelle-Seneuil entre Esus et Gargantua, que sur la traduction qu'il donne de Garg-Antua, je ne suis pas capable de le faire.

E. Lafenestre (*Barbezieux*).

Un médecin poète ardennais (XLIII, 294). — Le docteur A. L. Maréchal est l'auteur de *Fables et récits destinés à l'usage des écoles élémentaires de garçons de Sedan*. L'ouvrage est un in-12 de 213 pages, édité par Renaudin, à Stenay, en 1841. Il se trouve à la Bibliothèque Nationale sous la cote Ye. 27262.

Une seconde édition a paru en 1860 à Sedan, chez Laroche-Jacob.

Dr MAXIME (*Paris*).

Traitement populaire du cancer, XLII, 293). — Récemment, à la suite de la publication d'un mémoire de M. le médecin-vétérinaire Dr Blier, j'ai envoyé à la *Société de Pathologie comparée*, une note sur la nourriture du cancer par applications de morceaux de viande fraîche. J'y disais ce que j'ai pu voir moi-même de 1865 à 1880.

Sans revenir sur cette note, à laquelle on me permettra de renvoyer, je dois dire que ce traitement populaire n'était appliqué que sur des cancers externes et ulcérés, qui seuls pouvaient imposer à l'imagination populaire l'idée que le mal était dû à une sorte de crabe (cancer) rongeant les chairs du patient. Je n'ai vu utiliser que de la chair musculaire de vache ; et il ne faut pas confondre cette thérapeutique avec, dans des cas fort différents, l'application sur la peau de poulets ou de pigeons ouverts en deux. Ceci est tout autre chose et relève d'une idée populaire très différente.

Aujourd'hui, cette vieille coutume n'existe plus en Vendée, au moins d'une manière générale, car il pourrait bien se faire qu'elle persiste encore dans quelque coin retiré de Bretagne. Pour s'en assurer, il faudrait fréquenter, l'été, les pardons bretons, qui sont le rendez-vous de tous les grands malades.

D M. BAUDOUIN (*Croix-de-Vie*).

Autre réponse. — Tout ce que je puis donner au dossier ouvert par M. le Dr Romany est un souvenir de jeunesse. Vers 1886, il y avait, à Toulouse, la supérieure d'une communauté de religieuses qui était atteinte d'un cancer du sein ulcéré. Sur la plaie, on faisait des applications de tranches de bœuf. Le résultat thérapeutique fut nul, il va sans dire.

BLAISOT (*Toulouse*).

Chronique Bibliographique

Jacques Delebecque. — **Gordon et le drame de Kartoum**, un vol. in-16 de la Collection *Le Rayon d'Histoire*, Hachette, Paris, 1935. (*Prix 15 francs.*)

On sait l'histoire de Charles Gorge Gordon. C'est une admirable histoire. Une fois de plus, M. J. Delebecque la raconte ici, avec une impartialité parfaite, mais aussi avec une émotion, qu'il est impossible d'ailleurs de ne pas partager devant le drame de Karthoum. A l'héroïsme de cet homme, héros prestigieux qui honore son pays et l'humanité tout entière, l'abominable politique des ministres et des parlements fait un contraste tragique et révoltant On l'avait envoyé au Soudan, et la guerre sainte prêchée par des fanatiques rendit bientôt sa situation tragique. Les ministres, occupés surtout du jeu parlementaire, l'abandonnèrent. Une campagne contre la Chambre des Lords intéressait Gladstone davantage qu'une campagne soudanaise, et ce restera pour sa mémoire une tache ineffaçable. Ce pourrait être, pour notre temps et sur d'autres plans, un enseignement, si notre temps était capable de s'instruire aux leçons du passé.

Certes, rien ne manquait au sujet choisi par M. J. Delebecque, ni le pittoresque du décor, ni la violente opposition des caractères, ni le conflit des passions, ni les malentendus tragiques, ni même l'intervention de la fatalité ; mais l'Auteur a su tirer de tout cela le plus heureux parti du monde. Une exposition parfaite, une pensée claire à la française, une langue pure et bien française aussi, qui nous change de la manière de tant d'auteurs contemporains, font de cette étude une œuvre historique remarquable et d'un intérêt aussi prenant que celui du plus merveilleux roman.

Vient de paraître :

Aux Editions E. Figuière, 166, boulevard Montparnasse, Paris, XIVe.

Georges Lamousse. — **La Déesse rouge**, drame moderne en deux spectacles, un vol. in-8° cour. de 128 pages (*Prix : 8 francs*).

Gabriel Manteller. — **La Reine des neiges**, roman. Un vol. in-8° couronne de 224 pages (*Prix : 15 francs*).

Hylarion Moutet. — **Sabine Plésen**. roman. Histoire d'un amour interrompu par la guerre, un vol. in-8° cour. de 192 pages (*Prix : 12 francs*).

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société française d'Imprimerie et de Librairie. — 1935.

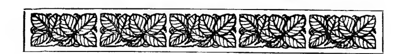


TABLE DES GRAVURES



TABLE DES MATIÈRES



TABLE DE LA CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE





